F02.014

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME VIII

JUILLET-OCTOBRE 1918

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1918

Tous droits réservés.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

	Pages.
Vases antiques du Musée d'Orléans, par Madeleine Massoul	1
La Basilique souterraine de la Porta Maggiore, par Franz Cumont	52
Les Celtes d'après les découvertes archéologiques récentes dans le Sud de la France, par Léon Joulin	74
Etudes d'archéologie chinoise, par le Dr G. Gieseler	110
Notes archéologiques, par W. Deonna	131
Esquisse d'une bibliographie égyptologique, par Seymour de Ricci, (*suite*)	150
Une palette de pierre avec étui de bronze, par George Bonsor	166
La Mort d'Ariane, par Salomon Reinach	170
Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie, par Maurice Pillet	181
Variétés :	
Le Mont Saint-Michel menacé	205
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions	21
Nouvelles archéologiques et correspondance : Henri Alline. Luigi Cavenaghi. — Trois portraits d'explorateurs par Ingres. — Parthénos de Bassy à Genève. — Un jugement « de valeur » sur l'Empire romain. La Mission de l'hellénisme. — Un singulier jugement sur le Louvre. — A propos d'un diptyque. — La Caisse des Musées en 1917. — L'art grec classique et Edgar Degas. — En silence. — Leda sur un sceau ecclésiastique du XIIe siècle	214
Bibliographie : Dr René Mompin. — V. Guiffrida-Ruggeri	220

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Pour Paris. Un an..... 35 fr. | Pour les départements. Un an.. 37 fr.
Un numéro mensuel..... 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... 38 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

VASES ANTIQUES DU MUSÉE D'ORLÉANS

Le *Musée Historique* d'Orléans possède une des plus importantes collections de vases antiques qu'on puisse voir en France hors de Paris. Cette collection contient environ cinq cents pièces, dont quelques-unes sont rares, appartenant à des écoles différentes et datant d'époques très diverses, ce qui la rend particulièrement intéressante.

Un inventaire dressé lors de la fondation du Musée historique (5 août 1855) et communiqué à la Société archéologique de l'Orléanais (séance du 14 nov. 1856) mentionnait seulement cinq vases antiques, sans description ni indication d'origine. L'État donna à ce Musée en 1863 une dizaine de vases étrusques, et en 1877-1878 une centaine de pièces : terres cuites, vases grecs et italiotes, provenant tous de la collection Campana. Des dons faits à la Société archéologique ou au Musée, des achats, des legs (coll. Desnoyers), des objets rapportés de l'expédition de Syrie en 1861, d'autres provenant des fouilles de Salzmann à Camiros en 1862, de Cesnola à Chypre en 1868-69, vinrent l'enrichir peu à peu. Il n'y eut aucune acquisition nou-

A 3439

velle depuis 1902. Quelques pièces ont appartenu aux collections F. Lenormant[1], Pourtalès et Raiffé.

Aucun des objets n'a été publié, aucun n'a été étudié.

Dans l'*Album archéologique des Musées de Province* (Paris, 1890-1891), M. R. de Lasteyrie cite divers catalogues du musée d'Orléans. Parmi ceux-ci, le dernier en date, celui de l'abbé Desnoyers (1882, Orléans, Herluison; réédition en 1884), est incomplet et renferme nombre d'erreurs.

M. le docteur Garsonnin, l'érudit conservateur du musée, m'a donné toutes les facilités pour étudier les vases et pour les dessiner; il a bien voulu me fournir les quelques références précises qu'il a pu retrouver au milieu d'indications contradictoires; je lui adresse ici l'expression de ma vive gratitude, ainsi qu'à M. Larcanger, conservateur du Musée Jeanne d'Arc, qui s'est montré si obligeant lorsqu'il remplaça incidemment le Dr Garsonnin à la direction du Musée Historique. J'ai trouvé aussi quelques renseignements complémentaires dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*.

J'ai étudié parmi les vases peints ceux qui m'ont semblé les plus intéressants par leur ancienneté, par leur rareté ou par leur beauté, et je me suis bornée à attirer l'attention sur quelques autres.

Le Dr Garsonnin dresse en ce moment un inventaire en vue d'un catalogue futur dans lequel il garde le numérotage de l'abbé Desnoyers; c'est ce numérotage, par conséquent, que j'adopterai et que j'indiquerai, avec le numéro porté sur le vase et son origine, chaque fois qu'elle se trouve mentionnée sur les livres d'entrée ou sur des fiches.

I. *Vases de Chypre* (second millénaire avant J.-C).

E 2057. Fouilles de Cesnola à Golgos, 1868. Haut. 0m,14. Diam. 0m,09. Terre polie, de couleur rouge vif. Sans réparation ni cassure.

Petite cruche à anse, décor géométrique incisé. Au-dessous

1. Don d'une amphore en 1857 et de petits vases et fragments de statuettes provenant de ses fouilles en 1861.

du col, lignes verticales et cercles concentiques. A la partie la plus large de la panse, deux lignes d'incisions horizontales. Entre ces lignes, trois groupes de cercles concentriques ; terre blanche dans les incisions[1].

D 296. Surface endommagée.

Même forme plus petite.

C 259. Fouilles de Cesnola à Golgos, 1869. Diam. avec l'anse 0m,19 ; autre diam. 0m,15. Terre rouge vif, polie, épaisse. Sans réparation ni cassure.

Vase formé de trois coupelles, muni d'une seule anse horizontale terminée en pointe. L'anse est commune à deux des coupelles. Ce vase semble être une copie de petites corbeilles tressées ; les incisions, placées au point où elles se touchent, représenteraient les liens qui les unissaient entre elles ; sur l'anse, les traits incisés parallèles figureraient les brins de roseau tournant autour d'un jonc ou d'un osier.

C 313 (ne figure pas au catal.) 806. Fouilles de Cesnola à Chypre d'après une fiche. Diam. 0,14 1/2. Terre blanche un peu jaunâtre. Engobe blanc. Anse détachée avec une partie de la vasque et recollée.

Petite tasse sans pied, demi-sphérique, irrégulière, moulée probablement sur la partie inférieure d'un fruit, gourde ou citrouille ; anse horizontale un peu oblique terminée en pointe, décor brun mat, lignes quadrillées autour du bord ; le même décor divise le fond extérieurement en quatre parties, avec d'autres lignes plus étroites entre les premières ; l'anse est décorée de traits parallèles. On trouve des tasses semblables jusqu'à la fin de l'âge du bronze et dans des lieux très divers du monde méditerranéen[2].

C 262. C 88. C 18. Trois autres tasses de même forme, même provenance ; 1868, 1869, 1870, un peu plus petites.

Quelques vases de terre jaune assez fine, l'un en forme de

1. Même forme et même technique dans des vases *ap.* Perrot et Chipiez *Hist. de l'Art*, t. III, p. 685, fig. 485 ; Dussaud, *Civil. préhellen.* p. 232, f. 164 ; De Ridder, *Catal. de la Collect. de Clercq*, V, pl. 30, n° 49.

2. Dumont et Chaplain, *Cér. de la Grèce propre*, p. 38, en citent une trouvée à Santorin (publiée par Dussaud, *Civil préhell.* fig. 171, p. 239.) Le fragment d'une autre, trouvée à Tell Taannek, a été publié par E. Sellin, *Tell Taannek*, p. 19, fig. 12. Enfin le Louvre, dans la Salle Judaïque, en possède une en terre rouge, rapportée de Palestine par M. Clermont-Ganneau.

bouteille à long bec avec embouchure oblique muni d'une grande anse et de deux petites, un autre en forme d'œnochoé à bec munie de deux petites anses, appartiennent à la période précédant l'an 1000[1]. Ces formes et ces décors sont analogues à ceux de vases du Musée de Saint-Germain[2].

II. *Vases de Chypre* (X^e^ au VII^e^ siècle).

Autre série de vases chypriotes de formes diverses, petites gourdes ou petites œnochoés à panse ronde ou aplatie avec un seul goulot ou avec un second goulot placé obliquement au milieu de la panse, à bec droit ou trilobé, à anse plate ou ronde, quelquefois placée au-dessus du goulot. Ces vases sont ornés de cercles parfois concentriques, parfois en spirales, de croix de Malte, de filets minces ou de larges rubans noirs ou rouges. Lécythes en forme de barillets, terminés par un petit mamelon à chaque extrémité et munis d'un goulot (l'un d'eux en terre crue gris-bleuté).

Tous ces vases sont en terre fine blanc jaunâtre, façonnés au tour; ce sont des objets de fabrication courante, analogues à beaucoup d'autres vases trouvés à Chypre[3].

Dans la vitrine des objets égyptiens, trois petits vases chypriotes de cette catégorie appartiennent à une collection faite en Egypte. Flinders Petrie a recueilli des vases de même origine à Nebesheh[4].

Vase de style géométrique des Iles (IX^e^-VIII^e^ siècle).

A111, 161, trouvé à Smyrne en 1840. Haut. 0^m^,32. Diam. 0^m^,21. Terre épaisse, grise, dure, très cuite et presque grésifiée[5]; peinture noir-gris demi-mate. Sans réparation ni cassure.

Grande œnochoé à anse, à long col, à bec trilobé.

1. Pottier, *Catal. Vas. du Louvre*, p. 84-89.

2. Cf. Dussaud, *Civ. préh.*, p. 230, f. 163, p. 235, f. 167.

3. Cf. De Ridder, *Coll. de Clercq*, pl. XXXIV, f. 526, 527, 528; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, fig. 497, p. 691; Ohnefalsch Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, pl. 173; cf. Pottier, *Cat. V. Louvre*, p. 89.

4. Fl. Petrie, *Egypt Exploration Found, Nebesheh*, p. 7, pl. 3.

5. Brongniart, *Traité des Arts céramiques*, t. I, p. 577, note que les vases de Milo ont une pâte d'une densité et d'une dureté peu éloignée de celle du grès cérame.

Décor géométrique. Autour du col, rubans et filets encadrant des postes. Sur l'épaule, lignes verticales quadrillées formant métopes entre lesquelles se trouvent des groupes de canards affrontés, d'un dessin très synthétisé et très habile.

III. *Vases mycéniens* (XII^e^ au X^e^ siècle).

C 352 trouvé en Syrie. Expédition française, 1861. Diam. 0m,075. Haut. 0m,06. Argile jaune pâle, peinture brune très effacée. Sans réparations ni cassures.

Vase à étrier, décoré de cercles bruns concentriques sur l'épaule et sur le col du goulot fermé.

C 240. Camiros 1865. Haut. 0m,14. Diam. 0m,10. Terre jaune foncé, peinture mate brun sépia.

Œnochoé à bec trilobé, à anse, décorée près de l'orifice et au col de deux cercles bruns. Sur la panse, trois larges traits ondulés figurant des rubans flottants ; décor semblable sur des vases de Gournia et de Vroulia[1].

A 345. Expédition française, 1861. Haut. 0m,075. Diam. 0m,045.

Petite gourde à anse coudée, pâte blanche très sableuse, couverte bleu pâle, demi-mate, très altérée; fabrication égypto-syrienne.

IV. *Rhodes. Fouilles de Camiros*, 1860-1868 (VII^e^ et VI^e^ siècle).

A 427. Fouilles de Salzmann, 1861. Pâte alumineuse rougeâtre, peinture sur engobe blanc légèrement vitrifié en surface; la couleur bleue très pâle est altérée.

Alabastre de terre émaillée, à base pointue, sans anse. Col court, bleu verdâtre. Sur la panse, zone blanche, ligne de points violets entre deux lignes brunes ; une bande bleue et languettes rayonnantes bleues à la base.

D 214. Fouille de Salzmann, 1861.

Même forme, même technique. Col brun violet. Sur la panse,

1. Boyd-Hawes, *Gournia*, pl. VI, fig. 36; Kinch, *Vroulia*, p. 73 (tombeau 12-2).

zone blanche, deux lignes de points violets, zone formée de trois lignes verticales violettes alternant avec des carrés bleus, ligne de points violets. A la base, languettes rayonnantes bleues et violettes. Même fabrication, surface plus altérée que le précédent[1].

Bissing suppose que ces poteries sont de fabrication rhodienne ou rhodo-milésienne parce qu'on en a trouvé beaucoup à Rhodes (Malona Massari et Siana) et jamais en Egypte[2]. Mais en 1914 on a découvert, dans des tombes susiennes du VIII[e] et du VII[e] siècles, des vases émaillés de forme, de décor et de technique très proches de ceux-ci[3].

Le décor de ces vases, « fait par un artiste habile[3] », est très rythmé, bien adapté à la forme; il en souligne l'architecture, il montre aussi une volonté arrêtée de ne pas employer le répertoire des éléments naturels, ce qui le différencie du style géométrique grec.

C 229. Fouilles de Salzmann. Haut. 0[m],11 1/2. Diam. 0[m],27. Terre brune, dure, grossière, grains de mica très fins; engobe blanc à l'intérieur. Brisée en deux, recollée et restaurée sur le bord.

Coupe à rebord plat, sans anses; cuvette peu profonde, pied court et large. Cuvette décorée en brun d'une étoile à 14 pointes alternées de virgules.

Au centre de l'étoile, une roue dont les rayons sont formés de huit clous réunis par la pointe autour d'un point blanc. L'étoile est entourée de trois zones limitées par de larges bandes : la première divisée en parties égales où se trouvent alternativement des points disposés en carré et des croix; la seconde, méandres à crochets alternés; la troisième, placée sur le rebord, est composée de lignes brisées formant des dents, dans chaque

1. Vases semblables au Louvre, A 345-A352; cf. Salzmann, *Nécropole d. Camiros*, pl. VII; Longpérier, *Musée Napoléon*, pl. XXXIX, LI et pl. V. L; Rayet et Collignon, *Hist. de la Cér. gr.*, pl. XIV; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. III, pl. VI; un autre trouvé à Vroulia, publié par M. et M[me] Kinch, *op. cit.*, pl. XXXVIII, LXVI.

2. Bissing, *Der Anteil der Agyptischen Kunst*, 1912, p. 60.

3. Rapport du P. Scheil et de M. de Mecquenem, *Comptes Rendus Acad. Inscr.* 1914, p. 220.

dent une croix. Sous la coupe et sur le pied, cercles concentriques rouge brun; dessous du pied évidé.

Troisième style, d'après la classification de Kinch[1], de même que la coupe du British Mus A 710[5], et que la coupe de Vroulia[2].

A 358. Fouilles de Salzmann à Camiros. Haut. 0m,32. Diam. 0m25. Terre blanche, peinture noire, demi-mate. Sans réparation ni cassure.

Amphore, forme pansue, à anses. Pied en pente; autour du col, décor d'entrelacs et de points entre des filets. A la base du col, suite de points entre deux lignes. Sur l'épaule, feuilles larges lancéolées (lierre), dressées verticalement. Sur la panse, losanges formés de lignes pointillées avec des croix au centre. A la base, lignes courbes parallèles.

Les décors de la panse se retrouvent sur deux amphores de forme élancée de même style dit de *Fikelloura* et de même technique, l'une au musée d'Athènes[4], n° 471, trouvée à Égine, l'autre au Musée du Louvre H 334[5], trouvée à Camiros. La forme est la forme trapue du n° A 328 du Louvre[6].

Boehlau suppose que les vases de cette série auraient été fabriqués à Samos[7].

A 275, 276 du catal. Fouilles de Salzmann à Camiros. Haut. 0m,30. Diam. 0m,21 1/2. Terre micacée rose jaunâtre, recouverte d'un engobe blanc ivoire; peinture noire rousse peu lustrée, effacée autour de l'anse; rehaut rouge pourpre sur les animaux et sur le cœur de la palmette. Parois minces. La panse a été légèrement aplatie du côté droit avant la cuisson et le décorateur, pour conserver l'équilibre de sa composition, a diminué de ce côté la hauteur de la zone. Manquent un des lobes du bec, de petits éclats au second; le troisième est recollé.

OEnochoé à bec trilobé, à large panse. Anse côtelée à trois divisions, ornée de points, s'attachant au col par deux rondelles décorées d'un œil prophylactique. Goulot noir; au-dessous, petit

1. M. et Mme Kinch, *op. cit.*, p. 221.
2. Kinch *op. cit.*, fig. p. 129.
3. Kinch, *op. cit.*, pl. XX, 1 *a*.
4. Collignon et Couve, *Catal. des Vas. peints*, pl. 21.
5. Pottier, *Vas. antiq.*, pl. XIII.
6. Pottier, pl. XIII, même provenance.
7. Boehlau, *Aus Ionischen und Italischen Nekropolen*, p. 52.

anneau saillant. Tresse autour du col, deux cercles au-dessous. Sur l'épaule, lignes rayonnantes alternées noires et pourpres, serties d'un filet.

1e Zone de la panse (fig. 1) : Au milieu, deux oies affrontées de chaque côté d'une palmette sur deux volutes, forme qui rappelle les fleurs des vases crétois du style du Palais. De chaque côté : à droite une égagre, chèvre sauvage de Crète[1], et une oie marchant à droite; à gauche, une égagre, marchant également, tournée à gauche ; une autre broutant, tournée à droite.

2e Zone (fig. 2) séparée de la première par une ligne violette entre deux lignes noires. Au milieu, une oie dresse la tête et marche vers la droite en se dandinant; de chaque côté, trois égagres paissant, tournées à droite.

Dans le champ des deux zones, semis d'ornements géométriques, svastikas, rosaces entourées de points, ornements en forme de 8 se coupant, avec cercle au milieu de chaque division, segments de cercles concentriques avec bordure extérieure tantôt continue, tantôt sinueuse. Au-dessous de cette zone, ligne rouge-violet et ligne noire. Sur la zone inférieure, guirlande de fleurs et boutons de lotus à deux divisions. Pied noir. Cette œnochoé appartient au groupe des vases de la 2e période, style libre[2], dont le nombre est restreint[3].

Parmi ceux-ci, les œnochés de Boston 0-3-89[4], 0-3-90[5]; l'œnochoé qui fut trouvée à Vroulia dans la chapelle[6]; l'œnochoé du Louvre A 312[7], ont un décor de même composition et une même disposition des motifs que l'œnochoé d'Orléans.

Le groupe des animaux affrontés de chaque côté d'une palmette, figure sacrée venue de l'Asie[8], dont ces cinq vases sont

1. Voir l'étude de Kinch. *op. cit.*, appendice, p. 265 et suiv.
2. Classification de Kinch, p. 207, *op. cit.*
3. Kinch, *op.cit.* fig. 218.
4. Kinch, *op. cit.* fig. 96.
5. Kinch, *op. cit.* fig. 97.
6. Kinch, *op. cit.* pl. 16-2, descript. p. 20.
7. Salzmann, *Nécropole de Camiros*, pl. 32.
8. Perrot et Chipiez. *Histoire de l'Art*, t. II, fig. 138 et 139; p. 321 et 322; t. III, fig. 552, fig. 788, (patère de Curium, au Musée de New-York).

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 1 et 2. — Œnochoé de style rhodien.

ornés, accentue le caractère prophylactique ou religieux des signes qui les couvrent : les yeux placés sur les volutes des anses, les svastikas et les cercles entourés de points. Ces derniers, d'après Déchelette[1], seraient des représentations du disque solaire.

Les animaux eux-mêmes sont des animaux sacrés ou protecteurs : la Gorgone sur un plat de Camiros tient deux cygnes ou deux oies, attributs du Soleil d'après Déchelette[2] : l'oie était aussi un animal protecteur[3]. Enfin, sur des terres cuites trouvées en Italie, Artémis tient suspendus des oies ou des cygnes et des bouquetins qui lui sont consacrés[4]. Le bouquetin était un animal sacré en Asie dès la plus haute antiquité. Artémis avait un culte à Rhodes[5], et l'île possédait aussi un temple du Soleil. Quant aux triangles et aux motifs semi-circulaires que Kinch interprète fort arbitrairement[6] comme étant des rochers et des montagnes, ils ne sont peut-être que de simples ornements ou des symboles dont nous ignorons la signification. Le motif semi-circulaire figure déjà sur les vases de Tépé Moussian, en Susiane ; sur l'un d'eux, Louvre n° 434, il est dessiné à peu près de la même façon que sur les plus anciens vases de Rhodes.

Les animaux ont été bien observés et dessinés d'une façon toute décorative, d'un trait souple et nerveux.

V. *Vases corinthiens* (VIII^e^ au VI^e^ siècle).

Une série de petits vases : alabastres et aryballes proto-corinthiens à décors incisés en forme d'écailles imbriquées, noires avec rehauts blancs et rouges, analogues aux numéros E 309, E 319, E 320 du Louvre trouvés à Cæré[7].

1. *Revue archéol.*, t. XIII, 1909, p. 315.
2. *Op. cit.*, t XIV, p. 108 ; *Dict. Antiq.*, *Gorgones*, fig. 3633.
3. Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 51.
4. *Dict. Ant.*, *art. Diana*, p. 152.
5. Strabon, XIV, 639.
6. *Op. cit.*, p. 244.
7. Cf. Pottier, *Vas. Ant.*, pl. XXXIX ; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. IX, p. 582 et suiv.

Pyxis. Sans numéro, peut être A 178, trouvé à Mélos. Haut. 0m,09. Diam. 0m,08 1/2. Terre jaunâtre, peinture noire vernissée terne, rehauts violets. Sans autre réparation que le bouton refait.

Pyxis ronde avec couvercle à bouton et deux petites anses horizontales accostées de deux pointes saillantes. Au centre du couvercle, une étoile à huit branches entourée de deux filets bruns, d'un filet violet plus large et de trois filets bruns. Au bord, une bande d'oiseaux passant et un cercle brun. Sur le milieu de la panse, une zone d'animaux figurant une chasse au lièvre : un lièvre entre un levrier et un renard, puis un bouquetin face à une lionne et un sanglier face à une autre lionne. Petits cercles dans le champ. Au-dessus, ligne de points noirs alternés, un filet violet et deux filets noirs. Au-dessous, deux filets bruns, une bande violette, deux filets bruns. Dents de loup près de la base.

Au Louvre E 13, une pyxis de même forme avec quatre oreillettes,[1] provenant de Cæré. Une autre de même forme, sans anse et sans bouton au couvercle, trouvée à Tanagra[2], porte sur le couvercle une zone d'animaux de même style.

A 452 ne figure pas au catalogue, mais porte une étiquette : Athènes 1849. Haut. 0m,18. Diam. 0m,15 1/2. Terre jaune pâle fine, décor noir rouge incisé, rehauts violets ; la première zone très effacée, la deuxième zone intacte dans la partie centrale : sans restauration ; manque un fragment au bec. Couvercle intact.

Œnochoé (fig. 3) avec couvercle surmonté d'un bouton ; forme basse, pansue, bec trilobé, anse large et plate. Col et bec noirs avec semis de rosaces formées de points, en réserve. Au milieu du col, petite moulure saillante non peinte, coupée d'un filet noir. A la base du col, petite moulure. Anse noire extérieurement. Deux zones d'animaux : 1° sur l'épaule, deux sirènes affrontées placées de chaque côté d'une palmette assyrienne ; à droite et à gauche, une lionne ; 2° sur la panse (fig. 4) au milieu, une sirène tournée à droite, les ailes éployées ; à droite un lion

1. Pottier, *Vases Antiq.* pl. XXXIX.
2. Duemmler, *Jahrbuch* 1887, p. 18 et 23 (pl. II n° 1 et 1a) et Perrot *Histoire de l'Art*, t. IX, p. 582, fig. 295.

tourné à gauche, une biche bondissant à droite, tournant le cou et la tête vers la gauche dans un mouvement gracieux qui a permis à l'artiste de trouver une ligne dont l'arabesque est des plus décoratives — à droite, une lionne marchant à droite et un bouquetin broutant, tourné à gauche. A gauche de la sirène, une lionne, un bouquetin paissant, une autre lionne qui lève une patte de devant, tournés à droite. Les lionnes sont toutes différentes : l'une allonge le cou, l'autre penche la tête ; le lion veut être terrible en montrant les dents ; la petite sirène est fine et jolie, coquettement coiffée comme les *Korès* de l'Acropole ; les bouquetins ont déjà le faciès humain que Pan et les Faunes auront plus tard. Dans le champ, roses, points, semis très confus d'ornements où l'on pourrait voir des coquillages, une main, peut-être souvenirs altérés d'hiéroglyphes hétéens ou crétois.

Ces œnochoès étaient très répandues ; on en trouve dans beaucoup de collections : au Louvre A 438[1], au Musée d'Athènes[2]. Elles ont toutes un décor analogue. On n'en a pas publié le développement. Je donne celui-ci parce qu'il est soigné et bien conservé.

A 465 ne figure pas au catalogue. Athènes 1880 (étiquette). Haut. 0m,09. Diam. 0m,13. Terre jaune verdâtre très fine, parois minces, bonne fabrication ; peinture noire brune, demi-mate, rehauts violets, incisions. Réparé au bord supérieur ; manquent la tête d'un des chevaux, la tête et le torse de son cavalier, la tête de l'oiseau. Couleur effacée dans le bas du vase.

Petit skyphos de forme basse et très évasée muni de deux anses horizontales.

Ligne noire près du bord. Sur la panse, zone de personnages et d'animaux : d'un côté, un griffon aux ailes éployées encadré par deux sirènes ; de l'autre côté, un oiseau entre deux cavaliers (petits personnages sur des chevaux trapus à grosses têtes et à jambes courtes).

1. Cf. Pottier, *Vas. Antiques*, pl. XIV.
2. Collignon et Couve, *Catal. Mus. Athènes*, pl. XXII, nos 518 et 520.

Fig. 3.

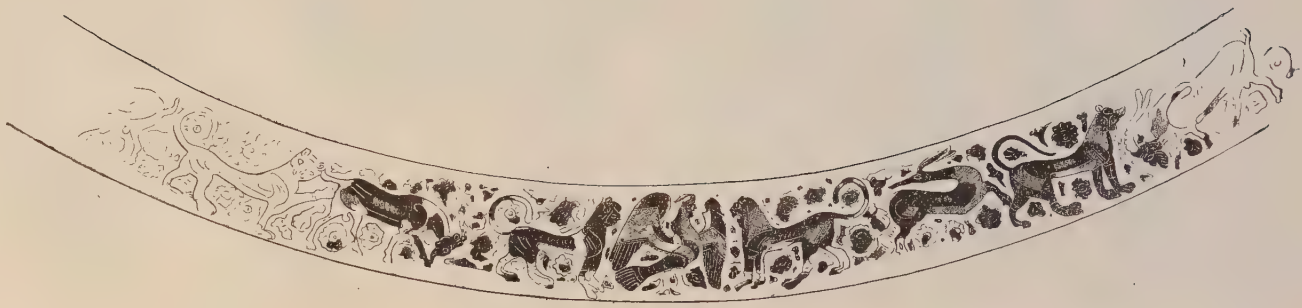

Fig. 4.

Fig. 3 et 4. — Œnochoé de style corinthien.

Sous chaque anse, un aigle qui se retourne et une fleur de lotus. Dessin très soigné, coloris harmonieux. Au dessous de cette zone, large trait noir, dents de loup au dessus du pied.

A 130. Le catalogue porte « Asie Mineure » comme origine. A. 4578, 136. Haut. 0m,11. Diam. 0m,055. Terre presque blanche, bon vernis noir; l'engobe blanc ivoire forme un ensemble très harmonieux d'une grande richesse de couleur avec les rehauts de couleur pourpre. Décor heureusement composé, bien équilibré. Entièrement brisé, recollé avec tous ses morceaux. Manquent quelques petits éclats au col.

Alabastre avec petite anse sous le col plat évidé en dessous; la partie plate du col est décorée de lignes rayonnantes.

Sur la panse, un lièvre entre deux lionnes affrontées. Le lièvre appuie les deux pattes de devant sur le cou de la lionne de droite, tourne la tête à gauche, pointant les oreilles, les deux pattes de derrière sur les pattes de devant de l'autre lionne. Sur un aryballe n° 481 du Musée d'Athènes[1], deux lions face à face, la gueule ouverte, entre eux un lièvre; de même sur un cotyle n° 627[2] du même musée. Des lièvres et des lions figurent parmi les attributs de la Diane persique sur une applique de bronze du vase trouvé à Graekwyl en Suisse[3].

Dans le champ, semis de rosaces noires. Incisions. Détails soignés.

A. 282 n° 30. Fouilles de Salzmann à Camiros, 1862. Haut. 0m,13. Diam. 0m,12. Sans réparation ni cassure; peinture noire effacée par places (le haut du lion de droite).

Aryballe avec petite anse sous le col plat.

Autour du col et sur le plat du col, lignes rayonnantes. Sur la panse, deux lions affrontés de chaque côté d'une sirène aux ailes éployées. Terre blanc jaunâtre très fine; peinture noire lustrée rehauts violets. Un des côtés est devenu brun chaud et rouge par suite d'un coup de feu oxydant.

1. Collignon et Couve, *Catal.*, p. 125.
2. *Op. cit.*, p. 178.
3. *Arch. Zeitung*, 1854, pl. LXIII.

Fig. 5.

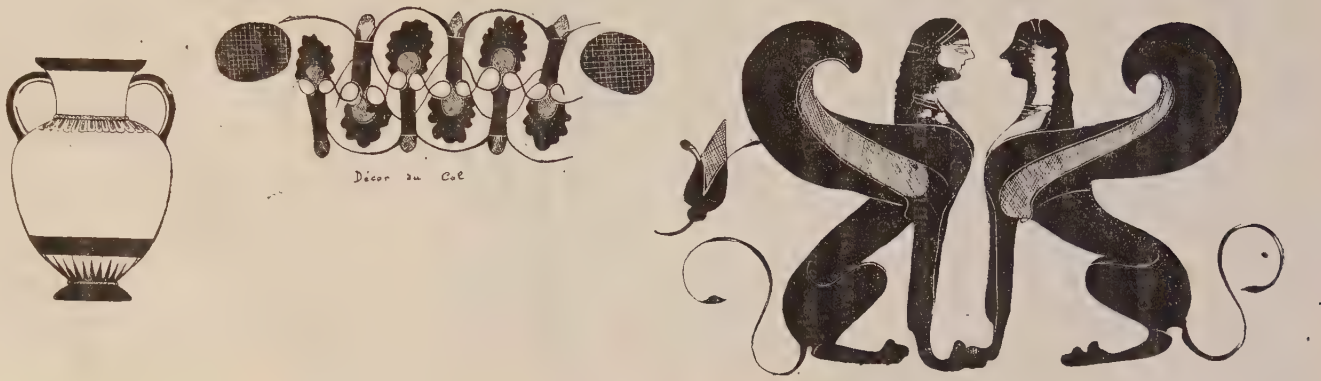

Fig. 6.

Fig. 5 et 6. — Amphore de style chalcidien.

A 199. A 4649. Haut. 0m,30. D. 0m,16. Terre rose jaune sale, vernis noir grisâtre terne, éclat métallique, décors incisés. Manque une partie du goulot réparé. Pas d'autre cassure.

Œnochoé en forme d'olpé, fabrication de l'Italie Méridionale, inspirée du style corinthien des VIe et VIIe siècles.

Anse noire, à rondelles en forme de petites olives. Col noir, anneau saillant à la base du col. En haut de la panse, longues languettes rayonnantes blanches, noires et pourpres, serties d'un filet. Au milieu de la panse, entre deux filets, trois palmettes dites phéniciennes[1] avec rehauts pourpres et blancs. Au-dessous, arcs de cercle s'entrecoupant. A la base, sept pointes noires rayonnant autour du pied noir. Vases provenant de la même fabrique au Musée de Berlin, nos 1252-1253, avec décor à peu près semblable[2].

D 1, Mégare, VIe siècle. Terre grossière de ton jaune ocreux.

Quelques très petits vases faits à la main.

Une œnochoè, haut. 0m,04. Une petite cruche basse, haut. 0m,03, avec une grande anse et trois autres petites sur la panse. Des têtes féminines en terre cuite coiffées d'une haute tiare avec un voile, des fragments de têtes semblables. Le tout provient des restes d'une fabrique (fouilles faites à Mégare par F. Lenormant, 1860), donnés par lui le 26 avril 1863. Même origine que A 495-501 du Louvre[3].

VI. *Vase chalcidien* (VIe *siècle*).

A 103, A 3368, C 263 (Numéro de la Soc. Arch.) Haut. 0m,029. Diam. 0m,019. Terre rouge vif, très fine, dure, sonore, parois minces qui font que le vase est d'un poids très léger. Traces de tournage à l'intérieur, faible aplatissement de la panse au milieu des deux coqs. Fabrication soignée. Vernis noir, épais, très brillant, même dans les parties minces qui deviennent brunes et rouges. Rehauts blancs et pourpres. Le blanc en partie effacé, quelquefois mélangé au noir devient gris verdâtre. Incisions.
Pas de restauration, pas de cassure, sauf un léger éclat au pied.

Quoique cette amphore ne porte pas d'inscription, elle pré-

1. Pottier, *Catalogue*, p. 233.
2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, T. III, p. 129, f. 73; p. 131, f. 76.
3. L'un d'eux publié par Genick, *Griechische Keramik*, pl. XXXIV, 2a et 2b.

sente tous les caractères de forme, de décor, de technique de la céramique chalcidienne [1].

Panse large et arrondie, anses verticales et rondes s'attachant sur le col et sur la panse.

Le col est décoré d'ornements curvilignes, de motifs verticaux et de palmettes au cœur rouge violet. A la base du col, moulure ronde violette. Au dessous, des lignes rayonnantes forment des godrons alternés rouge-pourpre et noir entourés d'un trait noir (fig. 6).

Sur la panse (fig. 5) : 1re face, deux coqs affrontés de chaque côté d'un ornement formé de quatre grandes et de quatre petites palmettes en éventail avec cœur rouge. Les petites palmettes sont placées à l'extrémité de longues lignes courbes et à la jonction de deux volutes ; au centre de l'ornement, quatre cercles avec rosaces au centre. Les coqs sont dessinés de la même façon que ceux que nous voyons sur beaucoup de vases chalcidiens : l'amphore de la Coll. Hope [2], un fragment de Florence [3], une hydrie de Cambridge [4], une amphore. Louvre *E 810* [5]. Enfin, l'ensemble du motif offre beaucoup d'analogie avec celui de l'amphore chalcidienne de Wurzbourg [6].

Les coqs sont peints en noir avec rehauts rouges sur la crête, sur le milieu du corps et sur la plus longue plume de la queue ; les autres plumes indiquées par des incisions. Ils sont de taille dissemblable et diffèrent par le détail ; le peintre a rempli le vide laissé par le plus petit avec un bouton de rose se balançant au bout d'une longue tige. Dans le champ, derrière chaque

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, X, p. 10; Furtwaengler, *Griech. Vas.*, p. 161; Hauser, *op. cit.*, texte de la planche CII ; Pottier, *Catalogue* p. 555.
2. Publ. *Monumenti Inediti*, 1833, I, pl. 51 ; signalée par Dumont et Chaplain, *Cér. de la Grèce pr.*, I, p. 278 ; Birch, *History of. Anc Pottery*, I, p. 270.
3. *Monumenti di Firenze*, Tav. I.
4. Gardner, *Fitzwilliam Vases*, n° 45.
5. Pottier, *Vas. Ant. Louvre*, pl. LVII.
6. *Catal. Ulrich*, III, n° 140, publ. par Furtwaengler et Reichold, pl. CII ; notice de Hauser, *Griech. Vas. Mal.* ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, T. X, p. 20, fig. 10 ; *Annali*, 1831, p. 234.

coq, un de ces mêmes boutons que nous retrouvons aussi sur l'amphore de Wurzbourg et sur de nombreux vases chalcidiens et ioniens. Dümmler avait déjà appelé boutons de rose ces ornements considérés comme boutons de lotus[1]. Hauser a donné la même dénomination dans sa notice de la *Griechische Vasenmalerei*. En effet, le bouton de rose a ces sépales pointus et secs et se termine à la partie inférieure par un culot que le peintre a eu soin de représenter. On place l'époque de la fabrication de ces vases au VI^e^ siècle. Avant 490, c'est-à-dire à la même époque, la ville de Carystos, située en Eubée, portait sur sa monnaie un coq, emblème parlant[2]. Ce coq est d'un dessin très voisin de celui des vases ; on y voit la même convention dans l'interprétation décorative de l'animal.

2^e^ face (fig. 6). Deux sphinx accroupis et affrontés, ailes recoquillées ; le corps, la chevelure et le bord des ailes noirs ; rehauts blancs à demi-effacés sur la face ; larges retouches violettes sur le milieu des ailes ; les yeux de face ont la forme d'yeux féminins. Celui de droite a la prunelle indiquée. Bandeaux incisés dans la chevelure qui tombe en longues boucles sur les épaules. Colliers faits de trois traits incisés. Mêmes figures de sphinx sur l'amphore E 797 du Louvre[3].

Au-dessous du décor de la panse, large bande circulaire noire. A la base, lignes rayonnantes noires. Un bourrelet saillant peint en violet au-dessus du pied noir. Pied évidé en dessous. Partie extérieure des anses et intérieur du vase noirs. Sous le pied un graffite incisé.

Donnée le 28 novembre 1857 par F. Lenormant à la Societé archéologique de l'Orléanais, dont la collection est déposée au Musée historique.

1. *Röm. Mitth.*, 1888, p. 161.
2. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, descrip. hist., T. I, p. 691; pl. XXXII, f. 14, 15, 18.
3. Pottier, 2^e^ Série, pl. 57.

VII. *Vase de fabrication ionienne* (VI^e siècle).

A 405 ne figure pas au catalogue. Une fiche l'attribue à la Grande Grèce. Haut. 0m,08. Diam. 0m,09. Terre rouge vif, fine, et serrée. Peinture noire, très lustrée, avec reflets verdâtres passant au rouge (un des dauphins); surface écaillée par places.

Rehauts blancs sur les figures. Points blancs sur le vêtement, nageoires des dauphins blanches

Sans réparation ni cassure.

Guttus ionien (fig. 7). Forme basse, goulot court, noir, anse plate peu élevée, noire.

Sur le dessus (fig. 8) est figurée de chaque côté, en silhouette noire, une tête de vieillard à demi chauve, avec mèche sur le dessus de la tête et couronne de cheveux blancs, barbe et moustache blanches.

Fig. 7.

Fig. 8.

C'est le même personnage représenté de façon différente : la forme de la tête n'est pas la même. Il a les yeux de face incisés, mais sur l'une des figures l'œil sans prunelle est rond, le sourcil froncé ; sur l'autre l'œil est long avec la prunelle indiquée, le sourcil arqué ; il est vêtu d'une tunique à pois blancs avec encolure indiquée par deux traits incisés sur une des figures. Deux petits dauphins de dessin dissemblable encadrent chacune des têtes. Représentation de Nérée, le « vieillard de la mer », « le dieu à la chevelure blanche[1] ». On adorait ce

1. Lenormant et de Witte, *Elite céramographique*, p. 4.

dieu sous le nom du « vieillard » à Gythium en Laconie [1]. Il est représenté sur un fragment de coupe du Louvre attribué à Brygos, G. 155 [2], avec le même type que sur ce guttus archaïque. Sur un disque d'argile [3] il est accompagné de dauphins, ainsi que sur une coupe de Douris [4].

Trois filets noirs autour de la panse. Le pied est formé d'une moulure ronde, noire.

VIII. *Vases attiques* (VI^e^ et IV^e^ siècle).

A 266, 267 du Catalogue. Haut. 0m,36. Diam. 0m,24. Terre rouge assez épaisse ; aucune trace de tournage à l'intérieur. Beau vernis noir qui prend des tons de bronze vert. Pièce brisée en de nombreux morceaux, recollée ; le fond repeint pour dissimuler les cassures. Décors non repeints.

Amphore attique à tableaux, à figures noires, de la fin du VI^e^ siècle (fig. 9).

Fig. 9.

Deux anses un peu lourdes et rondes ; panse ovoïde de proportions élégantes, col droit évasé, base en forme de piédouche, évidée en dessous. De chaque côté de la panse, décor en métope formant tableau, surmonté d'une frise de boutons de lotus renversés. 1^er^ tableau (fig. 10) : Achille et Ajax tirant au sort en présence d'Athéné. La déesse est vue de profil, la tête baissée, tournée à gauche, œil de face incisé en forme d'amande ; elle est debout devant un autel ou une table, tenant horizontalement deux lances ; elle est

1. Pausanias, III, 21-8.
2. Klügmann, *Annali del Instituto*, 1878 p. 38, pl. E.
3. Roscher, *Lex.*, III, p. 246, fig. 2.
4. *Wiener Vorlegebl.*, Série 7, pl. II.

coiffée d'un petit casque en forme de calotte avec couvre-nuque, orné d'un très haut cimier à pédoncule qui déborde dans la frise. Un grand bouclier rond la cache à moitié; il porte comme épisème une caisse de char. Le même motif se trouve sur le bouclier d'une Amazone de la coupe d'Euphronios du British Museum (lutte d'Hercule contre les Amazones) [1], et sur le bouclier d'un guerrier de la coupe d'Euphronios

Fig. 10.

du Cabinet des Médailles à Paris [2]. Athéné est vêtue d'une tunique qui tombe en plis droits peints en violet; plis obliques incisés; visière du casque, bordure du cimier violets; rehauts blancs sur le visage, traces sur les pieds, sur l'épisème du bouclier, ligne blanche au bas de la tunique; points blancs sur une ligne violette autour du bouclier. De chaque côté d'elle : à gauche Achille, à droite Ajax. Elle préside à un tirage au sort [3]. Ici son attitude est différente de celle que les peintres de vases lui donnent dans la représentation du même sujet : elle est

1. Hartwig, *Meisterschalen*, pl. XIII.
2. Hartwig, *op. cit.*, pl. XVI.
3. Pottier, *Catal. vas. du Louvre*, p. 796.

ordinairement figurée le corps de face, la tête de profil, le bras droit replié portant la lance horizontalement ou obliquement, la main à la hauteur de la poitrine ou du milieu du corps ; le bras gauche levé, le coude plié, l'avant-bras vertical, la main étendue; nous la voyons ainsi sur une amphore à figures noires du Musée de Bologne[1], sur une autre amphore à f. n. dessinée dans le commerce à Rome[2], sur une hydrie du Louvre à f. n. F 299[3]. Sur la coupe d'Euphronios[4], elle a encore la même attitude, mais son bras gauche est étendu horizontalement.

Les deux guerriers assis sur des sortes de tabourets tiennent chacun deux lances de la main droite ; ils ont tous deux la barbe violette ; l'un a les cheveux ceints d'un bandeau violet, l'autre a des cheveux violets sur le front.

Le premier porte un carquois ou un large fourreau d'épée fixé à un baudrier blanc qui passe sur son épaule et lui entoure le torse ; à côté de l'autre, on aperçoit l'extrémité d'un fourreau terminé par une partie élargie. Le baudrier est indiqué par un trait blanc sur le torse.

Courtes cuirasses aux ornements incisés. Ceinturons et cnémides violets.

Tuniques ornées de points et de croix blancs et violets.

A noter une recherche d'expression dans la physionomie et dans l'attitude des personnages : celui de gauche, protégé par Athéné, est calme, son œil rond sans pupille semble étonné ; le pli de sa lèvre relevée esquisse un sourire, sa main se tend avec gratitude vers la déesse ; l'autre a l'air fort en colère : son œil, dont la pupille est indiquée, a un regard aigu ; sa bouche s'abaisse aux coins ; sa main aux doigts écartés vient de jeter nerveusement les dés[5].

1. Gerhard, *Auserl. Vasenbilder*, 219-1.
2. Gerhard, *op. cit.*, 219-3,
3. Pottier, pl. LXXXIV ; Perrot, *H. de l'Art*, t. X, p. 291.
4. Hartwig, *Meisterschalen*, p. 109 ; Klein, *Euphronios*, p. 316 ; Gerhard, *op. cit.*, 195.
5. P. Girard, *Les Jeux de physionomie et le rendu de l'expression dans les*

Je crois que le peintre a bien voulu rendre des expressions, car les traits et les gestes des personnages correspondent tout à fait à l'état d'âme très simple des héros d'Homère ; il suffisait à l'artiste d'un peu d'esprit d'observation pour l'exprimer sommairement ; ma conviction est que ce n'est pas par hasard que tous ces signes sont réunis. Dans une étude faite par Humbert de Superville[1] (citée par Mathias Duval)[2], il est démontré que les traits abaissés expriment la douleur (ce que les Grecs ont aussi observé dans leurs masques tragiques), les traits relevés la joie, le rire. P. Girard souligne l'éclat que donne au regard l'indication de la prunelle, la colère indiquée par les rides du front (chez Amasis, chez Exékias), par le sourcil plus ou moins arqué. Hoppin qualifie de geste d'étonnement le bras levé d'un des personnages qu'il étudie[3].

Ce mouvement a pu être transmis des peintres de figures noires aux premiers peintres à figures rouges auxquels appartiennent Euthymidès et ses compagnons ; ces signes conventionnels n'étaient-ils pas des sortes de hiéroglyphes que tous comprenaient ?

2e tableau. Quatre hoplites ; le premier, avec casque et couvre-joues noirs, porte deux lances et un bouclier sur lequel figure un serpent peint en blanc (peut-être Ulysse). Un peu plus loin, deux guerriers marchent ensemble derrière un seul bouclier décoré de trois points blancs (Achille et Patrocle ?) ; l'un d'eux porte un casque avec couvre-joues violets, l'autre est nu-tête ; ils tiennent deux lances. Un peu en arrière, un quatrième personnage, avec casque et couvre-joues noirs incisés, porte un bouclier avec un épisème figurant un chien ou un loup à mi-corps qui montre les dents (peut-être le loup d'Argos, sur le bouclier d'Agamemnon). Détails incisés, ligne de terre violette.

Au dessus du pied, pointes rayonnantes noires.

peintures archaïques, in *Monuments grecs*, 1897, t. II, p. 7 et suiv.

1. *Des signes inconscients de l'art*, 1827.
2. *Précis d'anatomie à l'usage des artistes.*
3. J. C. Hoppin. *Euthymides and his fellows*, 1917.

Skyphos. Sans numéro, sans indication de provenance. Haut. 0m,09. Diam. 0m,11. Terre rose jaunâtre, fine, parois minces, vernis noir verdâtre, rouge par places, quelques détails effacés à la cuisson. Décor incisé sans rehauts de couleur. Morceau recollé près d'une des anses, l'autre refait en plâtre. Cassures au bord.

Petit skyphos à figures noires. Vasque profonde évasée et à base étroite, sans pied; anses obliques attachées très haut; de même forme et de même époque que F 177 du Louvre[1]. Intérieur noir, bord supérieur noir. Sur un côté de la panse, se dirigeant vers la gauche, un petit cavalier vêtu seulement d'une légère chlamyde qui s'envole derrière lui; son cheval fléchit les jambes de derrière. Ce cavalier dirige sa lance contre un guerrier coiffé d'un casque à cimier bas qui penche le torse en arrière, un genou presque à terre, la lance dressée au-dessus de son bouclier. Derrière le cavalier, un autre guerrier, porteur de lance et coiffé également d'un casque à cimier bas, s'abrite derrière son bouclier; il penche le torse en avant et plie la jambe gauche; il s'apprête à frapper de sa lance avec son bras gauche levé, l'avant-bras replié. Sur l'autre côté de la panse, le cavalier est renversé sur son cheval; il a laissé choir sa lance comme s'il avait été frappé par les deux guerriers placés de chaque côté de lui; l'un, au torse vu de face, jambes et tête de profil, se relève en regardant derrière lui avant de s'enfuir, l'autre a encore un genou en terre. Ces deux peintures de la fin du VIe siècle pourraient figurer la mort de Castor « le Cavalier », qu'Idas et Lyncée ont guetté et massacré à coups de javeline[2].

Sous chaque anse, un dauphin. Un lécythe à figures noires, du Musée d'Athènes, n° 735, porte probablement le même sujet, avec quelques variantes dans la pose des personnages[3]. Base noire coupée par un filet rouge.

1. Pottier, *V. Ant.*, pl. LXXVI.
2. D'après le récit de Pindare (*Nem.* X) écrit presque à la même époque.
3. Collignon et Couve, *Cat. Mus. Athènes*, p. 228.

A 117, 328. Haut. 0,m08, anse non comprise. Diam. 0m,11 1/2. Provenance Asie Mineure. Fabrication très soignée, bon vernis noir, terre rouge jaune. Parois minces. Sans réparations.

Kyathos à figures noires, forme élancée, anse très haute, noire extérieurement avec un tenon à la partie supérieure. Intérieur noir, bord noir.

En avant de la panse, un cavalier thrace à cheval, enveloppé dans son manteau — plis incisés, rehauts violets, bandeau violet dans sa chevelure — porte une lance; sur son dos figure la pelta. Le cheval est bien proportionné, il va au pas; bande violette sur la crinière incisée, queue rouge. De chaque côté, un œil prophylactique avec rehauts blancs et violets. Dans le champ, branches de vigne avec grappes. A droite et à gauche de l'anse, deux lions affrontés, accroupis, levant une patte de devant. Incisions, retouches blanches sous le ventre, points sur la crinière et langues rouges. A la base, trois filets et un ruban noir. Pied noir, bord rouge.

A 120, A 4568, 301. Haut. 0m,10. Diam. 0m,22. Terre rouge, beau vernis noir brillant. Quelques cassures recollées dans la vasque. Pied intact.

Coupe à figures noires, à yeux prophylactiques; forme basse des coupes de Nicosthènes; anses arrondies à l'extrémité, noires extérieurement. Pied gros, évidé; dessous noir devenu rouge.

Intérieur rouge; au centre, un cercle noir entouré d'une circonférence noire.

A l'extérieur, yeux prophylactiques : prunelle noire entourée de deux cercles, l'un violet, l'autre noir avec sclérotique blanche, bord noir, cercles incisés faits au compas, les sourcils indiqués. Entre les deux yeux, des deux côtés, même motif : un cavalier nu dont on n'aperçoit que le buste et les jambes derrière son cheval ; il est tête nue, cheveux rouges, et tient une lance. Le cheval a le corps gros et trapu, les jambes grêles ; traits rouges sur la queue et sur la croupe. Détails incisés. Un oiseau vole au-dessus du cheval.

Sous chaque anse, une fleur de lotus renversée. Au bord de la

coupe, un filet et un trait noir. Sous les figures, trait noir. La partie étranglée du pied est noire, son bord extérieur rouge.

A 121, A 4569, 117. Haut. 0m,08. Diam. 0m,19. Camiros de Rhodes, 1862. Bon vernis noir, terre rouge vif. Nombreux morceaux recollés. Pas de restaurations.

Coupe à figures noires, forme basse, anses carrées du bout, noires à l'extérieur, pied court mince, base légèrement creuse, filet noir sous la base.

Intérieur de la coupe noir. Sur le fond réservé en rouge, se détache une figure de Silène drapé, marchant vers la droite ; la tête et les bras tournés à gauche, il tient une couronne de la main droite. Rehauts violets dans les cheveux, sur la barbe et sur la queue. Autour du centre, trois filets violets. Les deux revers décorés d'un même sujet : des Silènes et des Ménades, tenant des branchages, dansent en se faisant vis-à-vis ; bandeaux dans les chevelures, barbes et queues rehaussées de rouge. Traces de blanc sur les chairs des Ménades. Détails des musculatures et des draperies incisés, dessin négligé. Sous chacune des anses, un petit dauphin.

A 379. 42. Ne figure pas au catalogue. Trouvé à Camiros. Diam. 0m15. Haut. 0,07. Terre rouge très fine, beau vernis noir, fabrication soignée ; léger éclat au bord de l'orifice ; sans réparations.

Coupe attique à fig. n. ; vasque profonde, bords droits s'évasant obliquement, fond large, pied formé d'une simple moulure ronde. Anses très longues, d'une courbe élégante, placées obliquement, attachées au milieu de la panse, noires à l'extérieur, extrémité carrée. Pied évidé en dessous. Intérieur noir[1].

De chaque côté, au milieu de la panse, très petite figure de Dionysos couronné, barbu, tourné à gauche, assis sur un siège en X. Il tient un rhyton en kéras ou corne à boire. Rehauts violets sur la tunique, barbe et couronne violettes. Sur la même ligne et autour des anses, petites palmettes avec longs pédon-

1. Forme semblable à celle de la coupe n° 191 de l'*Élite Céram.*, t. I, tableau des formes.

cules. Bord noir souligné d'un filet noir. Un ruban au-dessus et à l'attache du pied.

Personnage et ornements de l'école dite des petits maîtres (*Kleinmeister*)[1].

A 166, A 4614, 194. Haut. 0m,23. Diam. 0m,06 1/2. Grande Grèce. Dessin et incisions négligées; bon vernis noir devenu rouge sur les jambes des chevaux. Terre fine rouge vif. Bord du col refait.

Lécythe attique à figures noires. Goulot plat noir, col rouge, épaule oblique légèrement concave. Sur l'épaule, autour du col, lignes rayonnantes; en haut de la panse, une grecque encadrée par un et deux filets. Anse plate à l'extérieur noir.

Sur la panse, Leto (figures, bras et jambes blancs) monte sur un char à trois chevaux dont un blanc. A demi-cachés par l'attelage, Apollon, les cheveux relevés en crobylos, bandeau violet sur le front, lyre blanche à demi-effacée, et Artémis (chairs blanches) coiffée d'un bonnet phrygien avec bandeau violet. Une Artémis portant ce bonnet se voit sur un vase à figures rouges de la coll. Hamilton[2]. Ces trois personnages sont vêtus de tuniques longues à plis incisés. Devant l'attelage, Hermès, tunique collante courte à plis incisés, bottes à revers recoquillés, coiffé du pétase ailé blanc, tient un caducée.

Un ruban placé entre un et deux traits incisés se trouve au-dessous du sujet. Base de la panse noire. Pied formé d'une rondelle pleine, dessus noir, tranche rouge avec filet noir.

A 168, A 4616, 201. Haut. 0m,32. Diam. 0m,12. Grande Grèce. Terre rouge, fabrication peu soignée, parois épaisses, peinture noire lustrée. Une partie de la panse réparée, le milieu du corps d'Athéné repeint sur la restauration. Pied refait en partie.

Lécythe attique à figures noires. Goulot de forme évasée rouge. Col noir. Sur l'épaule en pente, légèrement concave, sept palmettes noires au-dessous de lignes rayonnantes entourent la base du col. Panse droite. En haut de la panse, bande de points reliés par des lignes; au-dessous, deux filets noirs. Pied formé

1. Cf. Klein, *Meistersignaturen*, p. 72.
2. Tischbein, IV, pl. 6; *Elite*, II, pl. 74.

d'une rondelle pleine, épaisse, dessus noir, tranche rouge. Anse plate, noire à l'extérieur.

Sur la panse, gigantomachie : Athéné lutte contre Encélade et un autre géant. Elle est coiffée d'un petit casque à haut cimier débordant dans le cadre. Elle brandit une lance de la main droite. Sur son bras gauche, elle soutient l'égide bordée de serpents, souple comme une étoffe. Tunique demi-longue semée de points blancs au bas. Chairs blanches. Sur le casque, rehauts violets et blancs. Corps de trois quarts, tête de profil, petite et fine. Le premier géant, un genou en terre, torse de face, tête de profil; le second debout de dos, tête de profil. Tous deux armés et casqués, avec cnémides. Dans le champ, branches de vignes chargées de grappes.

Sujet fréquemment traité par les peintres de vases.

Athéné est représentée faisant le même geste et dans la même attitude sur une amphore à figures noires du Musée de Rouen[1], et sur l'épaule d'une autre amphore à figures noires dessinée dans le commerce à Rome[2].

A 169 *bis*, A 4618, 310. Diam. 0m,13. Haut. 0m,27. Dessin très négligé, vernis noir verdâtre, pâte épaisse rouge; la figure d'Ariane repeinte en partie. Morceaux recollés.

Lécythe attique à figures noires.

Goulot noir peu évasé, col rouge, panse lourde, base large, pied en pente évidé en dessous.

Sur l'épaule, boutons de lotus renversés.

Sur la panse, Dionysos, barbe et couronne rouges, assis sur une kliné, tient un rhyton. Assise à côté de lui, Ariane, chairs blanches, couronne de points rouges. Devant eux une table chargée de mets et de pains figurés par de longues languettes rouges[3]. A droite, une Ménade dansant, chairs blanches. Rehauts rouges sur les vêtements des trois personnages. Inci-

1. Gerhard, *Aus. Vas.*, 6; *Elite Cér.*, I, pl. 8.
2. Gerhard, *op. cit.*, 94.
3. Benndorf, *Altgriechisch. Brot*; Saglio, art. *Pistor.*

sions. A gauche, Silène nu, dansant, barbe et cheveux rouges. Dans le champ, branches de vigne.

Bas de la panse noir, pied noir avec bord rouge.

A 169, 151. Haut. 0m,34. Diam. 0m,13 1/2. Grande Grèce. Fabrication très soignée, parois peu épaisses, terre rouge assez vif. Vernis noir verdâtre, épais, de bonne qualité. Il semble que les rehauts blancs ont été absorbés par le vernis. Très fragmenté ; manquent quelques morceaux remplacés par des pièces de vases antiques noires sans figures. Goulot recollé.

Lecythe attique à figures noires (fig. 11).

Col rouge, étroit et élevé, goulot noir, anse plate peu développée, extérieur noir, épaule en pente, panse ovoïde légèrement renflée du bas, base large, pied en pente, évidé en dessous avec ombilic. A la base du col, petites languettes noires. Sur l'épaule, sept palmettes noires encerclées. En haut de la panse, ligne noire.

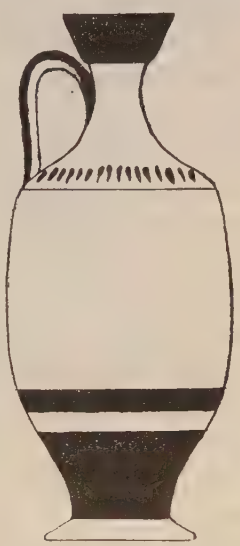

Fig. 11.

Sur la panse, scène de combat (fig. 12) :

Un guerrier percé d'un coup de lance, tombé sur le côté droit, s'appuie sur le genou et sur le coude, le bras allongé, la main crispée, la jambe gauche tendue, le bras gauche à demi plié dont la main tient encore une lance d'un geste amolli; l'œil à demi-clos (représentation conventionnelle du mourant[1].)

Il porte un casque pointu à haut cimier avec couvre-joue et couvre-nuque ; la mentonnière détachée pend sur son épaule, la barbe est indiquée sous le couvre-joue. Cuirasse ornée de deux croix, mise sur une tunique courte décorée de traits horizontaux et de trois petits cercles. Pas de cnémides. Ornements et plis incisés. A côté de lui, l'enjambant, un autre guerrier tourné à droite, coiffé d'un casque rond avec couvre-

1. P. Girard, *Monum. grecs*, 1895-97, tome II, p. 7 et suiv.

joues et couvre-nuque, haut cimier bordé de rouge ; il tient un bouclier orné d'un trépied (blanc devenu gris-verdâtre); il porte un vêtement court formant des ondulations verticales sur le torse, retenu à la taille par une ceinture et placé sur une tunique plissée devant. Ce vêtement ne serait-il pas une cuirasse de lin comme celle que portaient Ajax, fils d'Oïlée, et le Mysien Amphios[1] ? Fourreau d'épée courte derrière son dos ; pas de baudrier, pas de cnémides. Il dirige sa lance contre un groupe formé d'un hoplite marchant, portant sur ses épaules le corps d'un de ses compagnons dont les jambes pendent inertes. Tous deux ont des cuirasses sur leurs tuniques, des casques à cimier haut, des cnémides, mais sont pieds-nus (orteils indiqués). Plis de la tunique et ornements de l'armure, cercles, croix incisés. Les têtes ont disparu dans une cassure ; le bouclier attaché sur le dos du cadavre est à double échancrure, vu de profil. Le bouclier rond de l'autre guerrier, vu de face, porte comme épisème une lionne très héraldique (tête de face tournée en arrière, corps de profil), peinte en blanc devenu verdâtre. Ce groupe, fréquemment représenté sur les vases corinthiens et attiques et sur d'autres monuments, figure généralement Ajax portant le corps d'Achille. Au Louvre, amphore à figures noires F 201[2]. attribuée à Andokidès. Cratère à oreillettes, f. n. F 305. Olpé, f. n. F 323[3]. Sur l'anse du Vase François à Florence[4]. Sur une coupe du Musée du Vatican[5], sur un skyphos du Musée d'Athènes[6], sur une amph. f. n. de Chiusi à Berlin[7], sur une coupe de la Bibliothèque Nationale[8], sur un miroir gravé de

1. *Iliade*, II, 529 et 834 ; Helbig, *Epopée homérique*, p. 374.
2. Pottier, *op. l.* pl. 78.
3. Pottier, *ibid.* pl. 85.
4. Perrot, *Hist. de l'Art*, IX, p. 167, fig. 109.
5. *Mus. Gregoriano*, II, pl. 67-2.
6. *Cat.*, p. 256.
7. *Arch. Zeitung*, 1861, p. 156.
8. *Monum.*, II, pl. XI.

Chiusi à Berlin,[1]. Le bouclier d'Ajax porte un lion sur une autre peinture de vase[2].

En arrière, protégeant la retraite, un cinquième combattant figuré de face, la tête de profil tournée à droite; casque à cimier bas; cuirasse portée sur une tunique sans plis ornée de croix, deux autres croix sur les pectoraux de la cuirasse; large épée dans son fourreau, sans indication de baudrier, placée devant lui. Tous les détails incisés. Sur le bouclier, lignes ondulées et croissants peints en blanc presque effacés. Une cassure a enlevé

Fig. 12.

une partie de la face du personnage. Le premier groupement, combat sur le corps d'un guerrier, est fréquemment figuré, mais on ne le trouve pas composé avec l'autre sujet, transport du corps du guerrier tué. Les personnages portent des noms différents : tantôt c'est le combat d'Achille et de Memnon sur le corps d'Antiloque, (lécythe à fig. n. à Vienne)[3]; tantôt c'est le combat d'Hector et de Diomède sur le corps d'Ekuthès (amphore fig. n. de la coll. Durand[4]); sur la frise du trésor de Cnide c'est le combat d'Hector et de Ménélas[5]. Tous ces sujets, empruntés à l'Iliade et aux poèmes cycliques, font songer à la

1. Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, I, pl. 193.
2. *Wiener Vorlegebl.*, 1888, pl. 10.
3. *Coll. Lamberg*, t. II, pl. 13.
4. Cf. Gerhard, pl. 192.
5. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. VIII, p. 371, f. 168.

diplax qu'Hélène brodait, représentant les combats entre Troyens et Grecs [1].

Le tableau est bien composé, le groupe principal forme une masse que les autres personnages encadrent harmonieusement. La scène est très mouvementée, les gestes sont expressifs.

Un ruban noir figure la ligne du terrain. Base de la panse et pieds noirs, tranche du pied rouge. Sous le pied l'inscription ΠV [2], tracée au pinceau en vernis noir, roux dans les parties minces.

A 211, A 4727. Diam. 0m,11. Haut. 0m,05 1/2. Grande Grèce. Terre rose, engobe plus foncé, vernis noir taché de points provenant d'une légère altération du vernis. Tranche du plateau rouge avec un trait noir jeté au hasard. Noir sous le revers, le pied et le dessous du pied, qui est légèrement concave. Rouge sur la tranche de la base et circonférence au-dessous. Sans réparation; très léger éclat au bord du pied.

Coupe attique en forme d'assiette sur pied haut, à figure rouge (fin VIe siècle ou commencement du Ve) (fig. 13).

Plateau très peu concave (0m,03) sans anses, pied court mince, avec petit ressaut sur la base. Forme assez rare en Grèce, rappelant les coupes rhodiennes, basses aussi, mais à pied large. Au Musée de Berlin l'assiette d'Hischylos à fig. n. [3] et quelques autres poteries de la même série [4], présentent une disposition semblable, mais aussi avec pied large.

Fig. 13.

Le décor occupe tout l'intérieur de la coupe (fig. 14). Il est

1. *Iliade*, III, 125.
2. Ce signe ne figure pas dans l'ouvrage de Hackl, *Merkantile Inschriften auf attischen Vasen*, p. 18 et 51 (*Münchener Studien*, 1909).
3. *Jahrbuch des Inst.*, 1886, pl. XII.
4. *Catal. du musée de Berlin*, N° 2100-2103.

encadré par un méandre à crochets alternés, placé entre deux filets.

Il représente un petit cavalier, un jeune garçon figuré de profil, qui tient les rênes de son cheval à deux mains, le torse gracile porté en arrière, la tête en avant, le cou tendu. Son visage a des traits délicats peu accentués, où l'œil de profil (indiqué par

Fig. 14.

un point et un trait) regarde fixement en avant, l'air très attentif encore affirmé par la bouche pincée ; les cheveux raides sont soulevés par la course rapide ; les pieds et les mains sont petits, indiqués sommairement, mais dans une attitude justement observée.

Le dessin du cheval est encore influencé par l'école ionienne ; le corps est trop long et un peu lourd comme celui des chevaux

corinthiens ou chalcidiens[1], la partie supérieure de la jambe est courte, ramassée, la tête est petite, le chanfrein droit, l'œil figuré par un cercle avec la prunelle indiquée, prolongée par une ligne, les oreilles développées dont on ne voit pas l'ouverture, la crinière raide et courte; il montre les dents.

Son allure est celle du galop véritable : les membres repliés sous le corps, la croupe relevée, telle que le donne la photographie instantanée. Cette attitude ne fut jamais rendue par les artistes d'aucun pays[2]. L'antiquité, l'art romain, le moyen âge, l'art moderne l'ont ignorée jusqu'en 1886[3]. Ce mouvement fut révélé par les photographies instantanées du cheval[4]. Toutes les attitudes de représentations du galop du cheval, sauf celles des chevaux du Parthénon, sont fausses et conventionnelles ; l'humble peintre a su voir et rendre avec justesse un mouvement que tant d'illustres et savants dessinateurs n'ont jamais traduit. On pourrait penser qu'il a fait une légère erreur en plaçant la jambe droite de devant en arrière de la jambe gauche ; mais, d'après Xénophon, le « bon pied » est le pied gauche, contrairement à l'habitude moderne la plus fréquente. On peut rapprocher cette peinture des figures de petits cavaliers placées sur l'épaule de l'hydrie de Hypsis au musée de Munich[5] dont le dessin offre avec celui-ci beaucoup de similitude[6]. Andokidès, Euphronios, Onésimos, d'autres encore, aimèrent à repré-

1. Morin-Jean, *Dessin des animaux en Grèce*, p. 205.

2. Sauf sur une terre-cuite assez fruste provenant de Jacobini, conservée au musée artistique industriel de Rome (*Monumenti*, suppl. 1891) où l'attitude est peu précise.

3. S. Reinach, *Revue archéol.*, janvier-juin 1900.

4. Marey, *Le mouvement*, d'après les photographies de Muybridge, 1894.

5. Furtwaengler et Reischold, *Griech. Vasen*, pl. LXXXII).

6. Hoppin, dans son livre *Euthymides and his fellows*, cite une coupe du Musée de Cornéto où se trouvent figurés un petit cavalier à l'intérieur et quinze petits cavaliers sur les revers, comme étant attribuée à Hypsis par Hartwig, *Meisterschalen*, p. 81, note 1, mais il déclare ne pouvoir faire aucun commentaire sur l'exactitude de cette attribution, parce qu'il n'a pas vu l'original, ni aucune de ses photographies.

Or, d'après la photographie du sujet de l'intérieur de la coupe que j'ai

senter des scènes d'équitation, fort en honneur à cette époque, car elle servait aux grandes fêtes religieuses et aux jeux[1].

Simon d'Athènes n'écrivit son traité d'équitation qu'un peu plus tard[2].

Dessiné avec verve, au trait, sans rehauts. Quelques muscles, la malléole sont indiqués pour souligner l'attitude.

A 108, A 99. 3617. Diam. 0m,32 1/2, 0m,40 av. les anses. Diam. du pied, 0m,10. Haut. 0m,12. Nola ? Terre rose fine, parois minces, beau vernis noir. Nombreuses cassures recollées. Le vernis est usé à hauteur de la ligne de terre, de sorte que les pieds des personnages des revers sont effacés presque tous.

Quelques restaurations : revers A, le crâne, l'épaule du dernier personnage à droite, revers B, les têtes des deux pugilistes, les épaules et la jambe droite du second, le dernier personnage à droite tout entier; les palmettes placées à côté de lui sont incisées dans un morceau de coupe noire antique qui remplace le morceau manquant.

Les deux anses recollées, la partie étranglée du pied creuse, remplie de plâtre, recollée en haut et en bas, peut-être refaite sous la couche épaisse du vernis moderne.

Grande coupe attique à figures rouges (Ve siècle).

Vasque peu profonde, anses carrées du bout, noires à l'extérieur, pied assez haut, mince, noir, avec un filet incisé près du bord. Base plate légèrement concave en dessous, dessous rouge avec filet noir. Un sujet à l'intérieur et un sur chaque revers.

Intérieur (fig. 15). Sujet au centre entouré d'une grecque, coupée par six croix; à gauche, pédotribe barbu vu de dos, corps de trois quarts, tête de profil tournée à droite, drapé du côté droit, la main tendue sortant de la draperie ; épaule gauche nue ; il tient un bâton de la main gauche. Couronne de feuilles rougeâtres à demi-effacée. A côté de lui, éphèbe nu de face, tête de profil ceinte d'un bandeau, tournée à gauche; le poids du

trouvée à la Bibliothèque du Musée des Arts Décoratifs à Paris. (vol. 467, I) et dont je donne le dessin à la fin de l'article (fig. 20, p. 51), je pense que l'auteur de cette coupe appartiendrait plutôt au groupe d'Epictétos ; peut-être serait-elle d'Epilycos (Pottier, *Mon. Piot*, t. IX, p. 135-178, pl. XI et XV et t. X, note ; cf. *Catal.* p. 891-892, fragment *G* 10 *bis*, Louvre).

1. Paul Girard, *L'éducation athénienne au Ve siècle*, p. 212 et suivantes.

2. Ch. Lenormant, *Mém. Acad. Inscr.*, 1857, t. XXI, p. 138.

corps portant sur la jambe droite vue de face, la jambe gauche de profil légèrement pliée. Il élève de la main gauche un disque (croix au centre) qui déborde sur le cadre; l'avant-bras gauche est presque vertical, le bras droit replié, ramené près du corps, la main s'avançant vers la gauche. Cette attitude ne figure pas dans les peintures de vases reproduites et étudiées par Six[1] et par Jean Richer[2]. Les discoboles sont généralement représentés

Fig. 15

de profil; il y a cependant deux exemples de figures de face, le premier sur un lécythe d'Athènes de Douris[3], le deuxième sur une amphore panathénaïque du Louvre[4]. Mais dans ces représentations la position de l'athlète n'est pas encore affermie comme elle l'est ici. C'est l'instant où il reçoit les derniers avis

1. *Gazette archéol.*, 1888, p. 291, fig. 10, pl. XXIX.
2. *Revue de l'Art Ancien et Moderne*, déc. 1908, p. 198 et suiv.
3. *Ephem.*, 1886, p. 31; *Gazette arch.*, 1888, p. 174.
4. *Annali*, 1877, p. 123; *Monumenti*, pl. XXXXVII.

du pédotribe; il a déjà placé son pied droit sur la *balbis*[1], le disque va passer de sa main gauche dans sa main droite; il tourne déjà le corps vers la gauche, la jambe droite *servant d'axe*, s'apprêtant à rejeter « en arrière la jambe gauche qui devra se déplacer en même temps que la main droite et suivre le mouvement[2]. »

Il a placé son disque assez haut pour que sa force soit augmentée de la pesanteur du disque « lorsque la main droite le prendra en le faisant descendre et remonter en arrière pour le lancer dans le mouvement semblable à celui d'un homme qui puiserait avec une corde en *plongeant* le bras, puis en le relevant[3]. »

Entre les deux personnages, dans le champ, se trouve le sac à serrer le disque.

Ligne de terre indiquée.

Les silhouettes et le mouvement général des deux personnages sont justes. Traces de rouge dans les parties minces de la barbe et des cheveux du pédotribe; épaule gauche, main droite, pieds refaits; draperie repeinte en partie avec des traits courts qui donnent des plis faux. Détail des traits de la tête et du corps du discobole repeints lourdement.

Revers A (fig. 16). Scènes de la palestre. Un jeune éphèbe nu, de profil, le corps légèrement courbé, tient un disque verticalement à deux mains, l'une en dessous, l'autre en dessus; les jambes à demi-ployées, il avance la jambe gauche; il vient de ramasser le disque très lourd pour lui et le tient assez maladroitement; toute sa personne manque d'assurance. Dans ce geste, analogue à celui des discoboles figurés sur une coupe à figure rouge[4] et sur un lécythe à figure noire de la collec-

1. C'était d'après Philostrate, une petite levée de terre où un homme seul pouvait se tenir debout. Ce même mot désignait le point de départ dans les courses (*Dict. Ant.*, art. *Discus*).
2. Philostrate, *Imag.* (*Dict. Ant.*, *ibid*).
3. *Ibid.*
4. Gerhard, *Aus. Vas.*, pl. 294.

Fig. 16.

Fig. 17.

tion Hamilton [1], le corps n'a pas encore pris son équilibre.

Silhouette intacte, rehauts rouges effacés. Dessin de la chevelure en réserve sur le fond, œil à demi-effacé.

Un pédotribe barbu s'appuie sur un bâton tenu de la main droite; le corps de face, la tête vue de profil, tournée à gauche, il regarde le jeune garçon et semble lui donner des conseils; il est drapé dans un ample himation qui laisse à découvert le côté droit du torse, l'épaule et le bras droit. Dessin des cheveux réservé sur le fond, légère teinte rouge de noir delavé dans la barbe et dans la chevelure. Couronne de feuillage noir mat, œil très vif, presque de profil, paupière supérieure dessinée, sourcil bien arqué, moustache tombante, barbe légèrement indiquée, les pieds à demi-effacés; le bas de la draperie est repeint. Au centre de la composition, un éphèbe nu, de face, la tête penchée, tournée à droite, appuie sur sa cuisse gauche le strigile qu'il tient de la main gauche; il écarte du corps son bras droit, la main étendue, et plie à demi la jambe droite qui se voit de profil en tendant la jambe gauche en arrière. Même geste que celui du strigiliste de l'intérieur de la coupe du Musée Kircher à Rome; [2] mais celui-ci est d'un dessin plus froid, moins vivant, moins près de la réalité que le nôtre. Chevelure en réserve sur le fond, bouclettes sur le front, sur les joues et sur la nuque, se détachant sur un fond rouge de noir délavé; œil de face avec la prunelle formée d'un cercle, sourcil indiqué, bouche très modelée, menton arrondi, les mains bien dessinées, les pieds à demi-effacés. Les clavicules, le sternum, les pectoraux, les muscles abdominaux indiqués en noir; les muscles costaux, les rotules, les tibias indiqués par un trait mince (lignes en pointillé sur la figure).

Un groupe de deux éphèbes nus : le premier représenté de face, le corps portant sur la jambe gauche, la tête de profil, tournée à droite; il tient un strigile de la main gauche légèrement écartée du corps, la main droite sur la hanche, la jambe

1. *Coll. Hamilton*, t. I.
2. *Monumenti Antichi*, 1905, t. XIV, p. 305, f. 12.

droite un peu fléchie; les cheveux indiqués en réserve; les traits du visage presque effacés; les mains bien dessinées, les pieds figurés de face. Le sternum, la ligne des pectoraux, les muscles abdominaux sont tracés en noir, les rotules et les tibias tracés en lignes minces (lignes pointillées sur la figure).

Le second éphèbe s'avance vers lui et lève l'index et le bras droits comme s'il lui donnait un conseil; la tête et les jambes de profil, le torse de trois quarts.

Il tient une pioche de la main gauche. Cette pioche servait à ameublir le sol de la palestre et à indiquer la place d'où l'on devait lancer le disque ou le javelot[1]. On l'employait encore pour creuser des fossés ou élever des obstacles servant aux exercices du saut[2].

Le sternum, la ligne des pectoraux, le muscle oblique sont indiqués en noir; le biceps, les muscles costaux, le droit de la cuisse, la rotule sont indiqués en traits minces (ligne pointillée sur la figure); chevelure incisée dans une partie réparée avec un fragment de coupe noire antique. Tête intacte, œil de profil; sourcil indiqué, barbe bouclée près de l'oreille; cheveux en masses épaisses.

Revers B (fig. 17). — Scènes de la palestre.

Un éphèbe nu, vu de profil, tourné à droite, la tête penchée en avant, s'apprête à lancer le javelot; la jambe droite avancée et légèrement fléchie, la jambe gauche tendue, le bras gauche un peu en arrière du corps, il tient l'extrémité du javelot de la main gauche et le fait glisser entre les doigts de la main droite. Même mouvement que celui exécuté par l'éphèbe Etéarchos du psykter attribué à Phintias (collect. Bourguignon[3]), qui est figuré de face. De face également le palestrite Karès de l'amphore du Louvre G 42, attribuée à Euthymidès[4], qui fait le

1. Sorlin-Dorigny, art. *Skapheion*, dans le *Dict. Ant.*, p. 1361.
2. Pollux, III, 151.
3. Publié *Dict. Ant.*, fig. 4118, art. *Jaculum*, (De Ridder)
4. Gerhard, *Aus. Vas*, 22.

même geste, mais en laissant glisser le javelot entre les doigts de sa main gauche.

Les traits du visage, le dessus des mains, les lignes indiquant la musculature sont en partie effacés.

Son compagnon est au repos, le bras droit tendu appuyé sur un javelot, le corps de face, portant sur la jambe droite, la tête de profil tournée à gauche, la main gauche sur la hanche.

Clavicules, sternum, ligne des pectoraux, muscles abdominaux indiqués par des traits noirs.

Sa chevelure et celle de son compagnon indiquées en réserve sur le fond.

Un autre groupe formé de deux pugilistes nus, les mains entourées du ceste (dessin très soigné). Entre eux une colonnette sur une base. Le premier, torse de face, tête de profil, s'avance vers son adversaire le bras gauche à demi plié, le bras droit tendu, les doigts allongés, la jambe gauche de profil fléchie, la jambe droite tendue en arrière, le talon soulevé. Le second, vu de dos, torse de trois quarts, raidi, se rejette un peu en arrière pour soutenir le choc, la tête de profil, la jambe gauche fléchie en avant, le pied à plat sur le sol, la jambe droite tendue en arrière, les deux bras et les mains allongées parallèlement.

Dans aucune des différentes et nombreuses représentations de scènes de pugilat figurées sur les vases, les athlètes n'ont cette attitude, sauf sur une amphore panathenaïque de la collection Hamilton [1] où la pose générale semble être la même ; mais là les bras sont plus élevés, avec une attitude molle, les mains n'ont pas de ceste, les torses s'arrondissent, les jambes ne sont pas d'aplomb, les épaules sont effacées, les personnages cherchent à se saisir ; les nôtres, au contraire, ont une attitude ferme, l'un d'eux pare les coups en étendant les bras comme dans la Klimas [2].

1. Tischbein, IV, pl. XLIV.
2. Eustathe, *ad Il.*, XXIII, p. 1324-54-9. (Art *Pugilatus*, dans le *Dict. Ant.*, par A. De Ridder, p. 757).

Quelques musculatures indiquées par des lignes noires et par des traces de lignes rouges; têtes repeintes sur une partie restaurée.

A droite de ce groupe, un pédotribe barbu drapé s'appuyant sur un bâton, entièrement repeint sur une réparation.

Ce qui caractérise le dessin de cette coupe, c'est que l'auteur s'est efforcé de donner de la vie à ses personnages, de les faire agir et d'en diversifier les types.

Il n'a pas, comme les peintres des époques précédentes, représenté le même éphèbe dans des positions différentes ; chacun a sa physionomie particulière, son caractère propre. Les mouvements sont aussi rendus de façon très expressive.

Cette coupe n'est pas signée. On pourrait l'attribuer à l'école de Douris vu l'emploi de la même forme, du même sujet qu'il a si souvent traité, de l'encadrement de grecques et de croix, des mêmes palmettes sous les anses, des mêmes formes de l'œil et de l'oreille, des mêmes figures de trois quarts, de la même technique de traits noirs et rouges, de noir délavé dans les cheveux[1]. Mais les proportions des personnages sont plus trapues, les traits plus efféminés et surtout les figures sont très différentes les unes des autres. Le dessin comporte une recherche de préciosité qui rapproche cette coupe des vases de la seconde moitié du v^e^ siècle.

Sous les anses, palmette double accostée de deux volutes qui se terminent par un long pédoncule entourant une autre palmette qui s'épanouit sur les côtés ; points entre les palmettes. Sous les personnages, ligne de terre en réserve.

A 77, Haut. 0^m^,49. Diam. 0^m^,30. Très beau vernis. Bonne fabrication du v^e^ siècle. Achetée le 29 mai 1857.

Grande kalpis de belle et pure forme, très élégante, entièrement noire, sauf une petite guirlande de laurier au col et des grecques autour des anses et de l'orifice réservées en rouge.

1. Pottier, *Douris*, p. 304.

A 256, 257 du catal. Haut. 0m,17. Diam. 0m,12 1/2. Terre jaune gris. Sans réparation ni cassure.

Lékané. Italie Méridionale (IVe siècle). Figure rouge.

Couvercle noir. Anses verticales noires terminées en pointe. A droite et à gauche, près de leur point d'attache, un petit bouton.

Sur la panse, de chaque côté, une Néréïde portant les armes d'Achille. La première, tête de profil, tournée à droite, corps de face, assise sur un dauphin, tient un casque. Traits fins, draperie aux nombreux plis sinueux, mains et pieds d'un dessin mou. La seconde, assise sur un cheval marin, tient une épée; figure de face, torse de trois quarts, cheveux bouclés, traits gros et épais, les pieds et les mains mal dessinés; même facture de la draperie que la première.

Sujet favori des peintres de vases, étudié par Heydemann[1] qui en publia quelques représentations et en signala un certain nombre d'autres.

Fond noir avec une palmette en réserve sous les anses et une volute avec une palmette de chaque côté des anses. Pied oblique noir, tranche rouge.

IX. — *Vases apuliens* (IVe et IIIe siècles).

A 141, Haut. avec les anses, 0m,44, Diam. 0m,15. Terre brun rouge, légèrement violacée en surface, rehauts blancs et jaunes.

L'abbé Desnoyers signale dans son *Catalogue*; (p. 15) que ce vase n'a pas de fond et que l'orifice est bouché; il est difficile de tenir compte de ce dernier point, car le col a été refait entièrement. Anse recollée; les têtes empâtées sous un vernis épais sont probablément modernes; nombreuses cassures.

Vase apulien du IVe siècle à figures rouges.

Grande aiguière à bec trilobé; à l'attache de l'anse et du côté opposé sous le col se trouve une petite tête modelée.

Sur la panse, une femme, assise sur un chapiteau ionique, tient une phiale; une servante lui tend une corbeille et un éven-

1. *Nereiden mit den Waffen des Achill*, Halle, 1879

tail, une autre lui présente une aiguière et un objet difficile à déterminer (un soulier?).

A 249, 250 du catal. Diam. 0m,07. Haut. 0m,14. Terre jaune rose sale. Goulot recollé.

Petit lécythe aryballisque apulien, IVe-IIIe siècle. (Voir la figure placée en frontispice).

Noir sur le col, sur le goulot plat et sur la petite anse ornée de points jaunes. A la base du col, lignes rayonnantes blanches ; sur l'épaule, points jaunes. Au-dessous, un filet jaune et une ligne de points jaunes. Sur le milieu de la panse noire, une tête de femme, de profil, encadrée de deux ailes violettes avec rehauts de points blancs et de lignes blanches et jaunes figurant les plumes. A côté des ailes, une masse d'ornements en volutes, blancs avec rehauts jaunes.

La tête est peinte en blanc ivoire. Sur les cheveux jaunes roux ondés et bouffants, un réseau de pierreries violettes et rouges qui relie deux bandeaux violets pointillés de jaune : l'un placé autour de la tête, l'autre autour du chignon, attaché de façon lâche sur la nuque. Yeux de face, peints en jaune rougeâtre avec prunelles violacées. Autour du cou, petite chaîne légère ornée de points rouges et violets figurant des pierreries. Parmi les œuvres sculptées ou peintes de l'antiquité, on ne rencontre pas de type analogue à cette physionomie originale d'aspect très moderne, très loin de la régularité classique ; elle est fine et délicate avec son long cou mince, tendu en avant, son petit nez un peu relevé, son front bombé et découvert, ses lèvres un peu épaisses à demi-écartées, sa bouche étroite, son menton rond et un peu fuyant. De toute cette physionomie se dégage une grâce attirante.

La peinture est traitée comme une sorte de miniature, avec un grand souci des détails qui s'accordent bien avec l'aspect précieux du petit personnage. C'est comme une gouache de cette époque qui fut le « XVIIIe siècle » de la Grèce.

Dans les jaunes, traces de dorure. La réunion des tons violet,

blanc, or, rouge et jaune donne un ensemble de très chaude et très riche couleur.

Le motif est une transformation du sujet si connu de la Vénus au Cygne[1]. Les ailes du cygne sont devenues un ornement qui encadre la figure d'Aphrodite Perséphone[2]. Les volutes placées à côté des ailes sont peut être une stylisation d'algues.

A la base de la panse, filet blanc; sur le pied, filet jaune. Dessous du pied évidé sans vernis.

X. *Vase lucanien* (IVe siècle).

A 322, Haut. 0m,59, Diam. 0m,35. Terre brune jaunâtre. En très mauvais état; nombreuses cassures recollées.

Amphore à figures rouges.

Deux anses verticales rondes et noires, goulot large et évasé, noir; à la base du col, couronne de lauriers et postes.

Sur la panse ovoïde, deux scènes représentent des offrandes à un mort : 1° une femme tournée à droite, vêtue d'une longue tunique, ruban blanc autour du chignon, porte dans sa main droite un plateau au-dessus duquel se trouvent cinq petites taches blanches en forme de gousses figurant des fruits; dans sa main gauche, des bandelettes blanches terminées à leurs extrémités par deux cordons (*taenia*). Devant elle, un monument funéraire, composé d'une colonnette à chapiteau ionien placée sur une base à deux degrés. De l'autre côté de la colonne, un jeune homme nu, debout, avec bandeau dans les cheveux, tient une lance blanche et porte une draperie sur les bras.

2° Sur l'autre face, une femme couronnée assise, vêtue d'une tunique, tient un coffret et tourne la tête vers un jeune homme nu, debout, qui offre une couronne à une morte couronnée, assise, vêtue d'une longue tunique, bracelet au poignet gauche. Draperie suspendue dans le champ. Rehauts blancs et jaunes; suite de points blancs indiquant la ligne de terre.

1. Heuzey, *Têtes de femmes sur des vases peints* (*Monuments Grecs*, II, p. 9.)
2. *Ibid.*, p. 40.

Au bas de la panse, pointes rayonnantes. Sous les anses, grandes palmettes et feuillages découpés très développés. Pied noir, base épaisse à tranche rouge et filet noir.

XI. — *Divers produits céramiques de l'Italie méridionale.*

Quelques vases de l'Italie méridionale offrent moins d'intérêt ; ils sont décorés d'Eros volant ou dans des attitudes conventionnelles, toujours les mêmes, ou de scènes funéraires.

Fig. 18

Des lampes, des cothons sans décor.

Quelques œnochoés servant à des liquides parfumés, mêmes formes que les nos 313-314 du musée de Berlin [1], sortes de burettes à long col et à long becs noirs, avec anse plate noire, panse trapue et lourde, noire; anneau saillant rouge, à l'épaule et à la base, formant pied. Terre rose sale.

1. Furtwaengler, *Beichreib. der Vasensamml.* pl. 7.

A 419. Haut. 0m,115. Diam. 0m,105 fig. Terre jaune sale, dure, fine, vernis noir, brillant, verdâtre; traces de rouge dans les parties minces sur le guttus. Sans réparations ni cassures.

Guttus servant de couvercle à une pyxis (fig. 18). Style campanien du IIIe siècle.

Forme inédite. Les deux objets noirs. Intérieur de la pyxis noir, dessous du couvercle non vernissé.

A 207. Haut. 0m,12. Diam. 9m,26. Terre rose entièrement vernissée en noir brillant de bonne qualité. Sans réparations ni cassures.

Lampe d'époque alexandrine, provenant de la collection Pourtalès, en forme d'étoile à quatre branches ; trois becs occupent trois côtés ; sur le quatrième, une sorte d'anse horizontale pleine et plate en forme de trapèze. Au centre, un récipient rond commun aux trois becs, traversé par un cylindre creux destiné à fixer la lampe sur un bâton.

XII. — *Vases modelés et vases à relief.*

La série est assez importante et assez riche.

C 264, Camiros, fouilles de Salzmann. Haut. 0m,05 1/2. Long. 0m,06. VIIIe siècle. Terre blanc jaunâtre plus rose en surface, très fine, très cuite, parois minces, peinture demi-mate, très adhérente, couleur sépia violacée devenue jaune rougeâtre dans les parties minces.
Manque le goulot et l'anse dont il reste l'attache.
Pas d'autre cassure ; aucune réparation.

Petit vase en forme de pied droit votif (fig. 19), chaussé d'une haute botte (*endromis*) de cuir ou d'étoffe sur laquelle sont indiquées de larges courroies qui lui donnent plus de solidité ; l'une de ces courroies entoure la cheville et vient en joindre une autre fixée à la semelle et qui passe sur le cou de pied ; un morceau de cuir recouvre les orteils ; un lien est indiqué sur le dessus du pied. Sur la chaussure elle-même, dans les espaces laissés libres entre les courroies, sont peints des signes prophylactiques ou des caractères d'écriture figurant les mots d'une dédicace ; ils ressemblent beaucoup à l'écriture linéaire crétoise [1], dont ils

1. Evans, *Scripta Minoa*, fig. 12, p. 29 ; fig. 31, p. 57.

pourraient être une déformation. L'extrémité du pied est très plate ; il semble que les orteils ne posent que sur la pointe en soulevant la voûte plantaire et que le talon soit très exhaussé dans la chaussure (le poète Alexis parle d'une courtisane qui mettait du liège dans ses *baukides*[1]).

Plusieurs vases votifs en forme de pied ont été publiés : l'un

Fig. 19.

chaussé d'une botte avec un décor géométrique[2], un autre au Musée d'Athènes, col court, le pied chaussé d'une sandale[3]. Au Louvre, un vase corinthien en forme de jambe humaine avec le pied, E 333[4], provenant de Cære.

Enfin, M. Heuzey, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1877, a étudié trois sortes de chaussures appartenant à des pieds votifs : 1° une sandale de l'époque hellénique

1. Athénée, XIII, p. 568. (*Dict. Ant.*, art. *Baukides*).
2. *Ephem.*, 1912, p. 36.
3. *Ibid.*, 1907, p. 82.
4. Pottier, pl. 39. Cf. Maximova, *Vases figurés antiques* (en russe(, pl. 10, 11, 13, 18

trouvée à Camiros; 2° une lampe en forme de crépide[1]; 3° une chaussure de courtisane terminée en pointe recourbée avec inscription (au Louvre, Salle H, n° 191), de l'époque alexandrine, trouvée en Basse-Égypte[2]. Ces objets furent consacrés dans des lieux très divers et durant une très longue période; les pèlerins les déposaient dans les temples en souvenir de leur pèlerinage. On offrait des sandales en présent à Artémis[3].

Les fouilles de Camiros et celles de Vroulia n'ont donné aucun autre vase semblable à celui que nous étudions; il paraît être un des monuments les plus anciens de cette catégorie.

Dans la même série des vases modelés, notons des vases de Chypre en forme d'animaux : lièvre courant, taureau, sanglier, un rat assis, une colombe, etc.

Quelques petits vases en forme de tête humaine de l'école d'Epilykos. A 145, tête de Silène. A 150, A 151, têtes de femme. A 155, tête de nègre. A 147, vase à double tête. Silène et Ménade d'assez grande dimension, époque hellénistique. Sur le col une chouette entre deux branches de laurier rouge violacé. Sur les figures, engobe blanc et traces de couleur[4].

Des rhytons à têtes de chien. A 49, lévrier, vernis noir; sur le col figures rouges, leçon d'équitation et palmettes. Chien de Malte, vernis noir.

Deux bols de Mégare.

Des vases de Gnathia noirs, côtelés avec rehauts blancs, amphores, lécythes aryballisques.

A 301. Haut. 0m,80. Terre blanche.

Vase de Canosa (style du IIe siècle). Acheté par la ville à l'exposition archéologique orléanaise de 1876[5]. Il porte sur la panse plusieurs statuettes : une Amphitrite, des Néréides, des

1. *Dict. Ant.*, f. 2059.
2. *Ibid.*, f. 4968.
3. *Anth. Pal.* VI, 59, 200-1-2. (*Dict. Ant.*,, art. *Diana*, p. 134).
4. Pottier, *Monuments Piot*, t. IX, p. 135 et 178, pl. XI et XV; t. X, note p. 49.
5. *Mém. de la Soc. arch. de l'Orléanais*, t. 6, p. 541.

chevaux marins, une tête ornée de deux cornes et de longues oreilles, des anses agrémentées de têtes de femme et de têtes de lion; figurines surmoulées faites sans beaucoup de soin [1].

De nombreux guttus et des lampes avec médaillons en reliefs.

A 266. Coll. Campana, don de l'État, 1863. Haut. 0m,90. Terre jaune, sans vernis.

Pithos de Cære. VIIe siècle.

Même forme, même décor que ceux du Louvre, salle B et C [2]. Décor en relief; sur l'épaule, festons s'entrecroisant; panse cannelée, zones d'animaux passant (lionnes et griffons). Dents de loup à la base.

Signalons en terminant une série de vases étrusques comprenant les principaux types de la fabrication en terre noire avec ou sans vernis et sans décor peint.

MADELEINE MASSOUL.

1. Un vase de même fabrcation, *Dict. Ant.*, art. *Vasa*, fig. 7330.
2. Pottier, *Vas. Ant.* pl. 2; *Catal.* p. 381 et suiv.

Fig 20.

LA BASILIQUE SOUTERRAINE

DE LA PORTA MAGGIORE

La *Revue archéologique* [1] a déjà signalé l'étonnante découverte, faite au printemps de 1917 près de la Porta Maggiore à Rome, d'une grande basilique souterraine conservée comme par miracle sous la voie du chemin de fer. Tandis que, le déblaiement de la crypte achevé, le travail de consolidation et de nettoyage des stucs se poursuit peu à peu, les archéologues qui président depuis plus d'un an à cette opération délicate et qui ont scruté avec une attention pénétrante tous les détails de l'édifice, MM. E. Gatti et F. Fornari, viennent de donner au public les premières indications précises sur le monument remarquable dont l'un s'est attaché surtout à étudier l'architecture, l'autre la décoration [2]. Cette notice, substantielle dans sa brièveté, aboutit à des conclusions d'un haut intérêt sur la destination et la date de l'hypogée. Je voudrais ici, après avoir exposé les résultats acquis par les deux explorateurs, essayer de déterminer à quelle société cette basilique servait de lieu de réunion. Sans doute il est hasardeux de formuler un jugement d'après les éléments d'appréciation encore imparfaits dont nous disposons, et la visite même du souterrain, dans les conditions où il se trouve, ne peut remplacer l'étude des photographies et dessins dont

1. *Rev. archéol.*, VII, 1918, p. 185, d'après un article de Mme Strong dans le *Times*.

2. E. Gassi et F. Fornari, *Brevi notizie relative alla scoperta di un monumento soterraneo presso Porta Maggiore* (Extr. des *Notizie degli Scavi*, 1918, fasc. 1). — M. Corrado Ricci avait déjà annoncé en quelques mots la découverte dans l'*Illustrazione Italiana*, 1918, p. 213 ss. La Direction générale des Beaux-Arts a assuré avec une louable activité la préservation du monument, et, malgré la guerre, elle n'a reculé devant aucun sacrifice pour le mettre en état et le rendre promptement accessible.

MM. Gatti et Fornari assureront la publication. Mais, d'autre part, ces documents resteront en partie lettre close, si l'on ne sait quelles idées ils ont servi à exprimer et à quelles fins ils étaient autrefois adaptés. L'hypothèse doit toujours accompagner l'induction historique, et la conjecture que nous espérons rendre vraisemblable donnera, si elle se vérifie, à la prodigieuse trouvaille qu'un heureux hasard a favorisée, une portée si considérable qu'on nous excusera de ne point tarder à la proposer.

***

Cet hypogée était situé, rappelons-le, à côté de la voie Prénestine et à la sortie même de la ville de Rome. Un couloir coudé, incliné en pente douce, y conduisait ; long de plus de 30 mètres, il n'a pu être dégagé qu'en partie, ses murs s'étant effondrés au delà. On pénétrait d'abord dans un vestibule ou pronaos presque carré ($3^m,62 \times 3^m,50$), dont la voûte, partagée en caissons à reliefs, est percée d'un lucernaire, seule ouverture — notons ce point — par laquelle la lumière du jour pénétrât dans la pièce voisine, grâce à une baie ménagée à la partie supérieure du mur de séparation. Au-dessous, ce mur de refend est percé d'une porte cintrée ; celle-ci donne accès dans une vaste et haute salle (12 mètres $\times$ 9 mètres), qui a la forme caractéristique des basiliques : deux rangées de gros piliers la partagent en trois nefs cintrées, dont celle du milieu se termine au fond par une abside semi-circulaire. Au milieu de celle-ci, on a relevé les traces, restées bien visibles, d'un trône ou *cathedra*. Au-dessous, dans une excavation, contenant deux petites fosses et qui s'étend jusque sous le mur de l'abside, on trouva les squelettes d'un chien et d'un porcelet. Ce sont manifestement les restes d'un sacrifice propitiatoire de fondation. Des ossements de porc, exhumés aussi du fond de l'*impluvium* dans le pronaos, prouvent que d'autres cérémonies cathartiques furent pratiquées dans cette crypte. Nous acqué-

rons ainsi la certitude que l'édifice, dont l'axe est orienté exactement de l'est à l'ouest, était un temple souterrain, analogue aux *spelaea* mithriaques et où devaient se célébrer pareillement des rites mystiques. Cette destination religieuse ressort d'ailleurs de la décoration de tout l'hypogée.

Le monument n'a pas été enseveli sous les décombres au cours des siècles, mais construit intentionnellement dans le sein de la terre : la hauteur de l'extrados des voûtes n'atteint pas le niveau de la voie Prénestine. M. Gatti a constaté que, pour le bâtir, le sol fut creusé d'excavations, où l'on coula un béton homogène, très résistant; après avoir ainsi édifié les murs et les piliers, on se servit encore du terrain comme support pour y poser les voûtes, puis on vida l'intérieur. Ainsi s'explique une certaine irrégularité dans le plan rectangulaire de la salle et dans la disposition des piliers.

Ce plan n'est pas inconnu pour les édifices des cultes mystiques. C'est à peu près celui du *télestérion*, construit vers 260 avant J.-C., du temple des Cabires à Samothrace; on le retrouve adopté au IIe siècle de notre ère pour le *Bacchéion* d'Athènes, et ailleurs encore, plus ou moins modifié. Gabriel Leroux a défendu récemment l'opinion que l'origine, si controversée, de la basilique chrétienne devait être cherchée dans « les salles toutes pareilles auxquelles on donnait aussi le nom de *basilica* et qui servaient aux réunions religieuses de confréries païennes[1]. » Comme l'a noté M. Fornari, notre temple romain apporte un argument très puissant et probablement décisif en faveur de cette thèse[2].

Si, par son type architectonique ce monument souterrain offre ainsi un vif intérêt, cependant sa valeur principale réside dans la richesse de sa décoration. La surface presque entière

1. Gabriel Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*, Paris, 1913, p. 308 ss.

2. On remarquera que, comme dans les églises, le fond de l'abside était occupé par une *cathedra* ; parmi les figures de grande dimension qui ornent les parois, on est surpris de trouver à plusieurs reprises celle de l' « Orante » (probablement un symbole de l'âme), bien connue par les peintures des catacombes et qui passait jusqu'ici pour appartenir en propre à l'art chrétien.

des murs et des voûtes est ornée de peintures et surtout de stucs. Blancs comme ceux de la Farnésine dans la basilique, ces stucs se détachent dans le pronaos sur fond polychrome, comme ceux d'un des deux tombeaux bien connus de la Voie Latine. Leur variété est surprenante : à côté de motifs purement ornementaux comme des palmettes ou des candélabres stylisés (fig. 1), on y trouve des têtes de Méduse, des *oscilla* qui semblent

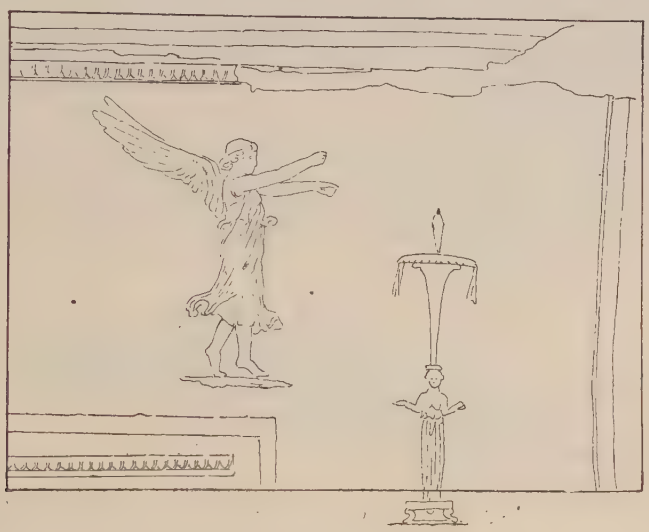

Fig. 1. — Victoire et candélabre.

avoir une signification apotropaïque, des vases sacrés et autres objets du culte posés sur des tables d'offrande. Contre les piliers sont appliqués des bustes, malheureusement détériorés, qui sont peut-être des portraits de sages de la Grèce, et les parois de la nef centrale portent de grandes figures en haut relief, sans doute des copies d'originaux célèbres. Quelques tableaux, comme des jongleurs faisant leurs tours (fig. 6), un pédagogue avec ses élèves (fig. 2), ou des athlètes se livrant à leurs exercices, semblent purement profanes, bien qu'une intention morale les ait probablement fait reproduire ici, la vie étant comparée souvent à un théâtre, à une école, à une palestre.

Mais la plupart des personnages ou des motifs représentés ont un caractère nettement religieux ou, pour préciser, eschatologique : ce sont des Victoires tenant une couronne, allusion au triomphe obtenu par l'initié sur le mal et sur la mort[1], de petits Attis funéraires, qui sont un emblème très usité d'immortalité, puis des cérémonies de cultes mystiques, comme une

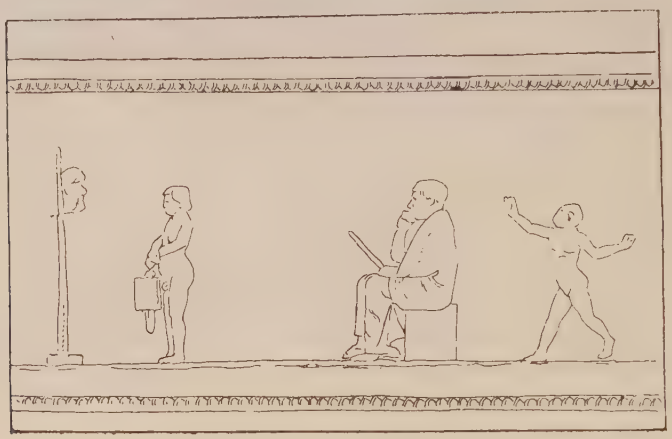

Fig. 2. — Pédagogue avec ses élèves.

initiation éleusinienne ou un sacrifice champêtre à Dionysos, enfin et surtout une multiplicité d'épisodes mythologiques : enlèvement d'Hélène, délivrance d'Hésione, châtiment des Danaïdes, Jason s'emparant de la Toison d'or (fig. 3), Hercule recevant les pommes des Hespérides, Dioscure ravissant une fille de Leucippe (fig. 4), Ganymède élevé au ciel par un génie ailé[2] (fig. 5), etc. La fréquence des scènes de rapt ou de libération

1. Cf. mes *Études Syriennes*, 1917, p. 64 ss.

2. Cette composition s'écarte, comme beaucoup d'autres, du type qui est habituel sous l'Empire. « Le plus beau des mortels » n'est pas enlevé par l'aigle de Zeus, mais, comme le veut Homère (Υ, 230), il est emporté par un dieu — ou par un génie — pour servir d'échanson à Zeus. Comme tel, il vide d'une main une aiguière; de l'autre, il tient une torche, parce que les auteurs de catastérismes l'avaient identifié avec le signe du Verseau (Pseudo-Eratosth., *Catast.*, 26 : cf. Bouché-Leclercq, *Astrologie grecque*, p. 146 n. 3; Thiele, *Antike Himmelsbilder*, 1898, p. 115 et pl. I).

s'explique, suivant la remarque, de M. Fornari, par l'interprétation que les théologiens donnaient de telles légendes : ils les regardaient comme des allégories de l'âme dégagée des liens de la matière et emportée vers les cieux. C'est par une allusion semblable qu'on expliquera aussi le gracieux motif d'Amours poursuivant des papillons[1]. Le symbolisme devient tout à fait transparent dans un des tableaux du pronaos, où l'on voit l'*eidolon*

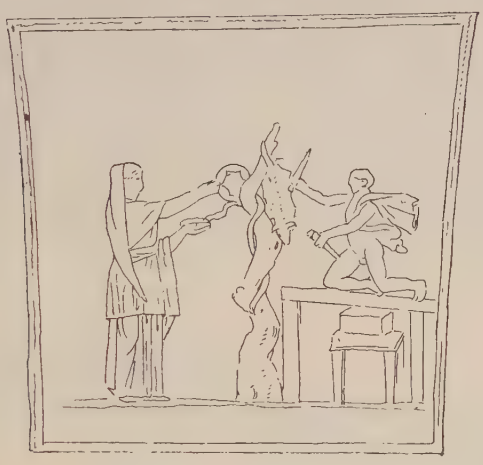

Fig. 3. — Médée et Jason enlevant la Toison d'Or.

du mort transporté dans les airs par un génie, comme le sont les empereurs dans les images de l'apothéose. Enfin la conque de l'abside est occupée par une grande composition qui, nous le verrons, est inspirée par des croyances du même ordre.

La solution des multiples problèmes que pose cette vaste

1. Le papillon est un emblème bien connu de l'âme. Pour les jeux d'Éros et de l'âme ailée, cf. Plutarque, *Amatorius*, 20, p. 766 B : Le vrai amoureux, c'est-à-dire celui qui s'est épris du νοητὸν καλόν, après sa mort ἐπτέρωται καὶ κατωργίασται καὶ διατελεῖ περὶ τὸν αὐτοῦ θεὸν (Éros) ἄνω χορεύων καὶ συμπεριπολῶν, ἄχρις οὗ πάλιν εἰς τοὺς Σελήνης καὶ Ἀφροδίτης λειμῶνας ἐλθὼν καὶ καταδαρθὼν ἑτέρας ἄρχηται γενέσεως. — Les Σελήνης... λειμῶνες sont les Champs Élysées que les Pythagoriciens plaçaient dans la lune (Plut., *De fac. in orbe lunae*, 28, p. 943 C; 29, p. 944 C; Porphyre dans Stobée, I, 49, p. 448, Wachsm.), celle-ci étant pour eux l'*aetheria terra*.

décoration n'offre pas seulement intérêt considérable pour l'histoire du paganisme, l'importance n'en sera pas moindre pour la connaissance de l'art antique. M. Fornari le fait observer, les originaux qu'imitent, avec plus au moins de fidélité et de bonheur, les stucateurs du 1er siècle, sont d'époque très différente. Ainsi, la scène des faiseurs de tours (fig. 6) se rapproche des reliefs qui ornent un vase de bronze du Louvre[1] et remonte à un modèle alexandrin. D'autres, au contraire, comme celle d'Hercule recevant de la main d'une Hespéride les pommes d'or, sont manifestement imitées de la sculpture grecque du ve siècle. La technique de ces stucs est aussi inégale que leur style : ils sont tantôt largement traités avec une remarquable sûreté de touche, tantôt minutieusement fignolés, comme par un ciseleur de métaux, parfois sommairement et négligemment exécutés. Il est certain que l'œuvre est due à plusieurs mains ; l'architecte qui construisit ce temple, fit manifestement appel, pour décorer la large surface de ses parois et de ses voûtes, aux meilleurs ornemanistes de son temps, mais tous n'étaient pas d'une égale habileté.

Fig. 4. — Dioscure ravissant une fille de Leucippe.

Un ensemble aussi disparate serait bien difficile à dater exactement d'après ses caractères artistiques ; mais nous disposons heureusement d'indices chronologiques ; plus sûrs pour fixer l'époque de la construction. Les murs en béton homogène, sans aucun débri de tuile ou de marbre, si résistants que la

1. S. Reinach, *Rép. des reliefs*, II, p. 291.

trépidation des express de Naples et de Pise, qui chaque jour passent au-dessus des voûtes, n'a pas réussi à les ébranler, et surtout la présence, à l'orifice du lucernaire, d'un rebord en appareil réticulé de la meilleure facture, permettent d'attribuer la bâtisse, suivant M. Gatti, « aux premières décades d'années du I^er^ siècle de notre ère ».

Cette constatation a permis à l'érudition sagace de M. Fornari de déterminer quel fut, selon toute apparence, le propriétaire et constructeur de notre luxueuse basilique. A environ deux cents mètres de celle-ci s'élevait au I^er^ siècle le grand tombeau où étaient inhumés les esclaves et les affranchis de la puissante *gens Statilia*. Il est vraisemblable que le terrain appartenant à cette famille opulente s'étendait jusqu'au temple voisin. La probabilité d'une connexion à établir entre la sépulture et le sanctuaire est corroborée par la découverte, faite dans le *columbarium*, d'une urne de marbre portant une scène d'initiation aux mystères d'Éleusis[1], qui est analogue à un des stucs signalés plus haut. Or, Tacite[2] raconte précisément qu'Agrippine, convoitant les jardins magnifiques de Statilius Taurus, ancien proconsul d'Afrique, le fit accuser en 52 après J.-C. par Tarquitius Priscus, qui avait été son légat, « de quelques concussions, et pour le reste de superstitions magiques. » Outré de l'indignité d'un pareil procès, le vieux consulaire se donna la mort avant la sentence du Sénat. On peut croire que Tacite désigne avec

Fig. 5. — Enlèvement de Ganymède.

1. Helbig-Amelung, *Führer*, II[3] n° 1325 ; cf. Rizzo, *Röm. Mitt.*, 1910, p. 106, pl. VII.
2. Tacite, *Annales*, XII, 59.

mépris par *magicæ superstitiones* les rites occultes qui s'accomplissaient dans l'ombre de l'hypogée où pénètre aujourd'hui notre curiosité profane. On en concluera donc que ce temple d'un culte pérégrin fut construit *in solo privato* et en dehors du *pomoerium* par un des Statilii, pour y réunir les membres d'une secte dont il était évidemment l'un des principaux adeptes.

Fig. 6. — Jongleurs.

*
* *

Sur la nature de cette secte, M. Fornari, avec une prudente réserve, s'abstient de proposer des conjectures prématurées. Il est, en effet scabreux de se hasarder sur un terrain semé d'embûches et encore imparfaitement exploré; toutefois, certaines indications bien déterminées diminuent beaucoup le risque de s'y égarer. La plus importante est celle que fournit la date assignée à la basilique. La confirmation la plus sûre de son antiquité résulte de l'absence de tout élément oriental dans une décoration à la fois si ample et si variée. Sauf de petites figures d' « Attis funéraires », dont l'adoption très ancienne du culte de Cybèle à Rome suffirait à expliquer la présence, on ne trouve, parmi les nombreux stucs du souterrain, nulle trace des mystères asiatiques, aucune des images caractéristiques de ceux d'Isis, de Mithra ou des Baals syriens, rien non plus qui

trahisse l'influence de l'astrologie. Fait capital, le sujet des représentations figurées est, comme leur style, *dans la pure tradition grecque*. Or, ceci serait à peine possible au milieu du syncrétisme du IIe siècle et encore moins au IIIe.

Dès lors, les possibilités qu'on peut imaginer pour la destination du temple se réduisent à un petit nombre. Car la plupart des mystères de la Grèce ne pouvaient être célébrés qu'en leur

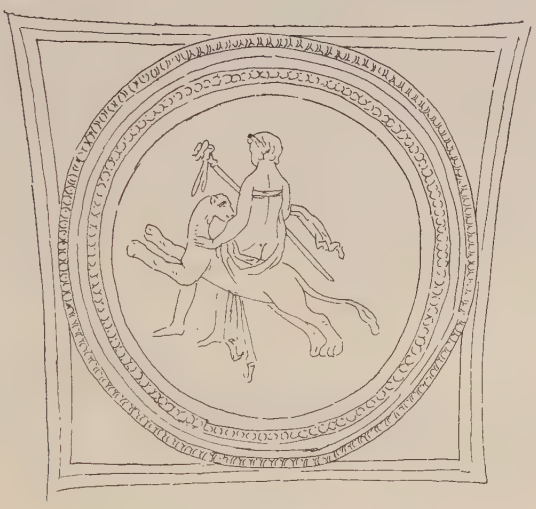

Fig. 7. — Ariane sur une panthère.

lieu d'origine, tels ceux d'Éleusis, et l'on n'en connaît guère qui aient été pratiqués dans la Rome des premiers Césars. On pourrait songer, il est vrai, à ceux de Dionysos ou *Liber Pater*, dont les confréries subsistèrent en Italie jusqu'à la fin du paganisme. Mais si quelques sujets bachiques apparaissent sur les murs de la basilique (fig. 7), ils n'y occupent qu'une place accessoire parmi tant d'images rituelles et d'épisodes fabuleux. On a l'impression de se trouver en présence d'une religion qui puisait de toutes parts dans les croyances helléniques, sans se soumettre exclusivement à aucune ; sa doctrine éclectique se servait, en les interprétant à sa guise, de tous les éléments légués par le passé, comme son art reproduisait, à côté de motifs

alexandrins, des représentations d'un type quasi-archaïque, où revivent des formes presque oubliées de mythes anciens, perpétués sans doute par une tradition hiératique remontant à une époque reculée.

Si l'on se demande quelle secte, présentant de tels caractères, fit, au début de notre ère, des prosélytes dans l'aristocratie romaine, le premier nom qui viendra à l'esprit sera celui du néo-pythagorisme, et d'autres que moi certainement y ont songé. A la fin de la République, le pythagorisme, dont le foyer principal était alors à Alexandrie, fut introduit à Rome, on le sait, par le sénateur Nigidius Figulus, érudit épris de sciences et de pratiques occultes. Ce ne fut pas une simple école philosophique, comme l'épicurisme, qui se propageait à côté de lui, mais une église, qui célébrait à huis clos des rites mystérieux. Elle était fidèle en ceci à la règle de l'ancien pythagorisme, qui, du moins dans la Grande Grèce, avait formé une société liée par la discipline du secret, enseignant une doctrine ésotérique et où le néophyte n'était affilié qu'à la suite d'une initiation. Cette antique observance avait dû se perpétuer ou être rénovée en Italie. Cicéron apostrophant Vatinius s'écrie[1] : « Tu affectes de te dire Pythagoricien, et tu couvres du nom d'un grand savant tes pratiques atroces et barbares. Par quelle perversité d'esprit es-tu possédé ou par quelle démence, pour adopter un culte monstrueux et scélérat, toi qui évoques les âmes des enfers et apaises les dieux mânes à l'aide d'entrailles d'enfants, en méprisant les auspices par lesquels notre ville a été fondée? » Bien que Cicéron se soit plus tard rétracté et réconcilié avec Vatinius[2], ses invectives montrent quelles calomnies la malignité publique faisait courir sur les assemblées clandestines des prétendus philosophes. Plus tard encore, sous le règne d'Auguste, le Pythagoricien Anaxilaos de Larissa fut expulsé de Rome et d'Italie comme suspect de magie[3].

1. *In Vatinium*, VI, 14.
2. Zeller, *Philos. der Griechen*, V[4] p. 110 et 113, n. 2.
3. Hieron., *Chron.*, Olymp. 188, 1 : « Anaxilaus Larisaeus Pythagoricus et

D'autre part, un indice caractéristique de l'intérêt que les doctrines de Pythagore, prétendu maître du roi Numa, éveillait dans les cercles aristocratiques de Rome, se trouve dans le long exposé qu'un poète mondain, Ovide, en fait dans ses *Métamorphoses*[1], où l'on n'attendait guère une pareille digression.

Ces considérations générales ne suffisent évidemment pas à rendre plausible l'idée que nous suggérons. Il faut montrer comment les croyances que professaient les disciples lointains du sage de Samos, se manifestent dans le temple où ils se seraient sanctifiés.

Tout d'abord, leur philosophie religieuse explique pourquoi ce temple était souterrain. Dans son opuscule *Sur l'Antre des Nymphes*, Porphyre[2] rappelle que les fidèles de Mithra, à l'exemple de Zoroastre, célèbrent leurs mystères dans des grottes ou *spelaea*, qui figurent pour eux le monde et ses éléments, puis il attribue la même interprétation aux Pythagoriciens et à Platon après eux (καὶ οἱ Πυθαγόρειοι καὶ μετὰ τούτους Πλάτων ἄντρον καὶ σπήλαιον τὸν κόσμον ἀπεφήναντο[3]), et il cite le mythe célèbre de la *République* qui compare la vie humaine au sort de captifs enchaînés dans une caverne, où ils n'aperçoivent que les ombres projetées par la lumière céleste. De même, dans son commentaire des *Vers Dorés*, qui sont donnés comme de Pythagore, Hiéroclès rappelle que la mort délivre les hommes des labeurs d'ici-bas « comme s'ils sortaient d'un antre souterrain[4]. » Ces passages semblent bien indiquer qu'avant les

magus ab Augusto Urbe et Italia pellitur. » Cf. Pauly-Wissowa, *Realenc*, s. v. n° 5. On voit combien l'expression de *magicæ superstitiones*, que Tacite emploie pour Statilius Taurus (p. 9), pourrait aisément s'appliquer aux cérémonies pythagoriciennes. On objectera peut-être que, suivant l'historien, l'accusé se donna la mort, ce qui est contraire aux préceptes de Pythagore; mais l'influence du stoïcisme, qui autorisait et même recommandait le suicide, a pu le faire tenir pour légitime par certains néo-pythagoriciens. Plotin lui-même, infidèle en ceci à l'enseignement de Platon, le regardait comme justifié en certains cas.

1. Ovide, *Met.*, XV, 61-478.

2. *De antro nymph.*, 6.

3. *Ibid.*, c. 8. — Le renseignement a d'autant plus de valeur que Porphyre emprunte probablement au Pythagoricien Numénius, source principale du *De antro nympharum*.

4. Hiéroclès, *Comm. in Aur. Carm.*, s. fine (Müllach, *Fr. Phil. Gr.*, I, p. 483) :

mithriastes[1], les communautés néo-pythagoriciennes pratiquaient leurs rites secrets dans des hypogées, et que, s'inspirant de Platon (qui pour eux n'était qu'un disciple de leur Maître), ils y voyaient un symbole de notre monde terrestre. Les mortels ignorants peinent dans les ténèbres de ce souterrain, jusqu'à ce qu'un trépas libérateur en tire leurs âmes qu'illumine alors la clarté radieuse d'en haut.

Un détail curieux de la construction de notre basilique paraît avoir été déterminé par la description que fait Platon de sa caverne cosmique. Cette caverne, dont les prisonniers ne voient que le fond, est à demi-éclairée par « un foyer allumé à grande distance en haut et derrière eux »[2], que le philosophe interprète ensuite comme étant le soleil. N'est-on pas frappé de constater que par une disposition singulière, la basilique romaine ne recevait le jour du lucernaire qu'indirectement, par une ouverture pratiquée à la partie supérieure du mur du pronaos (p. 53), c'est-à-dire le plus loin possible « en haut et par derrière[3] ? ». Un jet de lumière solaire descendait ainsi obliquement sur les fidèles, probablement agenouillés sur la mosaïque de la crypte[3], comme sur les captifs du mythe platonicien, le reste du souterrain restant noyé dans la pénombre où des lampes jetaient leur faible lueur.

Ἀπολῦσαι δὲ τῶν τῇδε πόνων, ὡς ἔκ τινος καταγείου σπηλαίου. — M. Delatte (*Études sur la littér. pythagor.*, 1915, p. 70) paraît avoir mal interprété le vers : Ψυχὴν δὲ πόνων ἀπὸ τῶνδε σαώσεις. L'expression πόνων ἀπὸ τῶνδε signifie « les peines d'ici bas. » Même expression dans la liturgie des mystères d'Attis : ἔσται γὰρ ὑμῖν ἐκ πόνων σωτηρία. Cf. Hepding, *Attis*, 1903, p. 167 ; Graillot, *Culte de Cybèle*, 1912, p. 131. — Le symbolisme de la caverne est développé dans les commentaires néo-platoniciens : Proclus, *In Remp.*, I, p. 287 ss., Kroll ; *In Tim.*, I, 19 10 ss. ; 333, 26 ss. Diehl, etc.

1. Je ne puis qu'indiquer brièvement ici l'intérêt qu'offre la découverte de la Porta Maggiore pour la question de l'origine des mystères mithriaques. Gabriel Leroux (*l. c.*) a déjà exprimé l'opinion que le plan singulier des mithréums était dérivé de celui des basiliques où se célébraient les initiations. Il semble bien maintenant que le culte romain du dieu perse ait emprunté aux néo-pythagoriciens le nom même de *spelaea* pour ses temples et l'interprétation symbolique qui les regardait comme une image du monde.

2. Plat., *Rep.*, VII, 514 A : Πυρὸς ἄνωθεν καὶ πόρρωθεν καόμενον ὄπισθεν αὐτῶν.

3. J'ai tenté de démontrer que les fidèles de Mithra s'agenouillaient sur les *podia* latéraux de leurs temples (*Mon. myst. Mithra*, t. I, p. 62). Il est curieux de

Pour se rendre acceptable, toute hypothèse sur le culte célébré dans la nouvelle basilique devra fournir une interprétation satisfaisante de la représentation qui décore la conque de l'abside. La place d'honneur qu'occupe ce tableau, ses dimensions considérables, son caractère inusité, tout concourt à marquer son importance, et il exprime certainement une des doctrines capitales de la religion pratiquée dans ce sanctuaire. Or, ou je me trompe fort, ou les croyances pythagoriciennes du siècle d'Auguste permettent de donner une explication très vraisemblable de cette grande composition, restée jusqu'ici énigmatique.

Commençons par la décrire, car nous n'en possédons pas pas encore de bonne reproduction [1]. Nous avons devant nous au premier plan une mer houleuse, où se dressent des rochers. Sur les récifs qui à droite bordent le rivage, une femme entièrement voilée, tenant à la main une lyre, descend vers les flots; derrière elle, un Amour ailé semble la pousser doucement par les épaules ; devant elle, enfoncée dans l'eau jusqu'à mi-corps, une figure, que je crois féminine, tient à deux mains, pour la recevoir, une étoffe, qui, en s'abaissant vers le milieu, dessine une sorte de nacelle, où la figure voilée s'apprête à poser un pied.

Sur les rochers de gauche, un autre personnage lui correspond : c'est un homme assis sur la pierre, la tête appuyée tristement sur la main ou se cachant le visage dans les mains ; devant lui, au milieu des vagues soulevées, se dresse un Triton tenant ses attributs habituels, une rame et une conque marine.

Enfin, au fond, sur un écueil isolé ou sur un îlot, Apollon est debout ; il porte son arc de la main gauche et étend la droite vers la femme voilée. Un autre rocher sort de la mer entre lui

trouver dans un des stucs de notre basilique un myste de Bacchus représenté dans la même attitude, inconnue à l'ancienne religion grecque. — Cf. *infra*, p. 71, ce qui est dit de l'Engonasin.

1. La photographie reproduite par M. Fornari (fig. 10), où les personnages apparaissent déformés par la courbure de l'abside, ne peut donner de la scène qu'une idée d'ensemble.

et elle, mais il n'est plus possible de déterminer si un personnage s'y trouvait représenté[1] : on songerait à Diane à côté d'Apollon.

M. Fornari exprime l'opinion que cette composition faisait allusion au voyage des âmes vers les îles des Bienheureux, sujet qui, on le sait, est souvent représenté sur les sarcophages romains par des cortèges d'hippocampes, de dauphins, de Néréides et de Triton. Cette interprétation paraît, en effet, s'imposer; seulement, au début de notre ère, on ne croyait plus beaucoup à la réalité des îles Fortunées, situées quelque part dans l'Océan ou dans la région des Hyperboréens, où les héros étaient transportés pour y jouir d'une félicité perpétuelle. A la question : « Qu'est-ce que les îles des Bienheureux? » le catéchisme des *acousmastiques*, disciples fidèles à la parole du Maître, répondait déjà : « Le soleil et la lune[2] », et nous avons des preuves que, jusqu'à la fin de l'antiquité, les Pythagoriciens conservèrent cette interprétation, les astres étant conçus par eux comme des îles mouvantes, baignées dans l'éther qui bruissait autour d'elles[3]. La mer qu'il fallait traverser était, expliquaient-ils, la matière (ὕλη), dont ils opposaient l'agitation tumultueuse à l'harmonie constante des cieux[4]. On comprend maintenant pourquoi sur un îlot lointain se tient Apollon, le dieu solaire, qui étend la main droite, geste de protection ou d'encouragement, vers la femme voilée qui descend du rivage.

1. M. Fornari veut bien m'écrire à ce propos : « La figura sullo scoglio ha lasciato tracce cosi deboli chè quasi si puô dubitare se sia mai esistita. »

2. Jamblique, *Vit. Pyth.*, XVIII, 82 = Diels, *Vorsokratiker*[3], I, p. 518, 18 : Τί ἐστιν αἱ μακαρῶν νῆσοι · ἥλιος, σελήνη.

3. Hierocles, *Comm. in Aur. carm.*, s. fine (Müllach, *Fragm. Phil. Graec.*, I, p. 483) : Ἀναγαγεῖν πρὸς τὰς αἰθερίους αὐγὰς καὶ ταῖς μακάρων ἐνιδρῦσαι νήσοις. Cf. Plut., *De genio Socratis*, 22, p. 590 C. : Νήσους λαμπομένας μαλακῷ πυρὶ κ. τ. λ. et p. 591 F, où il est dit des âmes montant vers le ciel : Ψυχὰς ἐκ τῶν σωμάτων ἐπαναπλέουσας μετὰ τὸν θάνατον.

4. Numénius interprétait même les voyages d'Ulysse comme étant le passage, à travers la génération, de l'âme, qui enfin est reconduite vers « ceux qui sont hors de la houle et ignorent la mer » (Cf. *Od.* λ, 122) ; car πόντος δὲ καὶ θάλασσα καὶ κλύδων καὶ παρὰ Πλάτωνι ἡ ὑλικὴ σύστασις (Porphyre, *De Antr. Nymph*, 34). Cf. *infra*, p. 69, l'oracle sur l'âme de Plotin.

Cette femme est certainement une personnification de l'âme ; celle-ci est souvent représentée ainsi, tout enveloppée comme dans un linceul, par la sculpture funéraire [1]. Mais que signifie la lyre qu'ici, particularité curieuse, elle tient à la main ?

La lyre à sept cordes (ἑπτάχορδος), construite à l'imitation des cercles planétaires, est, selon les Pythagoriciens, la reine des instruments, car elle rappelle par ses accords cette suave harmonie des cieux, produite par la rotation des sphères, que les oreilles des mortels sont incapables d'entendre, comme leurs yeux de supporter l'éclat du soleil [2]. La faible imitation que donne la lyre de la symphonie cosmique suffit cependant à éveiller dans nos âmes le souvenir du concert enivrant qu'elles ont entendu avant de descendre ici-bas. La musique purifie l'homme en le détachant des soucis matériels et provoque en lui un tel ravissement que l'amour divin dont il est saisi le transporte dans les sphères éthérées, et cette extase lui apporte un avant-goût de la félicité qu'il éprouvera lorsque son âme, affranchie du poids de la matière, s'envolera vers les astres. Pour caractériser ce désir mystique, cette nostalgie du ciel, éveillés en nous par l'écho de l'harmonie des sphères, les anciens usent d'expressions qui marquent la passion la plus

1. Il y a au moins un autre stuc qui offre une représentation semblable, celui qui occupe le centre de la voûte d'un tombeau de la voie Latine ; cf. mes *Études syriennes*, p. 94, n. 1 et le texte d'Eusèbe cité, p. 103, n. 5.

2. Le plus ancien des textes conservés relatifs aux effets de la lyre est, je crois, de Cicéron, *Somm. Scip.*, V, 3 : « Quod docti homines nervis imitati atque cantibus aperuerunt sibi reditum in hunc locum [le ciel étoilé], sicut alii qui praestantibus ingeniis in vita humana divina coluerunt. » Cf. Alexandre d'Éphèse [Pauly-Wissowa, *Realenc.* s. v., n° 86] dans Héracl., *Alleg. Hom.*, c. 12; Philon, *De opif. mundi*, 42, § 126 (I. p. 43, Cohn) : Λύρα μὲν γὰρ ἡ ἑπτάχορδος ἀναλογοῦσα τῇ τῶν πλανήτων χορείᾳ τὰς ἐλλογίμους ἁρμονίας ἀποτελεῖ σχέδον τι τῆς κατὰ μουσικὴν ὀργανοποίας ἁπάσης ἡγεμονὶς οὖσα. Cf. *Leg. Alleg.*, I, 5, § 14 (p. 64 Cohn). — Plus tard les témoignages se multiplient : Quintil., *Inst. Or.*, I, 10, 12 (postea lyra imitatus Pythagoras); Lucien, *Astrol.* 10; Censorin, 13; Nicomaque de Gér., *Enchirid.*, c. 3, dans Jahn, *Music. script.*, p. 241, cf. *ibid.*, p. 271; Oracle dans Porphyre, *De phil. ex orac. haur.*, p. 138, Wolff = Eusèbe, *Praep. Ev.*, V, 14 (ou l'invention est attribuée à Hostanes); Théon de Smyrne, p. 139 H.; Macrobe, *Saturn.*, I, 19, 15. — Cf. *infra*, p. 71.

violente[1]. On saisira maintenant l'idée que devait suggérer, dans le tableau de la basilique, l'Ëros ailé, poussant l'âme qui porte une lyre vers l'abîme qu'elle va franchir pour gagner l'île du Soleil.

Mais quelle est la figure qui, émergeant de l'onde, étend sous ses pieds une étoffe pour la soutenir? Je l'interpréterais comme une Sirène, dont le buste de femme serait seul visible. Platon plaçait les Sirènes dans les cercles des planètes[2] et, pour les Pythagoriciens, elles personnifiaient l'harmonie des sphères. Le vieux conte de l'Odyssée, racontant la séduction des navigateurs que les Sirènes attiraient sur des écueils, était expliqué par eux comme une allégorie de la destinée des âmes, qui, entraînées par les accents des chanteuses célestes, s'éprenaient des choses divines et suivaient avec joie ces charmeresses dans les espaces éthérés[3]. L'artiste aurait donc confié à une Sirène la mission de transporter l'âme, saisie de l'amour sacré, vers les îles des Bienheureux[4], en lui faisant franchir les abîmes où

1. Cf. Philon, *De Somniis*, I, 6, 36 (III, p. 212, Wendland) : Ἔρωτες ἀνακάθεκτοι καὶ λελυτηκότες ἵμεροι καὶ ἄπαυστοι καὶ μανιωδεῖς οἶστροι. On cesse de prendre de la nourriture pour s'emplir les oreilles de ces accords divins ὡςοἱ μέλλοντες ἀπαθανατίζεσθαι. Un passage parallèle se trouve dans les *Quaestiones in Genesim*, III, 3 (II, 273, Aucher). — Sur l'amour des choses célestes (ἔρως πρὸς τὰ οὐράνια) éveillé par la musique, cf. Plut., *Quaest. conviv.*, IX, 14, 6, p. 745 E, et sur la musique et les âmes en général, Delatte, *op. cit.*, p. 262 ss. — Comparer Hieroclès, *Comm. in Aur. Carm.*, XX (p. 463, Mullach) et mon *Mysticisme astral* (Bull. Acad. Belgique, 1909), p. 282 [29] ss.

2. *Rep.*, X, 617 b.

3. Plut., *Quaest. Conv.*, IX, 14 2, 6, 2 : Ταῖς ἐντεῦθεν ἀπιούσαις ψυχαῖς κα πλανωμέναις μετὰ τὴν τελευτὴν ἔρωτα πρὸς τὰ οὐράνια καὶ θεῖα, λήθην δὲ τῶν θνητῶν, ἐμποιοῦσαν (μουσικὴν Σειρήνων) κατέχειν καὶ κατάγειν θελγομένας · αἱ δ'ὑπὸ χαρᾶς ἔπονται καὶ συμπεριπολοῦσιν. — Sur l'interprétation pythagoricienne de la fable des Sirènes, cf. Delatte, *op. cit.*, p. 133; p. 259, 262 ss. — Elle est déjà rapportée, mais différemment, par Philon, *Quaest. in Genesim*, l. c. : « Quod si Sirenum cantatio, ut Homerus ait, ita violenter invitat auditores ut oblivioni tradant patriam, domum, amicos et cibos necessarios, quanto magis perfectissima illa et summa harmonia praedita atque vere caelestis musica attingens instrumentum auris, cogat insanire ac divinare. » — Cf. aussi Proclus, *In Remp.*, II, p. 236, Kroll.

4. La croyance que les Sirènes habitent les îles des Bienheureux se perpétue confusément jusqu'au moyen âge. Un texte byzantin raconte qu'Eusèbe Indicopleuste, qui s'en approcha, fut séduit par la douceur des chants qu'il y entendit (*Paris. gr.* 2219 f. 24; sera publié dans le *Cat. codd. astr.* VIII, 4). Sur les

luttent les éléments. Le drap, où elle s'apprête à recevoir la femme voilée, prend l'aspect d'une nacelle recourbée en forme de croissant, et peut-être faut-il chercher aussi dans cet esquif lunaire une intention allégorique [1].

Certainement, il y a une opposition entre le groupe de l'âme qui, encouragée par Éros, se prépare à traverser la mer, et le personnage assis en face d'elle sur un rocher de l'autre côté de la composition. Cet homme appuie la tête sur la main dans une attitude qui, depuis la « Pénélope » du Vatican, a toujours exprimé dans l'art antique l'abattement d'une profonde tristesse. C'est, pensons-nous, le pécheur accablé de honte et de remords, auquel il est interdit d'atteindre le séjour des élus. Car, devant lui, les vagues sont agitées, et, au milieu d'elles, se dresse un Triton tenant sa conque, dont autrefois le meuglement a mis en fuite les géants [2] et qui répand la terreur sur les flots en furie [3].

Tout ce tableau, offert à la méditation des fidèles au centre de la basilique, est probablement l'illustration de quelque chant sacré où l'on décrivait le sort des âmes sous la forme d'un voyage vers les îles lointaines de l'Océan céleste. Ce morceau liturgique a péri, comme tout le rituel des mystères païens, mais nous pouvons nous en faire quelque idée par des compositions similaires, tels l'hymne gnostique de la Perle cachée au fond des mers, qui fut inséré dans les actes apocryphes de Thomas, ou mieux encore l'oracle qu'Apollon rendit à Amélius, qui lui demandait où s'en était allée l'âme de Plotin [4]. Nous en traduirons littéralement quelques vers carac-

traditions relatives aux îles Fortunées chez les Arabes, cf. Blochet, *Les sources orientales de la Divine Comédie*, 1901, p. 38 ss.

1. Pour les manichéens, la lune est un vaisseau qui se charge d'âmes et les transporte au soleil (Hégémonius, *Acta Archel.*, 8; cf. Flügel, *Mani*, p. 233, et les Égyptiens croyaient que les morts montaient sur la barque de Râ, qui glisse dans le ciel. Peut-être quelque tradition analogue se transmettait-elle chez les néo-pythagoriciens, mais je n'en trouve point de traces.

2. Hygin, *Astr.*, II, 23.

3. Virgile, *En.*, X, 209 : « Caerula concha exterrens freta » : Cf. Lucain, IX, 347, ss.

4. Porphyre, *Vita Plotini*, 22 cf. Bidez, *Vie de Porphyre* 1913, p. 122 ss.

téristiques : « Génie — car homme hier, te voici parvenu au sort plus divin de génie — lorsque tu brisas la chaîne de la nécessité humaine, échappant au trouble houleux de tes membres [1], tu nageas d'un cœur vaillant vers la plage d'une rive baignée de lumière [2], t'éloignant à la hâte de la foule des pécheurs, pour fixer la voie circulaire de ton âme pure là où rayonne la splendeur de Dieu, où les lois divines règnent dans l'éther serein, loin de la criminelle injustice. Autrefois, quand tu bondissais pour te dérober aux flots amers d'une vie nourrie de sang [3] et éviter les vertiges nauséeux, au milieu d'une houle et d'une agitation inouïes, souvent les bienheureux firent apparaître le but [4] comme tout proche de toi [5]... » Puis l'oracle décrit, après les extases accordées au philosophe ici-bas, l'entrée de son âme dans l'assemblée des élus « rafraîchie par de douces brises », empruntant ses expressions aux anciens poètes qui parlaient des îles Fortunées [6]. Là se trouvent, avec les juges des enfers, « Platon, force sacrée, et le pieux Pythagore et tous ceux qui constituent le chœur d'Éros immortel [7] », c'est-à-

1. C'est-à-dire d'un corps formé de la matière, qui est comparée à la mer; cf. *supra*, p. 66.

2. Νηχύτου n'a pas le sens négatif (Creuzer) : les astres baignent dans l'éther; cf. Plutarque, l. c. *supra*, p. 66.

3. Allusion, comme l'a vu Bidez, au régime carnivore, que condamne la philosophie.

4. C'est ainsi que Porphyre a compris le vers ; on pourrait interpréter aussi en donnant un autre sens à σκοπός : « Un gardien, envoyé par les bienheureux, apparut à tes côtés ».

5. Δαῖμον, ἄνερ τὸ πάροιθεν, ἀτὰρ νῦν δαίμονος αἴσῃ
θειοτέρῃ πελάων, ὅτ' ἐλύσαο δεσμὸν ἀνάγκης
ἀνδρομέης, ῥεθέων δὲ πολυφλοίσβοιο κυδοιμοῦ,
ῥωσάμενος πραπίδεσσιν ἐς ἠόνα νηχύτου ἀκτῆς
νῆχε' ἐπειγόμενος δήμου ἀπὸ νόσφιν ἀλιτρῶν
στηρίξαι καθαρῆς ψυχῆς εὐκαμπέα οἶμην,
ἧχι θεοῖο σέλας περιλάμπεται, ἧχι θέμιστες
ἐν καθαρῷ ἀπάτερθεν ἀλιτροσύνης ἀθεμίστου·
καὶ τότε μὲν σκαίροντι πικρὸν κῦμ' ἐξυπαλύξαι
αἱμοβότου βιότοιο καὶ ἀσηρῶν εἰλίγγων
ἐν μεσάτοισι κλύδωνος ἀνωίστου τε κυδοιμοῦ
πόλλακις ἐκ μακάρων φάνθη σκοπὸς ἔγγυθι ναίων.

6. Cf. Bidez, p. 125, n. 4.

7. Ἧιχι Πλάτων, ἱερὴ ἵς, ἧχί τε καλὸς | Πυθαγόρης, ὅσσοι τε χορὸν στήριξαν Ἔρωτος | ἀθανάτου.

dire ceux que l'amour divin a conduits au ciel, où ils sont réunis[1]. Ce dernier vers suffirait à prouver, si les autres ne l'indiquaient déjà, que les prêtres qui composèrent ce centon versifié s'inspirèrent de vieilles croyances pythagoriciennes sur la félicité réservée au sage et attribuèrent à Plotin le sort que celles-ci réservaient au Maître divin.

Les disciples tardifs de Pythagore ne se contentèrent pas de composer à leur usage des tableaux allégoriques : ils prétendaient aussi expliquer par leurs doctrines les images traditionnelles qu'avaient dessinées au ciel les astronomes à l'aide de groupes d'étoiles. Saint Hippolyte de Rome[2] nous a conservé un fragment curieux d'une exégèse de ces constellations proposée par les Pérates. Si l'on fait abstraction de certaines additions bibliques, Adam, le Christ, le diable, qui se détachent aisément du reste, on en dégagera un fond païen emprunté à un commentaire de la sphère d'Aratus dû certainement à quelque néo-pythagoricien. On en jugera par ce qui suit. Sur les globes célestes[3], l'astérisme de l'Engonasin était représenté par un personnage agenouillé, étendant les deux bras ; l'un atteignait presque la Lyre, l'autre dépassait la Couronne boréale ; sous ses pieds se recourbait le Dragon du pôle. Or, l'Engonasin à genoux, les bras ouverts, était expliqué comme un pécheur confessant ses fautes[4] ; la Lyre, (ἑπτάχορδος), où résonne l'harmonie du monde, était l'instrument d'Hermès, c'est-à-dire du Logos[5]. Si l'Engonasin « imite la Lyre c'est-à-dire se soumet

1. Cf. *supra*, p. 67.

2. *Philosophoum.*, IV, 6, 4 (p. 123 Cruice).

3. Cf. Thiele, *Himmelsbilder*, 1898, pl. VI.

4. L'interprétation paraît être ancienne, ou dumoins elle se rattache à une tradition ancienne : l'Engonasin était *miserabile sidus* (cf. Boll, *Sphaera*, 1903, p. 278). Peut-être les Pythagoriciens y voyaient-ils seulement l'homme accablé par les labeurs de la vie (p. 12, n. 4). — Sur son attitude, cf. *supra*, p. 64, n. 3.

5. Hermes = le Logos ; cf. Porphyre dans Proclus, *In Tim.*, I, p. 165, 22 Diehl et Περὶ ἀγαλμ. p. 17, 19, Bidez, *l. c.* Une explication analogue faisait d'Apollon, jouant de la lyre à sept cordes, le soleil, raison du monde, conduisant le chœur des planètes; cf. Macrobe, *Sat.*, I. 19, 15 ; *Somn. Scip.*, II, 3, 3 ; Ausone, *Id.* 20 (p. 412 Riper) ; Proclus, *In Tim.*, II, 208, 9 Diehl.

à la raison » (λόγος), il obtiendra la couronne d'immortalité placée à côté de lui; s'il la néglige, il s'abaissera — selon la métempsychose — jusqu'à l'animal placé sous ses pieds et partagera son sort. Une interprétation aussi saugrenue de ces figures astronomiques n'aurait jamais paru acceptable, si elle ne s'était inspirée d'un système de symboles familier aux adeptes de la secte. Ce système se rapproche singulièrement de celui qui est appliqué, croyons-nous, dans notre basilique romaine, où, pour accentuer l'analogie, une figure de Nikè tenant la couronne, emblème de la victoire morale des élus, est dessinée précisément sous la grande composition de l'abside[1].

*
* *

L'hypothèse que nous avons proposée sous réserves, au sujet du tableau placé au fond du sanctuaire, restera contestable tant qu'on n'aura pas prouvé que les croyances pythagoriciennes se manifestent aussi dans la décoration du reste de la basilique. Mais si notre conjecture se vérifie, le temple de la Porta Maggiore acquerra, pour notre connaissance de la religion romaine vers le début de notre ère, une valeur qu'il serait difficile d'exagérer ; à cet égard, aucune découverte ne serait comparable à celle-ci depuis l'exploration des Catacombes par de Rossi. Nous pénétrerions pour la première fois dans la vie intime d'une société puissante, qui exerça dans le monde antique une influence dont on ne peut encore mesurer l'étendue ; nous obtiendrions la révélation de mystères qui précédèrent dans la capitale du monde ceux de l'Orient et qui vraisemblablement exercèrent quelque action sur le développement de leurs doctrines[2]; nous serions introduits enfin dans les secrets d'une communauté à laquelle l'Église naissante, si l'on en juge par les signes extérieurs[3], fit plus d'un emprunt.

1. Cf. *supra*, p. 56.
2. Cf. *supra*, p. 64, n. 1.
3. Cf. *supra*, p. 54, n. 2.

D'autre part, s'il était établi que l'hypogée de la Porta Maggiore fut construit par des Pythagoriciens, nous aurions une voie toute tracée pour l'interprétation religieuse des représentations qui la décorent. On sait que, dans la secte, un système d'allégories psychologiques et morales, dont la Table de Cébès est pour nous le type le plus achevé, donnait une signification nouvelle aux œuvres d'art du passé et aux légendes de la mythologie. Il n'est pas aisé de retrouver les débris de ce symbolisme, épars dans les dissertations subtiles des néo-platoniciens et dans les gloses de scholiastes tardifs [1]. Mais la recherche en vaudrait la peine, car non seulement elle nous donnerait la clef de mythes adoptés et figurés dans les conventicules pythagoriciens, mais aussi l'explication de nombreux motifs reproduits par la sculpture funéraire, qui offre avec la décoration de la basilique des analogies frappantes. Comme pour les peintures des catacombes, c'est par cette signification cachée, plus que par leur mérite artistique, que ces images sacrées acquéraient une valeur aux yeux des fidèles. Pour nous encore, la descente dans la pénombre de la vaste crypte, dont les blanches parois sont toutes tapissées d'un gracieux décor; fait une impression qui est égalée par celle de peu de ruines. Combien devait-elle être plus vive quand chacun des sujets qui y sont reproduits rappelait de vieilles traditions sacrées, auxquelles on prêtait une signification profonde, quand chacune parlait à l'imagination et éveillait des sentiments mystiques, et qu'au lieu d'être une une chose morte tout cet ensemble merveilleux était une réalité vivante !

Franz Cumont.

1. M. Delatte a recueilli récemment (*op. cit.*, p. 109 s. 1) les restes de l'exégèse pythagoricienne des poèmes homériques. On ferait une moisson plus abondante encore dans les scholies d'Hésiode, qui, par l'intermédiaire de Proclus, remontent pour une bonne part à Plutarque.

LES CELTES

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES
DANS LE SUD DE LA FRANCE ET DANS LA PÉNINSULE HISPANIQUE

INTRODUCTION

Des textes grecs, parfois assez obscurs, et la linguistique ont fait connaître la répartition des races et des peuples de l'Europe barbare au VIII^e^ siècle a. C. Les Scythes occupent le grand steppe qui s'étend de la Caspienne aux Carpathes; les Thraco-Illyriens, la plus grande partie de la péninsule des Balkans; les Étrusques, les Ombriens et les Venètes, l'Italie; les Ligures, la Gaule; les Ibères, l'Espagne, et les Bretons l'Angleterre. Au Nord des Alpes, les Hyperboréens comprennent les Celtes dans l'Allemagne du Sud et les Germains dans les plaines basses de l'Allemagne du Nord et la Scandinavie. La civilisation de tous ces peuples est celle de l'âge du bronze, plus ou moins avancée suivant les contrées, à l'exception des Scythes, chez lesquels, d'après les Grecs, le fer était d'usage commun dans certaines régions, et peut-être de quelques peuples du littoral adriatique.

Si l'on omet les Scythes et les Gètes dont les mœurs et les habitudes sont décrites par Hérodote, la confédération des villes étrusques et l'existence de deux États puissants en Espagne, l'histoire de l'Europe barbare est restée longtemps inconnue du moins jusqu'au IV^e^ siècle, époque à laquelle certains de ses peuples, notamment les Celtes, se sont trouvés en contact avec les nations méditerranéennes.

Les documents archéologiques découverts depuis soixante ans, et les travaux de Tischler et de Montelius qui en ont fixé

la chronologie, sont venus jeter un grand jour sur ce que l'on a appelé la Protohistoire de l'Europe barbare. En 1900, on la divisait en deux périodes dont nous allons rappeler les principaux événements.

Période antérieure au IV^e siècle. — En Italie, les civilisations des Étrusques et des peuples cispadan, atestin et novilaran, se modifient peu à peu sous l'influence des colonies fondées au VIII^e siècle par les Grecs sur le littoral de la péninsule. — Dans l'Europe centrale, la civilisation des Celtes, manifestée tout d'abord par une langue commune et l'établissement de quelques tribus au milieu des populations ligures du nord-est de la Gaule, s'accuse, dans ses éléments matériels, par de grands progrès de la métallurgie du fer et l'emploi du bronze martelé. De nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles sont créés, qu'accompagnent quelques changements dans le style de la décoration et les rites funéraires ; c'est à cet ensemble de caractères que l'on donne le nom de civilisation de Hallstatt. Les mêmes objets, recueillis dans les contrées à l'est de l'Allemagne du Sud, étaient attribués à des relations commerciales des Celtes avec les peuples qui les habitaient. — Les civilisations des autres parties de l'Europe barbare ne paraissaient pas notablement modifiées. — On savait enfin qu'en dehors de l'Italie, les relations des barbares avec les peuples méditerranéens étaient presque uniquement assurées par les Phéniciens, dont les vaiseaux visitaient le littoral atlantique et pénétraient jusque dans la Baltique.

Période postérieure au V^e siècle. — Les textes apprennent qu'aux IV^e et III^e siècles, des nations celtiques de la Gaule et de l'Allemagne du Sud-Ouest émigrent et fondent des États dans l'Italie septentrionale, l'Allemagne du Sud, la Péninsule des Balkans et jusqu'en Asie mineure. Aux II^e et I^e siècles, Rome conquiert successivement tous les pays barbares situés en deçà du Danube et du Rhin. D'autre part, César dans ses Commentaires et les géographes grecs du II^e et I^e siècles a. C. donnent de nombreux renseignements qui ont permis de restituer l'état

social et politique des Celtes de la Gaule dans les temps voisins de la conquête.

Les découvertes archéologiques de leur côté ont apporté de précieux compléments aux indications des textes, en même temps qu'elles ont montré qu'au IVe siècle la civilisation de Hallstatt des contrées celtiques a été remplacée par celle de la Tène, que caractérisent de nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles et des modifications des rites funéraires. Comme pour la civilisation de Hallstatt, cette transformation était attribuée presque uniquement à l'effort des indigènes. Bien que des découvertes, parfois importantes, eussent été faites dans les autres pays barbares, les éléments caractéristiques de leurs civilisations restaient inconnues. — On admettait du reste qu'aussitôt après la conquête romaine, les peuples soumis avaient adopté les mœurs et les habitudes des vainqueurs.

Les découvertes archéologiques des vingt dernières années dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique sont venues appuyer deux textes, l'un d'Hécatée, fin du VIe siècle, l'autre d'Hérodote, milieu du Ve, d'après lesquels les Celtes auraient dominé au VIe siècle toute l'Europe occidentale et en particulier la Gaule et l'Espagne. Ces textes avaient été laissés de côté par certains historiens ; d'autres avaient cru les mettre d'accord avec l'archéologie en faisant remonter au Ve siècle les migrations qu'ils révélaient. Or, nos découvertes montraient que les civilisations de Hallstatt et de la Tène avaient régné dans les deux contrées aux mêmes époques que dans la Gaule orientale et l'Allemagne du Sud. Un nouvel examen des documents recueillis dans les différentes parties de l'Europe s'imposait. Il nous permet aujourd'hui de compléter l'histoire de cette race des Celtes qui a exercé une grande influence sur les transformations des civilisations de l'Europe barbare.

L'étude des trois séries de documents, textes, linguistique et toponymie, découvertes archéologiques, fait tout d'abord reconnaître dans l'histoire des Celtes quatre périodes succes-

sives de deux siècles chacune. Les deux premières sont presque uniquement données par les découvertes archéologiques ; les textes interviennent de plus en plus à partir du IVe siècle. Notre mémoire se divise en deux parties. Dans la première, nous étudions les documents de chacune des quatre périodes et les conclusions historiques auxquelles ils conduisent. Ces conclusions, résumées dans la deuxième partie, forment l'histoire des Celtes groupée d'après les événements principaux que les documents ont révélés. Pour les textes, nous nous bornons à une analyse sommaire ; toutes les références se trouvent, en effet, dans les notes du grand monument que M. Camille Jullian a élevé aux origines de notre nation. Les documents archéologiques sont décrits avec détail, et un index bibliographique mentionne les mémoires sur les plus importantes découvertes faites depuis une vingtaine d'années dans le sud de la France et en Espagne.

I

LES DIFFÉRENTES PÉRIODES DONNÉES PAR LES DOCUMENTS

VIIIe ET VIIe SIÈCLES

1. — LES DOCUMENTS.

LES TEXTES ET LA LINGUISTIQUE.

Pendant toute cette période, les Celtes sont répandus dans la vaste contrée comprise entre les Alpes, les monts de Bohême et de Thuringe et le Rhin. D'après Aviénus, dont l'*ora maritima* paraît reproduire les indications du périple d'Himilcon fait au VIe siècle a. C., des inondations maritimes ont déterminé l'émigration de tribus celtiques des rives frisonnes

de la mer du Nord, qui se sont établies avant le VI^e^ siècle dans le nord-est de la Gaule au milieu des populations ligures. D'autre part, l'étude de deux dialectes celtiques qui se sont succédé indique qu'avant le VIII^e^ siècle les Celtes dominaient certaines régions des îles bretonnes.

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Des couches à débris et des sépultures ont fait connaître de nombreux établissements de diverse nature : agricoles, sur les plateaux du bassin supérieur du Danube; industriel, près des mines de sels de Hallstatt, et des stations plus ou moins disséminées dans les régions situées de chaque côté du Rhin moyen, dans le centre et jusque sur les bords du plateau central de la France. Les sépultures de la Bavière montrent que la civilisation du bronze régnait encore au VIII^e^ siècle et qu'elle a disparu au cours de la période à la suite de progrès dans la fabrication du fer, progrès qui ont permis de reproduire avec ce métal la grande épée à crans et des ustensiles de l'âge du bronze.

En même temps, la céramique s'est perfectionnée et de nouveaux motifs apparaissent dans la décoration géométrique. Les sépultures comprennent, comme précédemment, le tumulus, les deux rites de l'inhumation et de l'incinération; mais la proportion des incinérés s'accroît. Aux mobiliers funéraires composés d'objets d'usage personnel, d'offrandes alimentaires et d'amulettes, s'ajoutent des armes dans les tombes d'hommes. On rencontre, en outre, quelques produits italiques, cistes à cordons et rasoirs, que l'on s'accorde à rapporter aux VIII^e^ et VII^e^ siècles a. C. Tels sont les caractères de la civilisation de Hallstatt à son premier degré. On remarque enfin que c'est précisément dans les régions où les gisements du fer sont les plus nombreux, Haute Autriche, Lorraine, Franche-Comté et Bourgogne, que l'on a recueilli le plus grand nombre d'épées de fer et de bronze de cette période. — L'archéologie montre qu'à la même époque la civilisation du bronze a

disparu dans les pays à l'est et au nord-est de l'Allemagne du Sud, Bohême, Hongrie, Silésie et Prusse Orientale, où elle a été remplacée par celle de Hallstatt.

2. — L'HISTOIRE

Cet ensemble de documents révèle des traits importants de l'histoire des Celtes aux VIII^e^ et VII^e^ siècles. L'archéologie confirme l'interprétation des textes grecs qui donnent aux Celtes pour domaine l'Allemagne du Sud. Elle montre que ces peuples ont réalisé au cours de la période des progrès dans la fabrication du fer, et qu'il emploient ce métal, très rare jusqu'alors, pour faire des armes et des ustensiles. D'autres branches de l'industrie se perfectionnent et les usages funéraires sont légèrement modifiés. Les Celtes ont d'ailleurs des relations commerciales avec les peuples de l'Italie septentrionale. Enfin, l'archéologie appuie le texte d'Aviénus sur l'arrivée des Celtes au VII^e^ siècle dans le nord-est de la Gaule. Comme la civilisation du bronze disparaît de la Gaule Orientale à cette époque, on en conclut que les Celtes ont imposé leur civilisation à des populations que les préhistoriens présentent comme peu nombreuses, attachées à la terre qu'elles cultivent et pacifiques. — Dans la même période, la civilisation de Hallstatt s'est répandue dans toutes les contrées à l'est et au Nord-est de l'Allemagne du Sud, Bohême, Hongrie, Silésie, Prusse Orientale, sans que l'on puisse encore donner à cette diffusion de la civilisation celtique, une autre cause que le progrès qu'elle apportait aux peuples de ces pays.

En l'absence de textes sur les autres éléments de la civilisation des Celtes, ces faits économiques et politiques s'ajoutent aux migrations antérieures au VIII^e^ siècle, pour révéler chez ces peuples un tempérament tout autre que celui des races barbares qui les entouraient. Rapprochés d'une langue commune que deux dialectes, l'un antérieur et l'autre postérieur au VIII^e^ siècle, montrent à un degré de formation comparable sur certains points

au grec et au latin, ils indiquent une organisation politique assez avancée chez un peuple qui s'est affranchi, en partie du moins, du tribut payé jusqu'alors aux pays d'où provenaient les éléments du bronze.

VI^e^ ET V^e^ SIÈCLES

1. — LES DOCUMENTS.

LES TEXTES ET LA LINGUISTIQUE

Nous avons déjà mentionné deux textes relatifs à cette période. A la fin du VI^e^ siècle a. C., Hécatée apprend que le territoire de Marseille confine à la Celtique, et que Narbonne est un port celtique. Au milieu du V^e^ siècle, Hérodote indique que les Celtes dominent toute l'Europe occidentale, et par conséquent la Gaule et la Péninsule hispanique. A ces textes s'ajoutent un passage des *Histoires* de Tite-Live, qui place au commencement du VI^e^ siècle l'invasion gauloise en Italie Ce texte, contredit par un autre passage qui la fait descendre au IV^e^ siècle, es généralement rejeté aujourd'hui.

D'autre part, certains historiens pensent que les Insubres fixés dans l'Italie septentrionale antérieurement au IV^e^ siècle, étaient de race celtique. Enfin, d'après les linguistes et le texte relatant les migrations des Volques au III^e^ siècle, les Germains étaient depuis longtemps soumis aux Celtes. Nous ajoutons que la toponymie peut révéler l'existence dès cette période de nombreuses stations dans les contrées habitées par les Celtes ou dominées par eux. Les textes ne donnent d'ailleurs aucune indication sur l'état social et politique des peuples celtiques, en dehors de leurs groupements en tribus.

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

a) **Allemagne du Sud et Gaule Orientale.**

Agglomérations. — Dans la Haute-Autriche, sur les plateaux du bassin supérieur du Danube, dans les régions situées de

chaque côté du Rhin et dans le centre de la France, les agglomérations sont celles de la période précédente. Sur le plateau suisse, les nombreuses stations qui se succèdent le long de l'Aar témoignent de l'importance de la population de la région.

Industrie et commerce. — De nouveaux progrès de la fabrication du fer et la connaissance du travail du bronze martelé ont permis de fabriquer avec les deux métaux de nombreux objets, armes, parures et ustensiles. L'épée et le poignard dits à antennes, les chars de guerre, les fibules, des vases en bronze sont pour la plupart imités ou inspirés de modèles italiques; une partie accessoire du fourreau de l'épée, les lances et d'autres objets sont ceux de la période précédente; les armes défensives font entièrement défaut. La technique de la céramique est améliorée ; au milieu de formes qui peuvent varier d'une région à l'autre, certaines rappellent les vases métalliques de l'Italie. Comme dans la période précédente, on trouve des objets italiques mélangés avec les produits indigènes.

Parures. — Elles comprennent des ceintures en bronze, des brassards, des bracelets, quelques torques et des boucles d'oreille, la plupart en bronze; l'or et l'argent sont assez rares.

Décoration. — Aux dessins géométriques de la période précédente s'ajoutent des motifs empruntés à l'art du Dipylon qui avait déjà influencé l'industrie de la Haute-Italie. Dans les régions de l'Allemagne du Sud voisines de l'Italie, notamment dans le Norique, on a recueilli quelques objets de bronze décorés au trait ou au repoussé, de sujets ou de scènes imités des vases cispadans et atestins.

Sépultures. — L'état des restes humains varie parfois dans la même nécropole, où l'on rencontre l'inhumation totale ou partielle et l'incinération. Les dispositions de la sépulture comprennent le tumulus et la tombe en sol plat, avec ou sans plaque d'argile cuite sous les restes. La composition du mobilier funéraire n'a pas changé; on a remarqué toutefois qu'à Hallstatt les armes n'existent que dans les sépultures les plus pauvres.

Religion. — Si l'on excepte un dessin au trait sur une poterie

d'un tumulus de la Basse-Autriche où l'on peut voir une scène d'incantation, et le chariot votif en bronze de la région styrienne qui rappelle une cérémonie du culte hellénique, aucun vestige, en dehors des rites funéraires, ne se rapporte à la religion des Celtes.

Tel est l'ensemble de caractères que présente la civilisation de Hallstatt dans sa deuxième phase.

b) **Contrées soumises aux Celtes d'après les textes.**

α) *Gaule du Sud et Péninsule hispanique.*

Agglomérations. — Dans toutes les parties des deux contrées, l'archéologie a retrouvé, signalées par des couches à débris ou des nécropoles, des agglomérations de toute nature, agricoles et pastorales, industrielles, commerciales et maritimes, et des oppida. Ces agglomérations, presque toutes créées pendant cette période, se succèdent sur les grandes voies des communications naturelles des contrées et des régions, dans les plaines fertiles et jusqu'au fond des vallées pyrénéennes. — Dans le sud de la France, on les a signalées aux pieds des derniers contreforts des Alpes, de Marseille à Avignon; sur les bords sud des Cévennes, de Nîmes à Carcassonne; à Toulouse, où la voie de la Méditerranée vers l'ouest de la Gaule devient fluviale, et dans les vallées voisines du Tarn et de l'Ariège; le long de la Garonne-haute et dans la vallée de l'Adour, de Lannemezan à Dax, près des cols abaissés des Pyrénées. — Dans la Péninsule hispanique, de nombreuses stations ont été découvertes sur les versants océanique et méditerranéen : à l'Ouest, sur la rive cantabre, en Galice, et dans la partie inférieure des vallées du Minho, du Tage, du Guadiana et du Guadalquivir ; à l'Est, sur les littorals de la Catalogne, de Valence et d'Alicante et jusqu'à Alméria. Sur les grands plateaux de l'intérieur, il existe des stations dans les Pyrénées aragonaises, dans la haute vallée de l'Ébre, dans celle du Duero près de sa source, et un groupe d'agglomérations particulièrement important dans la haute vallée du Jalon, affluent de l'Ébre, près des cols qui font communiquer

l'Aragon et la Vieille-Castille avec les bassins du Tage, du Guadiana et du Yucar. Quelques oppida catalans sont entourés de murailles en grands matériaux qui rappellent celles des colonies grecques voisines.

Industrie et commerce. — Dans les deux contrées la civilisation du bronze a entièrement disparu ; elle a fait place à celle de Hallstatt représentée par ses éléments caractéristiques, armes, parures, fibules, ustensiles de métal et de terre cuite, et décoration géométrique. Les parties accessoires de la fibule sont moins variées que dans l'Allemagne du Sud. Des poteries, dont les formes rappellent celles de l'Allemagne du Sud et de la Gaule orientale, diffèrent de technique suivant les régions. Enfin, dans les stations du littoral, les objets celtiques sont mélangés avec quelques produits de luxe helléniques et puniques des VI^e^ et V^e^ siècles, les derniers dans le sud de l'Espagne.

Sépultures. — L'incinération est exclusivement pratiquée dans les deux contrées. Comme dispositions, on trouve tous les modes observés dans l'Allemagne du Sud et la Gaule orientale : tumulus plus ou moins élevés, petits puits en sol plat ou dans la roche; ces derniers parfois entourés de cercles ou de rectangles de grosses pierres.

β) *Italie du Nord.* — Dans la région des Lacs, entre la haute vallée du Tessin et celle de l'Adige et jusqu'en Istrie, il existe de nombreuses et importantes nécropoles, dont quelques-unes remontent à l'âge du Bronze, tandis que d'autres, notamment celles de Golasecca, sont rapportées à cette période par des fibules celtiques et la céramique ornée de leurs mobiliers. L'incinération y est presque exclusive ; les petits puits sont entourés de cercles de grosses pierres comme dans certaines stations des Pyrénées françaises. La célèbre tombe de Sesto-Calende, située sur une éminence à la partie inférieure du Lac Majeur, appuie, par son riche mobilier celtique, le classement chronologique de ces sépultures.

γ) *Allemagne du Nord.* — Si l'on excepte de rares objets hallstattiens, aucune des nombreuses nécropoles fouillées dans

cette contrée n'indique que la civilisation du Hallstatt y ait régné.

c) **Contrées de civilisation hallstattienne où les textes ne mentionnent pas la domination des Celtes.**

α) *Bohême, Hongrie, Silésie et Prusse Orientale.* — La civilisation de Hallstatt se manifeste, à l'exclusion de toute autre, dans des agglomérations et des nécropoles. Les armes, parures et ustensiles sont des types de l'Allemagne du Sud; des particularités régionales ou locales s'observent dans la céramique et sa décoration. Le rite de l'incinération est presque uniquement suivi. Une quarantaine de stations ont été relevées aux pieds des hauteurs et des montagnes qui entourent le grand bassin de la Theiss. La plupart des épées, toutes du type de Hallstatt, sont en bronze. — Les stations de la Bohême sont situées le long de la Moldau, affluent de l'Elbe, que suivait la voie de l'Adriatique à la Baltique. Celles de la Silésie et de la Pologne sont disséminées entre la Wartha et la Vistule. On y a trouvé des poteries peintes de dessins géométriques.

β) *Illyrie Nord-Ouest.* — Dans les régions comprises entre la Drave et la Bosnia, qui répondent à la Carniole, la Croatie et la Bosnie, des nécropoles, quelques-unes très importantes, sont rapportées à cette période par des fibules hallstattiennes. L'incinération est exclusivement suivie, et les dispositions des sépultures rappellent celles de la bande alpine de l'Italie. Des objets helléniques et italiques, épées, casques, cnémides, et d'autres imités de leurs types, se rencontrent dans les mobiliers funéraires.

2. — L'HISTOIRE.

Au début de cette période la civilisation du fer reçoit son plein développement dans l'Allemagne du Sud et la Gaule Orientale, par de nouveaux progrès dans la fabrication du fer et l'emploi du bronze martelé. Sous l'influence de l'industrie des peuples italiques, avec lesquels ils ont depuis longtemps des relations

de commerce, les Celtes fabriquent de nouveaux types d'armes, de parures et d'ustensiles, et perfectionnent d'autres produits. Ils s'affranchissent ainsi du tribut aux pays d'où provenaient les éléments du bronze, en même temps que des armes plus nombreuses et plus puissantes affirment la supériorité de cette race belliqueuse sur les peuples qui l'entourent. En l'absence de renseignements sur l'état politique des Celtes, on peut dès maintenant évoquer une organisation uniforme sous des chefs qui ont emprunté aux civilisations plus avancées de l'Italie certains de leurs types et notamment l'épée.

Les textes apprennent que pendant cette période les Celtes dominent toute l'Europe occidentale, c'est-à-dire la Gaule et l'Espagne. D'autre part, l'archéologie montre que la civilisation de Hallstatt existe dans ces contrées à l'exclusion de toute autre et que de nombreux établissements de toute nature y ont été fondés à cette époque. Il ne peut donc pas être question d'incursions semblables à celles des Scythes au VII^e^ siècle dans l'Asie Mineure et dans les pays européens jusqu'à l'Ebre, mais d'une conquête méthodique, nouvelle manifestation d'un pouvoir central qui a créé l'industrie de Hallstatt. On peut alors supposer que les tribus celtiques, fixées dès le VII^e^ siècle sur les bords du plateau central de la France, sont descendues, les unes en Provence et dans le Bas-Languedoc, les autres, dans le Haut-Languedoc et la Gascogne, dont les populations ligures et ibéro-ligures n'ont pas résisté. Peu après, des bandes parties du Bas-Languedoc et de la vallée de l'Adour franchissent les cols des Pyrénées et entrent en Espagne où elles soumettent les peuples ibériques incultes et continuellement en lutte les uns contre les autres. Comme dans la Gaule du Sud, les dominateurs fondent de nombreux établissements au milieu desquels ils occupent des oppida dont les noms celtiques sont connus.

La conquête des contrées occidentales par les Celtes éclaire la diffusion de la civilisation de Hallstatt au VII^e^ siècle dans les pays situés à l'E. et au N.-E. de l'Allemagne du Sud. On ne peut douter que ces contrées, traversées par la voie du com-

merce de l'Adriatique à la Baltique, aient été soumises aux Celtes, comme les Germains de l'Allemagne du Nord d'après la linguistique et un texte. Une conclusion semblable rapporterait les établissements hallstattiens de la bande alpine de l'Italie à une première invasion des Celtes, que les Étrusques, alors à l'apogée de leur puissance, auraient contenue ; ce qui confirmerait en partie le texte de Tite-Live qui mentionne une invasion gauloise en Italie au commencement du VI^e^ siècle. Quoiqu'il en soit, on doit admettre qu'au VI^e^ siècle les Celtes, dominant une grande partie de l'Europe, possédaient toutes les voies terrestres du commerce des barbares avec les peuples supérieurs de la Méditerranée ; ce qui rend compte de la prospérité accusée par les découvertes archéologiques dans plusieurs régions en relations faciles avec ces peuples, le Norique, les pays de chaque côté du Rhin, le sud de la Gaule et le littoral méditerranéen de l'Espagne.

Les faits économiques et politiques, révélés par les textes et l'archéologie, conduisent à une autre conclusion. La création de l'industrie de Hallstatt, les conquêtes des Celtes et l'organisation des pays soumis, peuvent être attribués à l'existence, dès le VII^e^ siècle, d'un empire aristocratique et militaire qui s'étendait de la Baltique aux Colonnes d'Hercule. L'origine de cet empire rappelle celle des empires asiatiques contemporains, en particulier celui des Mèdes. Des chefs de tribus puissantes ont réuni les éléments matériels d'une civilisation supérieure à celle des barbares qui les entourent. Ils soumettent successivement tous ces peuples et, leur imposant leur civilisation, ils réalisent une meilleure exploitation des richesses naturelles des différentes contrées. C'est à une succession de chefs clairvoyants et ambitieux qu'il faut rapporter la grandeur d'un empire qui a transformé l'état économique d'une partie du monde barbare en lui apportant une prospérité jusqu'alors inconnue.

La formation de l'Empire celtique a été favorisée par les

événements qui se sont passés du VII^e^ au V^e^ siècles dans le bassin oriental de la Méditerranée. Un dernier effort des Assyriens détruit en 575 la puissance commerciale de Tyr, dont Carthage reprend aussitôt les traditions dans le bassin occidental de la Méditerranée. Pendant plus d'un siècle, les Perses menacent l'existence de la Grèce et de ses colonies d'Asie Mineure. Au V^e^ siècle, les Carthaginois unis aux Étrusques, disputent aux Grecs de l'Italie méridionale et aux Phocéens de Marseille le commerce avec les Barbares ; cependant, Marseille fonde de nombreuses colonies sur le littoral de la Gaule et de l'Espagne. Ces événements ont aidé au développement de la puissance celtique, les uns en retardant les entreprises des peuples méditerranéens sur l'Europe barbare, les autres, en augmentant le commerce des Celtes avec les Grecs et l'Italie déjà en partie hellénisée.

IV^e^ ET III^e^ SIÈCLES

1. — LES DOCUMENTS.

LES TEXTES

Le nom commun de Celtes disparaît presque dans les textes latins relatifs aux événements de cette nouvelle période. Trois peuples celtiques sont seuls mentionnés : les Galates ou Gaulois en Gaule, les Volques ou Belges sur la rive droite du Rhin et les Celtibères en Espagne sur les plateaux de l'intérieur et le littoral atlantique. On peut résumer de la manière suivante ce que l'on savait de ces peuples.

Le texte de Tite-Live sur l'invasion gauloise en Italie, généralement admis aujourd'hui, apprend qu'au début du IV^e^ siècle les nations gauloises sont confédérées sous l'hégémonie des Bituriges dont Ambigat est le roi. L'excès de population oblige quelques-unes de ces nations à chercher de nouvelles terres ; sous la conduite des neveux d'Ambigat, les unes se dirigent vers l'Italie, les autres vers l'Allemagne du Sud. En Italie, les Boïens, Lingons, Cénomans et Sénons, après avoir vaincu les

Étrusques et les Romains, fondent entre les Alpes, les Apennins et l'Adriatique l'État appelé la Gaule Cisalpine. Dans l'Allemagne du Sud, les Helvètes se fixent dans la Souabe et la Franconie, les Boïens en Bohême et les Taurisques dans le Norique. Quelques faits anecdotiques indiquent la manière de combattre des Gaulois qui surprend tout d'abord les légions romaines. Sur l'histoire de la Cisalpine, on connaît les noms des capitales : Milan, Brescia, Sinigaglia et Bononia, la Felsina étrusque ; une invasion des Gaulois dans le Latium en 225, repoussée par les Romains, à la suite de laquelle la nation des Sénons est exterminée, et les mercenaires gaulois de l'armée d'Annibal dans la deuxième guerre punique.

D'après Strabon, des tribus belges, chassées de la rive droite du Rhin au commencement du IIIe siècle par les Germains révoltés, s'établissent, les Arécomiques et les Tectosages dans la Gaule du Sud entre le Rhône et la Garonne; tandis que d'autres tribus se dirigent vers la péninsule des Balkans, où les attirent les trésors de la Grèce. Parmi ces dernières, des Tectosages se fixent sur le Danube moyen, les Scordisques, dans l'Illyrie Nord-Ouest entre le Danube et la Bosnie. Strabon, Plutarque et Pausanias rapportent les exploits des bandes qui, après être descendues jusqu'à Delphes, remontent en Thrace et, appelées par le roi de Bithynie, fondent l'état des Galates dans la Phrygie orientale. — L'existence des Celtibères est mentionnée pour la première fois à l'occasion des événements de la deuxième guerre punique.

Sur l'état social et politique des peuples gaulois et belges aux IVe et IIIe siècles, les textes ne donnent aucun renseignement. Quant aux Galates d'Asie Mineure, on sait par les Grecs que leur organisation politique comprenait un tétrarque à la tête de chaque tribu, une assemblée de 300 membres, sorte de sénat, et un chef unique en temps de guerre.

Les mœurs et les habitudes des Celtibères ont été longuement décrites par Strabon d'après les récits de Posidonius qui avait séjourné à Cadix à la fin du IIe siècle.

LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

L'archéologie a révélé que, vraisemblablement dans la dernière partie du v^e^ siècle, de nombreux éléments de la civilisation de Hallstatt ont fait place dans toutes les contrées où elle régnait à une nouvelle civilisation dite de la Tène, dont les caractéristiques sont les suivantes.

L'épée, arme d'estoc et de taille à deux tranchants, se rapproche, comme forme et dimension, de celle des peuples méditerranéens; quelques parties accessoires sont modifiées au III^e^ siècle. Le bouclier, arme défensive, est adopté. Les pointes de lance sont du type hallstattien; les chars de guerre deviennent plus nombreux. — Les parures, torques et bracelets, la plupart en bronze tout d'abord, sont parfois en or et en argent au III^e^ siècle. — La fibule, imitée de celle de Halstatt et peu variée dans ses formes, se modifie légèrement au III^e^ siècle. — La céramique, d'une technique plus perfectionnée, présente, avec des formes qui varient d'une région à l'autre, des profils qui rappellent les vases métalliques de l'Italie. — La décoration comprend des dessins géométriques nouveaux et des motifs empruntés à l'ornementation hellénique, palmettes, rosaces, postes, quelquefois des figures de plantes et d'animaux stylisés. — A partir du III^e^ siècle, on rencontre dans presque toutes les contrées des monnaies d'argent et de bronze, quelques-unes en or, dont les types et symboles sont le plus souvent imités de pièces grecques. — Enfin les rites funéraires sont changés dans certaines régions.

Bref, la nouvelle civilisation offre, dans ses types industriels et dans la décoration des objets, des progrès considérables sur celle de Hallstatt, que l'on doit attribuer en partie à des influences helléniques. L'archéologie montre en outre que la nouvelle civilisation a été accompagnée de l'accroissement de la population dans certaines régions, et de relations commerciales très développées avec les peuples supérieurs de la Méditerranée. Il reste maintenant à signaler les particularités de la civilisation de la Tène dans les différentes contrées.

a) *Gaule Orientale, Gaule Cisalpine et Allemagne du Sud-Ouest.* — Les cimetières de la Champagne témoignent d'une augmentation considérable de la population de la région. Dans la décoration des objets on signale l'emploi de nouvelles matières, corail, bronze émaillé; le verre apparaît dans des parures: Les rites funéraires comprennent uniquement l'inhumation dans des cavités en sol plat. De riches sépultures de chefs renferment toutes leurs armes et des offrandes alimentaires. Des tombes secondaires d'une même cavité peuvent indiquer l'immolation de serviteurs comme chez les Scythes. Quelques produits helléniques et italiques ont aidé à dater ces sépultures. — Des nécropoles de l'Italie du Nord, depuis le Picenum jusqu'aux vallées alpines, sont semblables à celles de la Champagne ; on y trouve parfois des objets de luxe étrusques et romains. — Des observations semblables ont été faites dans les régions de la rive droite du Rhin habitées par les Belges jusqu'au III^e^ siècle au moins.

b) *Gaule du Sud et Péninsule hispanique.* — La civilisation de la Tène a régné dès le IV^e^ siècle dans ces deux contrées avec des particularités communes qui les font réunir ici.

En France, dans les régions qui s'étendent de Marseille à la vallée de l'Adour, les agglomérations de la période précédente sont conservées, les unes augmentées, à Toulouse notamment, les autres diminuées, celles de la vallée de l'Adour. Des objets caractéristiques de la Tène, armes, parures, ustensiles, se rencontrent dans les couches à débris et les sépultures. Sur le littoral méditerranéen et à une certaine distance à l'intérieur, ces objets sont mélangés avec de nombreux produits helléniques et des objets imités de types helléniques par les indigènes, les poteries peintes dites ibéro-grecques en particulier. Le rite funéraire de l'incinération s'est maintenu. C'est également à cette période que l'on peut rapporter le torse du Gaulois cuirassé trouvé dans la banlieue de Nîmes.

Dans la péninsule hispanique, les agglomérations de la période précédente sont également conservées. En Catalogne,

quelques-unes d'entre elles sont entourées de murailles d'un appareil régulier d'origine hellénique, et l'installation des habitations imite celle des colonies voisines. Dans toutes les régions du littoral méditerranéen, et à quelque distance à l'intérieur, les objets de la Tène sont mélangés avec de nombreux produits helléniques ou puniques et d'autres indigènes imités de leurs types, armes, ustensiles et poteries peintes. Dans les régions du Sud, des œuvres plastiques témoignent d'importants essais pour imiter la sculpture grecque, en même temps qu'elles rappellent des pratiques religieuses inspirées de celles des colonies grecques voisines. Le rite de l'incinération s'est maintenu ; mais les tumulus ont disparu. Sur les plateaux de l'intérieur, on ne rencontre mélangés avec les objets de la Tène que les poteries ibéro-grecques.

c) *Contrées à l'Est et au Nord-Est de l'Allemagne du Sud.* — La civilisation de la Tène apparaît dès le IV^e^ siècle en Bohème, en Hongrie, en Silésie et en Pologne, dans des couches à débris et des sépultures. Comme dans la période précédente, la céramique varie de forme et de décoration suivant les régions, et le rite de l'incinération est généralement suivi.

d) *Contrées du Danube moyen et de l'Illyrie Nord-Ouest.* — Des couches à débris et des nécropoles, quelques-unes très importantes, fouillées en Carniole, Croatie, Bosnie et des deux côtés du Danube moyen, appartiennent à la civilisation de la Tène. On remarque que la fibule est du type modifié au III^e^ siècle. Dans la plupart des stations, avec les objets de la Tène, se trouvent des produits helléniques et italiques et des imitations faites par les indigènes. Les rites funéraires sont ceux de la période précédente, avec l'emploi exclusif de l'incinération.

2. — L'HISTOIRE.

L'histoire de la période précédente, les textes et les documents relatifs au IV^e^ et III^e^ siècles posent deux questions qui doivent être étudiées tout d'abord : la dissolution de l'empire celtique et le remplacement de la civilisation de Hallstatt par celle de la Tène.

Dissolution de l'empire celtique. — Dans la dernière partie du v^e^ siècle, l'empire celtique s'est dissous. Le nom commun de Celtes disparaît presque chez les auteurs grecs et latins qui ne mentionnent que deux peuples celtiques, les Galates ou Gaulois et les Volques ou Belges. On en conclut que les contrées qu'ils habitent sont devenues indépendantes, et comme aucun événement extérieur ne peut expliquer la dissolution de l'empire, on est conduit à la rechercher dans une évolution intérieure. Or, les découvertes archéologiques montrent que les populations des riches contrées situées de chaque côté du Rhin se sont considérablement accrues et que leur prospérité doit être attribuée, en partie, à un commerce actif avec les peuples méditerranéens, soit par les routes des Alpes, soit par les vallées du Rhône et de la Saône. C'est d'ailleurs incontestablement chez ces peuples que la civilisation de la Tène a pris naissance.

Pour les autres parties de l'empire, le seul renseignement que l'on possède est la diffusion rapide de la civilisation de la Tène dans toutes les contrées où régnait celle de Hallstatt. — En Espagne, où les textes indiquent l'existence au III^e^ siècle d'un État celtibérien sur les plateaux de l'intérieur, on en déduit que les riches régions du littoral méditerranéen, en contact avec les colonies grecques et puniques, se sont affranchies de la domination des Celtes. C'est vraisemblablement de cette époque que date la civilisation plus avancée des peuples de ces régions, que Strabon constatait à la fin du I^er^ siècle et que confirment les découvertes archéologiques.

La civilisation de Hallstatt remplacée par celle de la Tène. — L'archéologie montre que la civilisation de la Tène a été créée dans les contrées situées de chaque côté du Rhin ; c'est là, en effet, que se trouve la manifestation la plus importante de la nouvelle civilisation dont nous devons rappeler les éléments caractéristiques. Quelques types industriels sont ceux de Hallstatt ; la plupart sont nouveaux. L'épée, le bouclier, les chars de guerre se rapprochent de ceux des peuples méditerranéens, et la décoration présente, avec des motifs nouveaux,

des emprunts faits à l'ornementation grecque. Avec ces objets, on rencontre, surtout dans les régions du littoral méditerranéen, des produits de luxe helléniques et des imitations de leurs types par les indigènes. Les agglomérations de la Champagne et du midi de la France se sont accrues ; c'est, du reste, l'excès de population qui a déterminé les migrations gauloises du IVe siècle. L'archéologie, en révélant l'état avancé de la nouvelle civilisation celtique appuie l'opinion qui fait remonter à cette période, en partie du moins, l'état social et politique des nations gauloises que les auteurs grecs et latins des IIe et Ier siècles a. C., ont permis de restituer pour les temps voisins de la conquête romaine. Quant à la rapide diffusion de la civilisation de la Tène dans les autres parties de l'empire celtique, elle doit être attribuée aux liens politiques de la période précédente.

L'étude que l'on vient de faire éclaire les conquêtes des Celtes aux IVe et IIIe siècles. Comme la civilisation de la Tène a précédé immédiatement les migrations gauloises, on peut penser que le nouvel armement, qui se rapproche de celui des peuples méditerranéens, a été fait pour préparer les luttes que les émigrants devaient soutenir. Les bandes qui se sont dirigées vers l'Allemagne du Sud n'ont pas dû trouver de résistance dans des populations celtiques ou celtisées, probablement peu nombreuses. Les Helvètes se sont établis dans la Souabe et la Franconie, les Boïens en Bohème et les Taurisques dans le Norique. — En Italie, les Gaulois, victorieux des Étrusques et des Romains, fondent un État qui a duré deux cents ans. Sur les relations avec les peuples que les Gaulois dominaient, on sait seulement que, sans modifier leurs mœurs et leurs habitudes, ils n'ont exercé aucune influence sur la civilisation des peuples étruscisés ; les fouilles de Marzabotto en témoignent. En 225, aussitôt après la soumission des Samnites, les Romains font subir aux Gaulois cisalpins un premier échec en détruisant la nation sénone, la plus voisine du Latium.

Au commencement du IIIe siècle, les Volques, chassés de la

rive droite du Rhin par les Germains révoltés, se dirigent, les uns vers la Gaule du Sud, les autres vers la péninsule des Balkans. Dans la Gaule du Sud, les Volques s'établissent entre le Rhône et la Garonne au milieu des populations ligures et ibéro-ligures déjà celtisées, puisque à la fin du IIIe siècle Annibal ne rencontre dans ces régions que des tribus celtiques. Les bandes qui se sont dirigés à l'Est se fixent, les Tectosages sur la rive gauche du Danube, les Scordisques entre le Danube et la Bosnia. Nous avons déjà dit que d'autres bandes, après être descendues jusqu'à Delphes, remontent en Thrace d'où elles passent en Asie Mineure et fondent le royaume des Galates avec Ancyre pour capitale. On sait que par des guerres incessantes avec les royaumes grecs voisins, les Galates augmentent leur territoire et accumulent de grandes richesses.

Les conquêtes des Gaulois et des Belges avaient été puissamment favorisées par les événements accomplis chez les peuples supérieurs de la Méditerranée : en Italie, les luttes de Rome pour soumettre les régions méridionales de la péninsule, suivies presqu'aussitôt des guerres puniques ; en Orient, les rivalités des États fondés à la mort d'Alexandre, succédant aux grands efforts qu'avait exigés la conquête de l'Asie.

IIe ET Ier SIÈCLES

1. — L'HISTOIRE D'APRÈS LES TEXTES.

Les événements des IVe et IIIe siècles ont déjà fait connaître quelques éléments de l'organisation politique des Celtes. Les textes relatifs aux IIe et Ier siècles av. J.-C., et surtout les commentaires de César et la géographie de Strabon, renferment des renseignements de tout ordre qui ont permis à différents auteurs du siècle dernier de restituer la civilisation gauloise pendant cette période. Nous devons tout d'abord rappeler les traits principaux de cette organisation qui éclairent puissamment les événements politiques.

Au début du IVe siècle, les nations gauloises, dont on connait pour la première fois les noms et les territoires, sont confédérées sous l'hégémonie des Arvernes. Chaque nation comprend plusieurs tribus. La tribu, ensemble de familles obéissant à un chef, est un organe à la fois politique, économique et religieux. A la tête de la nation, il y a un roi héréditaire ou un chef élu, conseillé par un sénat comprenant les chefs de tribus, et qui décide, entre autres questions, de la paix et de la guerre, soulevées fréquemment par des dissensions intestines. Le peuple se compose de trois classes : la famille royale, les nobles ou princes possédant toute la richesse et l'autorité, et la plèbe formée des gens pauvres qui n'ont aucun droit politique, sauf dans le rassemblement en armes où tous les guerriers nomment le chef et interviennent dans le conseil. La clientèle, avec toutes ses privautés, lie la plèbe à l'aristocratie nobiliaire, ce qui permet à des personnages riches et ambitieux d'influer sur les intérêts économiques et politiques des tribus ou des nations, indépendamment des compagnons qu'elle leur fournit à la guerre. La famille patronymique est indépendante. Sous le rapport de la religion, les Gaulois reconnaissent un dieu unique assisté de quelques divinités à attributions spéciales. Des cultes tutélaires ou individuels, s'adressant à des objets très variés, satisfont aux sentiments religieux que tous les auteurs accordent à ces peuples. Le Druidisme, introduit depuis peu de temps, était venu apporter au lien fédéral des nations un puissant appui religieux, judiciaire et politique en plaçant les prêtres du culte national, pris dans la caste nobiliaire, sous l'autorité d'un grand-prêtre présidant des assemblées dans un sanctuaire commun chez les Carnutes, et en confiant aux Druides l'instruction des enfants de la classe supérieure. En résumé, cette organisation sociale et politique rappelait sur certains points celle des peuples grecs et italiques ; mais elle présentait des différences tenant au tempérament particulier de la race, chez laquelle l'individualisme très développé et un haut degré de combativité produisaient des

dissensions qui se terminaient souvent par des luttes entre les individus et entre les tribus et les nations.

En ce qui concerne les éléments matériels de la civilisation, les mêmes documents avaient fait connaître les productions agricoles et minières des diverses régions, ainsi que de nombreux oppida et des villes, quelques-unes qualifiées de belles. Mais, en dehors des indications sur les travaux de défense faits aux diverses phases de la guerre de l'indépendance, l'industrie gauloise restait inconnue.

Il est vraisemblable que si l'on excepte le druidisme qui paraît n'avoir existé qu'en Gaule, les institutions des différents États fondés par les Gaulois et les Belges aux IVe et IIIe siècles se rapprochaient de celles de la métropole. On en a une preuve dans l'organisation de l'État des Galates d'Asie que les Grecs ont décrite.

Les États celtiques conquis par les Romains et par les Germains. — Tous les États celtiques ont été successivement conquis pendant cette période : ceux en deçà du Rhin et du Danube par les Romains ; ceux au-delà des deux fleuves par les Germains. Les événements ont été longuement rapportés par César, Strabon et Tite-Live ; nous ne ferons que rappeler les principaux faits.

La soumission de la Gaule cisalpine en 191 a été précédée de longues luttes, à la suite desquelles les Boïens ont émigré au-delà du Danube. Certaines tribus alpines sont restées indépendantes jusqu'à la fin du Ier siècle a. C. — Après la défaite d'Antiochus à Magnésie (190), les Romains imposent aux Galates de cesser les guerres contre leurs voisins ; le pays est réduit en province romaine en 135. — Après une guerre de vingt années, les Celtibères, vaincus à Numance par Scipion-Emilien (133), se soumettent, et Strabon apprend que ces rudes adversaires sont devenus rapidement de fidèles sujets de Rome. — En Illyrie, l'État celtique des Scordisques, déjà affaibli par les peuples dalmates, est définitivement conquis en 129.

La conquête des Gaules commence en 123 par la destruction de la confédération arverne et la formation d'une province

romaine comprenant tout le Sud-Est de la contrée, ce qui assure la communication de Rome avec l'Espagne récemment pacifiée. Peu après, les nations gauloises, restées sans lien entre elles, subissent pendant une dizaine d'années (112-102) tous les ravages de l'invasion des Cimbres. Aussi les Eduens, alliés des Romains, menacés en 58 d'une migration des Helvètes, qui, pressés par les Suèves, veulent s'établir dans une autre région de la Gaule, appellent les légions à leur secours. La même année, pareil appel est fait par les Séquanes contre une invasion des Suèves d'Arioviste. César refoule les Helvètes et rejette les Suèves au-delà du Rhin. Aussitôt après, il entreprend la conquête du pays qui doit devenir le boulevard de Rome contre les peuples du Nord. Les Gaulois, confédérés à nouveau sous les Arvernes et leur roi Vercingétorix, mettent en œuvre toutes les ressources de leur civilisation pour sauver leur indépendance. Ils succombent après une lutte de huit années, dans laquelle s'affirment le génie diplomatique et militaire de César et l'énergie de ses adversaires. On sait que, grâce à l'habileté de l'administration romaine, les mœurs et les habitudes des vainqueurs ont rapidement pénétré dans toutes les régions de la Gaule.

Après quelques actions de guerre (15-9), Auguste, en soumettant la Vindélicie, la Rhètie et le Norique, donne le Danube pour frontière à l'Empire.

Les États celtiques de la Bohême et des Tectosges de la rive gauche du Danube sont compris dans le royaume fondé par Marbod et les Marcomans en 12 a. C.

2. — LES DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES.

Au commencement du IIe siècle, la civilisation de la Tène existe dans toutes les contrées celtiques ; de légères modifications de l'épée et de la fibule s'observent au Ier siècle. Aussitôt après la conquête, cette civilisation disparaît dans

la plupart des pays ; dans d'autres, elle se maintient jusqu'à la fondation de l'Empire. Nous allons mentionner les particularités des diverses contrées en suivant l'ordre chronologique des conquêtes.

a) Contrées conquises par les Romains.

Gaule cisalpine. — Les fouilles de nécropoles importantes dans la région d'Ancône, la Transpadane et la haute vallée du Tessin à Bellinzona, confirment le texte de Polybe qui, dans le dernier tiers du IIe siècle, dit que les Gaulois ont conservé leurs mœurs et leurs habitudes au milieu des villes et des colonies romaines. Dans toutes les sépultures on trouve les éléments caractéristiques de la Tène, mélangés parfois avec des objets étrusques et romains.

Péninsule hispanique. — 1° 1re *conquête*, 195. — Dans les régions du Sud et sur le littoral méditerranéen, où l'influence hellénique s'était si puissamment manifestée dès la période précédente, la civilisation de la Tène a disparu, ainsi que les produits helléniques et les imitations faites par les indigènes ; des objets italiques, ou imités de leurs types, les remplacent. Les rites funéraires ne sont pas modifiés. — Pour les régions de l'intérieur, les fouilles de Numance et de Calatayud ne permettent pas d'affirmer que la civilisation de la Tène ait disparu aussi rapidement dans des régions où les produits helléniques n'avaient pas pénétré.

2° *Conquête définitive*, 133. — Les fouilles récentes de Numance éclairent les récits de Polybe sur le siège de la célèbre cité. Elle s'élevait sur une colline bordée d'un côté par le Duero ; les habitations étagées sur les pentes ont été utilisées pour la défense. Dans les substructions mises au jour sous la couche de terre brûlée de l'incendie, on a recueilli des débris de toute sorte, et en particulier des poteries peintes ibéro-grecques. D'autre part, les camps de Scipion et ses travaux d'approche forment un témoignage important des moyens dont disposait l'armée romaine après les guerres puniques.

Illyrie Nord-Ouest. — Les nécropoles de la Carniole, de la Croatie et de la Bosnie renferment les éléments de la Tène mélangés avec des produits helléniques et italiques, comme dans la période précédente. L'épée et la fibule du 1er siècle ne s'y rencontrent pas; on en déduit que la civilisation de la Tène a disparu aussitôt après la conquête.

Gaule. — 1° *Avant la conquête.* — Les fouilles d'Alésia, de Bibracte et de nombreux oppida ont fait connaître les installations des grandes agglomérations gauloises. Dans certaines d'entre elles on a relevé les murailles dites à trois matériaux, les habitations, des ateliers, et recueilli de nombreux produits dans les sépultures ou les couches à débris. Les armes, fibules et parures appartiennent à la civilisation de la Tène, avec les types modifiés au 1er siècle.

2° *Après la conquête.* — *Province romaine,* 123. — Les couches à débris et les sépultures de Toulouse manifestent les premières transformations produites par la conquête. Les éléments de la Tène disparaissent, ainsi que ceux qui sont imités de types helléniques. Les produits italiques abondent, notamment le vin et l'huile transportés dans des amphores italo-grecques, qu'on a retrouvées en très grand nombre. Dans la céramique, on voit l'imitation progressive des types italiques, comme technique, formes et décoration. Les rites funéraires ne sont pas modifiés; mais les mobiliers des sépultures deviennent très pauvres à partir du 1er siècle. Dans la même région, on a retrouvé les oppida dont les populations ont été appelées dans trois villes fondées par les Romains : Albi, Castres et Saint-Sulpice-la-Pointe.

Autres parties de la Gaule, 52. — Les découvertes de l'oppidum de Bibracte, abandonné seulement au commencement du 1er siècle p. C., montrent les transformations qu'avait déjà subie, sous la domination romaine, la capitale des Eduens. Les importations italiques sont nombreuses; une céramique très variée témoigne de l'influence des types italiques. — Les grandes fouilles d'Alésia ont mis au jour les travaux du

siège où a sombré l'indépendance gauloise. Tout récemment, on y a retrouvé des vestiges de la ville préromaine, l'un des sanctuaires de la Gaule.

Vindélicie, 15-9. — En Bavière, des sépultures montrent que les importations italiques s'étaient produites longtemps avant la conquête. La dernière phase de la Tène n'y est pas représentée.

b) **Contrées conquises par les Germains.**

Allemagne du Sud-Ouest. — Les vestiges de cette période y sont très rares, ce qu'explique l'occupation de la Souabe par les Suèves, qui a déterminé l'exode des Helvètes au commencement du IIe siècle.

Bohême. — La civilisation de la Tène s'est développée d'une manière toute particulière dans cet État, longtemps défendu par les montagnes qui l'entourent. Les vestiges recueillis dans les couches à débris de l'oppidum de Stradonitz témoignent d'un commerce actif avec les nations de la Gaule et les Phocéens de Marseille. Des armes, des parures, des fibules, des poteries aux décorations variées et des monnaies reproduisent tous les types observés en Gaule pendant cette période.

c) **Contrées qui devaient rester indépendantes.**

Hongrie, Silésie, Transylvanie. — La civilisation de la Tène existe dans ces contrées pendant toute cette période. Des découvertes récentes montrent que cette civilisation s'est maintenue en Transylvanie jusqu'aux grandes migrations des peuples des IVe et Ve siècles p. C.

Bretagne. — C'est une invasion belge qui a apporté au commencent du IIe siècle la civilisation de la Tène dans ce pays. Aussi, tous les vestiges recueillis, armes, parures, ustensiles et sépultures, appartiennent à cette période. La décoration d'objets en bronze présente un caractère particulier, auquel on a rattaché le style néo-celtique des enlumineurs irlandais du VIIe siècle p. C.

On peut résumer de la manière suivante les contributions que les découvertes archéologiques ont apportées à l'histoire de cette période d'après les textes.

Avant la conquête. — On sait qu'au début du IIe siècle la civilisation de la Gaule était arrivée à un assez haut degré dans l'exploitation des richesses naturelles de diverses régions, les progrès de l'industrie, les relations de commerce des nations entre elles et avec les peuples méditerranéens. Cette prospérité matérielle a été secondée au commencement du IIe siècle par l'union de toutes les nations sous l'hégémonie de l'une d'elles, pour la protection de leurs intérêts communs. Les grandes fouilles faites en France et de nombreuses observations locales ont mis au jour des vestiges qui témoignent des nouveaux progrès de l'industrie et du goût développés sous l'influence hellénique. C'est donc la vie économique des nations gauloises, entrevue par Posidonius à la fin du IIe siècle, qui se trouve éclairée par les découvertes archéologiques. Comme des séries semblables se rencontrent dans d'autres pays celtiques, Gaule Cisalpine, Illyrie nord-ouest et Bohème, on en conclut que, dans toutes ces colonies, les Gaulois avaient conservé leurs mœurs et leurs habitudes au contact des peuples qu'ils dominaient. Aux barbares ils avaient imposé leur civilisation; mais ils n'avaient emprunté aux peuples italiques et aux Grecs d'Asie aucun des éléments de leurs civilisations, et, en particulier, leurs armes et leur tactique de combat. Cela devait être une cause d'infériorité lorsque les Romains ont commencé la conquête des contrées barbares de la zone méditerranéenne. Bref, l'archéologie indique que, dans ses grandes lignes, la civilisation celtique était restée presque sans changement depuis le IVe siècle, et c'est un nouveau caractère de cette race bien douée, qui s'était montrée jusqu'alors si curieuse des institutions des peuples voisins, que son attachement à la civilisation qui lui avait donné les conquêtes des IVe et IIIe siècles.

Après la conquête. — Les événements des guerres soutenues par les peuples celtiques pour défendre leur indépendance ont

été éclairés par les grandes fouilles de Numance et d'Alésia. Les découvertes récentes de Toulouse et les nombreuses monnaies préromaines retrouvées sous des couches charbonneuses, rappellent incontestablement le sac de Cépion en 106. Il en est de même des couches à débris de Stradonitz en Bohème, détruit par les Marcomans à la fin du 1er siècle.

Dans la plupart des contrées et des régions, la conquête a transformé rapidement la vie des peuples gaulois. Les types industriels italiques ont été imités. Les rites funéraires se sont maintenus ; mais la pauvreté des mobiliers, comparée à ceux de la période précédente, peut témoigner des crises économiques qui ont suivi la conquête. Au point de vue de l'administration romaine à ses débuts, une inscription de l'an 47 a. C., trouvée à Toulouse, rappelle la réparation d'un édifice, peut être le temple de la cité, par un collège analogue à ceux des villes romaines. Nous avons déjà parlé des trois villes fondées à cette époque dans les vallées du Tarn et de l'Agout, voisines de Toulouse.

II

L'HISTOIRE DES CELTES DU VIIIe SIÈCLE A L'ÈRE CHRÉTIENNE

Des textes grecs et les études de linguistique ont fait connaître la répartition au VIIIe siècle des races et des peuples de l'Europe barbare : Scythes et Thraco-Illyriens, Ombriens et Étrusques, Celtes et Germains, Ibères et Bretons. D'autre part, les découvertes archéologiques donnent les indications suivantes sur les civilisations de ces peuples, qui, d'après les préhistoriens, étaient restées presque sans changements depuis un demi-millénaire. Le bronze à l'état fondu est le seul métal employé, à l'exception de la Scythie où, d'après les Grecs, le fer est d'usage commun, et peut être de quelques peuples du littoral adriatique. On rencontre partout des armes et des

ustensiles de mêmes formes ; mais une fabrication plus soignée et des décorations qui comprennent quelques motifs mycéniens témoignent de civilisations plus avancées en Scandinavie et en Hongrie. Des objets recueillis dans la péninsule italique indiquent des relations déjà anciennes de ce pays avec l'Orient méditerranéen. Sur l'état politique des divers peuples, on connaît seulement le groupement en tribus de populations la plupart peu nombreuses, sédentaires et pacifiques, du moins dans l'Europe centrale et occidentale, la confédération des villes étrusques, et, en Espagne, deux États puissants, la Tartesside et l'Ibérie.

L'EMPIRE CELTIQUE DES VII^e^, VI^e^ ET V^e^ SIÈCLES

Les textes et l'archéologie indiquent qu'au début du VIII^e^ siècle les Celtes occupent toutes les régions de l'Allemagne du Sud. Ils se distinguent déjà par une langue commune arrivée à un degré de formation assez élevé et par des migrations de tribus qui se sont établies dans les Iles bretonnes. D'autre part, l'archéologie apprend qu'au VII^e^ siècle ces peuples ont réalisé dans la fabrication du fer un premier progrès qui leur permet de reproduire, avec ce métal, la grande épée à crans de l'âge du bronze. A la même époque, des tribus celtiques se fixent dans la Gaule orientale au milieu des populations ligures qu'elles dominent en leur apportant la civilisation du fer. Les mêmes objets rencontrés en Bohème, en Silésie, et en Prusse orientale montrent que la nouvelle civilisation a également pénétré chez les peuples non celtiques de ces contrées.

Au VI^e^ siècle, les Celtes, par de nouveaux progrès dans la fabrication du fer et la connaissance du bronze martelé, sous l'influence de types italiques, perfectionnent toutes les branches de leur industrie ; quelques rites funéraires sont en même temps modifiés. Ils créent ainsi ce que l'on a appelé la

civilisation de Hallstatt. C'est à cette époque que des textes, discutés jusqu'à ce jour, leur donnent la domination de toute l'Europe occidentale. Or, l'archéologie vient de confirmer ces textes en retrouvant les éléments de la civilisation de Hallstatt dans toutes les régions de la Gaule du Sud et de la péninsule hispanique, comme elle l'avait déjà fait pour les pays à l'Est, et au Nord-Est de l'Allemagne du Sud.

L'hypothèse d'une transmission de la civilisation du fer par la voie du commerce est dès maintenant écartée par ce fait que des rites funéraires hallstattiens existent dans les deux groupes de contrées. Les Celtes ont donc affranchi au VI^e^ siècle une grande partie de l'Europe barbare du tribut payé jusqu'alors aux pays d'où provenaient les éléments du bronze, en même temps que cette race belliqueuse a pu armer un plus grand nombre d'hommes grâce au nouveau métal. A ces observations s'ajoute la création dans les contrée occidentales d'établissements de toute nature qui devaient assurer une exploitation des richesses naturelles plus complète que celle faite jusqu'alors par les peuples de la civilisation du bronze. Des oppida aux noms celtiques étaient occupés par les dominateurs.

Sans autres indications sur l'état politique des Celtes, on est amené à concevoir l'existence, aux VII^e^, VI^e^ et V^e^ siècles d'un grand empire s'étendant de la Baltique aux colonnes d'Hercule. Ces conquêtes et la création de l'industrie de Hallstatt qui les a précédées sont l'œuvre d'une organisation aristocratique et militaire analogue à celle des empires asiatiques comtemporains. La formation de l'empire celtique a été d'ailleurs favorisée par les événements de l'Orient méditerranéen, parmi lesquels la destruction de la puissance commerciale de Tyr et la longue lutte des Grecs contre les Perses. On comprend maintenant que, possédant toutes les voies du commerce barbare avec les peuples méditerranéens, les Celtes soient arrivés rapidement à la grande prospérité que manifestent les découvertes archéologiques des contrées fertiles situées de

chaque côté du Rhin, en relations faciles avec l'Italie et les colonies phocéennes du littoral.

LES GAULOIS ET LES BELGES AUX IV^e^ ET III^e^ SIÈCLES. MIGRATIONS ET CONQUÊTES

Le nom commun de Celtes disparait presque chez les auteurs grecs et latins qui rapportent les événements auxquels ces peuples ont pris part à dater du IV^e^ siècle. Les textes ne mentionnent que deux grands États celtiques, les Galates ou Gaulois, et les Volques ou Belges, ces derniers sur la rive droite du Rhin. De son côté, l'archéologie a montré que, dans la dernière partie du V^e^ siècle, la civilisation de Hallstatt a été remplacée par celle plus avancée de la Tène, dont les éléments matériels témoignent de nombreuses influences helléniques. On constate en outre que la nouvelle civilisation, incontestablement créée dans les régions traversées par le Rhin, s'est répandue rapidement dans toutes les contrées hallstattiennes. La dissolution du grand empire explique seule ces événements politiques et économiques, et, comme aucune action extérieure ne peut être invoquée, on est conduit à attribuer cette évolution de la race celtique à la prédominance que leur prospérité a donnée aux pays situés de chaque côté du Rhin, comme cela était arrivé aux Perses de l'Iran qui avaient fini par dominer les Mèdes. Les autres parties de l'Empire celtique sont devenues indépendantes; un seul de ces États est mentionné au III^e^ siècle, la Celtibérie, sur les grands plateaux et le littoral atlantique de l'Espagne.

Les textes ne donnent pas de renseignements sur l'organisation politique des deux grands groupes de peuples celtiques, sinon la confédération des nations gauloises sous l'hégémonie des Bituriges. On peut en induire que des intérêts communs avaient déjà réalisé en Gaule une organisation semblable à celle des temps voisins de la conquête romaine. Quoi qu'il en soit, des textes apprennent qu'au commencement du IV^e^ siècle l'excès de population chez plusieurs nations gauloises, et, au III^e^ siècle, la

pression des Germains sur les Belges, obligent les deux peuples à chercher de nouvelles terres. Les premiers s'établissent dans l'Italie du Nord, la Bohême et les régions du bassin supérieur du Danube; les seconds dans la Gaule du Sud, la péninsule des Balkans et jusqu'en Asie Mineure. Comme la civilisation de la Tène a précédé immédiatement ces migrations et qu'elle a fait de nombreux emprunts à la civilisation hellénique, notamment pour les armes, on peut penser que cette transformation de la civilisation de Hallstatt a été faite pour préparer les luttes que les émigrants devaient soutenir contre les peuples hellénisés dont ils convoitaient le territoire. Les Celtes ont imposé leur civilisation aux barbares qu'ils ont soumis, mais ils n'ont modifié en rien leurs mœurs et leurs habitudes au contact des peuples italiques et grecs qu'ils dominaient, ce qui devait être une cause d'infériorité dans de nouvelles luttes contre ces peuples.

LES ÉTATS CELTIQUES CONQUIS PAR LES ROMAINS ET PAR LES GERMAINS, II^e^ ET I^er^ SIÈCLES

Les événements des II^e^ et I^er^ siècles appartiennent en grande partie à l'histoire. Les textes apprennent tout d'abord que les nations de la Gaule, vraisemblablement indépendantes les unes des autres au III^e^ siècle, se sont à nouveau confédérées pour la défense de leurs intérêts communs sous l'hégémonie des Arvernes. D'autre part, les faits et observations rapportés par César et les géographes grecs des II^e^ et I^er^ siècles permettent de restituer presque en entier la civilisation de la Gaule à cette époque. Les noms et les territoires des diverses nations sont indiqués pour la première fois. On connaît l'organisation politique des tribus et des nations qu'elles forment, ainsi que leurs autorités : les rois ou chefs élus, les conseils ou sénats. La société comprend, outre les familles royales, les nobles ou princes possédant toute la richesse et l'autorité, et la plèbe, sans droits politiques, mais unie aux nobles par la clientèle; enfin, la famille patro-

nymique. Le culte national a pour ministres les Druides qui, sous l'autorité d'un grand-prêtre, forment également un lien fédéral politique et judiciaire. C'est à cette organisation que l'archéologie a apporté, il y a soixante ans, tous les éléments du travail de l'homme en révélant la civilisation de la Tène. — Si l'on excepte le Druidisme, d'introduction récente en Gaule, il vraisemblable que les États fondés par les émigrants des IVe et IIIe siècles avaient adopté les principales dispositions de l'organisation gauloise.

Au commencement du IIe siècle, Rome inaugure les conquêtes qui doivent lui donner l'empire du bassin méditerranéen et la garantir contre les barbares du Nord. Tous les états celtiques en deçà du Rhin et du Danube sont successivement soumis par les légions et la politique éclairée du Sénat. Appelés en 123 par Marseille que pressent des tribus ligures, les Romains détruisent tout d'abord la confédération des Arvernes et forment avec les régions du sud-est de la Gaule une grande province. Soixante ans après, des nations gauloises, faibles dans leur isolement, sollicitent le secours des Romains contre une migration des Hélvètes et l'invasion des Suèves d'Arioviste. C'est alors que César entreprend la conquête du pays entier. Après huit années de luttes où la Gaule met en œuvre les ressources de son territoire et de sa civilisation, le génie du grand capitaine triomphe des efforts qu'elle a faits pour défendre son indépendance.

Les Germains avaient commencé dès le IIIe siècle la conquête des états celtiques situés au delà du Rhin et du Danube. Marbod et les Marcomans l'achèvent, à la fin du Ier siècle, par celle de la Bohême et des pays situés sur la rive gauche du Danube moyen.

L'histoire que nous venons de tracer montre toute l'action que les Celtes ont exercée pendant huit siècles sur les peuples barbares de l'Europe occidentale. C'est à ce titre que cette race

particulièrement douée peut se placer à côté des Grecs et des Romains. Trois races ou peuples ont donc été les principaux auteurs des transformations des civilisations de la grande zone qui s'étend de la Mer Noire aux Colonnes d'Hercule.

Les Grecs qui, profitant des progrès accomplis dans les empires asiatiques en les modifiant suivant leur génie, créent en trois siècles cette admirable civilisation grâce à laquelle, au v^e^ siècle, ils arrêtent le despotisme asiatique qui veut s'imposer à l'Europe, et qu'ils étendent au IV^e^ siècle par les conquêtes d'Alexandre, dans toutes les contrées de l'Asie jusqu'à l'Hindou-Kouch et l'Oxus. En Occident, dès le VIII^e^ siècle, les colonies helléniques transforment peu à peu les mœurs et les habitudes des peuples italiques, et cette influence pénètre de plus en plus les civilisations barbares du bassin occidental de la Méditerranée.

Les Celtes, perfectionnant le travail du fer dès le VII^e^ siècle, affranchissent le monde barbare du tribut payé aux contrées d'où provenaient les éléments du bronze; puis, s'inspirant des industries des peuples italiques déjà hellénisés et plus tard de la civilisation hellénique elle-même, ils produisent les civilisations de Hallstatt et de la Tène, qu'ils répandent par la conquête et le commerce dans la plus grande partie de l'Europe barbare.

Rome conquiert successivement toutes les contrées de la zone périphérique à la Méditerranée et leur impose, avec ses fortes institutions politiques, les arts industriels gréco-romains, que les régions hellénisées de l'Italie ont dû créer pour satisfaire à la sévérité du génie romain.

C'est ainsi que les découvertes archéologiques récentes du Sud de la France et de l'Espagne révèlent d'importants événements que les textes ne mentionnaient pas et qu'elles éclairent les grandes luttes de la civilisation pendant les huit siècles écoulés depuis les premiers renseignements recueillis par les Grecs jusqu'à la fondation de l'Empire romain.

BIBLIOGRAPHIE

France. — Général Pothier, *Les Tumulus du plateau de Ger*, Paris, Champion, 1900. — Piette et Sacaze, *Les Tumulus d'Avezac-Prat*, Paris, Champion, 1900. — Pontnau et Cabié, *Cimetière gaulois découvert à Saint-Sulpice (Tarn)*, Albi, 1900. — L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique*, Rev. arch., 1909-1910 ; *Les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France*, Rev. arch., 1912 ; *Les âges protohistoriques dans l'Europe barbare*, Rev. arch., 1914-1915 ; *Les découvertes archéologiques de Toulouse*, Mém. Acad. des Sc. Inscr. et Belles Let. de Toulouse, 1917. — G. Vasseur, *Fouilles du Baou-Roux*, Marseille, 1903 ; *L'origine de Marseille*, 1914 (Annales du Musée de Marseille, tome XIII). — De Saint-Venant, *Les derniers Arécomiques*, Bull. Com. Trav. hist. et arch., 1897. — Dumas, *Epoque hallstattienne dans le Gard*, Bull. Soc. Et. sc. nat. de Nîmes, 1905.

Espagne. — Siret, *Villaricos y Herrerias (Prov. d'Alméria)*, Mém. de la R. Acad. de la Historia, Madrid, 1908. — P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, Paris, 1903. — Commission du Musée de Barcelone, *Fouilles d'Ampurias*, Ann. d'Estudis Catalans, Barcelone, 1909-1913. — Rubio de la Serna, *Noticia de una necropoles anteromana*, Mém. de la R. Acad. de la Historia, Madrid, 1888. — Engel et Paris, *Une forteresse ibérique à Osuna*, Arch. des Missions scientif. et litt., 1906. — G. Bonsor, *Les colonies préromaines de la vallée du Bétis*, Rev. arch., 1899. — Schulten, *Numantia*, Abh. d. KK. Ges. der Wiss. zu Göttingen. — De Sagarra, *Descubr. Arq. de Piug-Castelar*, Bol. de la R. Acad. de Buenas-Lettras de Barcelone, 1906. — Melida, *Los Esculturas de Cerro de las Santos*, Rev. de Arch. Bibl. y Museos, 1906 ; *Excavaciones de Numancia*, Rev. de Arch. Bibl. y Muscos, Madrid, 1908. — Marquis de Cerralbo, *Les Nécropoles du Haut-Jalon* (Com. inédite). — Comte de Samittur, *La Nécropole de Calatayud* (Com. inédite).

Léon JOULIN.

LES JOU-YI

Les *jou-yi*, que nous appelons fort inexactement « sceptres » ou « bâtons de commandement », sont connus maintenant, même des simples curieux, grâce à l'importante collection offerte au Musée Guimet par M. Paul Gasnault ; mais on accorde trop peu d'attention, dans les salles japonaises du même musée, à une petite réunion de *jou-yi*, qui, bien que moins somptueuse et moins moderne, est infiniment plus précieuse pour l'histoire de ces objets.

Les *jou-yi* s'offrent en Chine, depuis une époque reculée, comme présents de bon augure entre gens de bon ton ; ils ont succédé à des objets plus anciens de même usage appelés 龍輔 *long-fou* et 龔 *long*. Ce dernier caractère peut se traduire 龍 *long* (dragon) qui se porte à la manière d'un 圭 *Kouei* (insigne d'investiture des princes feudataires). Il est permis, dès lors, de se demander s'il n'a pas été le nom primitif de l'objet auquel se serait progressivement substituée la formule de bon augure : 如意 *jou-yi* (conformément à votre désir).

Ce n'est pas là un souhait banal de la part du donateur : c'est la certitude même du bonheur résultant de la vertu magique de l'objet. Nous allons démontrer, en effet, que le *jou-yi* est un dragon, c'est-à-dire le symbole de l'harmonie des deux principes *yn* et *yang* au printemps, et que, par essence, il attire les bonnes influences et repousse les mauvaises.

Textes chinois. — Les textes dans lesquels se rencontre le terme « *jou-yi* » sont assez nombreux. Si nous en croyons le prof. H. Giles, la plus ancienne mention se trouve dans la biographie de Hou Tsong, mort en 243 p. C. Elle cite un *jou-yi* de jade trouvé dans le sol et attribué par les contemporains au IIIe siècle a. C. D'après la même autorité, les annales du Ve siècle p. C. renferment des passages tels que ceux-ci : « L'empereur dirigea vers lui son *jou-yi* et dit..... », ou bien « L'empereur frappa sur la table avec son *jou-yi* en signe d'approbation ».

Ces lambeaux de phrases ne nous éclairent pas sur la signification du *jou-yi*; c'est seulement au XIIIe siècle que son rôle est indiqué dans le *Tong t'ien tsing lou* par l'archéologue Tchao Si-kou : « Les anciens, dit-il, s'en servaient pour décrire (dans l'espace) des traits dans la direction vers laquelle ils s'avançaient, sans doute pour faire obstacle à l'imprévu. Faits de fer affiné, ils dépassent rarement une longueur de deux pieds ; leur partie supérieure présente des incrustations d'argent, qui, discrètes ou brillantes, répandent une véritable harmonie sur les anciens spécimens. Les plus récents sont des formations célestes (des productions naturelles) ; si les branches d'arbres ou bambous deviennent polis comme du jade, sans avoir subi le contact du tranchant de l'outil, alors c'est la perfection. »

Il est bien évident, d'après ce texte, que le *jou-yi* servait à décrire dans l'air des passes magiques pour éloigner les mauvaises influences.

Auteurs étrangers à la Chine. — Dans l'*Introduction à l'histoire de la peinture en Chine* par le prof. Giles, nous lisons :

« Tchao Si-kou, archéologue du XIIIe siècle, dit que « le *jou-yi* était primitivement en fer, s'employait pour indiquer le chemin et se garder de l'inattendu », c'est-à-dire pour se défendre. C'était, en fait, une sorte d'épée émoussée ; les traces d'un travail de vannerie se trouvent encore à la face interne de ce qui doit avoir été une garde d'épée. »

Le même auteur (*Adversaria sinica*, 1911) dit encore : « Par sa forme, le *jou-yi* ressemble à une S allongée, vue de profil, avec une garde et un manche bien distincts, comme ceux d'une épée » ; un peu plus loin, il ajoute : « De plusieurs des substances qui en formaient la matière, on doit induire qu'il avait cessé d'être une arme de défense contre l'imprévu. »

Malgré notre sincère admiration pour la science du prof. Giles, nous regrettons de ne pouvoir admettre ni sa traduction, ni son interprétation. Le *jou-yi* n'est pas une arme incomplète, réduite au manche et à une garde en forme de coquille d'épée, à laquelle manquerait la lame : c'est un objet complet et, si l'on veut, une arme au sens figuré, un fétiche protecteur ; dès lors il a pu sans inconvénient être fait en toutes espèces de matières nobles, résistantes comme le jade, le bronze, le fer, le cristal de roche, ou fragiles, comme l'ambre, la porcelaine, etc.

B. Laufer marche dans le sillon du prof. Giles en ajoutant que les opinions des Chinois sur les *jou-yi* sont moins satisfaisantes que pour tout autre objet de leur civilisation ; que, d'ailleurs, tous les spécimens actuels ne se réclament que de l'époque Kien-long (1736-1795) et que nous n'avons aucune garantie que les *jou-yi* des anciens textes soient identiques de forme avec ceux d'à présent.

Nous connaissons pourtant des *jou-yi* en émaux cloisonnés du temps des Ming, d'autres en fer, incrustés d'argent, des époques Song et Tang; il en existe presque certainement d'époque Han dans les collections chinoises. Sur la panse d'un vase plastique d'époque Tcheou [1], un personnage tient en main un *jou-yi* aux courbes rituelles. Je peux donc affirmer, sans crainte d'erreur, que le *jou-yi* est extrêmement ancien et qu'il est toujours resté identique à lui-même, du moins pour la ligne principale.

Principe du jou-yi. — La courbe bien connue des *jou-yi* n'est pas autre chose que la courbe de la constellation du

1. *Le mythe du dragon en Chine*, in *Rev. archéol.*, 1917, VI, fig. 8.

Dragon (Scorpion de l'astronomie chaldéo-grecque), de sorte que leur étude n'est en réalité qu'un appendice à l'étude du dragon. Prenons, en effet, un *jou-yi* à tête de dragon, comme on en voit encore dans les mains des prêtres bouddhistes, ou un *jou-yi* banal en bois dur, garni des trois plaques de jade au centre et aux extrémités. Regardons-le de profil : nous serons immédiatement frappés du parallélisme de ses courbes avec celles de la constellation, telle que nous la voyons sur une carte céleste quelconque, ou sur celle de l'*Uranographie*

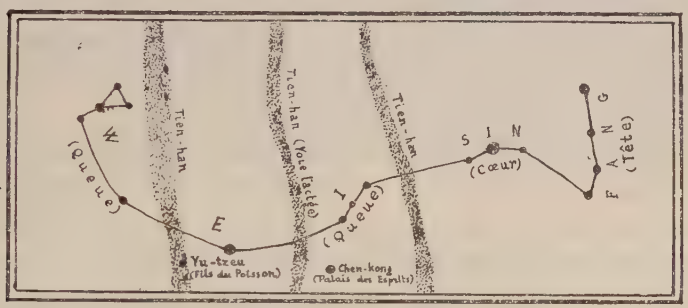

Fig. 1. — Constellation du Dragon (Scorpion).

chinoise de Schlegel. Depuis les temps lointains où elle annonçait aux Chinois du bassin du Hoang-ho l'équinoxe du printemps, elle a eu un caractère rituel, qui a préservé ses représentations, à travers les siècles, de la déformation qui affecte si souvent les motifs d'art (fig. 1).

Connaissant le principe du *jou-yi*, nous en déduirons le sens intime par ce que nous savons du dragon. C'est un être amphibie, à deux vies alternantes de six mois en six mois, l'une dans les bas-fonds (*yn*) du Hoang-ho, pendant les saisons *yn* d'automne et d'hiver, sous les noms de *hoang*, *wang-wei* (esturgeon), de dragon *yn* ; l'autre dans le ciel, pendant les saisons *yang* du printemps et de l'été, sous les noms de *long* (dragon *yang* ou constellation du dragon).

Une fois par an, vers l'équinoxe du printemps, l'esturgeon remonte le fleuve pour frayer et franchit par bonds successifs

les divers paliers des rapides de Long-men (Porte du dragon). Les anciens Chinois le voyaient vers la fin du jour, à six heures, se dresser une dernière fois vers le ciel pour franchir le dernier palier, en même temps qu'émergeait de l'horizon la tête de la constellation du dragon suivie de la pleine lune. Par un effort d'imagination fréquent chez eux, ils voyaient là, au lieu d'une simple succession de phénomènes, une véritable métamorphose; le passage du milieu terrestre (*yn*) dans le milieu céleste (*yang*) était vraiment pour eux le signe de la purification et de la transcendance. L'apparition du dragon, sous sa double nature *yn yang*, devint l'indicateur calendérique de l'équinoxe vernal, le symbole de l'égalité du jour et de la nuit, par suite de l'harmonie des deux principes.

De cette harmonie résulte la multiplication des êtres et des fruits de la terre pour le plus grand bonheur de l'homme ; de leur désaccord naissent les cataclysmes, les tremblements de terre, les inondations, les sécheresses, la mort. A l'imitation de la nature, relève aussi de cette harmonie la marche régulière de la vie publique et de la vie privée ; à leur désaccord sont dûs les troubles dans l'État et la mauvaise fortune des particuliers. Pour éloigner les malheurs publics ou privés, rien n'est plus efficace qu'un *jou-yi*, symbole et réservoir magique de l'harmonie des deux principes ; de là l'usage d'en faire don pour déterminer le bonheur « conformément au désir » de chacun.

Si l'on tient compte plus spécialement de l'ascension de la constellation et de son séjour céleste de six mois, le dragon symbolise le principe *yang*, la spiritualité, la forme sous laquelle le *chen*, la partie *yang* de l'âme, monte vers le ciel. Ce caractère spécialement *yang* se manifeste aussi dans les *jou-yi* ; nous savons, du reste, que le bonheur et la vie procèdent du principe *yang*, alors que la tristesse, le deuil, la mort procèdent du principe *yn*.

Les anciens *jou-yi* de jade ont été souvent en jade vert, couleur rituelle du printemps et de l'élément bois. Puis on

s'attacha moins à la couleur, à mesure que prévalut le désir d'avoir des *jou-yi* en matières diverses, au nombre desquelles nous devons compter le fer. Contrairement à ce qui s'est passé pour l'Occident, nous savons qu'en Chine, sinon la connaissance, du moins l'emploi systématique du fer dans la fabrication des armes et l'art décoratif a été très tardif. Ce n'est que sous les Han postérieurs que l'on voit s'épanouir l'art du fer damasquiné, si bien représenté dans les collections par d'admirables spécimens d'agrafes (鉤 k'ou). Celles-ci n'étant, comme leurs prédécesseurs ou leurs contemporaines en bronze, que des *jou-yi* en miniature, il est infiniment probable qu'à l'origine les *jou-yi* ont été fréquemment exécutés en bronze, puis en fer.

Beaucoup de *jou-yi* sont de couleur rouge, tels que ceux en réalgar (sulfure d'arsenic) ou en laque rouge (cinabre) ; c'est que le rouge, étant la couleur de l'élément feu et de l'été, est *yang* par excellence; par extension, c'est aussi la couleur du bonheur, de la joie.

Théoriquement, tout *jou-yi* doit présenter les trois courbes rituelles de la constellation du dragon ; mais celle de la queue fait défaut dans toute une classe de *jou-yi*. La première est formée par l'incurvation du cou à angle aigu, de sorte que la face regarde en arrière vers la queue, comme dans la constellation ; la seconde courbe est un arc de cercle surbaissé, dont le sommet, tourné vers le haut, correspond au cœur (*sin*) de la constellation. Chez cette dernière, le cœur est assez rapproché de la gueule ; bon nombre de *jou-yi* cherchent à reproduire cette disposition au moyen d'une excentricité plus ou moins accusée de la courbe ; mais, le plus souvent, celle-ci est régulière, son sommet est à égale distance des deux extrémités par pure raison de symétrie.

Formes des jou-yi. — Nous distinguerons deux formes importantes de *jou-yi* : les uns ont conservé à la fois la tête et le corps du dragon, ou au moins la tête du dragon à laquelle

fait suite un manche dont la courbe rituelle est celle de la constellation; les autres ne rappellent le dragon que par cette courbe rituelle, la tête étant remplacé par un nuage diversement déformé par la stylisation ou par un autre symbole, tel que le champignon, la pêche simple ou la double pêche.

1° Jou-yi a tête et a corps de dragon. — Cette catégorie, qui rappelle de très près comme forme générale les dragons de jade de la fin des Tcheou et des Han[1], nous a été conservée par le bouddhisme chinois et japonais; dès sa pénétration en Chine, il exploita les quelques points de ressemblance superficielle et fortuite qu'il lui avait reconnus avec les serpents *Nagas* de l'Inde et que nous allons rapidement passer en revue.

La métamorphose du dragon n'ayant lieu qu'à l'équinoxe vernal, le dragon joua, par suite, le rôle de simple indicateur empirique du printemps. Grâce à la concordance avec des orages salutaires, il symbolisa en outre la vaporisation des eaux et leur condensation en nuages; il devint le maître des nuages, le nuage orageux et le tonnerre lui-même. Les *Nagas* de nature purement mythologique sont des dieux de la pluie; ce rôle bienfaisant, analogue à celui du dragon, s'est particulièrement développé dans le bouddhisme du nord, sous l'influence de la doctrine Mahayana.

Par son apparition à l'équinoxe, le dragon symbolise encore l'égalité du jour et de la nuit, fondement de la philosophie du *yn* et du *yang*. Les *Nagas*, admirateurs de Bouddha, défenseurs de sa doctrine, veillent sur son orthodoxie : ils se rapprochent ainsi du dragon, symbole de l'harmonie des deux principes *yn* et *yang*, destructeur magique des mauvaises influences qui résultent de leur désaccord.

La métamorphose étant le passage à un état plus pur, le dragon est l'aspect que revêtent les *chen* ou esprits des princes ayant exercé l'autorité sur terre; ils apparaissent ainsi à leurs

1. *Le Jade dans le culte et les rites funéraires en Chine*, in *Rev. archéol.* 1916, IV, fig. 6.

descendants, soit sous forme de dragon à tête animale, soit sous forme de dragon à face humaine. De même, les rois et reines *Nagas* apparaissent souvent aux vivants sous la forme humaine pure, la tête coiffée de plusieurs têtes de *Nagas*, sous forme de serpent, ou sous forme de serpent à face humaine; par contre, ce ne sont pas des esprits ancestraux, des *chen*.

A l'équinoxe du printemps, la Constellation du dragon se lève en même temps que la pleine lune, et celle-ci se trouve en avant de la gueule retournée de la constellation formée par les quatre étoiles verticales (*fang* 房).

Suivant les opinions, c'est la perle avec laquelle joue le dragon, qu'il salue ou qu'il attaque. Les Vierges *Nagas* ont aussi la garde d'une précieuse perle qui accorde tous les désirs (*jou yi pao k'iou* 如意寶珠).

Mais quels que soient les rapprochements opérés dans les idées, le bouddhisme chinois n'a jamais cherché à fusionner les formes artistiques, et il a toujours conservé le dragon avec ses caractéristiques proprement chinoises.

Dans le *jou-yi* de la figure 2, *a*, le menton du dragon est orné de la longue barbe recourbée, si caractéristique de l'esturgeon (*hoang*, dragon *yn*); le corps présente une succession d'écailles sur la face dorsale et se termine par un enroulement correspondant aux trois étoiles terminales de la constellation. La gueule, rituellement tournée en arrière, tient un nuage à double volute; mais au lieu de présenter une forme régulièrement arrondie, comme ceux des vases rituels de bronze des Tcheou ou des Han, le sommet de la courbe de ce nuage se déforme en une sorte de V.

Les anciens dragons en jade, invoqués pour la pluie, ont le corps généralement parsemés de spires de nuages, gravés ou en relief, pour indiquer le milieu aérien dans lequel ils se meuvent. Mais déjà vers la fin des Han, nous voyons un nuage suspendu à la gueule; le caractère météorologique du dragon s'accentue. Voici un petit *pi* (fig. 3) de la même époque, destiné

à être suspendu à la ceinture en guise d'amulette ; le dragon qui le décore tient dans sa gueule le manche d'un petit *jou-yi* à tête en forme de nuage, d'où émerge une feuille à nervure, symbole du développement de la végétation printanière. Sur la figure 2 *b*, nous voyons un dragon dont le corps s'enroule autour d'un manche à la courbe rituelle et dont la gueule tient un nuage, ciselé au centre de flots agités. Ils rappellent les eaux tumultueuses des rapides de Long-men (Porte du dragon) que franchit l'esturgeon pour arriver à la métamorphose, la vaporisation de ces eaux et leur condensation en nuages.

Voici un *jou-yi* (fig. 2 *c*), dont la tête, contrairement aux rites, ne regarde pas en arrière. C'est là une déformation rare qui doit être imputée au bouddhisme et qu'a nécessité le désir de faire élever par le dragon la fleur de lotus. Le dragon, ayant acquis par la métamorphose le caractère *yang* et une pureté transcendante, supporte le lotus, symbole de la pureté bouddhique. Seul il est digne de porter le Bouddha ; en effet, cette fleur est creusée d'une cavité formant reliquaire, et un pétale à charnière en masque l'entrée. Abaissons-le, nous verrons alors apparaître l'image minuscule d'un Bouddha de maigreur ascétique. Ce *jou-yi* réunit à la fois la pureté du dragon *yang*, la pureté du lotus et la pureté du maître.

Peut-être ce sujet est-il susceptible d'une autre interprétation, si l'on considère ce dragon comme un *Naga*. En effet, dans le « Grand miracle de Bouddha à Çravasti[1] », raconté par M. Foucher, les deux *Nagas* Nanda et Oupananda créent un énorme lotus pour servir de siège au Maître et le soutiennent de leurs mains.

L'extrémité antérieure de la gueule est enroulée de bas en haut comme le boutoir de l'esturgeon ; le crâne est prolongé en arrière par une corne unique, en ivoire, connue sous le nom de *ta-kio*, la grande corne (Arcturus, du Bouvier), et chargée

1. Foucher, *Le grand miracle de Bouddha a Çravosti*, in *Journal Asiatique*, Série X, T. XIII, p. 1-78.

Fig. 2. — Jou-yi bouddhiques (Musée Guimet).

d'annoncer le printemps, quand elle sortait de l'horizon au début de février.

Dans le spécimen de la figure 2 *d*, le corps du dragon est remplacé par un manche à courbure rituelle, surmonté d'une tête de dragon cornu et d'allure anthropomorphique. Dans d'autres spécimens, la tête est remplacée par un simple crochet que le manche fait en avant, de sorte qu'à première vue on croit voir un *jou-yi* sans tête.

Ces *jou-yi* jouent un rôle dans les discussions théologiques des prêtres bouddhistes ; quand un des orateurs sort de l'orthodoxie, le président de l'assemblée lui touche la tête avec un de ces objets. Les idées subversives, suggérées par les esprits malins, procédant du principe *yn*, l'attouchement du cerveau par le symbole de l'harmonie des deux principes a pour but de ramener à la pureté du dogme et d'éloigner les esprits malins.

Fig. 3.

C'est de ces *jou-yi* à tête de dragon et laqués en rouge que se servent encore actuellement les bonzes pour chasser les démons, les esprits *yn* de la mort. Appelés en plus ou moins grand nombre, suivant la situation pécuniaire du défunt, pour faire des prières mortuaires, ils agitent en tous sens un *jou-yi* à leur sortie de la maison du défunt pour chasser les démons. Cet usage vient à l'appui du texte chinois que nous avons cité : « Le *jou-yi* sert à décrire des passes magiques et à se préserver de l'inattendu. »

2° Jou-yi a tête en forme de nuage, de champignon, etc. — Nous nous sommes étendu suffisamment sur la raison du nuage à la gueule du dragon ; ce sont là des formes de transition ; aussi ne serons-nous pas surpris de voir le nuage prendre la place même de la tête du dragon.

La stylisation en a fréquemment modifié le contour ; à côté de la courbe à double volute déjà citée, la tête est souvent quadrilobée et généralement elliptique à grand diamètre transversal.

Quand le manche du *jou-yi* comporte un médaillon central et un terminal, le premier est vertical parce qu'il symbolise les trois étoiles du cœur (*Sin*) du dragon ; le second est à peu près circulaire et représente l'enroulement des trois étoiles terminales de la queue (*wei*) de la constellation.

Une fois engagés dans la voie de la substitution, les Taoïstes n'ont pas hésité à substituer au nuage un champignon du genre agaric, sans lien avec le nuage ni avec le dragon. Ce champignon épiphyte, vivant en parasite aux dépens des arbres, est le *polyporus lucidus*, le *ling-tcheu* (靈芝) des Chinois. Dans nos pays chacun connaît ce champignon en forme de plateau légèrement arrondi à la face supérieure, dont le contour rappelle celui de l'ancien nuage à double volute et dont la face inférieure est criblée de trous minuscules, d'où tombent les spores reproducteurs. On l'aperçoit fixé par un de ses bords, souvent assez haut et perpendiculairement au tronc de l'arbre, d'où le nom vulgaire chinois : oreille d'arbre (*Mou eull* 木耳) (fig. 2, *e*).

Son caractère transcendant date sans doute de l'époque des Han antérieurs. Le grand empereur Wou (140-87 a-C), dont nous connaissons si bien l'histoire par les *Mémoires* de Sse ma Ts'ien et l'excellente traduction qu'en a faite mon regretté maître Ed. Chavannes, était imbu de toute la superstition grossière propagée par le taoïsme de son temps.

Il se laissait abuser par une bande de charlatans politiques qui lui avaient persuadé que, grâce à ses mérites, il pouvait se mettre en relations avec les Immortels (神 les hommes *chen*) de l'île Peng-lai (à l'est de la presqu'île de Chan-tong). Pendant plusieurs années il les fit rechercher, envoya au-devant

d'eux son ministre muni d'un insigne de créance pour les recevoir ; mais il attendit vainement. Or, ces Immortels étaient censés se nourrir de ce champignon « *tcheu* », de la « drogue *tcheu* » qui avait la réputation de leur conférer l'immortalité.

Aussi l'empereur employa de nombreux magiciens à sa recherche ; cependant, un jour de l'été de l'an 109 a. C., on constata qu'il avait poussé spontanément à l'intérieur du palais impérial. C'était là un signe de bon augure, dont l'empereur se réjouit en l'annonçant par un édit et en proclamant une amnistie ; un hymne en honneur de cette plante fut composé la même année.

Ce caractère transcendant, joint à la ressemblance avec le nuage stylisé des bronzes rituels, a poussé à le substituer au nuage, peu de temps sans doute après cette apparition sensationnelle.

Le *jou-yi* de la figure 2 *e* a pour tête un de ces agarics traité dans la manière réaliste des Japonais ; mais son manche est encore plus intéressant par les trois *vajras* qui le décorent.

Nous savons qu'Indra, dieu du tonnerre, a déjà dans les hymnes védiques le *vajra* (la foudre) comme attribut ; c'est en effet par la foudre qu'il combat les noirs nuages, démons de la sécheresse, qui refusent de laisser couler pour le bien des hommes les ondes fécondantes emprisonnées dans leurs flancs. La vue de ces *vajras* sur ce *jou-yi* nous invite à faire un rapprochement entre leur rôle météorologique et celui du dragon chinois, dispensateur des nuages orageux et personnification de la foudre. Le *yi-king*, appendice V, dit en effet : « *Chen* (la foudre) c'est le tonnerre, c'est le dragon ».

Il semble à peu près certain que le *vajra*, le *dorje* des Lamaïstes, est un faisceau d'éclairs, en nombre variable suivant les spécimens, un foudre analogue à celui que nous connaissons dans la main de Zeus, mais d'une stylisation différente. Cette opinion est confirmée par un *vajra* en bronze des collections du Musée Guimet, appartenant au bouddhisme chinois ou thibétain. Ses nombreuses branches ou lames, qui, à

notre avis, constituent les éclairs, sont représentées par autant de dragons à la tête retournée et à la courbe rituelle, identiques au *jou-yi* que nous avons précédemment étudié (fig. 2). Ajoutons encore que dans ce spécimen le rôle météorologique du *vajra* et du dragon s'efface probablement devant le pouvoir qu'ils ont tous deux de chasser les démons.

Le bouddhisme, n'étant pas lié par la tradition à la courbe rituelle de la constellation du dragon, n'a pas toujours eu pour elle le même respect que le taoïsme ; certains *jou-yi* ont l'aspect d'une simple tige droite de lotus, surmontée de la fleur évidée pour la statue du Bouddha ascète. On connaît aussi d'autres spécimens courants, dont la tête, en forme de nuage, est décorée d'une fleur de lotus gravée, au centre de laquelle fait relief un Bouddha en miniature.

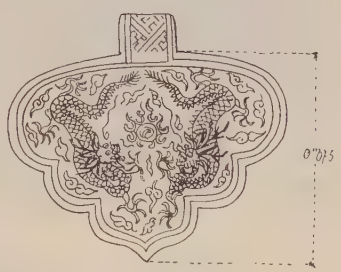

Fig. 4. — Tête de jou-yi en fer damasquiné. Époque Khien-hong.

Décor symbolique des jou-yi. — Outre les formes étudiées jusqu'ici, le bouddhisme chinois a emprunté aussi au taoïsme les *jou-yi* à tête en forme de nuage simple ou trilobé (fig. 2 *f.*), mais sans décor accessoire. Par contre, les *jou-yi* offerts en présents de bon augure ont leurs faces couvertes d'une décoration qui renforce efficacement son pouvoir magique d'accorder le bonheur.

1° Survivance des éléments tirés du mythe du dragon. — Une des représentations les plus fréquentes sur la tête, en forme de nuage, des *jou-yi*, est le globe frangé de flammes et attaqué symétriquement par deux dragons, au milieu des nuages qui remplissent le champ (fig. 4) ; au bas de cette composition on voit fréquemment les flots agités des rapides de Long-men, d'où le dragon s'élance pour sa métamorphose, et coulant entre les rochers qui leur servent de cadre.

Nous savons qu'à l'équinoxe vernal, à 6 heures du soir, la

lune se trouve placée entre les deux dragons *yn* (esturgeon) et *yang* (constellation); les pièces archéologiques qui composent les *pei-yu* ou la chatelaine rituelle en jade des princes démontrent que la dent battante n'est pas autre chose que le croissant lunaire suspendu entre les deux dragons *yn* et *yang*.

Mais par suite de l'oubli progressif du mythe et de la déformation des motifs décoratifs, à l'ancien mode de figuration de la lune par un croissant s'est substitué le cercle parfait; puis, à ce dernier on a ajouté une couronne de flammes qui l'ont transformé en soleil; ou bien encore ce cercle partagé en deux moitiés égales par un trait incurvé en S est devenu le symbole bien connu du *yn* et du *yang*; c'est là à la fois un non sens et une superfétation, puisque les deux dragons sont déjà symboliques du *yn* et du *yang*. Enfin, dernière erreur, le cercle parfait renferme souvent le caractère *tcheou* 壽 longévité, sous sa forme sigillaire, parce qu'il n'y a pas de plus grand bonheur à souhaiter qu'un âge avancé.

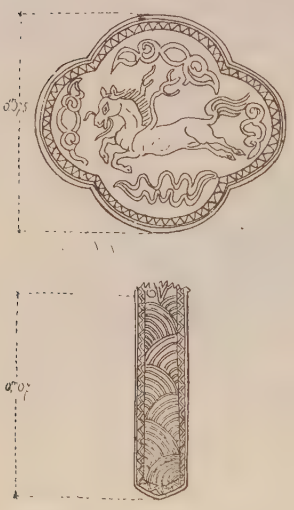

Fig. 5 — Jou-yi en fer damasquiné. Époque Song.

Voici (fig. 5) un *jou-yi* en fer damasquiné d'argent, d'époque Song (960-1278), dont la tête est ornée d'un cheval au galop volant, au milieu des nuages; des barbillons en forme de flammes sortent de sa gueule et de ses épaules; ce n'est donc pas un coursier vulgaire, ni même l'incarnation du principe *yang* dans le cycle astronomique des douze animaux; c'est, en réalité, un *long-ma*, un cheval-dragon.

Les anciens Chinois, voyant les esturgeons et les carpes remonter le Hoang-ho sur une étendue de 2.000 kilomètres pour arriver à la Porte du dragon, voyant la constellation *long*

parcourir en six mois la voûte céleste, ont comparé les dragons à des coursiers fougueux. Déjà, sous les Han, cette conception se réalise dans l'art; certains dragons de jade[1], utilisés dans les prières pour la pluie, ont une crinière de cheval partagée en mèches; sur les bas-reliefs des Han[2], le dragon, devenu quadrupède, a une encolure de cheval. Si nous hésitions sur la filiation du cheval de ce *jou-yi*, les flots qui figurent à l'extrémité de la face postérieure du manche achèveraient de nous convaincre. C'est de ces flots que sort le dragon *yn* pour passer dans le milieu aérien et s'y métamorphoser en dragon *yang*. Les nuages du manche et de la tête du *jou-yi* représentent ce milieu aérien que traverse le dragon; ils sont souvent figurés par des lotus s'étageant régulièrement au long des tiges en rinceaux qui les portent. Le lotus est un symbole de pureté (*yang*) parce qu'ils s'élèvent hors de l'eau, comme les vapeurs à la surface des eaux.

Parfois la face postérieure des *jou-yi* est recouverte d'un décor de fleurs de lotus stylisées et vues de face, donnant l'impression d'une broderie; plus souvent encore, cette face disparaît sous une représentation de nuages de style géométrique, prise bien à tort pour un décor de vannerie. Il est facile de voir que chaque élément de ce dessin est un nuage analogue à ceux qui remplissent le champ de tant de vases de bronze rituels au temps des Tcheou et des Han, et qu'il est relié à l'élément voisin par un *svastika*.

Enfin, par une sorte de superfétation, on voit sur de nombreux spécimens un dragon montant verticalement à travers les nuées qui décorent le manche du *jou-yi*; c'est là encore une preuve du maintien de la tradition, en dépit de l'ignorance de l'origine du dragon.

La tête du *jou-yi* a parfois l'aspect d'une pêche simple ou double; ce fruit présente en Chine une extrémité un peu en

1. *Rev. archéol.*, 1917, VI, p. 135.
2. Ed. Chavannes, *Mission archéologique en Chine.*

pointe qui lui donne une certaine ressemblance avec le nuage stylisé, constituant la tête de la plupart des *jou-yi* porte-bonheur. De plus, il est en Chine un emblème de la longévité et les branches du pêcher ont une très ancienne réputation de chasser les démons, ce qui renforce la vertu analogue du *jou-yi*.

Enfin, on rencontre aussi, quoique plus rarement, sur la tête du *jou-yi* l'éléphant, qui, déjà sous les Tcheou, est considéré comme un symbole du principe *yang*, puisqu'on le voit sur les vases rituels en compagnie des dragons pour représenter les *chen*. Etranger au dur climat de la Chine du Fleuve Jaune, il n'y arrivait qu'assez rarement du sud, comme cadeau de vassalité ou d'amitié, et frappait ainsi d'autant mieux les imaginations par ses formes étranges, sa force et son intelligence (*yang*). On ne manqua pas de faire un rapprochement entre sa trompe et le boutoir de l'esturgeon, entre ses défenses et les cornes de l'esturgeon ou de la constellation ; aussi les artistes de ce temps, soit par désir de pousser l'assimilation aussi loin que possible, soit aussi à cause de la difficulté d'observer un animal rare, sont arrivés à cette déformation monstrueuse de reporter les défenses sur le front de l'éléphant, pour en faire des cornes recourbées pareilles à celles qui étaient rituelles pour le dragon.

Symboles de bonheur et de longévité.

Ils sont très fréquents sur les faces des *jou-yi* et viennent renforcer l'idée générale de bonheur qui est liée à l'harmonie du *yn* et du *yang*, essence même du dragon et du *jou-yi*.

Sur la tête du *jou-yi* on voit souvent la représentation du paradis taoiste : sous un pin touffu, le dieu de longévité, Cheou-lao, à la protubérance frontale bien connue, souvent accompagné de deux animaux *ling*, le cerf et la grue, tient en main la pêche de longévité et s'appuie sur un grand bâton

parfois surmonté d'un oiseau; cette canne au pigeon était un bâton d'honneur offert aux octogénaires sous les Tchéou et les Han; parfois Cheou-lao tient un *jou-yi* et deux enfants, les deux Ho-Ho[1], génies jumaux de l'union et de l'harmonie des deux principes viennent lui offrir un vase avec une branche de corail rouge et une corbeille de fleurs, symbole de l'épanouissement de la jeunesse et de la nature, comme le dragon printanier. La scène se passe à l'ombre des pins, parce que, restant verts en hiver, on les associe volontiers à l'idée de longévité, de même que le bambou. Cheou-Lao n'est que la représentation du philosophe Lao-tzeu, fondateur de la doctrine du Tao et mort à l'âge vénérable de 85 ans.

La protubérance frontale exprime la profondeur de sa pensée, qui a été assez forte pour distendre les parois du crâne.

La forme du manche des *jou-yi* se prête volontiers à la représentation étagée des *Pa sien*, les huit Immortels du taoïsme avec leurs attributs. Parfois ces attributs sont représentés seuls, encadrés chacun dans une réserve sur un fond de nuages stylisés.

Dans la catégorie des fleurs et des fruits, on trouve couramment le lotus, symbole de pureté (*yang*), le pêcher, la grenade et le citron digité (main de Bouddha), symbolisant les trois abondances d'années, de fils et de bonheurs.

Citons encore la calebasse, dont le grand nombre de semences figurent l'abondance et par suite le bonheur; aussi beaucoup de Chinois portent au côté gauche de la poitrine une petite calebasse en bois de saule, mais on en augmente souvent la vertu par la magie non moins efficace des caractères 大吉 *ta ki*, grand bonheur; dans le goulot de la calebasse, on voit trois hallebardes (*ki*) qui, par leur homophonie avec *ki* (bonheur), s'associent à l'idée de bonheur. Il en est de même

1. Des statuettes de Ho-Ho s'offrent en cadeau de mariage; celui-ci étant l'union et l'harmonie du *yn* et du *yang*.

pour *fou* (chauve-souris) qui a la même consonnance que *fou* (bonheur); elles varient en nombre de une à cinq et représentent alors les cinq bonheurs. La double carpe est aussi messagère du bonheur; en effet, comme l'esturgeon, la carpe remonte les rapides au printemps et se transforme fictivement en dragon. Sur quelques vases rituels de bronze Tcheou, les cornes du dragon sont figurées par des carpes, parce que les cornes du dragon (Arcturus et l'Epi de la Vierge) annoncent dans le ciel l'approche de l'équinoxe du printemps, l'instant de l'harmonie du *yn* et du *yang*, c'est-à-dire le bonheur.

Nous ne pourons mieux terminer cette étude qu'en citant quelques extraits du cérémonial en vigueur pour le mariage de de l'empereur Tong-tche, le 15 octobre 1872[1]. On verra ainsi le rôle important que jouaient encore les *jou-yi* dans une cérémonie officielle relativement récente.

La future impératrice habitait depuis un mois un hôtel mis à sa disposition par l'empereur dans un des grands quartiers de Pékin et s'y formait à l'étiquette de cour sous la direction de maîtresses de cérémonies. Elle le quitta dans la nuit du 15 au 16 octobre pour se rendre au Palais impérial.

Dans cette intention, les grands écuyers, préposés aux équipages de la cour, firent prendre le palanquin orné de phénix de la future impératrice, et l'empereur donna l'ordre d'aller la recevoir. Alors quatre princesses, en coiffe et robe rouge écarlate (couleur du bonheur), prirent respectueusement une bande de soie roulée, sur laquelle l'empereur avait écrit de sa main le caractère 龍 *long* (dragon) et la placèrent dans le palanquin, en même temps qu'une paire de *jou-yi*. Puis le palanquin fut transporté à l'hôtel de la future impératrice.

Pendant ce temps, quatre princesses et des maîtresses de cérémonies, en coiffe et robe rouges, se rendaient dans la chambre orientale du palais *Kouen-ning-kong* pour préparer le

1. G. Dévéria, *Un mariage impérial chinois. Cérémonial*, 1887.

lit nuptial, « la couche heureuse du dragon et du phénix », remplissaient soigneusement un flacon de perles fines, de pierres précieuses, de deux *jou-yi* d'or,[1] de deux *jou-yi* d'argent, etc., et le laissaient sur le lit nuptial, pour l'offrir à l'impératrice au moment de son arrivée. Quatre princesses avaient placé chacune un *jou-yi* aux quatre angles du lit nuptial.

Le 16 octobre, dès 11 heures du soir, au moment favorable fixé par le tribunal des mathématiques, l'impératrice se fit coiffer et plaça horizontalement dans sa coiffure une grande épingle de jade en forme *jou-yi*, ornée du caractère *choang-hi* 囍 (double bonheur), et revêtit la robe à dragons et à phénix enlacés. Les princesses firent brûler de l'encens du Thibet dans le palanquin et prièrent l'impératrice de tenir d'une main deux pommes (félicité constante) et de l'autre deux *jou-yi*, en or de taille moyenne, puis l'invitèrent à monter.

Arrivée au Palais *kien tsing kong* (Palais de la pureté céleste), les princesses remirent à l'impératrice, en échange des pommes, le flacon de matières précieuses ; puis elles la firent sortir du palais pour la mener dans la chambre à coucher orientale du Palais *kouen ning kong*, en lui faisant enjamber des selles, au dessous desquelles étaient placées deux pommes[2]. A sa suite marchaient les quatre princesses, portant le caractère *long* et les *jou-yi* retirés du palanquin. A leur arrivée dans la chambre nuptiale elles retirèrent le flacon des mains de l'impératrice et le déposèrent avec les pommes, les *jou-yi* et le caractère *long* sur une table.

Ensuite eut lieu le repas nuptial en tête à tête, pour lequel l'impératrice prit la coiffure des femmes mariées.

1. Ces *jou-yi* vont toujours par paire et leur longueur ne dépasse pas 0,05 à 0,06 c.

2. Jeux de mots par homophonie de 安 *ngan*, tranquillité et de 鞍 *ngan*, selle ; de 瓶 *p'inn*, pomme et de 賓 *pinn*, cadeaux.

Le 17 octobre, le lendemain de la nuit nuptiale, l'empereur et l'impératrice revêtirent leur costume à dragons pour sacrifier dans la salle du Trône au Ciel et à la Terre, puis au Génie du Bonheur ; pour chacun de ces sacrifices furent disposés sur une table les *jou-yi*, l'encens à brûler, les coupes *teou*, des pommes.

Après diverses cérémonies dans le temple des Ancêtres, l'empereur et l'impératrice allèrent présenter chacun un *jou-yi* aux deux impératrices douairières Tze-nan et Tze hi, chacune dans son palais ; puis les concubines, les princesses du sang, les princesses par alliance, les femmes des hauts fonctionnaires allèrent de la même manière remettre chacune un *jou-yi* à l'impératrice douairière et à l'impératrice-mère.

De retour au palais, l'empereur prit place sur son trône, l'impératrice s'avança vers lui et lui remit un *jou-yi*, en échange duquel l'empereur lui en remit un autre ; les concubines et autres dames remirent chacune à leur tour un *jou-yi* à l'empereur ; les princesses du sang mariées ou non se rendirent de même aux pieds de l'empereur et lui remirent également leur *jou-yi*. L'impératrice à son tour alla siéger sur son trône dans la salle de réception pour recevoir les *jou-yi* des concubines, des princesses du sang, des femmes des hauts fonctionnaires.

Dr G. Gieseler.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

VIII

GROUPE EN MARBRE DE LA COLLECTION DATTARI ET APHRODITE ANADYOMÈNE

M. Seymour de Ricci a publié ici même, il y a quelques années, un curieux petit groupe en marbre de la collection Dattari, découvert en 1905 aux environs de Mit-Rahineh, sur l'emplacement de l'antique Memphis [1].

Trois éléments, traités chacun à une échelle différente, sont juxtaposés. Aphrodite Anadyomène, de grande taille, est accostée à sa gauche par un groupe de deux enfants de plus petites dimensions qu'elle, qui, montés sur un socle, s'embrassent amoureusement; à sa droite, par une réduction d'elle-même de proportions inférieures au groupe des enfants, et placée elle aussi sur un socle.

M. Seymour de Ricci ne veut reconnaître aucun lien entre ces sujets. Ce n'est pas un *ex-voto* que ce « monstre hybride »; ce n'est pas non plus un objet de vitrine, où la répétition du même motif ne saurait s'expliquer. Ce serait « un morceau de concours », ce que nos ancêtres auraient appelé un « chef-d'œuvre ». L'auteur, jeune artiste d'une école de Memphis, avait exécuté, sur l'ordre de ses maîtres et pour prouver ses capacités, un morceau composite contenant à la fois une grande statuette, une petite statuette, et un groupe de deux personnages ». M. S. Reinach, dans son *Répertoire*, admet

1. *Groupe en marbre de la collection Dattari*, Rev. arch., 1907, II, p. 103 sq.; S. Reinach, *Répert.*, IV, p. 230, 4.

l'hypothèse d'un « modèle d'apprenti sculpteur », tout en s'étonnant de ce « mélange singulier de motifs ».

L'explication est ingénieuse. Est-elle toutefois satisfaisante?

*
* *

Que signifie cette petite Aphrodite, reproduisant exactement l'attitude de la grande statuette? Cette répétition à échelle réduite est-elle sans autre exemple?

Une terre cuite gallo-romaine prouve que non. Aphrodite Anadyomène, tenant sa chevelure de la main droite, pose la main gauche sur une petite figure de femme, qui, debout sur un socle, répète, mais des deux mains, le geste capillaire de la déesse. Tudot reconnaît dans ce groupe Vénus, protectrice des jeunes filles[1]. Mais s'agit-il d'une mortelle? Ne serait-ce pas plutôt, comme dans le groupe Dattari, une réduction de la déesse?

On connaît, en effet, des monuments où la divinité est accompagnée de sa propre image. Cette dernière est en général conçue sous l'aspect d'un hermès de type archaïque placé auprès de la divinité de type évolué[2]. Voici un hermès triple de Rome : les trois têtes sont-elles celles de Vénus, Hermaphrodite, Priape, ou celles de Coré, Eros, Dionysos? Je reconnaîtrais volontiers dans la tête féminine Aphrodite et dans la tête juvénile Eros, parce que sur le pilier de chacun de ces personnages sont sculptées de petites images de ces divinités, Aphrodite pudique et Eros tenant la torche[3].

L'art antique n'a pas craint, en divers cas, de répéter l'image de la divinité, pour augmenter sa puissance, et j'en ai cité ailleurs des exemples[4]. Voyez encore certaines représentations

1. Tudot, *Collection de figurines en argile*, 1860, p. 29, fig. XXXIX ; Blanchet, *Mém. Soc. des Antiquaires de France*, LI, 1890, p. 169, n° 5.

2. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 299 ; sur une monnaie, Eros de Parion, à côté d'un hermès, sans doute une antique idole d'Eros, Roscher, *Lexikon*, s. v. Eros, p. 1358, fig.

3. Clarac-Reinach, p 329, pl. 613 ; *Dict. des ant.*, s. v. Hermæ, p. 133, fig. 3817, p. 132, note 22.

4. *Rev. des ét. grecques*, 1915, p. 312 sq. (La répétition d'intensité).

de l'art bouddhique. L'auréole du grand Bouddha peut être formée d'une irradiation de Bouddhas minuscules et, sur un relief chinois, elle montre sept fois en petites proportions Bouddha assis avec deux acolytes debout. Au Cambodge, une série de statuettes orne les doigts des pieds du maître; une autre semble revêtue comme d'une cotte de mailles, qui, vue de plus près, se compose d'une quantité de petits Bouddhas, et la ceinture, le collier, les cheveux, sont formés de même[1].

La juxtaposition des deux Aphrodites Anadyomènes dans le groupe Dattari, si curieuse qu'elle soit, n'est pas inexplicable; il n'est donc pas nécessaire, comme le fait observer M. Seymour de Ricci, d'écarter l'hypothèse d'un objet de vitrine, pour considérer comme seule plausible celle d'un modèle d'atelier. Au lieu d'être indépendantes l'une de l'autre, les deux Aphrodites sont étroitement unies, la petite étant l'émanation de la grande, dont elle renforce la valeur.

* *

Les proportions d'Aphrodite dépassent celles des enfants qui s'embrassent. Mais n'est-ce pas le privilège des dieux que d'avoir une taille surhumaine, et ce procédé n'est-il pas bien connu en art[2]? Si ce groupe rentre dans la série des monument où Eros enlace Niké ou Psyché[3], il n'a toutefois ici rien de mythologique : ces enfants, privés d'ailes comme ceux du Capitole, sont des enfants mortels, et par conséquent de dimensions très inférieures à celles de la déesse.

Les terres cuites gallo-romaines répètent fréquemment ce motif[4]. « En Gaule, dit M. Pottier, le groupe poétique d'Eros et Psyché, l'image de l'amour vainqueur et de l'âme s'éveillant

1. *Ibid.*, p. 317-8.

2. En dernier lieu, *Rev. des ét. grecques*, 1915, p. 290 sq.

3. Ce motif a été souvent étudié. Le marbre Dattari provenant d'Égypte, signalons entre autres le travail de Reitzenstein, *Eros und Psyche in d. aegyptisch-griechischen Kunst*; cf. *Berlin. Philol. Woch.*, 1915, p. 1283 sq.

4. Tudot, *op. l.*, pl. 39, p. 35, fig. L; Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 191 sq., pl. I 4 LX 1901, p. 199, 207.

au plus délicat des sentiments, est travesti en un couple de bourgeois pataud qui s'embrassent placidement »[1]. Ils symbolisent en effet, suivant l'opinion généralement admise, l'union conjugale[2], la consécration du mariage. « Il nous semble, dit M. Blanchet[3], que les groupes gallo-romains ont un certain rapport avec la vie civile et sont peut-être relatifs au mariage ».

Ce couple n'est pas toujours seul. Une terre cuite gallo-romaine, malheureusement fragmentée, l'associe à Aphrodite[4]; on aperçoit le bassin et les jambes d'une femme nue de grandes proportions, qui, d'après son attitude, ne peut être que la déesse; à côté d'elle, de dimensions beaucoup plus petites, comme dans le groupe Dattari, un couple nu devait être placé sur un socle[5]. Les deux enfants ou les deux adultes — il est difficile de préciser leur âge — ne s'embrassent pas; mais, d'une main hardie, chacun touche les parties sexuelles de l'autre.

Une terre cuite de même origine complique le thème. Voici la description qu'en donne M. Blanchet : « Au centre, une femme nue debout, ressemblant à une Vénus, la main droite placée derrière la tête d'une autre figurine de femme nue ayant à sa gauche une petite figure d'enfant qui paraît montée sur un piédestal. Le bras gauche de la grande figure est passé derrière la tête d'une figurine de femme placée à gauche. Cette dernière pose la main droite sur la tête d'une troisième figure nue et la main gauche sur la tête d'une quatrième figure plus petite que la troisième. Les deux figurines ainsi protégées ont leurs mains droites réunies. »[6].

Il est sans doute inutile d'insister sur les analogies qui unissent ces divers monuments. On retrouve dans les terres cuites gallo-romaines les socles qui supportent les enfants et la petite

1. *Les statuettes de terre cuite*, p. 240.
2. Tudot, *l. c.*
3. *Op. l.*, p. 192.
4. Tudot, *op. l.*, pl. 70, H.
5. Les proportions permettent de conjecturer ce socle, que l'on retrouve dans le groupe Dattari, comme dans les autres exemplaires gallo-romains signalés ici.
6. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 170, n° 9, pl. II, 21.

Aphrodite du groupe Dattari ; l'union du couple et d'Aphrodite : la différence de proportions entre la déesse et les mortels. Bien plus, on constate, dans le monument gallo-romain que nous venons de décrire, la même échelle décroissante que dans le marbre égyptien : Aphrodite très grande, deux figures de femmes nues plus petites, et les autres figures montées sur les piédestaux, plus petites encore. Ces femmes nues que la grande Aphrodite protège, en posant ses mains sur elles, et qui, à leur tour, protègent avec le même geste les autres personnages, sont, sinon des émanations d'Aphrodite elle-même, comme dans le groupe Dattari, du moins des êtres divins, qui sont de même essence qu'elle, quoique un peu inférieurs, mais qui sont aussi supérieurs aux mortels plus petits.

***

Quel est le sens de ces monuments ? « Il y a évidemment, dans les groupes de cette nature, dit M. Blanchet, une recherche du symbolisme. Mais quelle signification peut-on donner à ces petites figures qui ont l'air de se protéger mutuellement? Doit-on y voir un emblème de la Maternité ou de la Fécondité ? » [1] On peut répondre affirmativement à cette question.

***

On a souvent étudié le type de l'Aphrodite Anadyomène, que la plastique antique a répété à satiété, après que le peintre Apelle l'eut rendu célèbre [2]. Celui-ci avait-il copié le geste de Phryné sortant nue de la mer en tordant ses cheveux? Cette anecdote est peu croyable, remarquent la plupart des historiens de l'art grec. Avait-il remarqué la beauté du geste de quelque femme anonyme sortant du bain ? Peut-être, bien qu'il importe

1. *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 171.

2. Sur ce thème, Furtwaengler. *Aphrodite Diadumene und Anadyomene*, Monatsber. über Kunstwiss. und Kunsthandel, 1900, 1901 ; Klein, *Praxiteles*, p. 290 sq. ; Reinach, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 388 sq. ; surtout Perrot, *Une statuette de Cyrénaïque et l'Aphrodite Anadyomene d'Apelle*, Mon. Piot, XIII, 1907, p. 117 sq. ; *Dict. des ant.*, s. v. Vénus, p. 733, note 12, référ.

peu de savoir, dit M. Perrot, quel fut le premier modèle de l'Anadyomène [1].

Il y a tout lieu de croire, toutefois, que ce geste de la déesse est bien antérieur au peintre qui l'immortalisa. Il y a longtemps déjà, M. Berger, en publiant une figurine d'Aphrodite unissant le geste pudique au geste de la chevelure, émettait l'avis que « peut-être la Vénus Anadyomène d'Apelle n'était que l'interprétation artistique d'un type plus ancien » [2], et l'on a supposé aussi, mais sans raison, qu'elle apparaissait déjà sous cet aspect sur la base du Zeus Olympien de Phidias [3].

L'Aphrodite Anadyomène de Cyrène évoque l'idée d'un modèle plus ancien où survivent les traditions du v[e] siècle. Il se pourrait, dit M. S. Reinach [4], que l'Anadyomène ne soit qu'une modification des Diadumènes féminins, dont on a conservé le geste des bras, en occupant les mains à presser les boucles des cheveux humides plutôt qu'à préparer l'ajustement du bandeau. Le type d'Aphrodite Diadumène semble remonter au v[e] siècle, en admettant que la statuette de Clercq, qui le montre, n'est pas un pastiche romain, mais une copie d'un original de cette époque. Dans ce cas, on pourrait croire que Phidias ou un de ses élèves a créé le type de l'Aphrodite Diadumène, dont celui de l'Anadyomène ne serait qu'une transposition ultérieure.

On peut cependant formuler d'autres hypothèses.

*
* *

La déesse tord ou presse ses cheveux ; parfois elle se borne à les tenir des deux mains, ou même à les toucher nonchalamment avec une seule main ouverte [5]. Il semble donc que ce geste

1. *Mon. Piot, ibid*, p. 119.
2. *Gazette archéologique*, 1880, p. 29.
3. Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 414, 417.
4. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1916, I, p. 276-7.
5. Ex. nombreux, cf. entre autres les terres cuites gallo-romaines, Tudot, *op. l.*, pl. 16, 20-4.

n'est pas seulement le résultat du bain, un geste de toilette, mais qu'il a en lui-même une valeur symbolique. Si on lui cherche des prototypes, on sera tenté de le rapprocher de celui de certaines figurines archaïques du VII[e] siècle, féminines et masculines, qui tiennent de chaque main les longues boucles tombant à droite et à gauche de leur visage [1]. M. Poulsen ne voit là qu'un expédient pour occuper les mains [2]; certes, les gestes dénués de tout sens, nécessités par la technique, ou seulement par le désir de donner une position quelconque aux bras et aux mains, sont nombreux; mais tel n'est pas le cas ici, à mon avis. On pourrait supposer que ce sont des adorants offrant à la divinité leur chevelure, suivant un rite connu de consécration [3]. Mais ne seraient-ce pas des divinités qui font un geste rituel, comme d'autres tiennent des attributs religieux, lion [4], disque ailé [5], etc., ou portent la main au sein, conformément à l'attitude traditionnelle des divinités de la fécondité, dès l'Orient reculé [6]?

Porter la main à la chevelure, pour la toucher ou la tordre, ne serait-ce pas aussi un geste de fécondité? On le voit parfois associé au geste habituel d'Aphrodite. Dans une figurine de bronze, de basse époque, au Louvre, la déesse tient de la main droite une boucle de ses cheveux, tandis qu'elle porte la gauche à sa mamelle [7]. Un bronze gallo-romain de Sierre montre Aphrodite diadémée, la main droite touchant, sans la tenir, une boucle de ses cheveux, et la main gauche portée au sexe [8], suivant le thème naturiste des vieilles divinités orientales qu'épura l'Aphrodite de Cnide [9]. Si l'attitude de la main ramenée

1. Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, p. 97 sq.
2. *Ibid.* : « man fühlt... wie es einem Künstler ganz von selbst einfallen müsste, die Hände der Figur durch Ergreifen des Lockenden zu beschäftigen ».
3. Cf. *Dict. des Ant.*, s. v. Coma, p. 1362, etc.
4. Poulsen, *op. l.*, p. 96, fig. 90-2.
5. *Ibid.*, p. 95, fig. 89.
6. *Ibid.*, p. 98, fig. 101; p. 72, fig. 75; Contenau, *La déesse nue babylonienne*, 1914, etc.
7. *Gazette archéologique*, 1880, p. 29, fig.
8. *Indicateur d'ant. suisses*, 1909, p. 221, fig. 1.
9. *Ibid.*, p. 221, fig. 2.

à la chevelure était, comme on semble le croire généralement, celle de la déesse à sa toilette au sortir de l'onde, la trouverait-on associée ainsi aux autres gestes d'Aphrodite, qui sont des symboles de fécondité? Que signifierait cette déesse qui arrange sa chevelure en même temps qu'elle porte la main à son sexe ou à son sein pour attester qu'elle est la divinité créatrice? Ne serait-ce pas contradictoire? Il y a donc tout lieu d'assigner au motif de l'Anadyomène un sens symbolique.

Regardons encore la Vénus de Sierre, qui, montée sur le globe, est la Vénus céleste, et la statuette de Sol qui devait lui faire pendant[1] : Sol, suivant un geste qui lui est habituel, touche sa coiffure de sa main droite levée, et appuie la gauche sur la hanche. Et voici encore une statuette d'Aphrodite du Louvre, de date tardive, qui répète les deux gestes de Sol, c'est-à-dire porte une de ses mains à sa chevelure, qu'elle ne touche même pas, et tient l'autre appuyée sur la hanche[2]. Cette similitude entre Sol et Aphrodite n'a rien de surprenant, en songeant au caractère cosmique de la déesse, sur lequel nous aurons à revenir dans un instant; bornons-nous pour le moment à constater qu'elle confirme le sens symbolique que nous donnons à ce geste, autant que le fait l'association de celui-ci avec les autres gestes féconds d'Aphrodite.

On a parfois signalé la ressemblance de pose entre les Sirènes funéraires et les Vénus de la Gaule, admettant même une influence des premières sur les secondes au point de vue de la forme [3]. Portant la main droite à sa tête, la Sirène s'arrache les cheveux de douleur, et de la main gauche se frappe la poitrine [4]. Ce sens n'est pas douteux, mais n'a-t-il pu se modifier, et, par analogie avec celui des gestes d'Aphrodite, semblables d'apparence, symboliser lui aussi la fécondité, la pro-

1. *Indicateur d'ant. suisses*, 1909, p. 290.
2. *Gazette archéologique*, 1880, p. 28, fig.
3. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 128; S. Reinach, *Catal. du Musée de Saint-Germain*, p. 116.
4. Collignon, *Les statues funéraires dans l'art grec*, p. 220 sq., fig. 141-4; *Dict. des ant.*, s. v. Sirenes, p. 1354; *Nécropole de Myrina*, p. 150.

messe d'immortalité pour le défunt dont la Sirène ornait la tombe ?

Qu'on regarde une de ces Sirènes en terre cuite, provenant de Myrina : la main droite, sans aucune violence, se porte à la chevelure, la gauche, à la poitrine, et le corps est nu, comme celui des Aphrodites [1] dont les Sirènes se rapprochent encore par leur caractère souvent voluptueux [2].

***

On sait le rôle que la chevelure joue dans les superstitions de tous les peuples, anciens et modernes : elle est symbole de force, de vie, réceptacle de l'âme, etc. C'est à ces notions, connues des Grecs [3], que je rattacherais volontiers le geste de l'Aphrodite portant la main à sa chevelure. Le poète moderne célèbre le temps

> Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère
> Secouait, vierge encore, les larmes de sa mère,
> Et fécondait le monde en tordant ses cheveux.

Aucun des textes antiques relatifs à l'œuvre d'Apelle [4] ne mentionne le sens donné dans ces vers au geste d'Aphrodite, et je ne connais aucun passage, concernant la naissance d'Aphrodite, qui y fasse allusion ; mais il est très vraisemblable. On touche les cheveux de l'être que l'on implore [5] ; on montre la chevelure à l'adversaire ; en un mot, il existe maint usage antique auquel on pourrait rattacher le geste d'Aphrodite.

Se peigner est un rite magique de fécondité, et l'emploi du peigne comme talisman est connu dans l'art préhistorique [6], comme dans celui de la Grèce archaïque, où il décore, avec des animaux et d'autres signes, la robe d'une idole en cloche de

1. *Nécropole de Myrina*, pl. XXVII.
2. Weicker, *Seelenvogel*, p. 59, 74, 120.
3. Sommer, *Das Haar in Religion und Aberglauben der Griechen*, Diss. Münster, 1912.
4. Overbeck, *Schriftquellen*, n° 1847 sq.
5. Sommer, *op. l.*, 13 sq.
6. Hoernes, *Urgesch. d. bildenden Kunst in Europa*, p. 400, 446.

Béotie [1]. L'Aphrodite qui se coiffe, au lieu de tordre ses cheveux, et qui se regarde dans un miroir, type fréquent de l'art gréco-romain, est la sœur de la Lorelei germanique, peignant ses cheveux d'or, et doit être rapprochée de ces héros de tant de légendes, qui se peignent magiquement.

***

S'il en est ainsi, si le geste d'Aphrodite tordant ses cheveux ou les touchant seulement, est plus qu'un simple geste de toilette féminine, on comprend pourquoi le sculpteur a associé Aphrodite Anadyomène au couple nuptial du groupe Dattari. Elle y a la même valeur que la Vénus portant la main gauche à son sein et appuyant la droite sur la tête d'un enfant debout, dans une terre cuite gallo-romaine d'Andernach [2] : elle est la déesse de la fécondité en général, du mariage, de la famille en particulier [3].

C'est à ce titre qu'elle apparaît si fréquemment dans le mobilier domestique de l'époque gréco-romaine, en particulier en Égypte [4], où l'on ne comprendrait pas sa vogue, si ce motif n'avait été qu'une simple scène de genre. On le mentionne dans les inventaires d'objets dotaux et, dit avec raison M. S. Reinach, « les statuettes que nous avons conservées peuvent donc être, en partie du moins, ce que nous appelons des cadeaux de noces » [5]. En Gaule, l'abondance des statuettes en terre cuite de Vénus a été souvent remarquée, parmi lesquelles le type de l'Anadyomène tenant ses cheveux d'une main est particulièrement fréquent. Dira-t-on que ce n'est qu'un sujet de genre, quand on voit Vénus placée au fond des niches de laraires [6] ?

1. *Ibid.*, p. 396, fig. 122-3, p. 400.
2. Blanchet, *Mém. Soc. ant.*, LI, 1890, p. 149, 169.
3. *Dict. des ant.*, s. v. Venus, p. 725 ; Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 392, 398.
4. Cf. en particulier les Aphrodite Stuart Wells, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 233 sq., et Spink, *ibid.*, p. 388 sq. (Aphrodite tordant ses cheveux). Cf. Furtwaengler, *Aphrodite Diadumene* ; Perrot, *Mon. Piot*, XIII, p. 117.
5. *Rev. arch.*, 1903, I, p. 391.
6. Tudot, *op. l.*, p. 27 ; Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 68, 125, 156 ; LX, 1901, p. 235.

On ne croit plus, comme jadis, que « la préférence donnée au type de Vénus Anadyomène semble prouver qu'un sentiment chaste et respectueux dictait les vœux adressés à cette déesse » [1] ; Aphrodite n'est pas en Gaule, comme le pensait Tudot [2], la déesse protectrice des jeunes filles, une sorte d'Artémis ; elle est la déesse de la fécondité sous toutes ses formes, aussi bien de la fécondité végétale que de la fécondité humaine [3]. Elle presse son sein nourricier [4], elle protège les enfants et le groupe nuptial [5], et à cause de l'identité de ses fonctions, elle est souvent associée aux déesses-mères [6] et se confond même avec elles. Peut-être est-elle aussi divinité protectrice de la grossesse et de l'accouchement [7].

***

Cette Aphrodite Anadyomène, personnifiant la force universelle de la nature-mère, ne renonce pas à ses origines célestes et les affirme sur les monuments. L'Aphrodite de Sierre faisant les deux gestes féconds, c'est-à-dire portant une main au sexe, et l'autre à sa chevelure [8], surmonte le globe du monde, comme son compagnon Sol : c'est Aphrodite Ourania, la déesse lunaire [9]. Sur un moule de la Guerche [10], elle tient sa chevelure de la main gauche, et elle est entourée de symboles cosmiques, anneaux, rosaces inscrites dans le disque, quatrefeuille, cœur,

1. Tudot, *op. l.*, pl. 16 ; Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, p. 155, 176 sq.; LX, 1901, p. 208, 212-3.
2. Tudot, *op. l.*, p. 28.
3. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 137 sq., p. 128 sq.
4. Ex. Tudot, pl. 71, 72, H ; p. 29, fig. XXXVIII.
5. Ci-dessus, p. 134.
6. Blanchet, p. 132.
7. *Ibid.*, p. 128.
8. Rappelons encore que la chevelure est souvent assimilée aux rayons des astres. (Sommier, *op. l.*, p. 7-8). Les anciens n'ont-ils pas donné à une constellation le nom de « chevelure de Bérénice » ?
9. *Dict. des ant.*, s. v. Venus, p. 723 ; Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 391.
10. Blanchet, *Mém. Soc. ant. de France*, LI, 1890, p. 159, n° 8, pl. I, 2.

qui ornent aussi la niche à l'intérieur de laquelle son image se dresse[1]. Je rapprocherai ce thème de celui qui orne un coffret en terre cuite de Carthage, où l'on a réuni le symbole anthropomorphe de Tanit avec le disque rayonnant dans le triangle, deux rosaces et un élément cordiforme[2].

On aperçoit la même association sur une lampe chrétienne du Musée de Genève, provenant de Paris[3], du type habituel au VI^e^ siècle. Le monogramme chrétien couvert de pampres, de carrés, de croix, occupe le centre, et le pourtour est orné des motifs que l'on voit fréquemment à cette place dans les lampes de cette catégorie : cercles concentriques, triangle, feuille de lierre (?), quatrefeuille, cœur, lapin, ou lièvre, poisson (?). On remarque en plus un élément qu'on pourrait prendre à première vue pour un vase[4], si l'asymétrie des deux côtés de cet objet ne dénotait l'erreur. C'est en réalité la dégénérescence de l'Aphrodite Anadyomène, et l'on distingue parfaitement le corps et les pieds qui ressemblent au corps et à la base du prétendu vase, le bras levé à la chevelure et l'autre ramené en anse vers la hanche[5]. Il n'y a certes rien d'étonnant à retrouver sur une lampe chrétienne, unis à des éléments chrétiens, monogramme du Christ, pampre[6], croix[7], poisson, les mêmes motifs qui sont réunis sur le moule gallo-romain de la Guerche, antérieur de quelques siècles.

1. Tudot, *op. l.*, pl. 16.
2. *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1899, p. 98.
3. Don Gosse, 1865, C 1479.
4. On sait que sur les plaques de ceinturons de l'art barbare, le motif central entre les deux animaux affrontés est un personnage humain qui parfois dégénère en récipient, (Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 71).
5. L'attitude est la même que celles de la Vénus et du Sol de Sierre. Remarquer le disque sur le ventre, disposition analogue à celle que présente le symbole de Tanit, sur le coffret de Carthage cité plus haut.
6. Le sens chrétien de la vigne, jadis dionysiaque, est bien connu.
7. Cf. *Rev. hist. religions*, 1915, LXXII, p. 68, fig. 29, 4-5.

On sait en effet que l'art du christianisme primitif de nos contrées a conservé une quantité de motifs païens, par exemple la rouelle [1], la tête de taureau [2], dont l'origine est du reste bien antérieure à l'époque romaine, et nous ramène à l'art celtique de l'âge du fer, et même à l'âge du bronze [3].

*
* *

Signalons rapidement ici le sens des motifs qui accompagnent l'Aphrodite Anadyomène sur le moule de la Guerche et sur la lampe chrétienne, motifs qui, du reste, se retrouvent sur une quantité d'autres monuments antiques ou chrétiens :

L'élément cordiforme, qui sert aujourd'hui encore de porte-bonheur [4], qui orne nos cartes à jouer, n'a certes rien de chrétien. C'est une amulette très ancienne [5], car le cœur est l'emblème de la vie, l'abrégé de la personne et de ses qualités [6].

Les paléolithiques semblent l'avoir connue [7]. En Égypte, l'amulette de cette forme, dite « le scarabée du cœur », était placée sur la poitrine du mort [8], et jouait un grand rôle dans le rite funéraire de la restitution du cœur au mort et de sa pesée

1. *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 67.
2. *Ibid.*, p. 55.
3. Cf. nombreux ex. *ibid.*, p. 54 sq.
4. Bonnemère, *A propos des cœurs vendéens*, Bull. Mém. Soc. d'Anthropol. de Paris, IV, 1903, n° 1 ; Baudouin, *Les bijoux en forme d'organes humains, le cœur vendéen*, ibid., n° 5.
5. *Rev. hist. rel.*, 1905, 51, p. 21, note 1, ex. divers.
6. C'est pourquoi on arrache le cœur des victimes, dans le sacrifice mexicain (Réville, *Les religions du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou*, p. 50 ; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1910, p. 116 sq) ; on mange le cœur, source de vertus et de force (ex. dans les temps modernes, Cabanès-Barraud, *Remèdes de bonne femme*, p. 347) ; de là sans doute aussi, dans la religion chrétienne, la curieuse dévotion au cœur divin de Jésus, de la Vierge, de Pie IX (Cabanès-Barraud, *op. l.*, p. 291 ; Parfait, *L'arsenal de la dévotion*, p. 46), etc.
7. *Rev. d'Anthropol.*, 1879, 8, p. 158 ; de Nadaillac, *Les premiers hommes*, I, p. 114.
8. Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (3), 1914, p. 319 ; Foucart, *Les mystères d'Eleusis*, 1914, p. 84 ; Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 160 ; Sourdille, *Hérodote et la religion de l'Egypte*, 1910, p. 347, note 3.

au jugement dernier [1]. Elle apparaît dans la Crète égéenne, à Haghia Triada [2]; peut-être en Grèce, où l'on façonnait des pâtisseries en forme de cœur humain [3]; à Carthage; dans l'art gallo-romain, où nous la voyons, non seulement sur le moule de la Guerche, mais sur le relief de Dôle [4], sur des terres cuites [5]; dans l'ornementation des lampes chrétiennes, où elle est très fréquente; en Amérique précolombienne [6], etc.

Les *cercles concentriques*, le *disque* simple, l'*anneau*, seul ou avec un point centré, d'autres variantes encore, sont, on le sait, des emblèmes solaires très anciens [7] : parfois ils sont accostés de *trois points* disposés en triangle, dont nous avons cherché ailleurs à préciser le sens cosmique [8].

Le *quatrefeuille* est un élément banal de la décoration gallo-romaine. On le voit par exemple sur les genoux et entre les pieds de divinités assises [9]; sur les branches de la croix cantonnée de disques [10] qui orne le revers d'une de ces figurines [11].

1. *Rev. arch.*, 1860, I, p. 79; *Rev. hist. des rel.*, 1887, XV, p. 293; Jéquier, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 29; Naville, *La religion des anciens Égyptiens*, p. 160. Dans un conte égyptien, un cœur en forme de graine plongée dans l'eau s'en imbibe, et le mort tressaille; il est avalé par le mort qui ressuscite; cœur du mort placé au sommet d'un arbre; (Maspero, *Les contes populaires de l'ancienne Égypte* (3), 1905, p. 15; cf. *Rev. hist. des rel.*, 1906, 53, p. 316).

2. Weinreich, *Antike Heilungswunder*, p. 17, note 3; Dussaud, *Les civilisations préhelléniques* (2), p. 398, fig. 294.

3. Rite de substitution, ou symbole prophylactique? Höfler, ΦΘΟΙC, *Arch. f. Religionswiss.*, XV, 1912, nos 3-4.

4. Feuvrier, *Monuments gaulois du Musée de Dôle*, 9e Congrès préhistorique de France, Lons-le-Saulnier, 1913, p. 544, fig. 3. Il est vrai qu'on a suspecté l'authenticité de ce relief.

5. Tudot, *Collection de figurines en argile*, pl. 51 (alterne avec le quatrefeuille dans le disque).

6. Barber, *Cordate ornament*, American Naturalist, 1877, janv.

7. *Rev. hist. des rel.*, 1914, p. 65, etc.

8. Les trois points solaires, *Rev. des ét. grecques*, 1916, p. sq.

9. Tudot, *op. l.*, p. 34, fig. XLVI.

10. Sur le sens de cette croix cantonnée, dont on poursuit l'histoire jusqu'à une époque très avancée dans le christianisme, *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 77 sq.,80 sq.

11. Tudot, *op. l.*, p. 34, fig. XLVI, pl. 72 E.

Il est aussi inscrit dans le disque [1], ce qui, tout comme son association avec la croix, définit son sens, et le met en relation avec les diverses rosaces à nombre variable de pétales inscrites ou non dans le cercle [2], qui dérivent de la rouelle ; peut-être se rattache-t-il plus spécialement aux rouelles des âges du bronze et du fer dont l'intérieur est formé de cinq cercles disposés en croix [3]. On sait que le nombre quatre, qui d'une façon générale a une valeur mystique pour les primitifs et pour maints peuples civilisés [4], était pour les Celtes un nombre rituel, symbole de perfection, qui a inspiré les vases à quatre anses, la croyance à la vertu du carré, et sans doute aussi à celle du quatrefeuille [5]. L'ornementation chrétienne, non seulement aux débuts, mais encore à une époque très avancée, fait un grand cas du quadrilobe [6], et la superstition du trèfle à quatre, porte-bonheur encore usité de nos jours, n'est, sans doute, qu'une survivance de la croyance à la vertu de cet emblème antique.

Le motif en forme de feuille de lierre, ou de cœur à pédoncule, ou encore de *pique*, qu'on voit sur des lampes chrétiennes, apparaît aussi dans l'art gallo-romain [7], et sur des sarcophages romains d'Asie Mineure et de Syrie où il est associé à des disques centrés [8]. On peut supposer que le pique de nos cartes à jouer en est une survivance, comme le cœur de ces cartes dérive de l'amulette cordiforme.

1. *Ibid.*, pl. 51.
2. *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 67, etc. Ex. Tudot, *op. l.*, pl. 16.
3. Ex. Déchelette, *Manuel*, II, p. 318, fig. 123, 9.
4. Lévy-Bruhl, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 240 sq. ; Buckland, *Four as a sacred umber*, Journal of the Anthropol. Institute of Great Britain and Ireland, XXX, 2, 1895.
5. Loth, *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, février 1916 ; *Rev. arch.*, 1916, I, p. 306.
6. *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 100 sq.
7. Tudot, *op. l.*, pl. 17.
8. Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines, Musées impériaux ottomans*, 1912, I, p. 113, fig. M. Mendel reconnaît à tort dans ce motif la stylisation des guirlandes soutenues par des Eros, des masques ou des bucrânes, et surmontées de têtes de Méduse. Il n'est pas sans intérêt, en

Il est inutile d'insister sur la valeur mystique et talismanique, aussi bien dans l'antiquité que dans le christianisme, du *triangle* [1], si fréquent sur les monuments des âges du bronze et du fer, gallo-romains, et chrétiens (lampes).

Le lapin ou le lièvre, que nous apercevons sur la lampe de Genève, associé à Aphrodite et aux autres emblèmes, est l'animal favori de la déesse [2], et, à ce titre, est souvent représenté dans l'antiquité romaine [3], avant de l'être dans l'art chrétien.

*
* *

Cette association des signes cosmiques et de Vénus est très fréquente dans la céramique gallo-romaine : ce sont, sur la gaîne de la statuette, et même sur le corps, des cercles concentriques, des rosaces dans le disque, des anneaux, des croissants lunaires, des croix reliant les deux seins transformés en cercles concentriques [4], suivant un curieux procédé de stylisation symbolique dont on trouve d'autres exemples dans l'art gallo-romain [5]. Souvent la chevelure de Vénus est parsemée d'étoiles [6], alors que celle d'autres divinités est couverte d'S [7].

retrouvant le même motif en Gaule et en Syrie, de rappeler les relations artistiques que l'on suppose entre ces deux régions. Autres exemples de ce motif, *Rev. des ét. anciennes*, 1916, n° 3, p. 198, fig. 2.

1. *Rev. arch.*, 1856, XIII, p. 273 ; *Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1911, p. 213 ; Gauckler, *Le sanctuaire syrien du Janicule*, 1912, p. 158, 194 ; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1913, p. 263 sq. ; Didron, *Hist. de Dieu*, p. 62 sq., etc.

2. Roscher, *Lexikon*, s. v. Aphrodite, p. 398; Lang, *Le lièvre dans la mythologie*, Mélusine, III, p. 265 ; VIII, p. 25 sq. ; de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, trad. Regnaud, II, 1874, p. 80 sq.

3. Ex. Tudot, *op. l.*, pl. 67, etc.

4. Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, pl. I, 1 ; II, 15, p. 159, 160-1 ; LX, 1901, p. 204 ; Pottier, *Statuettes de terre cuite*, p. 240, fig. 83 ; *Rev. arch.*, 1888, I, pl. 6 ; Tudot, *op. l.*, pl. 24 B ; pl. 18, p. 23, fig. XXVIII, XXX.

5. Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, pl. I, 1, 6. Comparer avec le bélier des chenets en terre cuite, dont l'œil est une croix symbolique ; avec les boucles de la chevelure transformés en S cosmiques, etc.

6. Tudot, *op. l.*, pl. 24, C ; Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, p. 160, 164.

7. Tudot, *op. l.*, pl. 29 ; Blanchet, pl. I, 8, p. 181, 182. Sur cette chevelure en S et son sens cosmique, *Rev. hist. des rel.*, 1915, LXXII, p. 29.

Les S ornent aussi les laraires d'Aphrodite [1]. On a rapproché ces motifs qui couvrent les images de Vénus de ceux qui ornent les monnaies gauloises [2]; ce sont en effet les mêmes; ce sont ceux du symbolisme cosmique, qui remonte, dans nos contrées, à une antiquité très reculée [3].

Ces deux caractères de Vénus, céleste et créatrice de toute choses, apparaissent nettement sur certains monuments. Couronnée d'étoiles, elle se détache sur un fond parsemé d'épis de blé [4]. Se tordant les cheveux, et accompagnée d'une réduction d'elle-même, elle a, à son côté, l'aigle céleste [5], qui ne saurait être, comme le prétend Tudot, l'emblème du pouvoir de la beauté. Avec le même geste, et de l'autre main indiquant son sein fécond, elle surmonte le globe du monde [6]. Et dans le groupe Dattari, que nous avons rapproché des figurines gallo-romaines analogues, l'Anadyomène protège le couple enlacé. N'est-ce pas l'équivalent de ce curieux groupe gallo-romain [7] où l'on voit une déesse de la fécondité, qui tient devant elle la triade du mariage, l'homme, la femme et l'enfant, parmi des cercles concentriques et des croissants ou des cornes [8], alors que, sur le dos de la statuette, rayonnent deux grands disques bouletés [9]? Ailleurs encore, la même déesse touche de la main droite son sein nourricier et appuie la main gauche sur un enfant debout devant elle, se détachant sur un fond de cercles concentriques [10].

Détail curieux, le geste d'Aphrodite Anadyomène, portant la

1. Tudot, *op. l.*, pl. 16, 17 ; Blanchet, p. 177-8, 180.
2. Blanchet, *op. l.*, p. 203.
3. Sur ce symbolisme, cf. *Rev. hist. des religions*, LXXII, 1915, p. 1 sq. (Le soleil dans les armoiries de Genève).
4. Tudot, *op. l.*, pl. 24 ; Blanchet, *op. l.*, LI, 1890, p. 165.
5. Tudot, *op. l.*, p. 29, fig. XXXIX.
6. Vénus de Sierre, ci-dessus, p. 138.
7. Tudot, *op. l.*, pl. 31 ; Blanchet, *op. l.*, 51, 1890, pl. I, 3.
8. Sens cosmique des cornes, *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 55.
9. Sur l'association des disques, boules, avec d'autres signes cosmiques, croix, cornes, etc., *Rev. hist. des religions*, 1915, LXXII, p. 72 et mon article, *Les cornes bouletées des bovidés celtiques*, in *Rev. arch.*, 1917, I, p. 124 sq.
10. Tudot, *op. l.*, p. 35, fig. XLVII.

main droite à sa chevelure, a été parfois donné à Athéna par le modeleur gallo-romain [1]. M. Blanchet, qui note cette analogie entre les deux types, croit « qu'il y a eu confusion et que ce n'est pas le véritable type de la Minerve ». Cette transposition a-t-elle été suggérée parce qu'Athéna préside elle aussi à la fertilité [2], ou vient-elle du fait que le gorgoneion d'Athéna, sur plusieurs terres cuites gallo-romaines, est traité comme un disque humain radié [3], et ressemble aux signes cosmiques constellant les images de Vénus ?

Mais ce geste de porter la main à la chevelure est encore donné à d'autres personnages [4], ce qui confirme son sens symbolique.

***

En résumé, nous ne saurions admettre, pour le groupe Dattari, l'explication de M. Seymour de Ricci. Il y a un lien intime entre les divers éléments qui le composent : c'est Aphrodite, déesse de la fécondité, au geste symbolique, qui protège le couple nuptial. Peut-être que ce petit monument appartenait à la catégorie des « cadeaux de noces » offerts aux époux ; a moins qu'on ne veuille lui attribuer un sens funéraire, les épisodes de la toilette d'Aphrodite [5], le groupe d'Eros et Psyché [6] apparaissant souvent dans l'ornementation funèbre, et Aphrodite étant une déesse chthonienne.

C'est dans l'art gallo-romain que nous avons trouvé les monuments présentant avec celui-ci d'étroites analogies. Rien d'étonnant à cela. On sait que les types alexandrins ont exercé

1. Tudot, *op. l.*, p. 20, pl. 37, 38, F, p. 19, fig. XVI ; Blanchet, *op. l.*, 51, 1890, p. 183, note 1 ; LX, 1901, p. 193.
2. *Dict. des ant.*, s. v. Minerva.
3. Tudot, *op. l.*, pl. 38, F, p. 22, fig. XXVI.
4. Tudot, *l. c.* : « Il faut voir dans l'uniformité de ce geste un signe convenu. »
5. *Répert. de reliefs*, II, p. 460, 2.
6. Ex. *ibid.*, III, p. 28, 3 ; 113, 2.

une forte influence sur la Gaule, en particulier sur les figurines de terre cuite [1], et que les modeleurs ont spécialement emprunté leurs images de Vénus à l'Égypte et à la Syrie. Le groupe Dattari confirme une fois de plus ces relations.

1. Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 162 sq. ; Walters, *Hist. of ancient Pottery*, II, p. 386 ; S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 141 ; *Rev. arch.*, 1898, I, p. 334 ; *Pro Alesia*, 1896, La Vénus d'Alésia ; *Indicat. d'ant. suisses*, 1909, p. 289, référ.

W. Deonna.

Genève, août 1916.

ESQUISSE

D'UNE

BIBLIOGRAPHIE ÉGYPTOLOGIQUE

(*Suite*[1])

V. HISTOIRE

A. SOURCES GRECQUES ET ROMAINES.

Wiedemann, *Agyptische Geschichte*, pp. 102-153: utile bibliographie.

Marestaing, *Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique* (Paris, 1913. In-8).

Hérodote. — Maspero, *Bibl. ég.*, t. VII, pp. 333-427. — Wiedemann, *Herodots zweites Buch mit sachlichen Erläuterungen herausgegeben* (Leipzig, 1890. In-8).

Manéthon. — Texte dans Müller, *Fragmenta historicorum graecorum*, (Collection Didot), t. II, pp. 511 suiv. et dans *Eusebii Chronicon*, éd. Schoene (Leipzig, 1867 2 vol. in-4). Commenté dans les divers ouvrages sur la chronologie égyptienne et par Maspero, *Bibl. ég.*, t. XXIX, pp. 269-383 et t. XL, pp. 1-142.

Plutarque. — *De Iside et Osiride*, éd. Parthey, *Plutarch über Isis und Osiris* (Berlin, 1850. In-8).

Horapollon. — *Horapollinis Niloi Hieroglyphica*, éd. Leemans (Amsterdam, 1835. In-8).

B. LISTES DE ROIS.

Champollion, *Lettres à M. le duc de Blacas* (Paris, 1824-1826, 2 fasc. in-8).

Lepsius, *Königsbuch der alten Agypter*, t. I [seul paru] (Berlin, 1858. In-4) 73 pl.

1. Voir *Revue archéologique*, 1917, II, p. 197 et suiv.

E. Brugsch et Bouriant, *Le livre des rois* (Le Caire, 1887. In-8).

Budge, *Book of kings* (Londres, 1908, 2 vol. in-12) [= *Books on Egypt*, t. XXIII-XXIV].

Gauthier, *Le livre des rois d'Egypte* (*Mém. Inst. Caire*, t. XVII-XXI, 1908, suiv.) [le dernier vol. n'a pas encore paru]. — Ouvrage monumental tenant lieu de tous les autres sur le même sujet.

Burchardt et Pieper, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, fasc. 1 (Leipzig, 1912. In-8) [résumé].

C. — CHRONOLOGIE.

Choix des innombrables ouvrages sur ce sujet :

Lesueur, *Chronologie égyptienne* (Paris, 1848. In-4), pl.

Lepsius, *Die Chronologie der Ägypter*, t. I [seul paru] (Berlin, 1849. In-4).

Lauth, *Manetho und der Turiner Königspapyrus* (Munich, 1865. In-8).

Lieblein, *Recherches sur la chronologie égyptienne* (Christiania, 1873. In 8).

Lauth, *Agyptische Chronologie* (Strasbourg, 1877. In-8).

Fleay, *Egyptian chronology* (Londres, 1899. In-8).

E. Meyer, *Ägyptische Chronologie* (Berlin, 1904. In-4), 7 pl. et suppl. (1908) [= *Abh. Berl. Ak.*, 1904 et 1907]. — Trad. franç. par Moret, *Musée Guimet, biblioth. d'études*, t. XXIV, 2 (1912).

D. HISTOIRES [1].

Bunsen, *Egypt's place in universal history*, éd. anglaise par Birch (Londres, 1848 [ou 1854] — 1867. 5 vol. in-8), — L'éd. originale allemande (Hambourg, 1845-1857. 6 vol. in 8) est loin d'avoir la même valeur.

Brugsch, *Histoire d'Egypte*, t. I [seul paru en français] (Leipzig, 1859. In-4) ; 2e éd. de ce même t. I, 1875. — *Geschichte Agyptens* (Leipzig, 1877. In-8). — *History of Egypt* (Londres, 1879, 2 vol. in-8) ; 2e éd., 1881 ; nouveau tirage intitulé *Fourth impression* (Londres, 1902. In-8).

Mariette, *Aperçu de l'histoire ancienne d'Egypte* (Alexandrie, 1864, In-8) ; 4e éd. (Le Caire, 1874. In-8). — Trad. angl.

1. Ajouter à cette liste les chapitres relatifs à l'Egypte dans quelques ouvrages généraux comme l'*Histoire de l'antiquité* d'Ed. Meyer.

Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (Paris, 1875, In-12); 11e et dernière éd., en partie mise à jour (1912). — Trad. allem. par Pietschmann, (1877).

Dümichen, *Geschichte des alten Agyptens* (Berlin, 1879. In-8).

Wiedemann, *Agyptische Geschichte* (Gotha, 1884. In-8) et suppl. (1888).

Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (Paris, 1894-1899, 3 vol. in-4). — Trad. angl., plusieurs fois réimprimée.

Petrie, *A history of Egypt* (Londres, 1894-1905, 3 vol. in-12) — 5e éd. du t. I (1903) et 4e éd. du t. II (1904).

Budge, *History of Egypt* (Londres, 1902. 8 vol, in-12) [= *Books on Egypt*, t. IX-XVI].

Lady Amherst, *A sketch of Egyptian history* (Londres, 1904. In-8).

Newberry et Garstang, *A short history of ancient Egypt* (Londres, 1904. In-8) — 2e et 3e éd.

Fr. von Bissing, *Geschichte Agyptens in Umriss* (Berlin, 1904. In-8).

Breasted, *A history of Egypt* (New-York, 1905. In-4); *A history of the ancient Egyptians* (New-York, 1908. In-8) — Trad. allem. par Ranke (Berlin, 1910. In-8).

Lieblein, *Recherches sur l'histoire et la civilisation de l'ancienne Egypte*, t. I-II (Leipzig, 1910-1911. In-8).

Hall, *The ancient history of the near East* (Londres, 1913. In-8) 33 pl.

Budge, *A short history of the Egyptian people* (Londres, 1914. In-8).

Petrie et autres, *Historical studies* (*British School*, t. XIX, 1911) 25 pl.

Histoires par époques et par règnes. — Stahr, *Die Rassenfrage im antiken Agypten, kraniologische Untersuchungen* (Berlin, 1907. In-4) 16 pl.

J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte* (Paris, 1896-1897, 2 vol. in-8).

Capart, *Les débuts de l'art en Egypte* (Bruxelles, 1904. In-8) — Trad. angl. (Londres, 1905. In-8). [cf. aussi dans le *Catal. général* du Musée du Caire les volumes de Currelly, sur les silex, et de Quibell, sur les objets archaïques].

E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties* (Paris, 1866. In-4), 8 pl, [= *Mém. Acad. Inscr.*, t. XXV, 2].

Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte Agyptens* (Leipzig, 1905. In-4) [= *Untersuchungen*, t. III].

R. Weill, *La II^e et la III^e dynasties* (*Mus. Guimet, biblioth. d'études*, t. XXV, 1908).

Lepsius, *Über die XII ägyptische Dynastie* (Berlin, 1853. In-4) [= *Abh. Berl. Ak.*, 1852].

Sethe, *Sesostris* (Leipzig, 1900. In-4) [= *Untersuchungen*, t. II, 1].

Pieper, *Die Könige Ägyptens zwischen dem Mittleren und Neuen Reich* (Berlin, 1904. In-4)

R. Weill, *La fin du Moyen-Empire égyptien, étude sur les monuments et l'histoire de la période comprise entre la XII^e et la XVIII^e dynastie* (Paris, 1918. 2 vol. in-8) [et dans *Journal asiatique*, 1910-1917].

Chabas, *Les Pasteurs en Egypte* (Amsterdam, 1868. In-4) [Réimpr., *Bibl. ég.*, t. XI, pp. 367-438].

C. de Cara, *Gli Hyksos o re pastori di Egitto* (Rome, 1889. In-8).

Wiedemann, *Geschichte der XVIII ägyptischen Dynastie bis zum Tode Tutmes III* (Leipzig, 1890. In-8).

Steindorff, *Die Blütezeit des Pharaonenreiches* (Bielefeld, 1900. In-8).

Sethe, *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Königs Thutmosis' I* (Leipzig, 1896. In-4) [= *Untersuchungen*, t. I] ; cf. sa polémique avec Naville (AZ, t. XXXV, pp. 30-67 ; t. XXXVI, pp. 24-81, 11 pl. ; t. XXXVII, pp. 48-55).

Breasted, *A new chapter in the life of Thutmose III* (Leipzig, 1900. In-4) [= *Untersuchungen*, t. II. 2].

Lepsius, *Über die XXII Ägyptische Dynastie* (Berlin, 1856. In-4) [= *Abh. Berl. Ak.*, 1856].

Moret, *De Bocchori rege* (Paris, 1903. In-8) 1 pl.

Maspero, *Annales éthiopiennes* (*Bibl. ég.*, t. VII, pp. 217-286) [cf. Budge, *Egyptian litterature, t. II : Annals of Nubian Kings* (Londres, 1912. In-12)],

Wiedemann, *Geschichte Ägyptens von Psammetich I bis auf Alexander den Groszen* (Leipzig, 1880. In-8).

Lepsius, *Über einige Ergebnisse der ägyptischen Denkmäler für die Kenntniss der Ptolemäergeschichte* (Berlin, 1852. In-4) [= Abh. Berl. Ak., 1852].

Relations extérieures. — Brugsch, *Geogr. Inschr.*, t. II ; E. de Rougé, *Bibl. ég* , t. XXV, pp. 85-145.

Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Egypte et de l'Assyrie dans l'antiquité éclaircis par l'étude des textes cunéiformes* (Paris, 1869. In-4).

Petrie, *Racial photographs from the Egyptian monuments* (Londres, 1887. In-8 16 pl.

Maspero, *Fragments d'une étude sur la géographie égyptienne de la Syrie* (*Bibl. ég.*, t. XXVII, pp. 1-166).

W. Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern* (Leipzig, 1893. In-8) [cf. Jensen, *Zeitschr. für Assyriologie*, t. X, 1895, pp. 320-376].

Oric Bates, *The Eastern Libyans* (Londres, 1914. In-8) 12 pl.

E. ONOMASTIQUE.

Lieblein, *Dictionnaire de noms hiéroglyphiques* (Christiania et Leipzig, 1871. In-8). — T. II (Leipzig, 1891-1892. In-8).

Murray, *Index of names and titles of the Old Kingdom* (Londres, 1908. In-4).

Hoffmann, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens* (Leipzig, 1914. In-4) [= *Untersuchungen*, t. VII, 1].

E. Levy, *Über die theophoren Personennamen des neuen Reiches* (Berlin, 1905. In-4).

Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire, XVII^e-XVIII^e dynasties* (Genève, 1908. In-8) et mémoires divers dans *Rec.*, t. XXX-XXXVI.

F. GÉOGRAPHIE.

Brugsch, *Dictionnaire géographique de l'ancienne Egypte* (Leipzig, 1877-1880. In 4); cf. aussi ses 3 vol. de *Geographische Inschriften* et le t. III de son *Thesaurus inscr. aeg.*

Dümichen, *Zur Geographie des alten Ägyptens* (Leipzig, 1894. In-4); cf. aussi ses 4 vol. de *Geographische Inschriften.*

J. de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse-Egypte* (Paris, 1891. In-8).

Gauthier, *Notes géographiques sur le nome panopolite* (*Bull. Inst. Caire*, t. IV, pp. 39-101; t. X, pp. 89-130; t. XI, pp. 49-63).

Gauthier, *Le X^e nome de la Haute-Egypte* (*Rec.*, t. XXXV, pp. 1-26 et 162-192; cf. t. XXXVI, p. 72).

G. MŒURS ET INSTITUTIONS.

Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*; la meilleure édition est celle qu'a revue Birch (Londres, 1878. 3 vol. in-8).

Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes*, 2^e éd. (Paris, 1873. In-8).

Erman, *Ägypten und ägyptisches Leben im Altertum* (Tubingue, 1885-1887, 2 vol. in-8). — Trad. angl. par Tirard (Londres, 1894. In-8) 11 pl.

Loret, *L'Egypte au temps des pharaons, la vie, la science et l'art* (Paris, 1889. In-12).

Maspero, *Lectures historiques* (Paris. 1890. In-12). — Republié sous le titre : *Au temps de Ramsès et d'Assourbanipal*, 6e éd. (Paris, 1912. In-12).

Jéquier, *Histoire de la civilisation égyptienne* (Paris, 1913. In-12).

Fr. von Bissing, *Die Kultur des alten Ägypten* (Leipzig, 1913. In-12).

Wreszinski, *Atlas zum altägyptischen Kulturgeschischte*, fasc. 1-5 (Leipzig, 1914-1915. In-4) 100 pl.

Maspero, *Un manuel de hiérarchie égyptienne* (*Etudes égyptiennes*, t. II, pp. 1-66) 2 pl.

Maspero, *La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens vers la fin de la IIIe dynastie* (*ibid.*, pp. 113-272).

Wreszinski, *Die Hohenpriester des Amon* (Berlin, 1904, In-4) et suppl.

A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches chronologisch geordnet* (Strasbourg, 1908. In-4).

J. Baillet, *Les noms de l'esclave en égyptien* (*Rec.*, t. XXVII, pp. 32-38 et 193-217 ; t. XXVIII, pp. 113-131 ; t. XXIX, pp. 6-25).

Erman, *Beiträge zur Kenntniss des ägyptischen Gerichtsverfahrens* (AZ, t. XVII, pp. 71-83 et 148-154).

Spiegelberg, *Studien und Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreichs der Dynastien 18-21* (Hanovre, 1892. In-4).

Moret et Boulard. *Donations et fondations en droit égyptien* (*Rec.*, t. XXIX, pp. 57-95).

H. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

Histoire naturelle. — Boussac, articles divers sur les oiseaux égyptiens dans *Rec.*, t. XXXI-XXXIV, *passim*.

Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Egypte*, t. I-II (Lyon, 1905-1909. In-fol.) [cf. aussi le volume de Gaillard et Daressy dans le *Catal. général* du Musée du Caire].

Loret, *La flore pharaonique* (Paris, 1887. In-8) ; 2e éd., 1892. — Mémoires divers de Loret sur la botanique égyptienne dans *Rec.*, t. II, pp. 21-26 et 60-65 ; t. IV, p, 156 ; t. VI, pp. 125-130 ; t. VII, pp. 101-114 ; t. XV, pp. 102 et 105-130 ; t. XVI, pp. 1-14 et 92-102 ; t. XVII, pp. 177-199.

Lepsius, *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes* (Paris, 1877. In-4). 2 pl. [= *Biblioth. de l'Éc. des hautes études*, t. 30].

Métrologie. — Très nombreux travaux de détail, pas de bon manuel moderne.

Chabas, *Recherches sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens* (*Bibl. ég.*, t. XIII, pp. 301-346).

Griffith, *Notes on Egyptian weights and measures*, dans *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XIV (1892) pp. 403-450 (pl.) et t. XV (1893), pp. 301-316.

Calendrier. — Dümichen, *Altägyptische Kalenderinschriften* (Leipzig, 1866. In-4) 120 pl. [cf. aussi Brugsch, *Thesaurus inscr. aeg.*, t. I-II].

Mahler, *Etudes sur le calendrier égyptien*, trad. franç. par Moret (Paris, 1907. In-8) [= *Mus. Guimet, Biblioth. d'études*, t. XXIV, 1].

Ginzel, *Zeitrechnung der Agypter* dans son *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, t, I (Leipzig, 1906. In-8, p. 150-237).

Littérature. — Budge, *The literature of the ancient Egyptians* (Londres, 1914 In-8) [la seule histoire de la littérature égyptienne qu'on ait encore publiée].

Maspero, *Les contes populaires de l'Egypte ancienne* (Paris, 1882. In-8). — La 4e éd. de ce précieux recueil de traductions a paru *s. d.*, en 1911; il en existe une trad. angl. revue par l'auteur : *Popular stories of ancient Egypt* (Londres, 1915. In-8).

W. Max Müller, *Die Liebespoesie der alten Agypter* (Leipzig, 1899. In-4) 21 pl.

VI. RELIGION

A. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

Maspero, *Bibl. ég.*, *passim*; bulletins annuels de Capart dans la *Revue de l'histoire des religions.*

Champollion, *Panthéon égyptien* (Paris, 1823-1825. In-4), 90 pl.

Schiaparelli, *Del sentimento religioso degli antichi Egiziani* (Turin, 1877. In-8).

Pierret, *Essai sur la mythologie égyptienne* (Paris, 1879. In-8).

Le Page Renouf, *Lectures on the origin and growth of religions as illustrated by the religion of ancient Egypt* (Londres, 1880. In-8) et 2e éd. (1884). — Trad. allem. (Leipzig, 1882. In-8).

Pierret, *Le Panthéon égyptien* (Paris, 1881. In-8).

Lanzone, *Dizionario di mitologia egizia* (Turin, 1881-1886. 6 vol. in-4) 408 pl.

Brugsch, *Religion und Mythologie der alten Agypter* (Leipzig, 1885. In-8). — 2e éd., 1891 [cf. Maspero, *Bibl. ég.*, t. II, pp. 183-278].

Wiedemann, *Die Religion der alten Agypter* (Munster, 1890. In-8);

Religion of the ancient Egyptians (Londres, 1897. In-8) ; *Index der Götter-und Dämonennamen zu Lepsius, Denkmäler, 3 Abth.* (Leipzig, 1893. In-8).

Petrie, *Religion and conscience in ancient Egypt* (Londres, 1898. In 8).

Budge, *Egyptian religion, Egyptian ideas of future life* (Londres, 1899. In-12) ; *Egyptian magic* (Londres, 1899. In-12) [= *Books on Egypt*, t. I-II] ; *Egyptian Heaven and Hell* (Londres, 1906. 3 vol. in-12) [= *Books on Egypt*, t. XX-XXII] ; *Egyptian literature*, t. I : *Legends of the Gods* (Londres, 1912. In-12).

Myer, *The oldest books in the world* (Londres, 1900. In-8), 27 pl.

Budge, *The Gods of the Egyptians or studies in Egyptian mythology* (Londres, 1904. 2 vol. in-4).

Steindorff, *The religion of the ancient Egyptians* (New-York et Londres, 1905. In-8).

Erman, *Die ägyptische Religion* (Berlin, 1905. In-8) ; 2e éd., 1909. — Trad. franç. (Paris, 1907. In-8). — Trad. angl. (Londres, 1907. In-8).

Petrie, *The religion of ancient Egypt* (Londres, 1906. In-8).

Naville, *La religion des anciens Egyptiens* (Paris, 1906. In-12) [= *Mus. Guimet, Biblioth. de vulgarisation*, t. XXIII] ; *The old Egyptian faith* (Londres, 1909. In-8) 11 pl.

Breasted, *Development of religion and thought in ancient Egypt* (New-York, 1912. In-8).

Sayce, *The religion of ancient Egypt*, 2e éd. (Edimbourg, 1913. In-8).

J. Baillet, *Introduction à l'étude des idées morales dans l'Egypte antique* (Paris, 1913. In-8) ; *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Egypte* (Paris, 1912-1913. 2 vol. in-8).

B. MONOGRAPHIES [1].

Lefébure, *Le mythe osirien* (Paris, 1874-1875. 2 vol. in-4) [= *Etudes égyptologiques*, t. III-IV].

Schäfer, *Die Mysterien des Osiris in Abydos* (Leipzig, 1904. In-4) [= *Untersuchungen*, t. IV, 2].

Budge, *Osiris and the Egyptian resurrection* (Londres, 1911. 2 vol. in-8), 8 pl.

1. Cf. dans le *Catal. général* du Musée du Caire, Daressy, *Statues de divinités*, t. I-II.

Sethe, *Zur altägyptischen Sage vom Sonnenauge das in der Fremde war* (Leipzig, 1912. In-4) [= *Untersuchungen*, t. V, 3].

Loret, *Horus le Faucon* (*Bull. Inst. Caire*, t. III, pp. 1-24) 2 pl.

Allen, *Horus in the Pyramid texts* (Chicago, 1916. In-4).

Schencke, *Amon-Re* (Christiania, 1904. In-4).

Stolk, *Ptah* (Leipzig, 1911. In-8).

Pietschmann, *Hermes Trismegistos* (Leipzig, 1875. In-8).

Touraïeff, *Le dieu Thot* (Petrograd, 1898. In-8) [en russe].

E. Meyer, *Set-Typhon, eine religionsgeschichtliche Studie* (Leipzig, 1875. In-8).

Mallet, *Le culte de Neit à Saïs* (Paris, 1888. In-8).

Sethe, *Imhotep* (Leipzig, 1902. In-4) [= *Untersuchungen*, t. II, 4].

Ballod, *Prolegomena zur Geschichte der Zwerghaften Götter in Agypten* (Moscou, 1913. In-8).

Palanque, *Le Nil* (Paris, 1903. In-8) [= *Biblioth. de l'Ec. des hautes. études*, t. 144].

Lepsius, *Über die Götter der vier Elemente* (*Abh. Berl. Ak.*, 1856, pp. 181-234) 5 pl.; cf. AZ, t. VI, pp. 122-128 et t. VII, pp. 6-7.

C. RITUEL ET SACERDOCE.

Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Egypte* (Paris, 1902. In-8) [= *Mus. Guimet, Biblioth. d'études*, t. XIV].

Maspero, *Les quatre noms officiels des rois d'Egypte* (*Etudes égyptiennes*, t. II, pp. 273 suiv.).

Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique* (Paris, 1902. In-8) [= *Mus. Guimet, Biblioth. d'études*, t. XV].

Kees, *Der Opfertanz des ägyptischen Königs* (Munich, 1912. In-8) 7 pl.

Moret, *Rois et dieux d'Egypte* (Paris, 1911. In-12) 16 pl. — Trad. angl. et russe.

Moret, *Mystères égyptiens* (Paris, 1913. In-12) 16 pl. [cf. aussi *Mus. Guimet, Biblioth. de vulgarisation*, t. XXXVII, 1911].

D. RITES FUNÉRAIRES.

Pettigrew, *History of Egyptian mummies* (Londres, 1834. In-4), 13 pl.

Maspero, *Etude sur quelques peintures et sur quelques textes relatifs aux funérailles* (*Etudes égyptiennes*, t. I, pp. 81-194); cf. *ibid.*, t. II, pp. 67-112; *Bibl. ég.*, t. I, pp. 1-114 et 283-324; t. XXVIII, pp. 321-405, etc.

Budge, *The Mummy* (Cambridge, 1893. In-8); *The liturgy of*

funerary offerings (*Books on Egypt*, t. XXV) ; *The book of opening the mouth* (*ibid.*, t. XXVI-XXVII).

Amélineau, *Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Egypte* (*Annales du Musée Guimet*, t. XXVIII-XXIX, 1896 suiv.), 112 pl.

Lefébure, *Rites égyptiens, construction et protection des édifices* (*Bibl. ég.*, t. XXXV, pp. 41-147).

Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Egypte* (Paris, 1913. In-8) [= *Biblioth. de l'Ec. des hautes études*, t. 205].

Pour les hypocéphales, cf. Birch, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. VI-VII, *passim* ; cf. aussi, dans le *Catal. général* du Musée du Caire, Daressy, *Textes et dessins magiques*.

E. LIVRE DES MORTS.

Editions intégrales. — Lepsius, *Das Todtenbuch der Agypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin herausgegeben* (Leipzig, 1842. In-4) 89 pl. — On y joindra Lieblein, *Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par Lepsius d'après le papyrus de Turin* (Paris, 1875. In-8).

Schiaparelli, *Il libro dei Funerali degli antichi Egiziani* (Turin, 1880-1890. 2 vol. in-fol. et atlas de 70 pl.).

Naville, *Das ägyptische Todtenbuch der XVIII bis XX Dynastie* (Berlin, 1886. 3 vol. in-fol.) [La meilleure édition critique].

Davis, *The Egyptian Book of the Dead* (New-York, 1895. In-4).

Budge, *The Chapters of Coming forth by day* (Londres, 1898. 3 vol. in-8) ; *Book of the Dead* [= *Books on Egypt*, t. VI-VIII] ; *Book of the Dead* (Londres, 1910. 3 vol. in-12) [= *ibid.*, t. XXVIII-XXX] et 1 vol. de *Hieroglyphic vocabulary* [= *ibid.*, t. XXXI].

Editions partielles. — E. de Rougé, *Rituel funéraire des anciens Egyptiens, texte complet en écriture hiératique publié d'après les papyrus du Louvre*, fasc. 1-5 (Paris, 1861. In-fol.) 20 pl. [demeuré inachevé].

Pleyte, *Chapitres supplémentaires du Livre des Morts* (Leyde, 1881-1882. 3 vol. in-8).

Guieysse, *Rituel funéraire égyptien, chap. 64* (Paris, 1876. In-4) 7 pl. [= *Etudes égyptologiques*, t. VI].

Grapow, *Das 17 Kapitel des ägyptischen Totenbuchs* (Berlin, 1912. In-4) [cf. Amélineau, *Journal asiatique*, 1910, t. II, pp. 5-74 ; Steindorff, *Urkunden, Religiöse Urkunden*, fasc. 1].

Textes archaïques. — Lepsius, *Älteste Texte des Todtenbuchs...* (Berlin, 1867. In-4) [Sarcophages de Berlin].

Lacau, *Textes religieux* (*Rec.*, t. XXVI-XXXVIII, passim) [Sarcophages du Caire ; cf. dans le *Catal. général*, ses *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, t. I-II].

Pour les textes des Pyramides, cf. *suprà* à Sakkarah.

Papyrus isolés. — Davis, *The funeral papyrus of Iouiya* (Londres, 1908. In-4) 34 pl.

Naville, *Papyrus funéraires de la XXI^e^ dynastie, t. I : le papyrus hiéroglyphique de Kamara et le papyrus hiératique de Nesikhonsou au Musée du Caire* (Paris, 1912. In-4) 30 pl. ; *t. II : Le papyrus hiératique de Katseshni* (Paris, 1914. In-4) 65 pl.

Pierret et Dévéria, *Le papyrus de Neb-Qed* (Paris, 1872. In-fol.) 12 pl.

Guieysse et Lefébure, *Papyrus funéraire de Soutimès* (Paris, 1877. In-fol.) 23 pl.

Birch, *The papyrus of Nebseni* (Londres, 1876. In-fol.) 33 pl.

Le Page Renouf, *The papyrus of Ani* (Londres, 1890. In-fol.) 37 pl. — 2^e^ éd., 1894 — 3^e^ éd., par Budge (Londres, 1913. 2 vol. in-8) 37 pl. — Cf. aussi Budge, *The text of the papyrus of Ani* (Londres, 1895. In-4).

Budge, *The Book of the Dead. Fac-similes of the papyri of Hunefer, Anhai, Kerasher and Netchemet, with supplementary text from the papyrus of Nu* (Londres, 1899. In-fol.).

Budge, *The Greenfield papyrus, the funerary papyrus of princess Nesitanebtâshru* (Londres, 1912. In-4) 128 pl.

Marucchi, *Il grande papiro egizio della Biblioteca Vaticana* (Rome 1888. In-4) 4 pl.

Traductions et commentaires. — Traduction anglaise par Birch, dans Bunsen, *Egypt's place*, t. V (1867), pp. 132-333.

Pierret, *Le Livre des Morts, traduction complète* (Paris, 1882. In-8).

Maspero, *Le Livre des Morts* (*Bibl. ég.*, t. I, pp. 325-387).

Le Page Renouf, *The Book of the Dead* (Londres, 1904. In-4) 62 pl. [et dans son *Life-work*, t. IV].

Tirard, *The Book of the Dead* (Londres, 1910. In-8).

VII. ARCHÉOLOGIE

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

Prisse, *Histoire de l'art égyptien* (Paris, 1878. In-fol.) 157 pl. et 1 vol. de texte par Marchandon de La Faye (Paris, 1879. In-4).

Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I. L'Egypte (Paris, 1882. In-8). — Trad. angl. et trad. allemande.

Maspero, *L'archéologie égyptienne* (Paris, s. d. [1887]. In-8). — Nouv. éd. (aussi *s. d.*). — Trad. angl., plusieurs fois republiée (6e éd., par Johns. Londres, 1914. In-12). — Trad. allem. par Steindorff (Leipzig, 1889. In-8).

Petrie, *Egyptian decorative art* (Londres, 1895. In-8).

Spiegelberg, *Geschichte der ägyptischen Kunst* (Leipzig, 1903. In-8) [abrégé].

Fr. von Bissing, *Einführung in die Geschichte der ägyptischen Kunst* (Berlin, 1908. In-8) 32 pl.

Jéquier, *Décoration égyptienne, plafonds et frises végétales du Nouvel Empire thébain.*

Petrie, *The arts and crafts of ancient Egypt* (Londres, 1909. In-8); 2e éd. (1910). — Trad. franç. par Capart, *Les arts et métiers de l'ancienne Egypte* (Bruxelles, 1912. In-8).

Maspero, *Histoire générale de l'art* (*Ars Una*) : *Egypte* (Paris, 1912. In-12). — Trad. angl. — Trad. allem.

2. ARCHITECTURE.

Wilkinson, *Architecture of ancient Egypt* (Rome et Londres, 1850. In-8 et atlas in-fol.) 15 pl.

Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens* (Paris, 1904. In-4) et atlas de 24 pl.

Bell, *The architecture of ancient Egypt* (Londres, 1915. In-8).

G. Foucart, *Histoire de l'ordre lotiforme* (Paris, 1897. In-4).

Borchardt, *Die ägyptische Pflanzensäule* (Berlin, 1897. In-4).

Köster, *Die ägyptische Pflanzensäule der Spätzeit* (*Rec.*, t. XXV, pp. 86-119).

Gorringe, *Egyptian obelisks* (Londres, 1885. In-fol.) 50 pl.

R. Weill, *L'art de la fortification dans la haute antiquité égyptienne* (*Journal asiatique*, 1900, t. I, pp. 80-142 et 201-253).

3. SCULPTURE.

Soldi, *La sculpture égyptienne* (Paris, 1876. In-8).

Fr. von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Skulptur* (Munich, 1906-1914. In-fol.) 150 pl.

Capart, *L'art égyptien* (Bruxelles, 1909-1910. 2 vol. in-8) 200 pl.

Golenischeff, *Amenemhâ III et les sphinx de San* (*Rec.*, t. XV, pp. 131-136) 4 pl.

Capart, *Les monuments dits Hycsos* (Bruxelles, 1914. In-8).

Edgar, *Sculptors' studies and unfinished works* (Le Caire, 1906. In-4). [*Catal. général* du Musée du Caire ; cf. aussi dans cette

série les volumes de Legrain et de Borchardt sur les *Statues et statuettes de rois et de particuliers*].

4. ARTS MINEURS.

Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes* (*Mém. Inst. Caire*, t. II, 1907) 25 pl.

Schäfer, *Die altägyptische Prunkgefässe* (Leipzig, 1903. In-4) [=*Untersuchungen*, t. IV, 1].

Van Gennep et Jéquier, *Le tissage aux cartons et son utilisation décorative dans l'Egypte ancienne* (Neuchatel, 1916. In-4) 12 pl.

Wallis, *Egyptian ceramic art, typical examples of the art of the Egyptian potter* (Londres, 1900. In-4) 12 pl.

Cf. aussi les volumes du *Catal. général* du Musée du Caire relatifs aux vases en métal, en faïence, en pierre et en terre-cuite (par Fr. von Bissing), aux amulettes et aux modèles de bateaux (par Reisner), aux bijoux et orfèvreries (par Vernier), aux miroirs et objets de toilette (par Bénédite), aux poids et balances (par Weigall), ainsi que les volumes de Petrie sur les collections d'*University College* et celui de Schäfer sur les *Goldschmiede-arbeiten* de Berlin.

Scarabées. — Loftie, *An essay of scarabs* (Londres, *s. d.* In-8).

Petrie, *Historical scarabs* (Londres, 1899. In-12).

Myer, *Scarabs* (Londres, 1894. In-8).

Newberry, *Scarabs* (Londres, 1906. In-8) 48 pl. [cf. son volume *Scarab shaped seals* dans le *Catal. général* du Musée du Caire].

A. Grenfell, articles divers dans *Rec.*, t. XXX, pp. 105-120; t. XXXII, pp. 113-136; t. XXXVII, pp. 77-93; *Journ. Eg. arch.*, t. II, pp. 217-228; *Ancient Egypt*, 1916, pp. 22-31.

Cones funéraires. — Wiedemann, *Die altägyptischen Grabkegel* (Leyde, 1884. In-8) [= *Congr. des orientalistes à Leyde*, t. II].

Daressy, *Recueil de cônes funéraires* (*Mém. Miss. Caire*, t. VIII, 1893, pp. 269-352).

VIII. DÉMOTIQUE

1. LANGUE ET ÉCRITURE

Brugsch, *Scriptura Aegyptiorum demotica* (Berlin, 1848. In-4) [son premier travail].

Brugsch, *Grammaire démotique* (Berlin, 1855. In-fol.) 13 pl.

Chardon et Denisse, *Dictionnaire démotique*, fasc. 1-2 [seuls parus] (Paris, 1893 suiv. In-8).

Revillout, *Le syllabaire démotique, fasc. I : l'alphabet* (Paris, 1912, In-4).

Maspero, *Etudes démotiques* (*Rec.*, t. I, pp. 18-40).

Spiegelberg, *Demotische Miscellen* (*Rec.* t. XVI, pp. 24-26; t. XXV, pp. 6-15; t. XXVI, pp. 53-58 et 154-165; t. XXVIII, p. 187-204; t. XXX, pp. 144-159, 2 pl.).

2. RECUEILS DE TEXTES DE DIVERS MUSÉES

Revillout, *Chrestomathie démotique* (Paris, 1880, 4 fasc. in-4); *Etudes égyptologiques*, t. XIII-XVI].

Revillout, *Nouvelle chrestomathie démotique* (Paris, 1878. In-4).

Revillout, *Revue égyptologique, passim.*

Revillout, *Mélanges sur la métrologie* (Paris, 1895. In-4).

Boudier, *Métrique démotique* (Paris, 1897. In-4).

Krall, *Demotische Lesestücke* (Vienne, 1897-1903. 2 fasc. in-fol.).

Spiegelberg, *Demotische Studien*, t. I-VII (Leipzig, 1901 suiv. In-4). Les fascicules parus sont détaillés ci-dessous.

3. TOPOGRAPHIE

Nombreux textes dans Lepsius, *Denkm.*, t. VI; quelques-uns dans Champollion, *Notices, passim;* Spiegelberg, *Ann., passim.*

Preisigke et Spiegelberg, *Ägyptische und griechische Inschriften und Graffiti aus den Steinbrüchen des Gebel Silsile.*

4. MUSÉOGRAPHIE

Musée du Caire. — Dans le *Catal. général*: Spiegelberg, *Die demotischen Inschriften* (Leipzig, 1904. In-4) 26 pl.; *Die demotischen Papyrus* (Strasbourg, 1908-1906. 2 vol. in-4) 146 pl.

Revillout, *Le Roman de Setna* (Paris, 1877-1880. In-8).

Hess, *Der demotische Roman von Stne Ham-us* (Leipzig, 1888. In-8).

France. — Revillout. *Le Rituel de Pamonth* (Paris, 1880, 4 fasc In-4); Lexa, *Das demotische Todtenbuch der Pariser Nationalbibliothek* (Leipzig, 1910. In-4) 6 pl. [= *Dem. Stud.*, t. IV].

Revillout, *Le procès d'Hermias* (Paris, 1882. 2 fasc. in-4).

Revillout, *Notice des papyrus démotiques archaïques* (Paris, 1896. In-4).

Revillout, *Corpus papyrorum Aegypti*, t. I, fasc. 1-4 (Paris, 1885-1902. In-4) 33 pl.

Boudier, *Un contrat inédit du temps de Philopator* (Paris, 1897, In-4).

Spiegelberg, *ap.* Théodore Reinach, *Papyrus grecs* (Paris, 1905. In-8).

Sottas, *Etude sur deux papyrus démotiques inédits de Lille* (*Journal asiatique*, 1914, t. I, pp. 141-174).

Angleterre. — Hess, *Der gnostiche Papyrus von London* (Fribourg, 1892. In-fol.)

Griffith et Sir H. Thompson, *The Demotic magical papyrus of London and Leiden* (Londres, 1904, 3 vol. in-8, in-4 et in-fol.)

Griffith, *Stories of the high priests of Memphis* (Oxford, 1900. In-8 et atlas de 14 pl.).

Spiegelberg, *Demotische Kaufpfandverträge* (*Rec.*, t. XXXI, pp. 91-106) 5 pl.

Hess, *Der demotische Teil der dreisprachigen Inschrift von Rosette* (Fribourg, 1902. In-4).

Revillout, *Corpus papyrorum Aegypti*, t. II, fasc. 1 (Paris, 1912? In-4) 7 pl.

Griffith, *Catalogue of the Demotic papyri in the John Rylands Library, Manchester* (Manchester, 1909, 3 vol. In-4) pl. [cf. *Rec.* t. XXXIII, p. 175-179].

Belgique. — Spiegelberg, *Die demotische Papyrus der Musées royaux du Cinquantenaire* (Bruxelles, 1909. In-4) 7 pl.

Pays-Bas. — Boeser, *Monuments égyptiens du Musée de Leide*, fasc. 34, suppl. : *Sutenxeft, le Livre Royal* (Leyde, 1905. In-fol.)

Allemagne. — Spiegelberg, *Demotische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin* (Berlin, 1901. In-fol.) 99 pl.

Spiegelberg, *Demotische Papyrus von der Insel Elephantine* (Leipzig, 1913. In-4) 10 pl. [= *Dem. Stud* , t. II].

Möller, *Demotische Texte aus den königlichen Museen zu Berlin*, t. I; *Mumienschilder* (Leipzig, 1913. In-4) 48 pl.

Spiegelberg, *Die demotische Papyrus der Strassburger Bibliothek* (Strasbourg, 1902. In-fol.) 17 pl.

Spiegelberg, *Ägyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten* (Leipzig, 1901. In-4) 33 pl. [= *Dem. Stud.*, t. I].

Spiegelberg, *Der Sagenkreis des Königs Petubastis* (Leipzig, 1910. In-4) 22 pl. [= *Dem. Stud.*, t. III]; cf. Revillout, *Rev. ég.*, t. XI, pp. 115-174 et t. XII, p. 8-59.

Spiegelberg, *Demotische Texte auf Krügen* (Leipzig, 1912. In-4) 9 pl. [= *Dem. Stud.*, t. V].

Preisigke et Spiegelberg, *Die Prinz Joachim Ostraka aus Ombos* (Strasbourg, 1914. In-8) 4 pl.

Reich, *Eine ägyptische Urkunde* (*Rec.* t. XXXIII, pp. 113-155).

Spiegelberg, *Zwei demotische Urkunden aus Gebelên* (*Rec.*, t. XXXV, pp. 82-89) 3 pl.

Spiegelberg, *Papyrus Erbach* (AZ, t. XLII, pp. 43-60, pl. III-IV).

Spiegelberg, *Die demotischen Papyri Hauswaldt aus Edfu* (Leipzig, 1913. In-4) 26 pl.

Autriche-Hongrie. — Revillout, *Un poème satyrique, papyrus de Vienne* (Paris, 1888, 2 fasc. in-4) [cf. Krall, *Rec.*, t. V. pp. 76-85 et surtout Brugsch, AZ, t. XXVI, pp. 1-52].

Etats-Unis. — Spiegelberg, *Der Papyrus Libbey* (Strasbourg, 1907, In-4) 3 pl.

5. DROIT ÉGYPTIEN.

Revillout, *Cours de droit égyptien* (Paris, 1884-1897, 4 vol. in-8) : *L'état des personnes* (1884). — *Les obligations en droit égyptien* (1886). — *La propriété, ses démembrements, la possession et leur transmission en droit égyptien* (1897). — *La créance et le droit commercial dans l'antiquité* (1897).

SEYMOUR DE RICCI.

UNE PALETTE DE PIERRE

AVEC ÉTUI DE BRONZE

Dans les fosses à bûcher des nécropoles romaines de Carmona et de *La Cañada Honda* (Gandul), situées dans la province de Séville, on trouve, parmi les cendres, quelques objets en métal qui furent brûlés avec le corps : une bague de fer, une monnaie, des clous et d'autres ferrailles ayant appartenu au brancard funèbre. Ceux des objets qui avaient été déposés après la crémation sur les cendres éteintes ou dans les urnes cinéraines, apparaissent d'ordinaire en meilleur état de conservation. Ces derniers sont nombreux et variés : mentionnons des vases, gobelets et patères pour libations, des ampoules et des fioles de verre (lacrymatoires), des miroirs métalliques, des boîtes à onguent, des fuseaux en os ou en ivoire, des pinces, aiguilles, spatules, styles à écrire en bronze, tablettes de pierre, etc. On a longtemps supposé que ces pierres étaient des tablettes à écrire qu'on enduisait de cire; mais comme plusieurs présentent au milieu un léger enfoncement et quelques-unes même un creux assez profond, il fallut en déduire que ces pierres étaient tout simplement des palettes sur lesquelles on avait dû frotter ou broyer des couleurs.

Ces plaques, toutes rectangulaires, varient beaucoup de dimension : les plus grandes mesurent $0^m,11$ de long, $0^m,08$ de large, et $0^m,015$ d'épaisseur; les plus petites ont $0^m,047$ de long $0^m,035$ de large et $0^m,008$ d'épaisseur. Elles sont d'une pierre très dure à grain fin, ou bien de marbre noir, gris ou même blanc, veiné de bleu ou de rose. Une particularité à noter, c'est que toutes ces tablettes ont les bords des quatre côtés taillés en biseau. L'explication de ces bords biseautés nous a été fournie par une

sépulture de *la Cañada Honda*. On y trouva une de ces pierres dans un étui en tôle de bronze, lequel couvrait la face supérieure

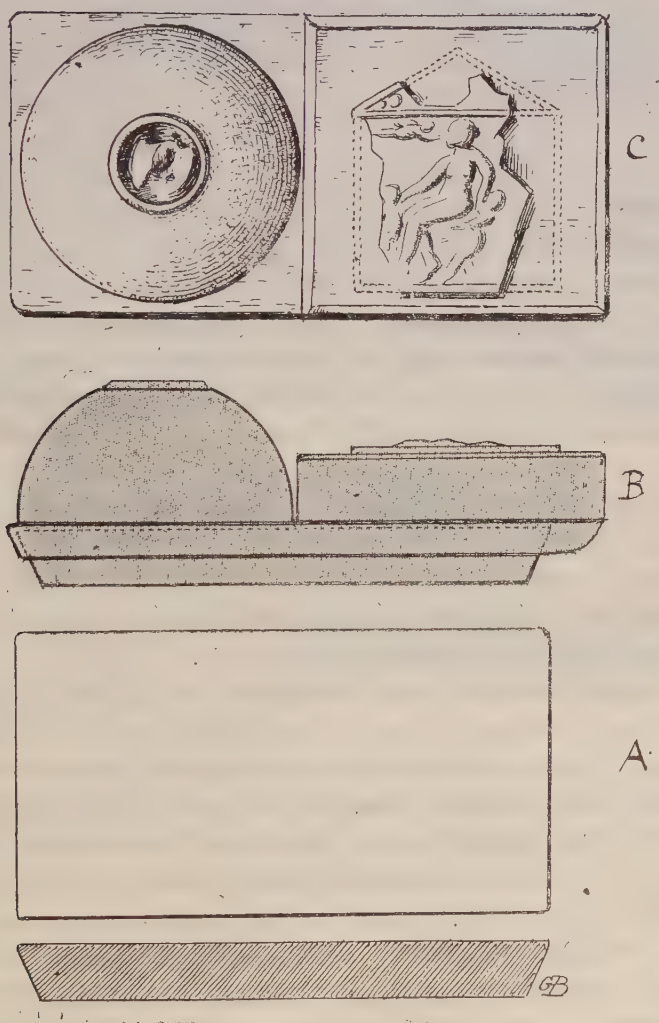

Fig. 1.

ayant servi de palette et laissait à découvert la partie de dessous. Cette gaîne métallique, aux minces parois, était très oxydée et menaçait de tomber en pièces au moindre contact.

Ayant assisté à la découverte, j'ai pu en prendre sur place un croquis qui devait me servir plus tard à reconstituer l'objet (fig. 1). L'étui se compose de deux parties soudées ensemble, ne formant qu'une pièce : à gauche, une boîte semi-sphérique, à droite une autre de forme rectangulaire. Cette dernière, qui a $0^{m},015$ de haut, s'ouvre sur le côté. La plaque supérieure offre une décoration en relief : on y voit une femme nue assise entre deux Eros, le corps tourné à gauche, dans un encadrement qui rappelle la façade d'un temple avec fronton.

Un génie, sous la forme d'un enfant ailé, aux proportions minuscules, se dirige vers le visage de la femme. L'autre boîte, semi-sphérique, est ornée au sommet d'un bourrelet circulaire ; malgré le mauvais état de conservation, on croit voir à l'intérieur de ce cercle un papillon ou un oiseau, les ailes déployées. Une bande de tôle de bronze, soudée à l'angle exact du biseau de la pierre, en fait tout le tour, à l'exception du côté droit, par où l'on introduisait la pierre en la faisant glisser jusqu'au bout,

Dans la boîte semi-sphérique on devait garder les objets servant au maquillage, les couleurs, pâtes de fard ou autres préparations qu'on frottait sur la palette.

J'ai bien découvert une centaine de ces tablettes de pierre, dont deux seulement dans des étuis métalliques : celui dont je donne ici le dessin et un autre, en mauvais état de conservation dont la plaque bosselée présentait un buste féminin de profil à gauche, dans un encadrement circulaire. Il est probable que la plupart de ces palettes de pierre glissaient dans des étuis en bois dont il ne reste aucune trace. Les deux étuis de bronze que nous signalons proviennent de la nécropole de *La Cañada Honda*, à deux kilomètres au nord du plateau ou *mesa* de Gandul, l'emplacement d'une importante ville romaine, probablement le *Lucurgentum* de Pline[1].

Ces palettes de pierre devaient faire partie des objets de

1. Pline, *Hist Nat.* III, 3, 7 : *Vergentum quod Julii genius* (corr. *Lucurgentum*, d'après une inscription d'Alcala de Guadaira).

toilette d'une dame romaine, avec le miroir, les pinces à épiler, le cure-oreille, les boîtes à pommade et les fioles à parfums. Je n'ai pas vu dans les Musées de palette de pierre avec étui de bronze ; même en Andalousie ; cet objet ne devait pas être très répandu, puisque dans les fouilles de ce printemps (1918) à Bolonia (Tarifa), site de l'antique Belon [1] sur 600 tombes et sépultures explorées par nous, une seule palette de pierre fut signalée. Celle-ci n'ayant pas les bords taillés en biseau, on peut en conclure que l'étui de bronze ou de bois n'était pas connu à cette époque sur cette partie de la côte.

George Bonsor.

1. Fouilles de *l'Ecole des Hautes Etudes hispaniques*, sous la direction de M. Pierre Paris.

LA MORT D'ARIANE[1]

I

Les anciens croyaient savoir qu'Ariane, fille de Minos, après avoir assuré, par amour de Thésée, la victoire du héros athénien sur le Minotaure, n'avait pas été ramenée par lui à Athènes. Suivant la version la plus accréditée à l'époque hellénistique, que la poésie de l'art ont rendue populaire, Ariane, abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos, y avait été découverte et aimée par Dionysos, qui lui conféra l'immortalité. Mais il y a des versions plus anciennes et toutes différentes.

Ariane, suivant le XI[e] livre de l'*Odyssée*, aurait été tuée dans l'île de Dia — peut-être Naxos, peut-être un îlot voisin de la Crète — par Artémis ; le poète en indique la cause par deux mots qui ont donné lieu, dès l'antiquité, à des discussions encore ouvertes : Διονύσου μαρτυρίῃσιν. Artémis étant la patronne des femmes en couches, il est possible que les vers homériques signifient qu'Ariane mourut en couches à Dia, version qui se retrouve, comme nous le verrons, dans l'île de Chypre. Quant au rôle de Dionysos, il faut renoncer, dans l'état du texte homérique, à le définir ; tout au plus peut-on supposer qu'Ariane était enceinte de Thésée et que la faute de la jeune fille fut révélée par Dionysos à Artémis ; Dionysos aurait ensuite regretté la cruauté de la déesse et divinisé Ariane. Les auditeurs du XI[e] livre de l'*Odyssée* devaient être parfaitement informés à cet égard et se contenter de simples allusions qui ne nous suffisent pas, comme elles ne suffisaient déjà plus aux criti-

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions en 1916 (*Comptes-rendus*, p. 387).

ques alexandrins. La mention d'Athènes, dans ces vers, est sans doute une interpolation (*Od.*, XI, 321) :

> Φαίδρην τε Πρόκριν τε ἴδον καλήν τ' Ἀριάδνην
> κούρην Μίνωος ὀλοόφρονος, ἣν ποτε Θησεὺς
> ἐκ Κρήτης ἐς γουνὸν Ἀθηνάων ἱεράων
> ἦγε μὲν, οὐδ' ἀπόνητο · πάρος δέ μιν Ἄρτεμις ἔκτα
> Δίῃ ἐν ἀμφιρύτῃ, Διονύσου μαρτυρίῃσιν.

Ces vers impliquent : 1° que Thésée ramenait Ariane de Crète vers Athènes (tout le vers ἐκ Κρήτης ἐς γουνὸν Ἀθηνάων ἱεράων peut être une interpolation attique ; alors Homère aurait dit seulement que Thésée avait enlevé Ariane, ἣν ποτε Θησεὺς ἦγε, sans dire vers quelle ville tendait son voyage) ; 2° que Thésée ne put débarquer Ariane là où il voulait la conduire, (ἦγε μὲν, οὐδ' ἀπόνητο) ; 3° qu'entre temps (πάρος) Artémis la tua dans l'île de Dia, sur l'indication (μαρτυρίῃσιν) de Dionysos, ce qui implique, comme la légende la plus répandue, que Dionysos se trouvait par hasard dans l'île de Dia au moment où Ariane fut contrainte de s'y arrêter et peut-être que le dieu, devenu amoureux de la jeune fille, s'aperçut de son état et demanda à Artémis de la secourir. Mais celle-ci, au lieu de l'assister dans son épreuve, la tua. Ainsi, ce qu'on peut retenir de ce passage obscur, c'est qu'Ariane mourut en couches et que Dionysos fut mêlé à cet incident, attribué à la colère, d'ailleurs imparfaitement expliquée, de la déesse virginale Artémis.

Suivant une autre légende, Ariane, abandonnée par Thésée en Crète même, s'y serait pendue. Une troisième version la fait mourir ou du moins ensevelir à Argos, dans le sanctuaire du Dionysos crétois, auprès du temple d'Aphrodite Uranie (Paus., II, 23, 8) ; on déclarait même y avoir vu son sarcophage (σόρος). Enfin, Plutarque nous a conservé une très singulière légende qu'il emprunte, dit-il, à l'historien Péon d'Amathonte (Chypre), dont on ne sait rien, sinon qu'il était l'auteur d'un ouvrage intitulé Κυπριακά. Comme Thésée ramenait Ariane en Attique, une tempête poussa son vaisseau vers Chypre.

Ariane, enceinte, se trouvant très incommodée de la mer et gravement malade, le héros la déposa sur le rivage d'Amathonte et revint vers son vaisseau pour le mettre en sûreté. Mais la tempête, qui continuait, emporta le navire en pleine mer. Les femmes d'Amathonte s'empressèrent auprès d'Ariane, qui se désolait d'être abandonnée, lui donnèrent toutes sortes de soins et allèrent jusqu'à lui présenter des lettres fabriquées par elles et qui étaient censées lui être écrites par Thésée (c'est là sans doute la plus ancienne mention dans la Fable de lettres supposées). Malgré l'aide que donnèrent les femmes à la jeune fille en travail, elle mourut sans avoir accouché et fut enterrée sur place. Peu après, Thésée revint à Amathonte, éprouva une grande affliction à la nouvelle de la mort d'Ariane et donna une somme d'argent aux habitants de la ville pour qu'ils instituassent un sacrifice en son honneur. Il fit aussi dresser (sans doute sur le tombeau) deux petites statues, l'une d'argent, l'autre de bronze, dont Plutarque ne dit rien de plus ; mais il faut observer que, d'après un autre texte de Plutarque (*Thes.*, XXI), Thésée aurait consacré plus tard, dans le temple de Délos, une statue d'Aphrodite qu'il avait reçue d'Ariane. Il s'agit donc probablement, à Amathonte, de deux autres statues de divinités, probablement attribuées au sculpteur crétois Dédale, qu'Ariane aurait données à Thésée et dont il se sépara pour orner la tombe d'Amathonte.

Suivant Péon encore, on sacrifiait à Ariane le second jour du mois Gorpiæos ; au cours de la cérémonie, un des jeunes gens (τινα τῶν νεανίσκων) se couchait, imitait les cris et les gestes des femmes en travail ; le sanctuaire où les Amathontiens montraient la tombe était consacré à Ariane-Aphrodite. Immédiatement après, Plutarque nous apprend qu'à Naxos il y a une tradition qui distingue deux Minos et deux Ariane. Une première Ariane, mariée à Dionysos à Naxos, fut mère de Staphylos et d'un autre fils ; la seconde Ariane, de date postérieure, enlevée par Thésée et abandonnée par lui, vint à Naxos, accompagnée de sa nourrice Korkiné, dont on montre la tombe

dans l'île. Cette seconde Ariane y mourut aussi et jouit d'honneurs comme la première, mais d'un caractère différent; en effet, tandis que la fête de la première Ariane, épouse de Dionysos, est célébrée avec joie, les sacrifices offerts en mémoire de la seconde sont tout empreints de tristesse et de deuil.

II

Bien entendu, la distinction de deux Ariane, l'une et l'autre filles de différents Minos, est absurde; elle a été imaginée par des savants de l'époque hellénistique pour répondre à des difficultés chronologiques, d'ailleurs réelles. Alors, en effet, qu'Homère et Hésiode ne connaissent qu'un seul Minos, roi de Cnosse, fils et protégé de Jupiter, les mythographes en ont distingué deux, à savoir : 1° le fils de Zeus et d'Europe, roi de Crète ; 2° son petit-fils, qui possédait une puissante marine et imposa tribut à Athènes. Mais, pour nous en tenir aux cérémonies célébrées à Naxos en l'honneur d'Ariane, il est évident qu'elles comportaient successivement des rites de réjouissances et des rites de deuil ; on fêtait l'hymen d'Ariane avec Dionysos et on déplorait, autour d'une tombe, sa mort prématurée. Du rite d'Amathonte, nous ne connaissons que la partie douloureuse, Ariane dans les souffrances de l'enfantement ; mais il est bien probable que ces scènes d'affliction avaient une contre-partie et qu'à Chypre comme à Naxos la joie a dû succéder au deuil, ou inversement. Comme il s'agit de cérémonies annuelles, il est indifférent que les rites funèbres aient précédé ou suivi les autres ; de toute façon, dans un cycle de deux ans, Ariane a dû mourir et ressusciter. Remarquons qu'à Amathonte comme à Argos elle paraît en relations étroites avec Aphrodite ; à Amathonte, le sanctuaire est sous le vocable d'Ariane-Aphrodite, ce qui peut signifier Aphrodite très pure (Αρι-αγνη) ; à Argos, le sanctuaire voisin de la tombe est celui d'Aphrodite céleste. Comme on montrait d'ailleurs à Délos une image d'Aphrodite

ayant appartenu à Ariane et dédiée par Thésée, il n'est pas invraisemblable que la légende faisait d'Aphrodite la protectrice d'Ariane, tandis qu'Artémis, la déesse vierge, lui avait voulu du mal ; la résurrection d'Ariane et son hymen avec Dionysos se seraient accomplis sous le patronage et par le bienfait de la déesse à laquelle l'épithète de καλή, donnée par Homère à Ariane, convenait tout particulièrement.

Péon étant un Grec de Chypre, sans doute de l'époque des Ptolémées, devait connaître les rites célébrés à Amathonte sa patrie et doit les avoir rapportés exactement. Or, ce qu'il nous apprend constitue un véritable *scenario*, qui peut se résumer ainsi : 1° Au cours d'une tempête, Ariane, malade, est déposée sur le rivage d'Amathonte par une barque qui s'éloigne ; 2° les femmes du pays s'empressent autour d'elle ; 3° elle se plaint d'être abandonnée par Thésée ; 4° les femmes du pays lui apportent, pour la consoler, des lettres censées écrites par Thésée, que la tempête a forcé de s'éloigner, mais qui reviendra à la première éclaircie ; 5° Ariane éprouve les douleurs de l'enfantement et meurt sans avoir accouché ; 6° les femmes du pays l'ensevelissent avec honneur ; 7° Thésée arrive, s'abandonne d'abord à la douleur et puis institue le culte d'Ariane dans le bosquet sacré d'Aphrodite. — Qu'un poète ait ou non tiré de ces données une tragédie, dont les éléments sont très clairement marqués, il semble qu'on a dû célébrer à Amathonte un drame rituel, probablement sans dialogue, mais avec accompagnement de musique et de chants, que le fragment de Péon permettrait de restituer même aujourd'hui.

Un détail qui a frappé les critiques modernes et qui devait déjà paraître surprenant à Plutarque, sans quoi il ne l'aurait pas signalé, c'est que le rôle d'Ariane, dans cette représentation mimée, était tenu par un jeune homme, nécessairement habillé en femme. A l'époque de Plutarque, dans les mimes, les femmes tenaient les rôles féminins, à la différence de ce qui se passait dans les théâtres grecs, où les actrices étaient inconnues Il en résulte, d'abord, que Péon n'a pas analysé une tra-

gédie, car il eût été inutile de dire à des lecteurs grecs qu'un jeune homme y jouait le rôle d'Ariane ; cela se comprenait et allait de soi. Il s'agit donc bien d'un drame rituel dont les acteurs n'étaient pas des professionnels, n'étaient pas masqués, mais appartenaient au temple d'Ariane-Aphrodite. Les personnages principaux, les femmes du pays, étaient les prêtresses attachées au temple, sans doute déjà âgées, comme la plupart des prêtresses grecques. Mais le rôle d'Ariane ne pouvait être confié à une femme âgée ; on avait donc recours à un éphèbe travesti. Cet éphèbe n'était pas seul attaché au temple ; Plutarque, ou plutôt Péon, l'appelle τις τῶν νεανίσκων, ce qui ne veut pas dire « un des éphèbes d'Amathonte », mais un de ceux qui avaient qualité pour prendre part à la célébration des rites. Or, à Amathonte, nous sommes sur un terrain tout imprégné d'influences phéniciennes ; l'Aphrodite du lieu n'est qu'une transcription grecque d'Astarté. Il se trouve, précisément, que les temples phéniciens avaient un personnel de jeunes gens, dont les mœurs éveillaient parfois des soupçons ; ce sont les *kedeschim* bibliques. Je suis convaincu que les νεάνισκοι d'Amathonte, qui pouvaient aussi, dans un autre drame rituel, jouer le rôle d'Adonis et de ses compagnons de chasse, ne sont autres que des *kedeschim* hellénisés.

III

Dans le compte du temple de Citium, publié au *Corpus inscriptionum semiticarum*, il est question de *kelabim* ou chiens parmi le personnel rétribué du temple. Les éditeurs du *Corpus* avaient compris qu'il s'agissait de prostitués, *scorta virilia*, ainsi désignés d'un terme méprisant ; j'ai soutenu, en 1885, qu'il s'agissait d'animaux attachés au temple, ce qui était aussi l'opinion de Joseph Halévy. « Il reste à savoir, écrit à ce propos le P. Lagrange, comment les chiens et leurs petits se présentaient avec les autres pour recevoir leur salaire en argent. » (*Études*

sur les relig. sémit., p. 220). L'objection est très juste ; mais il n'en est pas moins inadmissible qu'une désignation infamante, compréhensible dans le *Deutéronome* (XXIII, 18), ait figuré dans un registre officiel. Le P. Lagrange adopte une solution proposée par Hommel : le mot *kalabu* aurait été, à l'origine, presque synonyme de *kumaru*, prêtre, et les Hébreux n'auraient pas résisté à la tentation d'un jeu de mots. Je m'étonne que notre savant confrère n'ait pas rappelé que les Dominicains ont été qualifiés, par un jeu de mots qui n'avait rien d'injurieux, mais qui mettait en lumière leur fidélité et leur zèle, de *Domini canes* ; il n'est pas impossible que les *kelabim* de Citium soient des « chiens du Seigneur », entendant par là qu'ils sont attachés au temple comme des gardiens vigilants. C'est bien *Domini canes*, et non *scorta virilia*, que le *Corpus* aurait dû proposer comme équivalent.

Jouait-on des drames rituels dans les temples phéniciens ? Nous n'en savons rien, mais cela est très probable, car le drame rituel, ayant parfois pour but transparent d'assurer une chasse heureuse, se trouve encore dans des civilisations très primitives, par exemple en Australie. Il est curieux de constater, en beaucoup de pays, le travestissement des prêtres en femmes, alors que le travestissement inverse est des plus rares (Frazer, *Adonis*, II, p. 253). Pourquoi, il est assez difficile de le dire, ou peut-être ce serait-il trop facile, car on pourrait alléguer, d'une manière générale, les nombreux *tabous* qui pèsent sur la femme ; quoi qu'il en soit, il semble qu'il faille chercher dans cet ordre d'idées et non pas, comme on l'a fait souvent, dans des considérations pratiques (faiblesse de la voix, exiguité de la taille), la raison de ce fait singulier que les Grecs n'ont jamais eu d'actrices et qu'aucun auteur n'ait pris la peine de nous dire pourquoi, même à l'époque où les représentations mimiques faisaient aux artistes femmes une très grande part. Dans le mime sacré d'Amathonte, on a supposé à tort que l'intervention d'un acteur travesti impliquait une survivance superstitieuse. Wagner s'exprime comme il suit (*Encyclopédie* de

Pauly-Wissowa) : « Dans cet étonnant usage (d'Amathonte), nous devons sans doute reconnaître une allusion (*Hinweis*) à la coutume énigmatique de la couvade, qui n'était pas tout à fait étrangère à l'antiquité et dont on peut suivre les traces parmi des peuples nombreux (entre autres les Basques et les Caraïbes) qui ne sont unis par aucun lien ethnographique. » Cette affirmation sans réserves, formulée dans un ouvrage très répandu, doit être expressément contestée; l'erreur est d'ailleurs assez tentante, car dans l'exemplaire de Plutarque dont je fais usage, j'ai trouvé non sans surprise le mot de *couvade* inscrit par moi au crayon, il y a de longues années, en marge du passage dont il s'agit. Effet, comme il va être facile de l'établir, d'une confusion qui ne résiste pas à l'examen.

Ce qui caractérise la couvade, c'est que le mari, après l'accouchement de la femme, observe un repos complet au lit pendant plusieurs jours. Dans aucun cas d'une authenticité incontestable, le mari ne fait mine d'accoucher lui-même; s'il se plaint, c'est à la façon d'une accouchée, non d'une parturiente. Il est vrai que des témoignages inexacts ont semblé dire le contraire; mais ils perdent toute valeur à la lumière de témoignages plus précis.

Diodore de Sicile dit des Corses (V, 14) : « A la naissance de leurs enfants, ils pratiquent une coutume fort étrange : ils n'ont aucun soin de leurs femmes en couches; dès qu'une femme a accouché, le mari se couche sur le lit, comme s'il était malade, et s'y tient pendant un nombre fixe de jours comme une accouchée. »

Strabon dit des Ibères (III, 4, 17) : « Les femmes travaillent à la terre; à peine accouchées, elles cèdent le lit à leurs maris et les servent. »

Apollonius de Rhodes dit des Tibaréniens de la mer Noire (II, 1011) : « Lorsque les femmes y ont donné des enfants à leurs maris, ceux-ci se jettent au lit et gémissent, la tête enveloppée; les femmes apportent de la nourriture à leurs maris et préparent pour eux les ablutions (λοετρὰ λεχώϊα) des accouchées. »

Ce dernier détail est évidemment une addition du poète. Valerius Flaccus dit à peu près la même chose (V, 1491), mais son témoignage, dérivé d'Apollonius, est sans valeur.

Les textes des voyageurs modernes, fort nombreux et de qualité inégale, ont été étudiés en dernier lieu par M. Frazer (*Totemism*, t. IV, p. 244). Ce savant affirme n'avoir pas rencontré un seul exemple authentique où le rite aurait consisté, de la part du père, à simuler l'accouchement; déjà l'illustre Tylor, en 1875, avait remarqué que la prétention paternelle à la maternité n'était pas un élément de la couvade. Le nom même, qui est français et espagnol (couvade, *covada*), implique que le mari semble couver les œufs comme une poule, mais non pas qu'il ait pondu les œufs. L'équivalent allemand forgé par les ethnographes, *Männerkinderbett*, implique au contraire, comme le fait observer M. Frazer, que le mari accouchait à son tour, ce qui est contraire aux textes les plus formels ; ce terme, mal choisi, est responsable des erreurs commises à ce sujet. Le passage de Péon ne doit donc nullement être ajouté aux quelques textes anciens qui font allusion à la couvade ; le rôle que joue l'éphèbe du temple d'Amathonte s'explique par de tout autres considérations.

IV

C'est la présence, dans les temples phéniciens, de ces éphèbes, souvent travestis en vue de cérémonies rituelles, dont plusieurs (des hiérogamies, par exemple) pouvaient blesser la pudeur, qui explique l'interdiction sévère du législateur hébreu dans le *Deutéronome* : « Une femme ne doit pas porter des habits d'homme et un homme ne doit pas prendre des vêtements de femme ; quiconque fait cela est en abomination à l'Éternel. » Reuss commente ainsi : « Nous ignorons jusqu'à quel point cette défense était motivée par des faits. Mais elle s'explique suffisamment par les abus auxquels pouvaient

donner lieu des déguisements ou des velléités d'émancipation. » Ces derniers mots font sourire aujourd'hui ; mais le début de la phrase de Reuss n'est pas moins singulier. Le *Deutéronome* est préoccupé de la religion des Israélites, non de leur bonne tenue. Ce qu'il prohibe avec rigueur n'est le plus souvent que l'usage des païens avec lesquels les Israélites de Palestine étaient en contact. Ici, il vise les mascarades religieuses avec travestissements, qui devaient être fréquentes chez les Cananéens comme chez d'autres peuples peu civilisés de nos jours. Mais cette défense, motivée par des usages analogues à celui que nous constatons dans le rite hellénisé d'Amathonte, a entraîné une conséquence terrible : le verset du *Deutéronome* fut un des arguments les plus décisifs dont s'inspirèrent les juges de Jeanne d'Arc.

Dès l'hiver de 1429 à 1430, alors que Jeanne était dans toute sa gloire, des docteurs comme Gerson avaient fait effort pour la justifier sur ce point (Lea, *Hist. de l'Inquisition*, t. III, p. 426 de ma trad.). Déjà, vers 1300, un docteur, Jean de Fribourg, admettait qu'on peut se travestir sans péché en cas de nécessité, soit pour échapper à un ennemi, soit faute d'autres vêtements. Les théologiens de 1429 émirent l'avis que l'interdiction du *Deutéronome*, purement juridique, n'avait pas une autorité absolue dans la loi nouvelle. L'objet de cette prohibition, disaient-ils, était uniquement la sauvegarde des mœurs et de la décence ; il convenait de considérer les circonstances et les intentions, en sorte que la loi divine ne pouvait interdire l'équipement viril et guerrier à Jeanne, femme virile et guerrière. Ils justifiaient de la même façon la coupe de ses cheveux, interdite pourtant aux femmes par l'apôtre Paul.

Malheureusement, les juges de Rouen ne firent aucun cas de ces arguments et l'on peut dire sans paradoxe que Jeanne fut brûlée parce que dans les temples cananéens, antérieurs de vingt-cinq siècles à son temps, des travestissements faisaient partie du rituel et que la loi juive les proscrivit sévèrement comme des actes d'idolâtrie. A cette heure encore, les règle-

ments de police s'inspirent inconsciemment de la défense du *Deutéronome*, entièrement et expressément laïcisée : on allègue la décence et le respect des mœurs, sans dire au juste en quoi ils sont intéressés à cette affaire, ni si le costume viril, plus commode, plus simple et peut-être plus hygiénique, ne conviendrait pas mieux à beaucoup de femmes, appelées souvent aujourd'hui à remplacer les hommes dans leurs travaux les plus violents et les plus durs.

Salomon Reinach.

QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS
SUR LES FOUILLES DE VICTOR PLACE
EN ASSYRIE

(*Notes complémentaires* [1].)

I

INVENTAIRES DES ANTIQUITÉS RAPPORTÉES PAR V. PLACE.

Dès le début de ses travaux, Place avait adressé au ministre de l'Intérieur des copies d'inscriptions, des photographies des objets trouvés et des fouilles elles-mêmes, enfin quelques menus objets qui furent remis au Musée du Louvre. Les savants pouvaient ainsi apprécier ses découvertes, les guider même, en indiquant l'intérêt plus ou moins grand qui devait être attaché à telle ou telle catégorie d'objets.

Les photographies étaïent exécutées par Tranchand, un ingénieur civil que Place connaissait de longue date et qui l'aida dans tous ses travaux. En même temps queson rapport n° 7, Place expédiait de Khorsabad, le 20 avril 1852, 37 photographies tirées par son collaborateur. Nous retrouvons aux Archives 39 épreuves provenant de divers envois ; la plupart sont maintenant jaunies et passées, d'autres sont complètement effacées. Remarquons au sujet de ces photographies que Tranchand tira tout d'abord ses épreuves sur papier sensibilisé (épreuves des Archives jointes aux rapports 7 et 8 du 20 avril et du 28 mai

1. Voir les précédents articles, *Rev. arch.*, 1916, II, p. 230 ; 1917, II, p. 171 ; 1918, I, p. 113.

1852), puis des daguerréotypes (rapport n° 15 ; Khorsabad, premiers jours de février 1853) ; enfin Place annonçait, le 25 février 1853, qu'il venait de recevoir une nouvelle substance, le collodion, qui allait lui permettre de donner beaucoup plus de finesse et de perfection à ses épreuves.

Quant aux estampages, ils étaient exécutés d'après le procédé tout nouveau et encore secret que Lottin de Laval venait de découvrir ; Fresnel et Thomas en avaient reçu connaissance avant leur départ de Paris et ils l'avaient communiqué à Place sous le sceau du secret.

I. — En 1852, Place adressa tout d'abord au ministre des copies des inscriptions de Koyoundjick qu'il avait prises avec l'assentiment de Rawlinson. Elles devaient partir en même temps que son premier rapport (26 janvier 1852), mais leur envoi par la poste fut retardé de quelques jours.

II. — Le 1er mars 1852, en expédiant de Khorsabad son rapport n° 4, Place envoyait une petite boîte qui contenait « différents petits objets en marbre, agathe, cornaline et autres matières dures travaillées ». Ces objets avaient été trouvés, par Tranchand et Place, dans le monticule (*e*) au milieu d'une épaisse couche de sable située sous les murs de la ville[1].

Le consul fit dresser, par de Longeville, un procès-verbal contenant la description de ces pièces et il en expédiait un exemplaire au ministre ; il fut remis à de Longpérier, directeur du Musée du Louvre, en même temps que l'envoi[2].

Un peu plus tard, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à laquelle le ministre venait de communiquer sept rapports de l'explorateur[3], demanda à examiner les objets. A. de Longpérier demanda des ordres à M. de Nieuwerkerke, directeur général des Beaux-Arts ; il fut répondu qu'il n'était pas d'usage de laisser sortir les objets du musée, mais qu'ils étaient à la dispo-

1. Place au Ministre. Rapport n° 4. Khorsabad 1er mars 1852. Découvertes de divers objets dans le monticule (*e*), [*enceinte de la ville*].
2. Annotation en tête du rapport n° 4.
3. *Mémoires de l'Institut impérial de France*, tome XIX, p. 242.

sition des membres de l'Institut qui désireraient les examiner[1].

Le procès-verbal de Longeville manque aux Archives et les pièces de cet envoi doivent avoir été réunies aux deux suivants dont la nature et la provenance sont les mêmes. Ils sont décrits dans le Catalogue de Longpérier (3e éd., p. 64, nos 295 à 380) et dans celui de M. E. Pottier (1917, p. 115, nos 110 et suivants).

III. — L'année suivante, le 15 février 1853, Place fit un nouvel envoi dans une petite caisse en fer-blanc : c'étaient de menus objets en pierres dures, cornalines, agathes, cylindres et ornements divers[2] que l'explorateur avait réunis en collier[3] afin, sans doute, que nul d'entre eux ne fût s'égarer. L'envoi comprenait aussi quelques morceaux d'argent portant des traces d'un dessin et ayant peut-être formé un petit vase. Il avait été trouvé sous un mur[4].

Leur provenance et leur nature étaient les mêmes que celles de l'envoi précédent, mais nous n'en possédons pas d'inventaire précis.

IV. — En mai 1853, Place annonçait l'envoi de 19 petites boîtes contenant des objets trouvés dans ses fouilles, « accompagnées de 9 vues photographiques, de 17 plans et dessins coloriés donnant des ensembles, des détails, et la reproduction des briques émaillées »[5]. Mais « l'administration turque, ajoute-t-il, vient de me demander une somme tellement exorbitante pour transporter les boîtes et les plans, qu'à cause de leurs dimensions j'ai dû placer dans des rouleaux, que je suis en ce moment-ci hors d'état de faire une pareille avance ».

Place profita alors du départ de Thomas qui regagnait la

1. De Longpérier au Directeur général des Beaux-Arts, 7 août 1852. Archives du Louvre (communiqué par M. Pottier), et de Nieuwerkerke à de Longpérier, Paris, 12 août 1852. Archives nationales.

2. Place au Ministre. Rapport n° 28. Mossoul, 10 mai 1853. Cet envoi du 15 février 1853 était accompagné du rapport n° 20, daté de Khorsabad.

3. De Longpérier au Directeur général, 4 avril 1853. Archives du Louvre (c. par M. E. P.)

4. Place au Ministre. Rapport n° 27. Mossoul, 9 mai 1853.

5. Place au Ministre. Rapport n° 32. Mossoul, 14 mai 1853 et le post-scriptum.

France après avoir travaillé, durant trois mois, à Khorsabad. Ce ne fut donc que le 15 juin que ces objets partirent de Mossoul et ils arrivèrent à Paris le 30 août suivant [1].

« Depuis l'envoi assez considérable que j'ai fait, ajoute Place [2], le 15 février dernier, d'objets de cette nature (pierres dures, cylindres, etc.), j'en ai recueilli encore un grand nombre, car je sais maintenant où ils sont enfouis et je les cherche à coup sûr. L'envoi de ce jour forme deux catégories bien distinctes, ceux qui ont été trouvés sous les murs de Khorsabad et ceux qui l'ont été dans les tombeaux de Kalah-Chergat. »

1°. *Objets provenant de Khorsabad.*

Tous furent trouvés dans une couche de sable étendue sous les murs de la ville.

Boîte n° 1 — Petites billes en cornaline rouge.

2 — Petits barils et petites lentilles de cornaline rouge.

3 — Pierres opaques de formes et de nuances très variées — lapis-lazzuli (?).

4 — Objets fragiles — coquillages et petits barils en fer très oxydé.

5 — Lentilles en agathe brune foncée — cylindres étroits et longs en cornaline rouge et des objets de formes diverses généralement en agathe rayée.

6 — Fragments d'or — quatre pierres qui prouvent que les Assyriens connaissaient déjà les camées. Il est bien regrettable qu'ils ne portent ni inscriptions ni figures — 11 pierres variées.

7 — Deux cylindres gravés, un cachet en calcaire portant une branche d'arbre, un scarabée en ivoire

1. Compte des dépenses de F. Thomas, architecte, ancien Pensionnaire de Rome, 12 septembre 1853.

2. Place. Rapport n° 28, *loc. cit.*

ayant également servi de cachet [Louvre C.P. n° 130?][1], de même qu'un petit lion d'une pierre jaune; tous deux sont ornés en dessous d'un dessin en creux.

2° *Objets provenant de Kalah-Chergat.*

Tous ont été trouvés dans les tombeaux.

Boîte n° 8 — Sans désignation. Place est frappé par leur ressemblance avec ceux de Khorsabad. Ce sont sans doute des objets en pierre dure.

9 — Plusieurs ornements en or, entre eux — un petit anneau massif auquel un appendice disparu a laissé des traces de vert-de-gris — une bague avec une rainure circulaire [Louvre, C. P., n° 137 ou 138?] — autres pierres portant les traces d'un travail assez grossier, notamment un ours et un scarabée.

10 — Objets parthes assez grossiers.

11 — id.

12 — Renferme des objets en forme de pastilles [Louvre, C. P., n° 127?]; ils sont un peu plus intéressants à cause de la matière qui est une composition artificielle et ne laisse pas que d'avoir une certaine dureté.

Boîte n° 13 — Petits cônes très fragiles et ornés particulièrement en dessous où il existe une rosace en mosaïque [Louvre, C. P., n° 124].

L'énumération des boîtes s'arrête ici, mais il nous est facile de rétablir le contenu des trois dernières à l'aide des rapports 27 et 28 de Place.

Objets provenant de Khorsabad (suite).

Boîte n° 14 — Une feuille d'or assez épaisse, qui porte des traces d'un dessin ressemblant à des oves; elle

1. Place. Rapport n° 27, *loc. cit.*

était appliquée sur un autre objet, les trous des clous ne laissent pas de doute à cet égard. Une ligne d'inscription cunéiforme [au nom de Mardouk] s'étend d'un bout à l'autre de la feuille. Les caractères sont séparés les uns des autres par un intervalle marqué : ils sont en creux sur une face et par conséquent en relief de l'autre, comme s'ils avaient été frappés avec un coin. Or presque pur[1]. [Louvre, C. P., n° 136.] Haut. 0m,135. larg. 0m,33. C'est le plus grand fragment d'or trouvé dans les fouilles des monuments assyriens.

Place avait ajouté quelques fragments de longues bandes de bronze, hautes d'environ 0m,50, où étaient représentées diverses scènes dans le genre des célèbres fragments de Balawat. — Sur l'un, on voyait notamment deux chevaux, un lion et deux personnages très finement ciselés ; les trous situés sur les bords de ces bandes indiquent qu'elles étaient fixées sur des pièces de bois. Enfin, l'un de ces fragments fut trouvé au point (R), dans ce que Place croit être une chambre à coucher, au pied de l'escalier de cinq marches qui conduisait à l'estrade ou alcôve (Louvre, C. P., n° 150). Dix de ces fragments ont été reproduits par Thomas dans *Ninive et l'Assyrie*. Tome III, planche 72.

Dans cette boîte, ou dans l'une des suivantes, se trouvait en outre 500 grammes environ de fragments en argent sans caractère spécial[2].

1. Dans la suite nous indiquerons par C. P. le *Catalogue des Antiquités assyriennes* de M. E. Pottier.
2. — Place. Rapport n° 27, *loc. cit.*

Boîte n° 15 — Un barillet en argile à dix pans, renflé vers le milieu, creux et percé aux deux extrémités ; il est recouvert d'une inscription en caractères cunéiformes très fins et très serrés[1]. On le retrouve au Louvre sous le n° 277 du catalogue Longpérier ; il « est à dix pans et 67 lignes d'inscription. Il mesure 23 cm. de longueur, 40 cm. de circonférence au milieu et 26 cm. aux extrémités — T. D.[2] ». Cet objet est l'un des deux barillets découverts par Place en mai 1852 et qu'il adressa au ministre à titre de spécimen. Il avait joint à cet envoi deux photographies (pl. XXXVIII) des barillets avec leurs dimensions respectives :

n° 1, hauteur $0^m,25$ — Circonférence $0^m,46$.

n° 2, hauteur $0^m,23$ — Circonférence $0^m,40$.

Enfin, en mai 1853, il découvrait un troisième barillet, dans un autre tumulus de Khorsabad, mais ce dernier avait été détérioré par un coup de pioche à l'une de ses extrémités[3].

Cette dernière pièce n'entra pas au musée du Louvre (voir plus loin Inv. IV, 5), mais au British Museum ; ce serait alors l'un de ces dons faits pour remercier les Anglais de leurs bons offices.

Boîte n° 16 — Un petit gâteau en argile couvert d'inscriptions cunéiformes en caractères fins et serrés, trouvé près des vases en verre, au point (T). « Cette unique *tablette*, trouvée par Place, mesure 11 cm. 1/2 × 7 cm. Catalogue de Longpérier

1. — Place. Rapport n° 8. Khorsabad, 28 mai 1852.

2. — Nous devons ce renseignement, ainsi que plusieurs autres signés T. D., à M. F. Thureau-Dangin, membre de l'Institut et conservateur au Musée du Louvre.

3. — Place. Rapport n° 28, *loc. cit.*

n° 278. C'est un contrat daté de la 12e année du règne de Sargon. T. D. »

IV. — Enfin, en quittant Mossoul, notre consul emporta avec lui un petit lot précieux qu'il n'avait pas voulu confier à la poste. C'étaient, avec de petits objets, les tablettes de fondation où Sargon racontait la construction de Khorsabad, l'opulente cité royale qu'il venait d'élever. Non seulement ces documents épigraphiques avaient une haute valeur par leurs textes mêmes, mais encore la matière sur laquelle ils étaient gravés augmentait, si possible, leur rareté extrême. L'une des tablettes était d'or, une autre d'argent, la troisième de bronze, une quatrième en plomb et la dernière enfin se présentait sous la forme d'une tablette de matière blanche qui n'est autre que du carbonate de magnésie.

Place conserva avec lui ce précieux dépôt qu'il remit au ministère lors de son retour à Paris, en 1856; nous en possédons l'inventaire en triple exemplaire dont deux sont aux Archives nationales et l'autre à celles du Musée du Louvre.

Voici la copie de cette pièce, à laquelle nous avons ajouté les numéros sous lesquels ces objets sont maintenant catalogués au Musée du Louvre (identifications de MM. Pottier et Thureau-Dangin), ainsi que quelques remarques sur les objets eux-mêmes et un numéro d'ordre (repère).

NOTE DES

OBJETS D'ANTIQUITÉS PROVENANT DES FOUILLES DE NINIVE

Déposés au Ministère d'État

PAR

M. V. PLACE *et livrés à la Direction générale des Musées Impériaux*

Paris, le 9 Mai 1856.
(signé) V. Place

Repère	N° du Musée du Louvre C. P.	
1	132	1 Inscription cunéiforme sur or.
2	133	1 Inscription — sur argent.
3	135	1 Inscription — sur cuivre.
4	134	1 Inscription — sur matière blanche.
5	?	1 gros cylindre inscrit, en terre cuite, à pans.
6-11	?	6 petits chiens en bronze.
12	211	1 morceau de couleur bleue.
13	156	1 casse-tête en bronze avec inscription cunéiforme.
14	157	1 fragment de casse-tête avec inscription phénicienne.
15	158 (?)	1 fragment de cuivre.
16	211	1 morceau de verre ou d'émail bleu.
17	?	1 petit flacon.
		Une petite boîte renfermant.
18	120 (?)	1 camée à 3 couleurs avec inscription.
19	130 (?)	1 cachet en argent avec scarabée.
20	?	1 pierre phénicienne.
21	?	1 pierre phénicienne.
22	?	1 cachet d'ivoire.
23-24	?	2 pierres avec têtes d'animaux.
25-39	?	15 petits morceaux de terre cuite avec inscriptions babyloniennes.
39	Total	

Reçu les objets indiqués ci-contre.
Ce 21 Mai 1856
Le Conservateur des Antiquités,
(signé) Adrien de Longpérier.

Une petite note manuscrite, jointe à l'une des copies de cet

inventaire déposées aux Archives nationales, contient cette addition :

Ministère d'Etat. Beaux-Arts. [cachet du] 13 Mai 1856.

En plus

40 1 fragment de cuivre.
41 1 petit morceau de terre cuite avec inscription babylonienne.
42 1 morceau de verre ou d'émail bleu.
43 1 petit flacon.

Mais il semble que cette addition, qui porterait le nombre des pièces à 43, au lieu de 39, n'est qu'une répétition de nos numéros 14 à 17; en tous cas, l'inventaire du Louvre, comme l'un de ceux des Archives, ne comprend que les 39 premiers objets.

Observations relatives à quelques pièces de l'inventaire IV.

1. — Plaquette d'or de $0^m,08 \times 0^m,04$.

2. — Plaquette d'argent de $0^m,115 \times 0^m,06$.

3. — Plaquette de bronze de $0^m,19 \times 0^m,12$ (et non pas de cuivre, comme le dit Place).

4. — Tablette de matière blanche de $0^m,10 \times 0^m,06$.

Les inscriptions de ces tablettes diverses sont à peu près semblables; elles énumèrent les titres de Sargon et relatent la fondation de la ville, du palais et des temples de Khorsabad. Elles se terminent enfin par les imprécations habituelles contre ceux qui détruiraient les œuvres du grand roi.

Une tablette de plomb complétait cette série de fondation de Khorsabad, mais elle disparut dans le naufrage des collections. Le nombre de ces tablettes ou *tèmen* était donc de cinq, et non de sept ainsi qu'Oppert l'écrivit [*Ninive et l'Assyrie*, II, p. 303]. M. Pottier rétablit ce nombre dans son catalogue (n° 135, p. 122).

5. — Cylindre. C'est le deuxième des barillets trouvés par Place en mai 1852 (voir Inv. III, n° 15), « il est à neuf pans et 77 lignes d'inscription. Il mesure $0^m,20$ de longueur, $0^m,35$ de circonférence au milieu et $0^m,26$ aux extrémités (Louvre

inventaire n° K L B'). Un troisième exemplaire se trouve au British Museum. Il est à neuf pans et 67 lignes d'inscription. D'après Bezold, il est moins bien conservé que les exemplaires du Louvre, et mesure 0m,21 de longueur, 0m,38 de circonférence au milieu et 0m,21 aux extrémités ». Ce serait donc celui qui fut trouvé en mai 1853 et qu'un coup de pioche avait endommagé.

« Enfin, d'après Bezold, un quatrième exemplaire se trouvait en 1882 entre les mains de M. T. K. Lynch.

« L'inscription de ces barillets commémore la fondation et la construction du palais de Sargon. Le second exemplaire du Louvre a dix lignes en propre qui ne figurent pas sur les autres exemplaires (ll. 34 à 43).

« Les barillets du Louvre sont reproduits dans l'ouvrage de Place, pl. 78. Texte et traduction dans Oppert : *Les inscriptions de Dour-Sarkayan* (*Khorsabad*) *provenant des fouilles de M. Victor Place* (p. 11 et suivantes). T. D. »

6 à 11. — « L'inventaire du Louvre, postérieur à 1861, donne la description, sous les n°s 3089 à 3093, de six figures de chien acroupi sur base carrée ou oblongue (hauteurs variant entre 0,068 et 0,028) qui sont certainement ces objets de Place, mais je les ai vainement cherchés dans le Musée. — E. P. »

12. — Couleur bleue. Ces pains de couleurs ont été retrouvés dans toutes les fouilles de palais importants, en Chaldée et en Assyrie. Suse nous en a fourni un assez grand nombre et aussi des pains de brun rouge. Ce sont des matières premières employées, soit pour les briques émaillées où le bleu recouvre tous les fonds, soit pour les enduits des murs et du sol faits, presque uniquement, avec le brun rouge qui n'est autre qu'un oxyde de fer.

17. — « Pourrait être le n° 3178 de l'Inventaire du Louvre, sans provenance indiquée (petit vase à facettes, verre irisé), mais c'est fort peu sûr. — E. P. »

22. — Cachet d'ivoire. Le seul des objets en ivoire que Place ait pu conserver. Il trouva, en effet, plusieurs autres objets de la même substance, mais quelque soin qu'il mît à les con-

server, ils tombèrent tous en poussière, celui-là seul excepté[1].

25 à 39. — Ces petits morceaux de terre cuite ne sont autre chose que « les petites bulles en terre cuite de forme oblongue (2 cm. 1/2 à 3 cm. de longueur), percées à une extrémité d'un trou de suspension et connues sous le nom *d'olives de Khorsabad*. Ces petits objets portent simplement le nom d'une femme (un seul porte un nom masculin), celui de son maître et la date : règne de Merodach-Baladan. T. D. » Le musée du Louvre en possède 14 (K[d], n[os] 4 à 17) au lieu de 15; J. Oppert en publia 3, qu'il conserva peut-être, ce qui porterait la trouvaille au nombre de 17 que cet auteur indique au total.

Il nous reste maintenant trois autres inventaires à étudier : les deux premiers datent presque de la fin des travaux de fouilles, alors que les pièces étaient encore à Khorsabad; le dernier fut établi à l'embarquement des pièces, à Bassorah, après le naufrage. Par la comparaison de ces trois inventaires, on peut uger de la perte qui fut faite alors.

V. — La première liste que Place adressait au ministère est jointe à son rapport n° 31, daté de Mossoul, le 13 mai 1853 (pages 18 et 19). En la communiquant, il priait le ministre de vouloir bien choisir les objets qu'il désirait voir à Paris. — Voici cet inventaire.

Repère	N° du Musée du Louvre C. P.					
1- 2		Statues	2	pierres et	6	personnages
3- 4	14	Taureaux.	2	—	2	—
5- 6		Bas-reliefs de l'arc de triomphe.	2	—	2	—
7- 9		Bas-reliefs sur basalte. . . .	3	—	2	—
10-11		Bas-reliefs près d'une porte. .	2	—	2	—
12-14		Petits personnages (par erreur *2 pierres*) nous avons rétabli.	3	pierres et	3	personnages
15	32 ?	Bas-relief représentant un roi avec des couleurs	1	—	1	—
16		Deux eunuques avec couleurs.	1	pierre et	2	personnages
		A reporter	16	pierres et	20	personnages

1. Place au Ministre. Rapport n° 4. Khorsabad, 1[er] mars 1852.

Repère	N° du Musée du Louvre C. P.					
		Report	16 pierres et 20 personnages			
17		Deux autres eunuques avec couleurs	1	—	2	—
18-19	18	Génies ailés formant porte . . .	2	—	2	—
20		Deux figures avec inscriptions sur les vêtements.	1 pierre	et	2 personnages	
21		Deux autres figures avec inscriptions sur les vêtements. . .	1 pierre	et	2 personnages	
			21 pierres et 29 personnages[1]			
		En plus, venant de Nimroud et prêts à transporter				
22-29		8 Bas-reliefs portant chacun un personnage	8 pierres	et	8 personnages	
		Total	29 pierres et 37 personnages			

« Je pourrai également, ajoute Place, retirer de Koyundjick cinq ou six scènes, ce qui formerait un total général de trente-cinq bas-reliefs donnant des exemplaires de tous les palais découverts. » Il demande enfin que l'on veuille bien lui dire s'il doit « y joindre des portions des murs de briques émaillées, ainsi que la quantité d'instruments en fer » que l'on désire. Rappelons que les briques émaillées dont il est ici question sont l'archivolte de l'une des portes, composée de génies alternant avec des marguerites et la superbe plinthe comprenant un guerrier ou génie, un lion, un aigle, un taureau, un arbre et une charrue. Nous ne les connaissons plus aujourd'hui que par les dessins de F. Thomas ; au point de vue artistique, c'est la perte la plus sensible parmi tant d'objets perdus pour la science.

VI. — Lorsqu'il fut décidé qu'un navire français serait envoyé à Bassorah pour embarquer les antiquités trouvées par les missions d'Assyrie et de Mésopotamie, le ministre demanda

1. Ce total de Place est faux, Il faudrait lire 28, le total suivant le serait donc aussi, et il faudrait lire 36, à moins que l'erreur ne porte sur le nombre des petits personnages des nos 12-14 qui seraient alors de 4 au lieu de 3.

un aperçu des poids et de l'encombrement que représentaient les découvertes. Place, qui apportait les pièces les plus nombreuses et aussi les plus volumineuses, adressa alors les deux listes que nous reproduisons ici ; elles sont jointes au rapport n° 37, expédié de Mossoul le 23 octobre 1853.

Nous les avons réunies en supprimant les calculs qui représentaient l'encombrement des pièces, mais nous avons ajouté un numéro qui permet de retrouver les mêmes pièces dans l'inventaire précédent (V).

Poids et dimensions des objets provenant des fouilles opérées sur l'emplacement de l'ancienne Ninive.

Dimensions de la porte monumentale

Repère		hauteur, longueur, épaisseur	Poids unit.	Nombre	Poids total
3 — 4	Chaque taureau emballé	4,80×4,90×1,40	31.213 kg.	2	62.426 kg.
5 — 6	Chacune des figures	4,80×2,35×0,90	13.500	2	27.000
		autres dimensions			
1 — 2	Chaque statue emballée	2,10×0,80×0,80	450	2	900
7 — 9	Chaque pierre de basalte	1,50×1,10×0,70	500	3	1.500
15,16,17,20,21	Chaque pierre à figures coloriées	3,40×2.10×0,80	2.000	5	10.000
18 — 19	Chaque génie emballé	4,10×3,10×1,10	4.000	2	8.000
10 — 11	Chaque figure »	2,80×1,60×0,50	800	2	1.600
12 — 14	Chaque petite figure	1,10×0,90×0,60	300	3	900
	Total égal à celui de l'inventaire V cité plus haut			21	
30 — 47	Chaque caisse d'objets divers	1,80×0,80×0,80	250	18	4.500
48 — 53	Chaque caisse de fers	0,80×,050×0,50	350	6	2.100
22 — 29	Chaque pierre de Nimroud emballée	3,10×2,20×0,70	1.000	8	8 000
			Total général	53	126.926 kg.

« Il y aura à ajouter, continue Place, aux colis ci-dessus [*rayé* un certain nombre de caisses *et en surcharge*] 35 à 40 caisses d'un moindre volume, contenant également des sculptures découvertes en Mésopotamie et en Médie par M^r^ Fresnel[1] et dont le poids total n'excédera pas [*rayé* - 10 à 12.000 kg. *et en sur-*

1. Fresnel à Fould — Le rapport n° 28 (Bagdad le 10 mai 1854 dit) « : mes 40 caisses pesant environ 2.000 kilos. » Mais il faut ajouter à ce nombre 1 caisse rapportée par Oppert jusqu'à Bagdad ; il voulait la garder avec lui jusqu'à Paris, mais Fresnel la lui fit abandonner à Bagdad.

charge] 2.000 kg. » D'où le total général (*approximatif*) de 128.926 kilos.

En réalité, l'envoi de Fresnel se composa de 41 caisses qui toutes furent englouties dans le Chatt-el-Arab, désastre qui aurait été certainement évité si l'Expédition de Mésopotamie avait eu les quelques centaines de francs que coûtait le transport direct de Hillah à Bassorah par la voie de l'Euphrate[1].

L'inventaire cité plus haut donne le détail suivant des poids des quatre plus lourdes pièces.

Taureau emballé —	Pierre	29.436 kg.	Figure emballée —	Pierre	12.716 kg.
	bois	1.665		bois	744
	fer	112		fer	40
	Total	31.213 kg.		Total	13.500 kg.

Nos numéros de repère permettent d'identifier entre elles les pièces des inventaires V et VI. On voit ainsi que les numéros 20 et 21 portaient des traces de couleur lors de leur découverte; elles ont totalement disparu aujourd'hui.

Les bas-reliefs de Koyoundjick donnés par les Anglais à la France, en témoignage de reconnaissance pour le transport de la collection du British Museum, n'entrent pas dans ces inventaires (V et VI), puisque l'offre officielle de ces pièces ne date que de février 1855[2]. Cependant Place était déjà en pourparlers à ce sujet en mai 1853, ainsi que nous l'avons vu par l'inventaire V.

VII — L'inventaire qui nous reste à étudier est de beaucoup le plus complet et le plus important; c'est celui qui a été dressé à l'embarquement par les soins du capitaine Loquay, de

1. Fresnel au ministre — Rapport n° 25. Bagdad, le 15 février 1854. Oppert, qui devait accompagner le convoi d'antiquités de Hillah à Bassorah par l'Euphrate, aurait été, en effet, obligé de faire l'avance des fonds; cela lui fut impossible, déclara-t-il, ayant déjà été obligé d'abandonner son traitement à la caisse de la mission qui se trouvait à bout de ressources. — Voir M. Pillet, *L'Expédition Scientifique.... loc. cit.*

2. Rawlinson à Place — Bagdad, 21 février 1855. — Cité ici même, 1916, II, p. 236-237.

Clément et de Taylor (voir plus haut, chapitre II, 1917, II, p. 191-192) le 25 novembre 1855. Il représente les épaves du naufrage et existe en double exemplaire aux Archives nationales. Malheureusement il a été fait avec la seule préoccupation d'une reconnaissance exacte des caisses ou ballots, d'un *connaissement maritime*, et non d'un catalogue de musée; aussi laisse-t-il incertaine l'identification de nombreuses pièces.

Nous avons ajouté, après chacun des numéros de cet inventaire, les remarques concernant l'identification des pièces ; c'est à M. Pottier que nous sommes redevable de la classification des bas-reliefs dans les collections du Louvre. Nous avons supprimé les « *marques* » « *numéros du colis* » et « *contremarques* » qui n'offrent aucun intérêt.

« Etat des colis livrés à M^r^ Loquay capitaine du « Manuel ».

Colis	N^os^ Musée du Louvre C.P.	OBSERVATIONS
1	72 (?)	*Morceau de bas-reliefs de Koyoundjick en* largeur *deux compartiments séparés — Prisonniers* (?)
2	66 (?)	*Archers bas-relief.*
3	59	*Bas-reliefs — grandes figures — Archers.*

Remarque. — L'identification de cette pièce est certaine ; c'est une grande pierre sciée obliquement en trois morceaux. Neuf archers, puis 2 hommes portant le char de guerre du roi.

4	31 et 32 (?)	*Bas-relief — trois grandes figures dont un archer au milieu.*

Remarque. — Une note ajoutée lors du débarquement au Havre porte en face de ces trois numéros (2, 3 et 4) : « chacune de ces caisses a 1^m^,60 de long, 0^m^,90 de large et 0^m^,30 d'épaisseur », ce qui ne correspond à aucune des dimensions de l'inventaire VI ; elles proviendraient donc du don anglais. Leur identification avec les pièces du Louvre nous reporte aux n^os^ 31 et 32, mais ces pièces furent publiées par Botta d'après les dessins de Flandin. Une lettre de cet artiste nous autorise à croire que ce fut Place qui rapporta ces pièces découvertes par Botta.

5	62	*Bas-relief — 4 morceaux de Kouyoundjick avec roi et prisonniers — 4 compartiments superposés.*

Remarque. — L'identification de cette pièce est certaine ; remarquons à ce sujet que les « compartiments superposés », dont il est question ici en plusieurs endroits, doivent s'entendre des divers registres de sculptures superposés en hauteur, et non pas de l'emballage des bas-reliefs dans les caisses. — Cette pièce représente Assourbanipal sur son char avec sa suite, puis des soldats et des archers conduisant des captifs.

Colis	N°s M. Louvre	OBSERVATIONS
6	60 ou 71 (?).	*Bas-reliefs — Cavaliers.*
7	68 ou 69	*Bas-relief — Expédition dans la plaine des palmiers.*

Remarque : Sur ces deux bas-reliefs on voit nettement des traces de bitume dans les creux et sur les fonds.

8	?	*Bitumé.*
9	?	*Bitumé.*
10	?	*Bitumé.*
11	63	*Bas-relief — Prise de ville.*

Remarque : Présentation des chefs vaincus et des prisonniers au roi Assourbanipal.

12	64	*Bas-relief — Gypse — Prisonniers.*
13	?	*Bas-relief.*
14	67	*Bas-relief — 3 compartiments — Chars.*

Remarque : Archers sur des chars de guerre, fantassins et frondeurs. Les troupes au campement.

15	?	*Bas-relief.*
16	?	*[aucune désignation]*
17	74	*Cette pierre est cassée en 3 morceaux. — Ornements en reliefs.*

Remarque : Cette belle pierre de seuil est couverte d'ornements géométriques en relief avec une bordure de lotus ; c'est une pièce unique et des plus précieuse pour l'histoire de l'art. Elle est brisée en cinq morceaux, et non pas en trois ainsi que le dit l'inventaire, mais l'un d'eux est très petit et cette avarie a pu se produire dans le transport au Louvre.

18	40 (?)	*Grande caisse — Bas-relief en basalte — Une figure.*
19	?	*Petite caisse — Inscription cunéiforme.*

Remarque : « Le catalogue de Longpérier enregistre sous le n° 531 une dalle de gypse, brisée à sa partie supérieure et portant encore onze lignes de caractères cunéiformes. — Hauteur

0m,30, largeur 0m,45. E. P. » — C'est peut-être l'inscription désignée ci-dessus.

Colis	Nos M. du Louvre	
20	?	*Grande caisse.*

Remarque : Ces 20 caisses furent embarquées par le « Manuel » le 20 juin 1855.

21	?	*Grande caisse enveloppée de nattes et d'un cadre en bois.*
22	?	*Deux pierres cassées en un ballot enveloppé de nattes.*
23	?	*Petite caisse — inscription.*
24	?	*Caisse contenant 4 briques et des papiers à inscriptions cunéiformes.*

Remarque : « Longpérier, Catalogue 1854, p. 112-113, nos 532 à 535, a publié quatre briques à inscriptions comme provenant de Kouyoundjick, mais il ne dit pas qui les a trouvées et rapportées. E. P. »

Cette dernière caisse fut formée avec les débris rachetés aux Arabes (voir notre article 1917, II, p. 181).

Ces quatre caisses (21-24) furent embarquées par le « Manuel » le 23 juin 1855.

25		*Un poisson emballé dans une natte [à V. Place]*
26		*Un clairon appartenant à M. Place.*

Ces deux caisses furent embarquées par le « Manuel » le 4 juillet 1855.

27 à 78		*Caisses marquées B. M. pour le musée britannique.*
79	18	*Génie recouvert de petites et de grandes nattes et ayant des traverses de bois. Le nez du génie est un peu écorché à son extrémité. Les ronds de la barbe sont un peu effacés et un morceau du socle s'est détaché avant le commencement des travaux ; ce morceau a été mis de côté par le capitaine du « Manuel » (1). S'il y avait des caractères cunéiformes entre les deux pieds, ils se trouvent entièrement effacés (2).*

Embarqué par le « Manuel » le 12 novembre 1855.

Remarque : (1) Ce morceau manque toujours sur l'original, à gauche du spectateur, quoiqu'il ait été remis au Musée du Louvre d'après la pièce suivante : « Ministère d'État, 3 juillet 1856.

« M. Muleur est autorisé à livrer à M. Dubrujeaud, qui les transportera au Louvre, les objets ci-après apportés à Paris par le chaland « Le Jeune-Edouard » :

1° un poisson emballé dans une natte.
1 caisse contenant 4 briques et des papiers à inscriptions cunéiformes.
1 ballot contenant une pierre provenant de la statue du génie.
1 morceau de pierre provenant de la figure du taureau à face humaine.
Signé : illisible. — Directeur des Beaux-Arts. »

Cette pierre sans intérêt aura été égarée sans doute ; elle permet cependant, avec les dimensions de l'inventaire VI, d'identifier la pièce cataloguée 18 au Musée assyrien du Louvre.

(2) L'inscription doit se trouver au revers de la pièce (voir notre article, 1917 II, p. 192) ; le roi Sargon y rappelle la construction de la ville de Khorsabad, du palais et des temples.

Colis	N° M. Louvre	
80	14	*Taureau enveloppé de traverses en bois dont plusieurs sont brisées et recouvert de nattes.*

Toute la face du taureau est dégradée par l'effet de l'eau qui a rongé ses bosses. Le côté gauche du taureau, non sculpté, présente une surface concave sans aucune trace de caractères cunéiformes. A l'arrière, sur la jambe gauche, sont deux écornures sur la partie saillante, mais non sculptée. Il manque plusieurs fleurons de la couronne dans sa partie gauche. La queue est rongée par l'eau comme la face. Le socle paraît fendu au-dessous de la jambe droite de devant et le bas de celle de derrière au-dessus du sabot a un peu souffert. Un petit morceau de la pierre à l'angle supérieure de la queue s'est détaché et se trouve chez le capitaine (1).

Embarqué par le « Manuel » le 20 novembre 1855.

Remarque : (1) Voir plus haut (n° 79 génie), lettre du 3 juillet 1856. Cette pièce a été remise en place, mais la cassure se voit encore. Si un dernier doute pouvait subsister quant à l'identification de la pièce, il serait levé par les dimensions qui correspondent exactement à celles qui sont données par une lettre de Hazard à M. Tournois, sous-chef du Bureau des Beaux-Arts, le 6 juillet 1856 où il est dit : « le taureau a $4^{m},17$ de long d'une extrémité de la base à l'autre et $4^{m},22$ de hauteur de la base au-dessus de la tête ». C'est d'ailleurs le seul taureau monolithe sur les trois que possède le Louvre, ceux de Botta étant sciés en six blocs.

Les inscriptions placées entre les pattes de ce taureau énumèrent les titres et les conquêtes du roi Sargon (722 à 705 av. J.-C.), ainsi que la construction de la ville et des palais de Khorsabad. Elles se terminent par les imprécations habituelles contre les profanateurs de ces œuvres.

On trouvera, dans le *Catalogue des Antiquités assyriennes* de M. Pottier, la description détaillée de chacune des pièces dont l'identification a été possible. On voit par cet inventaire que neuf pièces, les nos 3, 5, 7, 11, 12, 14, 17, 79 et 80 de l'inventaire d'embarquement, ont pu être identifiées avec les sculptures du Louvre ; cinq autres, les nos 1, 2, 4, 6 et 18, demeurent douteuses. Les autres sont impossibles à retrouver aujourd'hui dans les séries du musée ; parmi ces dernières, seize, les nos 59 à 74 du catalogue du Louvre, proviendraient des excavations anglaises. L'apport de Place au musée se réduirait alors à onze pièces, plus le taureau et le génie, soit à treize sculptures en tout, le reste étant perdu à jamais dans les eaux du Tigre.

II

Budgets des fouilles et des publications de Place.

Les fonds mis à la disposition de Place pour les fouilles et le transport jusqu'à Bassorah s'élevèrent à 135.000 fr. savoir :

en 1851	— (Loi du 8 août[1] et décret du 22 août) . . .	8.000 fr.	
1852	— (Sous forme de subventions).	14.000 fr.	
1853	— (Crédit extraordinaire. St-Cloud, 14 août 1853).	90.000 fr.	112.000 fr.
1855	— (Sous forme de subventions : transport). . .	23.000 fr.	
	Total	135.000 fr.	

Il était justifié, en 1855, de 106.796 fr. 23 ; l'emploi de 28.203 fr. 77 restait à produire[2]. Cette somme représentait à peu près les 29.004 fr. que Place réclamait pour les fouilles pour-

1. *Bulletin des Lois*, 1851, Xe Série, n° 3147. *Moniteur universel*, 1851, 9 et 13 août. J. B. Duvergier, *Collection complète de Lois*, 1851, tome LI, page 341.
2. Minute d'un rapport au Ministre de l'Intérieur s. d. (1855 à 1856).

suivies de janvier à juillet 1854. Enfin il faut ajouter à cette somme globale de 135.000 fr. :

. . . . .	135.000 fr. »
Transports divers de Bassorah au Louvre	96.243 fr. 65
A F. Thomas (décret du 26 juillet 1854)	5.069 fr. »
A Tranchand (décret du 2 mars 1858)	10.000 fr. »
Total général	246.312 fr. 65

L'indemnité perçue par F. Thomas représentait ses appointements (500 fr. par mois) du 1er février au 30 août 1853, alors qu'il dressait les plans et copiait les bas-reliefs découverts à Khorsabad (3.500 fr.), ainsi que ses frais de retour en France[1], soit 1.569 fr.

Place avait aussi occupé Tranchand à ses fouilles de Khorsabad; le 1er septembre 1856, il renouvelait pour lui une demande d'indemnité annuelle de 6.000 fr.[2] et Tranchand lui-même réclamait bientôt au ministère une somme de 18.000 fr. pour ses trois années de travaux. Le 2 mars 1858, le ministre lui accordait seulement 10.000 fr.[3]

Pour la publication des fouilles on s'attacha à un programme plus pratique que celui qui avait été adopté pour les découvertes de Botta. Sans doute, le luxe et le format de l'édition furent les mêmes que pour Botta, car on désirait compléter l'ensemble de *Ninive* et former un tout, mais ce ne sont plus que trois grands in-folio dont un atlas de 87 planches.

Imprimé à l'Imprimerie impériale et « par ordre de l'Empereur », de 1867 à 1870, cent exemplaires de *Ninive et l'Assyrie* furent offerts au public au prix de 850 fr. l'un. Le prix de revient de cet ouvrage fut de 175.000 fr. environ, croyons-nous. Il nous est cependant impossible de donner un chiffre exact, car l'Imprimerie nationale ne conserve ses devis et mémoires que durant une période de trente années; passé ce délai, les pièces

1. Ministère d'Etat. Le Chef de la Dᵒⁿ des Beaux-Arts à M. Thomas, architecte, ancien pᵉ de Rome. 3, rue Piron à Nantes. Paris le 26 juillet 1854.
2. Place au Ministre, Rapport nº 41. Mossoul, 31 décembre 1853.
3. Dossier Tranchant (*sic*), rue du Montthabor, nº 5 à Paris.

sont détruites. Quant aux dossiers de la Cour des Comptes, on sait qu'ils furent anéantis par l'incendie de 1871.

Dorénavant, la France n'interviendra plus sur le site de Ninive, quoique Francisque Bouvet, successeur de Place dans le poste de Mossoul, écrivît à diverses reprises pour reprendre les travaux abandonnés[1] : « Non, répondit le ministre, les fouilles sont finies, on a trop dépensé. »

La France et l'Angleterre dépensèrent, durant les dix premières années, des fonds à peu près équivalents ; mais nos explorateurs, qui avaient le bénéfice de la priorité dans la découverte, étaient toujours incertains du lendemain. Les Anglais, venus après nous, fouillèrent hardiment et avec persévérance, tandis que les nôtres furent soutenus timidement, de temps à autre, mais le plus souvent entravés. Les subventions du début étaient minimes, quelques milliers de francs à peine, mais dans la suite les Chambres et le Souverain accordèrent largement les subventions demandées par l'Académie.

Deux fautes apparaissent alors, dont l'une incombe à nos règles de finances publiques et l'autre retombe sur l'administration chargée de l'attribution des crédits. La première erreur consista à ne donner aux explorateurs qu'un faible acompte, une avance, sur les crédits mis à leur disposition et à ne leur expédier les avances suivantes qu'après la réception des justifications d'emploi. Or, toutes nos complications administratives étaient imposées à des explorateurs qui se trouvaient dans l'impossibilité de produire des pièces comptables, l'écriture, la langue et les usages des pays d'Orient étant tout différents des nôtres.

En voici des exemples : peu d'Arabes savent lire, moins encore écrire, et la signature autographe est remplacée, comme dans l'antiquité, par l'apposition d'un cachet où se trouve inscrits une formule religieuse et le nom de la personne ; c'est

1. Lettres de cet agent au ministre ; Mossoul, 30 novembre 1856, février 1857 et 6 avril 1857.

le sceau ancien. Or, les Finances se refusent à admettre cette preuve matérielle qui fut celle de nos rois; par contre, elles admettent n'importe quel griffonnage qualifié de signature. D'ailleurs, en ces pays, on ne fournit jamais un reçu pour une somme payée comptant, ce qui est naturel, l'un recevant l'argent, l'autre la chose acquise.

Aussi les dossiers justificatifs étaient-ils retournés plusieurs fois aux explorateurs pour rectification et modification. Des faux authentiques furent mêmes faits pour que les comptes fussent agréés des Finances. Or, de Mossoul à Paris, aller et retour, il fallait quatre mois au moins. Ainsi, Place dépensa, dans le 1er semestre de l'année 1852, son premier crédit de 8.000 fr. et il en adressa les pièces justificatives le 20 avril. Elles furent refusées pour vices de formes et lui revinrent ; après avoir fait les corrections indiquées, il les retourna à nouveau le 20 décembre et elles ne furent homologuées que le 24 mars 1857[1]. Ce n'est d'ailleurs là qu'un exemple entre mille.

Cette méthode onéreuse brise les efforts les plus tenaces ; elle paralyse des travaux en plein succès et amène les pires catastrophes, tout en privant le pays des trésors qui lui étaient acquis.

Le second errement funeste fut la publication des résultats obtenus en des volumes trop luxueux, d'un format et d'un prix qui absorbaient la plus grande partie des crédits et étaient inaccessibles au public.

Les libraires de Londres publièrent rapidement de petits volumes à bon marché, tirés à de nombreux exemplaires qui étaient entre toutes les mains et permirent une connaissance

1. Etat des dépenses occasionnées par les travaux de fouilles et d'explorations archéologiques dans la Mésopotamie depuis le 2 février jusqu'au 20 avril 1852. Total 34.522 piastres. 10 paras qui, en francs, représente celui de 8.122 fr. 79. Place, Khorsabad, 20 avril 1852. Le dossier refusé par les Finances fut rectifié par de Mercey qui invita Place à suivre exactement ses corrections en recopiant les pièces. — Le total fut réduit à 33.999 piastres, 10 paras qui représentait 7.999 fr. 82, afin de ne pas dépasser le crédit de 8.000 fr. accordé. Place le retourna ainsi rectifié de Khorsabad le 20 décembre 1852. Enfin de Mercey et le ministre Fould l'approuvèrent et le signèrent à Paris le 24 mars 1857.

rapide des découvertes. Nos ouvrages, au contraire, grâce au luxe de gravures et d'impression déployé, parurent quelque dix ans après l'achèvement des fouilles; plusieurs mémoires pourraient tenir surleurs marges blanches, d'une ampleur inconnue, et ils furent tirés à petit nombre. Bref, ils sont peu maniables et seuls quelques riches amateurs étaient en état d'y souscrire.

La plus grande partie des découvertes de Botta fut abandonnée sur les chantiers et bien des pièces allèrent enrichir le British Museum, car durant plus de sept années, de 1844 à 1852, les fouilles françaises furent délaissées, alors que les Anglais étaient en plein travail. Enfin, tandis que l'Administration enjoignait à notre consul d'abandonner ses collections et causait ainsi la perte de précieuses antiquités, elle octroyait généreusement aux Anglais le transport gratuit de leurs plus belles pièces.

A voir les richesses accumulées sans nombre dans les vastes salles du British Museum et notre modeste salle assyrienne si peu meublée[1], ne dirait-on pas vraiment que nous sommes les parents pauvres auxquels les débris d'un opulent héritage furent laissés[2]?

Maurice PILLET.

1. Le Catalogue des Antiquités assyriennes de M. Pottier (1917) contient 223 numéros, celui du British Museum (1908) en renferme près de 2.300 sans les tablettes, cylindres etc.

2. Tous les articles parus ici ont été refondus en un petit volume intitulé *Khorsabad*, E. Leroux, édit. On y trouvera plusieurs additions, ainsi que des dessins et des photographies inédits de V. Place.

VARIÉTÉS

Le Mont Saint-Michel menacé.

Tout le monde connaît, au moins de réputation, l'admirable lieu de pèlerinage qu'est, sur la côte de Normandie, en face de Pontorson et d'Avranches, le Mont Saint-Michel. Sur une masse de granit de 900 mètres de pourtour à la base et de 128 mètres d'altitude, s'élève, entourée d'eau de toutes parts, quand la mer est haute, une ancienne abbaye dont les fondements datent de 709. Comblée de dons par Rollon en 925, elle ne cessa depuis d'accroître sa puissance et sa prospérité jusqu'à la Révolution française. C'est le plus pur et le plus magnifique monument de l'art gothique et de la Renaissance. Son histoire est aussi militaire et politique que religieuse. Assiégée, brûlée par les Anglais, mais bientôt ressuscitée, elle est pleine de souvenirs souvent tragiques. Moines savants, chevaliers guerroyeurs y ont longtemps vécu côte à côte avec des prisonniers de marque. Louis XIV y fit enfermer, dit-on, dans une cage, un journaliste hollandais dont les critiques lui avaient déplu. Louis XV y relégua l'abbé de Chauvelin et un secrétaire de l'abbé de Broglie. Sous Louis-Philippe, Barbès, Blanqui, Raspail, Hubert, Martin Bernard, etc., y furent enfermés, et Barbès faillit se rompre les os, en essayant de s'échapper, à l'aide d'une corde, par la terrasse dite du Saut-Gautier. On montre encore la cellule où il fut enfermé après cette équipée. Le splendide monument est surmonté d'une statue de l'archange saint Michel terrassant un dragon qui était venu, on ne sait d'où ni quand, ravager l'île ; c'est un chef-d'œuvre de Frémiet.

Pourquoi des monuments aussi magnifiques demeurent-ils inutilisés ou sont-ils profanés par des destinations indignes, et si souvent voués à la dégradation et à la ruine, dès qu'ils cessent d'être des propriétés particulières, pour appartenir soit à l'État, soit à des collectivités administratives : départements, communes, etc., qui s'en désintéressent, malgré les efforts trop souvent voués à la stérilité du Comité des monuments historiques ? Pourquoi la France laisse-t-elle s'effriter ces œuvres artistiques du passé, alors qu'elle s'enorgueillit d'être la patrie de l'art sous toutes ses formes ? C'est une de ces contradictions dont nous sommes coutumiers, et dont il faudra nous guérir.

A 3 kilomètres du Mont Saint-Michel, entouré d'eau également à haute mer, se trouve l'ermitage de Tombelaine, habité, dans ces derniers temps, par un solitaire qui finit par être englouti, au cours de l'une de ses fréquentes traversées entre le monastère et son humble retraite. Tombelaine et l'abbaye

sont au fond d'une vaste baie, aux confins de la Bretagne et de la Normandie dont l'abbaye et la ville de Pontorson marquent la limite, tracée par un petit fleuve assez capricieux, le Couesnon, mal vu des Bretons qui lui ont décoché cet épigramme :

Le Couesnon, dans sa folie,
Mit le Mont en Normandie.

Quand la mer se retire, elle découvre une vaste plaine marécageuse dont le sable est assez résistant pour qu'on puisse se rendre en charrette du village de Genest au monastère ; on jouit ensuite du spectacle de l'envahissement de la plage par la mer à marée montante, de l'encerclement complet du monticule de granit devenu une île séparée de Tombelaine, lui-même encerclé et formant tache, à la surface de la haute mer.

Un tel panorama attirait nombre de touristes. L'idée vint à des ingénieurs, qui avaient mal compris ce que la beauté naturelle d'un tel site ajoutait à la beauté architecturale du monastère, de faciliter l'accès de ce dernier en construisant un chemin de fer sur digue continue de la ville de Pontorson jusqu'au Mont où ils installèrent une gare. D'autre part, des agriculteurs avaient jeté leur dévolu sur des terres basses engraissées par les limons de la mer, d'une remarquable fertilité et qu'il était facile, par deux autres digues, de protéger contre le retour des flots. Résultat : les eaux, gênées par les deux digues dans leur mouvement quotidien d'aller et de retour, cessèrent d'être en mesure d'emporter dans leur mouvement de retrait les détritus qu'elles apportaient dans le mouvement contraire ; la baie s'est mise à s'ensabler de plus en plus, et il est à prévoir qu'avant peu de temps le Mont Saint-Michel et Tombelaine seront reliés d'une manière permanente à la côte et auront perdu une bonne part de leur caractère pittoresque, ce qui n'est pas sans émouvoir les artistes qui apprécient, dans le Mont Saint-Michel, le rare assemblage d'un chef-d'œuvre artistique et d'un site exceptionnel. Ils ont en conséquence réclamé la démolition de la jetée de Pontorson.

Mais voici que les naturalistes signalent un danger venant d'un tout autre côté. La baie n'est pas seulement menacée par les travaux des hommes : elle l'est aussi, ce qu'on n'aurait pas cru possible, par ceux des animaux. Certains organismes marins, d'ordre tout à fait inférieur, sont, en effet, de grands constructeurs. On sait que dans les mers tropicales les madrépores, vulgairement désignés sous le nom de coraux, construisent le long de certaines côtes de véritables murailles, tantôt séparées d'elle par un chenal, formant autour des nombreuses îles de l'Océanie une couronne continue, se fixant même sur le pourtour d'îles submergées ou de cratères volcaniques éteints, et apparaissant finalement à la surface sous forme d'un récif annulaire, encerclant une sorte de lac paisible ; c'est ce qu'on nomme un *atoll* et c'est dans les atolls que se

multiplient le mieux les huitres perlières. Les coraux ne prospèrent de cette façon que dans des mers dont la température ne s'abaisse pas au-dessous de 20° et ils ne se fixent pas à plus de 40 mètres de profondeur. Nos mers sont trop froides pour que les madrépores puissent y vivre, mais ils sont remplacés par d'autres animaux constructeurs ; ce sont de modestes vers, vivant dans le sable, mais qui en agglutinent les graviers de manière à faire un tube légèrement sinueux dans lequel s'abrite l'animal. Armand de Quatrefages, qui a beaucoup étudié les mœurs de ces animaux, les désignait sous le nom de *hermelles* ; mais ils avaient reçu auparavant le nom de *sabellaires* que sa priorité oblige à leur conserver. Ces vers n'ont guère plus de 3 à 4 centimètres de long ; leur corps se termine brusquement en arrière par une sorte de queue cylindrique que traverse le tube digestif; en avant, il s'épanouit en une sorte d'entonnoir résistant qui ferme le tube. Sur le dos, dans la région moyenne du corps, se montrent sur chaque segment une paire de lamelles en forme de feuille ; ce sont des organes de respiration aquatique, des branchies. Les sabellaires sont d'une étonnante fécondité. Les jeunes individus accolent solidement leur tube aux tubes plus anciens, et le tout finit par former des bancs de sable capables de résister au choc des vagues.

Déjà, en 1832, deux éminents naturalistes, Audouin et Henri Milne-Edwards, dans leur *Histoire naturelle du littoral de la France*, avaient signalé les dangers qui, à un tout autre point de vue, peuvent résulter de la multiplication des sabellaires. Ils avaient constaté qu'en dix ans elles avaient enseveli une partie importante de l'un des bancs d'huitres naturels les plus estimés de la baie de Cancale, le banc Saint-Georges, celui que, dans sa carte des gisements de mollusques comestibles des côtes de France, M. Louis Joubin, professeur au Muséum, désigne comme banc n° IV. Suivant Audouin et H. Milne-Edwards, les sabellaires qui l'avaient envahi venaient du voisinage du Mont Saint-Michel, « car elles forment, disaient-ils, sur quelques points des grèves de ce rocher et au nord-est du Pas-aux-Bœufs, des bancs de sable ou des espèces d'îlots qui se découvrent à mer basse et qui paraissent élevés de 8 à 10 pieds. » Il est à craindre, ajoutaient-ils, que cet ennemi si dangereux pour les huîtres ne gagne les bancs voisins et ne dépeuple peu à peu la baie actuellement si riche de Cancale. Ce que redoutaient pour les bancs d'huîtres les deux savants ne s'est pas produit ; deux naturalistes de Rennes, MM. Houlbert et Galaine, ont constaté, dans ces derniers temps, que les sabellaires ne se sont pas avancées vers l'ouest au delà des bancs de la basse mer, probablement parce qu'elles ne peuvent vivre au délà d'une certaine profondeur ; mais elles n'en ont pas moins activement travaillé. Elles ont construit des sortes de récifs qui s'étendent depuis les bancs de sable de Cherrueix jusqu'à la hauteur de Dragey « pareils à d'immenses troupeaux couchés » et qui forment actuellement, sur une largeur d'environ 3 mètres, une digue d'îlots tantôt réunis, tantôt séparés, qui

arrêtent les sables entraînés vers la haute mer par les courants et ne cessent, par conséquent, de s'élever et de s'allonger, les sabellaires continuant à construire leur tube à leur surface. De ce fait, « l'estuaire du Couesnon a été tellement modifié que ce fleuve, dont les eaux s'écoulaient encore, en 1790, bien à gauche du Mont Saint-Michel, le long des digues du grand marais de Dol, est maintenant refoulé vers les grèves cotentines et coule directement vers le nord, entraînant avec lui les eaux de la Guintre, de la Sélune et de la Sée ». Il en résulte un ensablement et un envasement continus du fond de la baie du Mont Saint-Michel, attesté par ce fait que la hauteur des récifs qui, à l'époque où ils ont été observés par Audouin et Milne-Edwards, n'était que de 8 à 10 pieds, a presque doublé, et ils forment une ligne de 10 kilomètres de long sur 3 kilomètres de large. Aussi MM. Houlbert et Galaine pensent-ils que l'ensablement de la baie du Mont Saint-Michel est dû bien plutôt aux récifs édifiés par les sabellaires qu'aux digues qui ont été construites par les hommes. Ils demandent, et en cela ils ont parfaitement raison, que l'on s'applique sans trop tarder à détruire ces récifs ; mais cela suffirait-il à arrêter l'ensablement menaçant, et la digue de Pontorson, notamment, en est-elle aussi innocente que le pensent les deux savants bretons ?

Tel n'est pas l'avis de tout le monde, et notamment des hydrographes.

Justement, à propos de la note d'ailleurs très importante que MM. Houlbert et Galaine ont communiquée à l'Académie des sciences, l'un des plus qualifiés d'entre eux m'écrit que les saillies formées sur la plage par les récifs de sabellaires et par le sable accumulé à leur abri n'empêchent pas les eaux du large de pénétrer librement jusqu'à la côte, mais que le colmatage de la baie du Mont Saint-Michel a été certainement et systématiquement favorisé par la digue limitant, au nord, les terrains de la Compagnie des Polders de l'ouest et la digue de la Roche-Torin établie à l'est, toutes deux dans le but de transformer en pâturages une partie de la plage, ainsi que par la chaussée de Pontorson, qui non seulement arrête le mouvement des sables, mais encore endigue le cours du Couesnon et empêche ses divagations. Mon savant correspondant conclut qu'il y a « le plus grand intérêt à ne pas laisser répandre l'opinion que, dans la question si grave du colmatage des abords du Mont Saint-Michel, les hermelles (ou sabellaires) sont seules en cause ».

Le *Temps* a été le premier à soulever cette question ; il y est revenu tout récemment, à propos d'un article du T. C. F., et de bons juges pensent qu'en supprimant la digue submersible de la Roche-Torin, tout en prenant les mesures nécessaires à la protection du rivage sud et en coupant la digue insubmersible à une certaine distance des remparts, le désensablement se produirait grâce au mouvement des marées. Le Mont Saint-Michel mérite que l'on prenne rapidement toutes ces mesures qui n'ont rien de contradictoire et qui sont d'autant plus urgentes que la région de nos côtes où s'élève

l'admirable édifice est le siège de singuliers phénomènes d'ordre géologique.

Au cinquième siècle, tout le territoire que couvre actuellement la mer, entre le Mont Saint-Michel et les îles Chaussey, était occupé par une vaste forêt, la forêt de Scissy, où s'étaient établis de nombreux monastères ; un simple ruisseau séparait l'île de Jersey du territoire de Coutances. La côte s'abaissant peu à peu, de grandes marées qui se produisirent en 709, 817 et 860 détruisirent la forêt et la plupart de ses monastères, ne laissant subsister que quelques îlots sur lesquels continuèrent à vivre des moines.

En 1203, Jersey fut complètement isolée du Cotentin ; en 1224, les vagues pénètrèrent jusqu'à sept lieues dans les terres, faisant disparaître les deux voies romaines de Valognes à Rennes et de Rennes à Bayeux. Le 7 janvier 1735, une violente tempête agita à ce point la mer dans la baie du Mont Saint-Michel qu'elle fit sortir des grèves une quantité prodigieuse de billes de bois de l'ancienne forêt, confirmant ainsi son antique existence. Mais ce mouvement d'invasion de la mer paraît s'être arrêté ; la côte normande qui s'affaissait depuis des siècles remonte, si l'on en croit certains signes constatés par les géologues. Raison de plus pour faire le nécessaire afin de conserver la baie. De tels mouvements extrêmement lents d'oscillation, qu'il ne faut pas confondre avec les ridements plus rapides qui donnent naissance aux chaînes de montagnes, ont été constatés en de nombreux points du globe, où des changements notables des lignes du rivage ont eu lieu. On les désigne sous le nom de *mouvements épirogéniques*.

EDMOND PERRIER.

(*Le Temps*).
1er septembre 1918.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 26 AVRIL 1918

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris, correspondant de l'Académie, sur les fouilles de Bolonia, par Tarifa (Espagne). Le premier chantier a donné un second établissement à salaisons et une belle maison à péristyle, où l'on a trouvé, outre une décoration peinte de grandes fleurs de pivoines avec leur feuillage, des plaques de stuc rouge foncé et jaune, avec de nombreux graffites en caractères romains, mais sans doute ibériques. Dans le second chantier, la nécropole, toutes les tombes sont de l'époque romaine, mais de formes très variées et presque toujours nouvelles; devant tous ces monuments ou au-dessus d'eux se trouvent des figures extrêmement barbares, quelquefois alignées au nombre de cinq. Jusqu'à plus ample informé, ces figures funéraires paraissent être des souvenirs persistants de la religion indigène. Quant aux deux statuettes de bronze précédemment découvertes, elles forment un groupe étroitement uni : c'est un homme, peut-être un satyre, enlevant une femme éperdue.

M. Ch.-V. Langlois annonce, au nom de la commission du prix Bordin, que les récompenses suivantes ont été décernées : 1.500 fr. à M. André Blum pour son livre intitulé : *L'estampe satirique en France* ; — 500 fr. à M. l'abbé Ch. Guéry, pour son *Histoire de l'abbaye de Lire* ; — 500 fr. à M. A. Langfors, *Les incipit des poèmes francais antérieurs au XVI^e siècle* ; — 500 fr. à M. E. Parturier, pour son édition critique de la *Délie* de Maurice Scève.

M. Paul Monceaux communique une note sur une dédicace chrétienne d'Algérie, qui se trouve depuis longtemps au Musée de Bône, et que l'on n'avait pas encore réussi à déchiffrer complètement. L'inscription était placée sur la façade d'un édifice, probablement une chapelle. Le monument, élevé par les soins ou aux frais d'un nouveau converti, datait du IV^e siècle, comme l'inscription.

M. Héron de Villefosse, président, annonce que l'Académie a décerné les récompenses suivantes sur le prix Jean-Jacques Berger (histoire de la ville de Paris) : 4.000 fr. à M. Wickersheimer (*Commentaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris*) ; — 3.000 fr. à M. Ernest Coyecque (*Recueil d'actes notariés relatifs à l'histoire de Paris au XVI^e siècle*) ; — 3.000 fr. à M. Vidier (*Les marguilliers laïcs de Notre-Dame*) ; — 2.000 fr. à M. L. Dorez (*La Faculté de décret de l'Université de Paris*) ; — 1.000 fr. à M. l'abbé Clerval (*Registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris*) ; — 1.000 fr. à M. Paul Lacombe (*Anciens livrets des rues de Paris imprimés au XV^e et*

XVI^e siècles) ; — 500 fr. à M. Lecestre (*Notice sur l'Arsenal royal de Paris jusqu'à la mort de Henri IV*) ; — 500 fr. à M. Camille Bernard (*Restitution des Thermes de Lutèce*).

M. Maurice Croiset commence la lecture d'un mémoire sur Platon à Mégare.

SÉANCE DU 3 MAI 1918

M. Maurice Croiset continue la lecture de son mémoire sur Platon à Mégare. — MM. Bouché-Leclercq et Alfred Croiset présentent quelques observations.

M. Paul Fournier annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix est décerné à M. L. Germain de Maidy, archéologue nancéen, pour diverses publications faites en 1917 et pour l'ensemble de ses travaux.

M. Charles Diehl, au nom de la commission du prix Fould annonce que ce prix a été attribué de la manière suivante : 3.000 fr. à M. Gabriel Millet, pour ses *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles* ; 2.000 fr. à M. Louis Bréhier, pour son livre intitulé : *L'art chrétien ; son développement iconographique des origines à nos jours.*

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix de Lagrange a décerné ce prix à M. Ernest Langlois, pour le tome I^er de son édition du *Roman de la Rose*.

L'Académie décide que le prix Lefèvre-Deumier ne sera pas décerné, mais elle décerne, sur les arrérages de la fondation Lefèvre-Deumier, les récompenses suivantes : 3.000 fr. à M. Puech, pour son livre sur *Les apologistes chrétiens du II^e siècle* ; — 3.000 fr. à M. Dussaud, pour l'ensemble de ses études sur les religions ; — 2.000 fr. à M. Picavet, pour ses *Essais sur l'histoire générale des philosophies au moyen âge*.

SÉANCE DU 10 MAI 1918.

M. Salomon Reinach annonce que M^lle Duportal a découvert dans les collections de l'Institut de France un dessin qui paraît bien être l'œuvre de Germain Pilon. — Il montre ensuite une héliogravure représentant un buste colossal de femme récemment exposé à New-York et qui aurait été trouvé dans le Midi de la France ; il reste un doute sur la date qui doit être attribuée à ce grand bronze.

M. Ch.-V. Langlois annonce que la Commission des Antiquités nationales a décerné la première médaille à l'ouvrage de M. R. de Saint-Venant : *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois* ; — la seconde médaille au travail de M. G. Mollat : *Étude critique sur les « Vitae paparum Avenionensium » d'Étienne Baluze*.

Le R. P. Scheil communique la découverte qu'il a faite de la fin d'un petit poème épique babylonien dont le commencement se trouve depuis 1911 au Musée de Berlin. L'action se passe chez les Immortels. La déesse guerrière Istar, par son outrecuidance, détermine les dieux à lui créer une émule. Cette

rivalité se manifestera tout en paroles, non en gestes ; la victoire est à celle qui sera plus experte dans l'art d'insulter. Istar envoie un émissaire étudier le nouveau prodige préparé à son intention. Quoi qu'elle en ait, le rapport l'impressionne, et elle délègue comme remplaçante une autre guerrière appelée Agouchaia. Faute d'obtenir un triomphe complet, celle-ci s'adresse au créateur de la nouvelle Bellone pour refréner l'insolence de sa protégée. Il s'ensuit une entente et une réconciliation éternelles. L'auteur ou l'inspirateur de ce poème est Hammourabi qui, en réconciliant ainsi divers dieux des différentes régions de son empire, visait à obtenir l'unité religieuse, comme il avait réalisé l'unité politique, en rédigeant en corps de lois les meilleures coutumes des provinces du royaume. — M. Babelon présente quelques observations.

M. Edmond Pottier analyse un ouvrage de M. Gilman, *Museum Ideals*, sur l'organisation des musées d'art, ouvrage rempli d'idées intéressantes qui ont reçu une application pratique au Musée de Boston, reconstruit en 1909 sur un plan nouveau. Le livre comprend deux parties, l'une de théorie, relative à l'éducation du public par les Musées, et l'autre d'organisation matérielle. Sur la première partie, M. Pottier fait quelques réserves critiques. — MM. Salomon Reinach, Clermont-Ganneau et Babelon présentent aussi des observations.

SÉANCE DU 17 MAI 1918

M. Emile Chatelain, au nom de la commission du prix Brunet, annonce que ce prix a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Henri Hauser, pour sa bibliographie des *Sources de l'histoire de France* (1494-1610) ; — 1.000 fr. à M. Louis Loviot, pour son ouvrage intitulé : *Auteurs et livres anciens* (XVI^e^ et XVII^e^ siècle) ; — 500 francs à M. Pierre Le Verdier, pour son livre sur *L'atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais*.

M. le D^r^ Capitan étudie un symbole graphique qu'il dénomme, d'après sa forme, l'entrelac cruciforme. Ce symbole très ancien a donné naissance à de multiples dérivations, soit en passant aux entrelacs devenus si compliqués aux époques mérovingienne et carolingienne, soit en évoluant vers le svastika. L'exemple le plus ancien du type simple a été trouvé à Suse (2^e^ et 3^e^ millénaire a. C.) ; il est formé de serpents entrelacés et se mordant la queue. On le retrouve par couple dans le nœud bouddhique en Chine. Dans les gisements préhistoriques des États-Unis, on le rencontre ornant des vases. Dans les monuments et les manuscrits mexicains, il est le signe de l'or. A l'époque romaine, il figure fréquemment dans les mosaïques ; à l'époque barbare (v^e^ s.), sur des vases et des bijoux. Il devient un motif décoratif se compliquant à l'extrême dans les sculptures byzantines et surtout aux époques mérovingienne et carolingienne, en Gaule, en Angleterre et en Scandinavie. On le voit encore dans les documents du moyen âge accompagnant des signatures ou des graffiti jusqu'au XIV^e^ siècle. On peut admettre qu'il a été d'abord, et suivant les lieux, un signe à sens symbolique ou magique ; plus tard, il est devenu un simple motif décoratif. Inconnu dans le monde occidental antique, on ne le trouve alors qu'en Asie et en Amérique. Puis il semble se répandre d'Asie en Europe suivant les voies de l'expansion

romaine et des invasions du IVe au Ve siècle. — MM. Pottier, Babelon, Salomon Reinach et Prou présentent quelques observations.

M. Salomon Reinach traduit et commente un passage peu connu du savant byzantin Psellus (vers 1060 p. C.) relatif aux mystères du paganisme. Il croit y reconnaître le scenario d'un mime en dix tableaux qui a pu être joué à Byzance, où les représentations mimiques n'ont cessé d'être en faveur. Quant aux détails d'érudition donnés par Psellus, ils sont presque tous empruntés à un seul chapitre d'un ouvrage de Clément d'Alexandrie contre les croyances et les rites du paganisme; mais l'ordre suivi par Psellus n'est pas le même que dans Clément et constitue la part d'originalité de ce passage. — MM. Maurice Croiset et Ch. Diehl présentent quelques observations.

SÉANCE DU 24 MAI 1918.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter une donation de 500.000 francs à elle faite par M. Nicolas Ambatiélos, armateur à Céphalonie. Les revenus de cette donation seront d'abord consacrés à des secours aux familles des marins français tués à Athènes en décembre 1916; puis, au fur et à mesure des extinctions, ces revenus seront transformés en prix destinés à des travaux relatifs à l'archéologie grecque.

Le R. P. Scheil, au nom de la commission du prix Saintour, annonce que ce prix a été décerné de la manière suivante : 2.000 fr. à M. Clément Huart, pour la suite de sa traduction du « Livre de la Création et de l'Histoire » par Motahhar ben Tâhir; — 1.000 fr. à M. Biarnay, pour son étude sur les *Dialectes berbères du Rif*.

M. Henri Cordier, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, annonce que ce prix a été décerné à M. Jérôme Tobar, pour son livre intitulé : *La Chine et les religions étrangères. Kiao-ou Ki-lio* (*Résumé des affaires religieuses*) (Chang Haï, 1917), et pour l'ensemble de ses travaux sinologiques.

M. Homolle fait une communication sur le Trésor des Athéniens à Delphes. — M. Pottier présente quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

HENRI ALLINE

Auteur d'une solide et originale étude sur l'histoire du texte de Platon, qui a été couronnée par l'Académie [1], le sous-lieutenant H. Alline, déjà blessé et revenu au front sur sa demande, est mort au champ d'honneur le 3 avril 1918, à l'âge de 34 ans. Il avait été élève de l'École Normale et pensionnaire de la fondation Thiers ; il était, en 1914, maître de conférences à la Faculté de Bordeaux. Encore un helléniste de grande espérance qui disparaît avant l'heure, victime de la catastrophe que la barbarie germanique a déchaînée ! Du moins celui-là laisse-t-il un livre de haute valeur auquel reste attaché son nom et qui, autant que le souvenir d'une fin héroïque, le fera vivre.

S. R.

LUIGI CAVENAGHI

Né en 1844, formé à l'école de Guiseppe Molteni (directeur de la Brera de Milan), Cavenaghi, mort en juillet 1918, a été le plus habile restaurateur de tableaux anciens du XIX^e^ siècle. A l'encontre des restaurateurs allemands, il ne raclait pas les peintures et procédait même, dans l'enlèvement des repeints, avec une extrême prudence. On lui doit, entres autres travaux de grande importance, la restauration de la Cène de Léonard à Milan. La plupart des chefs-d'œuvre achetés par les États-Unis en Europe ont passé par ses mains, notamment ceux de la collection Johnson à Philadelphie. Excellent connaisseur, il fut, dit-on, le premier à s'apercevoir que le portrait de femme légué par Morelli à M^me^ Minghetti n'était pas de Léonard, mais de Tricca, faussaire de Borgo San Sepolcro, qui pratiquait son industrie vers 1850 [2].

S. R.

Trois portraits d'explorateurs par Ingres.

M^me^ Frederik Pepys Cockerell possède deux bons dessins d'Ingres, exécutés à Rome vers 1816-1817 et publiés dans le *Burlington Magazine* (août 1918, p. 73). Sur la première feuille, on voit le Wurtembergeois von Linkh et l'esthonien von Stackelberg ; sur la seconde, Ch. Robert Cockerell. On sait que ces

1. H. Alline, *Histoire du texte de Platon*, Paris, Champion, 1915 (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, fasc. 218, 325 p.). Voir Mondry Beaudouin, *Revue critique*, 15 juillet 1918, p. 261-263.

2. Voir Brockwell, *N. Y. Nation*, 20 juillet 1918, p. 77.

trois explorateurs découvrirent et rapportèrent en Europe les marbres de Phigalie (British Museum) et d'Egine (Munich). Ils avaient un quatrième compagnon, Haller von Hallerstein, architecte bavarois. Les frais de l'expédition étaient faits par un comité qui ne poursuivait pas, semble-t-il, de fins scientifiques, bien que la science en ait singulièrement profité.

S. R.

La Parthénos de Bassy à Genève.

Ayant figuré cette très curieuse statuette dans la *Revue* (1917, II. p. 458), je suis en mesure d'en établir l'authenticité par un témoignage formel que me communique M. Cartier :

« Je, soussignée, déclare avoir, dans mon enfance, et avant 1870, vu chez mes parents la petite statuette acquise par le Musée de Genève. — Amiens, 6 avril 1917. *Signé* : M.-A. Bovagne ».

La réplique du Varvakeion n'ayant été découverte qu'en 1880, on peut dire que la cause est entendue.

S. R.

Un « jugement de valeur » sur l'Empire romain.

« A Besançon, sur le forum de la ville, on voyait les images des Scipions, des Pompées ou des Césars. Les Rèmes se disaient fils de Remus ; les Arvernes, petits cousins des Romains. Soyons sûrs que les Helvètes imaginèrent quelque fable de ce genre, comme pour faire oublier à Rome qu'ils n'avaient pas toujours été des fils des Romains. Voilà pourquoi je n'aime pas l'Empire romain et pourquoi j'abomine tout Empire universel. L'Empire romain a fait perdre à nos Gaulois leur langue, leur littérature, leurs usages propres et jusqu'au souvenir de leur passé. Et en échange il ne leur a donné que des coutumes générales, une richesse banale, de sanglants plaisirs[1]. »

A ces lignes sévères de M. Camille Jullian, on pourrait répondre par des vers connus de Rutilius et, mieux, par quelques belles pages de Fustel ; mais il y a là un fonds de vérité incontestable. Si l'on commence à le reconnaître plus clairement, c'est à la lumière sinistre de la tentative faite par l'Allemagne impériale pour imposer sa *Kultur*, son ordre, son « efficacité » à des pays qui ne souhaitent pas recevoir de tels bienfaits du dehors et ne se soucient pas de payer de leur indépendance des routes, des hôtels, des hôpitaux et des cimetières bien entretenus. La guerre actuelle n'a pas seulement fortifié dans le présent l'idée de la patrie, la religion de la patrie : elle a inspiré un intérêt presque poignant pour les patries défuntes, victimes de l'esprit déprédateur, depuis la Judée et la Pologne jusqu'à l'Arménie. Que la patrie gauloise elle-même doive à ce sentiment comme un renouveau de popularité et qu'elle nous touche davantage, cela n'est pas pour étonner : *Germania fecit.*

S. R.

---

1. Camille Jullian, *Journal des internés français*, Berne, 18-25 août 1918, p. 952-954 (*Souvenirs des temps antiques de la Suisse*).

La Mission de l'hellénisme.

Sous ce beau titre, M. G. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, a fait une conférence très applaudie au théâtre de Dionysos à Athènes, le 18 avril 1918 (imprimée dans la Revue *Les Études franco-grecques*, juin 1918, p. 138-166). Je la signale ici à cause des idées générales sur l'histoire grecque, appuyées sur des faits précis, qu'on y trouvera en abondance. Xénophon, avec sa « niaiserie conservatrice », est très justement opposé à Isocrate, imbu de l'esprit philanthrope et libéral où se reconnaît le véritable hellénisme. Isocrate condamne la violence, le mépris des traités, l'oubli de la solidarité entre Grecs ; c'est un ancêtre intellectuel de M. Venizelos. La lutte entre l'hellénisme et ce qu'on a appelé récemment l'*ottomanisme*, caractère et stigmate des royautés asiatiques ou inspirées de l'exemple de l'Asie, remplit non seulement l'histoir de la Grèce, mais celle de l'Europe ; elle se poursuit sous nos yeux dans la plus grande guerre de tous les temps. « Auprès de cette mêlée mondiale, le choc de Xerxès et de la Grèce panhellénique semble jeux d'enfants. Et pourtant, le principe en est le même, malgré l'enchevêtrement des alliances et des contre-alliances. » Cela est très juste et devait être redit ; il n'était pas moins utile de réciter à nouveau, dans le vieux théâtre d'Athènes, la formule du serment militaire des éphèbes athéniens : « Je jure de ne jamais déshonorer ces armes sacrées ! »

S. R.

Un singulier jugement sur le Louvre.

Dans le *Burlington Magazine* de septembre 1918, on lit (p. 111), sous l'initiale Z, une nécrologie de Paul Leprieur dont je traduis le passage suivant :

« Même avant que n'éclatât la présente guerre, sa situation de conservateur était loin d'être enviable, parce que ses grandes responsabilités étaient rendues plus difficiles (*sic*) par le fait qu'on lui refusait tout contrôle adéquat sur les gardiens employés dans les galeries, et par la persécution de supérieurs politiques ignorants et malhonnêtes. Ce système d'administration foncièrement mauvais rendit possible le vol de la *Mona Lisa*, qui fit du Louvre la risée de toute l'Europe. »

Il y a, dans ces lignes, une singulière injustice. Le corps des gardiens du Louvre n'est nullement responsable du vol de la *Joconde* et je ne sache pas que Leprieur ne soit jamais plaint de la négligence des gardiens qu'il employait. Ce ne sont pas les gardiens qui ont manqué à Leprieur, mais les auxiliaires — des auxiliaires capables et désireux de travailler. Et je ne puis laisser passer sans protestation les épithètes d' « ignorants et de malhonnêtes » appliquées à des sous-secrétaires d'État dont la compétence spéciale pouvait être mise en doute, mais qui n'étaient ni des ignares ni des prévaricateurs. De pareils propos, dans une Revue étrangère très estimée, sont d'autant plus regrettables qu'ils sont peut-être l'écho intensifié de certaines paroles prononcées à la légère par des fonctionnaires momentanément énervés. On se rappelle la nécrologie de

Courajod par Bode dans le *Repertorium*, qui suggérait des observations du même genre.

S. R.

A propos d'un diptyque.

Rendant compte (*Rev. numism.*, 1918, p. 223), de mon petit mémoire sur le type de Vénus à la balance (*Rev. archéol.*, 1917, I. p. 289), M. Dieudonné me fait d'abord une objection qui ne porte point[1], puis il écrit : « Le baron de Witte cite, dans le même ordre d'idées [*Rev. numism.*, 1857, p. 352], un diptyque de la collection Riccardi, où une déesse, tenant un sceptre et une corne d'abondance, porte Cupidon sur son épaule ; c'est évidemment Vénus que désignerait cette particularité, en l'absence même de la légende *Castitas* qui l'accompagne. »

La légende *Castitas*, ainsi accolée à une image de Vénus, serait une absurdité. De Witte (*loc. l.*) a rappelé que sur ce feuillet de diptyque Gori lisait ΦAUSTITAS ; il condamne cette lecture, mais elle est du moins possible, tandis que la lecture *Castitas* ne l'est pas. (*Nutrit farra Ceres almaque Faustitas*, Horace, *Odes*, IV, 5, 18). R. von Schneider pensait que cette inscription était une addition tardive, comme l'inscription *Intemperantia* sur l'autre feuillet. (*Album der Antikensamml.*, p. 19).

On peut s'étonner que M. Dieudonné n'ait pas cherché, avant d'en alléguer le témoignage, de plus amples renseignements sur ce diptyque Riccardi. L'article *Diptychon* de G. Bloch dans le *Dict. des Ant.* de Saglio (p. 276) aurait suffi à lui apprendre que ce monument est à Vienne ; il en aurait trouvé une reproduction et la bibliographie dans mon *Rép. des reliefs* (t. II, p. 139) et se serait aisément convaincu de l'erreur commise par Jean de Witte. Les deux figures de ce diptyque peuvent représenter Minerve et Tyché (*Faustitas* (?), ou (comme on l'a pensé) Rome et Constantinople ; mais il ne peut être question de Vénus sous cet aspect, malgré la présence du petit Eros. Cet Eros a été emprunté par un artiste de sixième ordre à des motifs bien connus de Vénus ; mais ici, dans une sculpture de très basse époque, il n'a d'autre but que de faire pendant à la petite Victoire qui accompagne Minerve sur l'autre feuillet. On peut dire que le feuillet en question du diptyque de Vienne est un très rare et peut-être unique exemple d'un Eros posé sur l'épaule d'une divinité qui n'est certainement *pas* Vénus.

S. R.

La Caisse des Musées en 1917.

Le rapport annuel de M. Léon Bonnat, publié au *Journal officiel* (23 mai), donne le détail d'acquisitions se montant à 92.730 francs ; la somme la plus

1. Il s'agit d'une peinture de vase (*Mus. Brit.*, IV, 220 ; Jahn, *Arch. Beitr.*, pl. VII), où Gerhard et d'autres ont cru voir Aphrodite pesant deux Eros dans une balance pour les vendre à un jeune homme. La comparaison avec des peintures analogues de Campanie montre (et n'est pas seule à montrer) que la peseuse d'Eros n'est pas une déesse, mais une marchande d'amour.

élevée (46.230 fr.) a été payée pour le portrait au crayon de Paganini par Ingres. Les dons comprennent : 1° un fragment de cuirasse en bronze doré, un *umbo* de bouclier en bronze doré et un manche en os, orné d'une tête de Ménade, provenant des fouilles de Ruscino (don Aragon) ; 2° une tête d'Athéna trouvée à Egine, autrefois chez Pourtalès, donnée par les enfants du marquis de Vogué ; 3° un plafond de Paul Véronèse, *Les Dieux de l'Olympe*, provenant du palais Trevisani à Murano et donné par Mme Puis.

X.

L'art grec classique et Edgar Degas.

Voici des lignes ingénieuses par lesquelles M. P. Jamot, dans la *Gazette des Beaux-Arts* d'avril-juin 1918, termine un article fort intéressant sur le peintre Degas (p. 166) :

« Quand s'offrit aux yeux des Athéniens la noble et charmante figure de la *Victoire rattachant sa sandale*, peut-être ne virent-ils que la nouveauté du geste et peut-être la familiarité en fut-elle jugée aussi impertinente pour l'art que pour les dieux. Ce geste est presque le même et n'est pas moins vrai si l'artiste est Degas, la Victoire une danseuse et la sandale un chausson. Sa grâce classique a commencé de nous apparaître et elle ne s'effacera plus. »

Fort bien ; il faut que la critique, généralement très conservatrice, se méfie de ses tendances néophobes. Pourtant, il reste une chose qui s'appelle le goût ; c'est, par excellence, l'art de choisir. Entre des milliers d'attitudes possibles, le goût s'en tient à celles qui expriment un peu de pensée, par le seul fait qu'en les exprimant l'art les immobilise et en accuse de la sorte le caractère. Si ce caractère est d'une vulgarité écœurante (et d'ailleurs voulue par un artiste acharné à scandaliser le *bourgeois*), l'attitude a beau être vraie et même inédite : ce pourra être un étonnant tour de force, non une œuvre d'art [1].

S. R.

En silence.

Dans un livre de Lucy M. J. Garnett sur les Balkans (*Balkan Home Lif* , New-York, 1917) [2], il est question d'un rite albanais contre le « mauvais œil ». L'individu qui se croit ainsi lésé doit manger des boutons de mûres, puis être arrosé d'eau « sur laquelle on n'a pas parlé » (*unspoken-over water*). Cette eau est prise d'une fontaine et portée au domicile du patient *dans le plus profond silence*. Je relève ce détail à cause de l'épisode que l'auteur des *Philosophoumena* regarde comme le mystère culminant de l'époptie : l'exaltation, par

1. Boucher, le premier, a imaginé de coucher une jeune fille nue sur le ventre, les bras en avant et le bas des jambes à moitié relevé. C'est une attitude très vraie, qui a dû être prise, depuis que la femme existe, par des millions de filles d'Eve. Pourtant, elle nous paraît quelque peu vulgaire, même *velatis velandis*. Il n'y a pas moyen de justifier cette impression par des arguments, mais elle s'impose ; c'est affaire de goût.

2. Cf. *New-York Nation*, 15 juin 1918, p. 715.

l'hiérophante, d'un épi de blé moissonné en silence. C'est ainsi que j'ai compris le texte (*Cultes*, t. III, p. 100), tandis que M. Foucart entend que l'épi était présenté en silence ; le grec n'est pas favorable à cette interprétation (ἐν σιωπῇ τεθερισμένον στάχυν), mais à celle que j'ai proposée et qui peut s'appuyer encore, semble-t-il, du rite albanais noté par Mme Garnett.

S. R.

Léda sur un sceau ecclésiastique du XIIe siècle.

Il y a de longues années, Ernest d'Acy avait fait mouler et dessiner le sceau dont je donne ici une reproduction (fig. 1). L'empreinte a été relevée sur un parchemin de l'an 1189 (*Arch. Nat.*, L 181, n° 20 ; ancien L 1197, n° 13), au dos duquel on lit : *Carta Andree, Suessionensis archidiaconi, pro ecclesia de Nongento.* Il est inutile de publier ici le texte de la charte, dont je dois une copie à l'amitié de M. Samaran. Le sceau se lit : + SIGILL· MAGIST· ANDREE ARCHID· SVESSION. Je crois la figure inédite, bien qu'on possède nombre de pierres antiques analogues ; le sceau a été signalé par Douët d'Arcq (*Sceaux des Arch. de l'Empire*, II, 1867, n° 7450) et par Demay (*Inventaire des Sceaux de l'Artois et de la Picardie*, 1877, préface, p. xv, n° 162).

Fig. 1.

Mon attention a été rappelée sur ce petit monument antique par la lecture d'une phrase de la *Cohortatio ad gentes* de Clément d'Alexandrie (§ 18) :

Καὶ τῇ Λήδᾳ περιπετώμενον τὸν ὄρνιν τὸν ἐρωτικὸν, τῆς θηλύτητος ἀποδεχόμενοι τὴν γραφὴν, ἀποτυποῦσι ταῖς σφενδόναις, σφραγῖδι χρώμενοι καταλλήλῳ τῇ Διὸς ἀκολασίᾳ. Ταῦτα ὑμῖν τῆς ἡδυπαθείας τὰ ἀρχέτυπα · αὗται τῆς ὕβρεως αἱ θεολογίαι · αὗται τῶν συμπορνευόντων ὑμῖν θεῶν αἱ διδασκαλίαι[1].

Qu'aurait dit le bon Clément s'il avait vu cette même image un peu libre servir de cachet à l'archidiacre de Soissons ?

S. R.

1. « Ils (les païens) font graver sur les chatons de leurs bagues l'oiseau amoureux qui vole autour de Léda, montrant ainsi leurs préférences pour les images du sexe féminin et faisant figurer l'inconduite de Zeus sur les empreintes successives de leur sceau. Voilà le modèle de votre vie de jouissance ! Voilà les théologies de la luxure ! Voilà les leçons des dieux qui se livrent à la débauche avec vous ! »

BIBLIOGRAPHIE

Dr René Monpin. *L'avortement provoqué dans l'antiquité.* Paris, Vigot, 1918. 140 p. — Cette thèse de doctorat, composée d'après de bonnes sources, offre un résumé de ce que l'on sait de positif sur *l'avortement provoqué* chez les Babyloniens, les Juifs, les Indous, les Perses, les Grecs, les Romains et les Barbares du v[e] siècle. Dans le détail, il y a fort à reprendre, l'auteur n'étant pas philologue. On trouve des citations comme « Pline Junior, liv. XIV, ch. xxii », « Hiéron, *Lettre à Eustache*, 22 » (p. 112-113). A la p. 104, le titre de l'ouvrage de Ploss-Bartels est estropié ; les textes grecs et latins cités sont émaillés des pires fautes typographiques ; Domitien est appelé *Domitius*, etc. Mais une thèse sur un sujet aussi vaste ne peut être qu'une esquisse, un brouillon ; quand le jeune auteur aura le loisir de la reviser, de recourir partout aux textes originaux, d'essayer de les entendre, d'écarter les références de seconde main (comme celles au livre de Rouyer), il pourra tirer de son premier fonds une monographie solide dont médecins, jurisconsultes et antiquaires feront également leur profit [1]. S. R.

V. Giuffrida-Ruggeri. *Se i popoli del mare delle iscrizioni geroglifiche appartengano tutti all' Italia* (extr. de la *Rivista di anthropologia*, t. XXII, Rome, 1917-1918). In-8, 18 p. — L'objet de cette savante dissertation est de réfuter l'opinion de M. G. Oberziner (1913), d'après lequel les « peuples de la mer » qui attaquèrent l'Égypte avec les Libyens, au xiii[e] et au xii[e] siècle av. J.-C., auraient tous été domiciliés, dès cette époque, dans la péninsule italienne (Sardes, Sicules, Toscans, Ligures [*Ruku*], Osques [*Akaiuascia*], Dauniens [*Danauna*].) Suivant M. Giuffrida-Ruggeri, les *Sciardana* et les *Sciacalascia* étaient bien des Sardes et des Sicules, mais les *Akaiuscia* étaient des Achéens du Péloponnèse, les *Danauna* des insulaires de l'Archipel, les *Zakkaru* des Teucriens (?), les *Pulusati* des Crétois ; d'autres *Sciardana*, les *Luku* et les *Uasciascia* habitaient le sud-ouest de l'Asie Mineure ; les *Turscia* étaient en Lydie, d'où ils gagnèrent l'Italie. Toutes les identifications de ce genre reposent sur des transcriptions imparfaites et des analogies superficielles de noms ethniques. L'opinion de l'égyptologue G. Farina, citée par M. G.-R., qu'il s'agissait seulement d'une série d'attaques dues à des pirates, d'une confédération analogue à celle des Vikings et des Normands, ne me paraît pas invraisemblable ; mais l'auteur croit fermement, avec beaucoup d'autres historiens, à des migrations de peuples qui intéressèrent et modifièrent profondément à cette époque toute l'ethnographie de la Méditerranée orientale. S. R.

1. On peut vraiment se demander s'il est utile d'imprimer des thèses de doctorat en médecine ; il suffirait de les copier à la machine. Les candidats imprimeraient leur travail plus tard et à loisir, ou bien la Faculté ne donnerait l'*imprimatur* qu'à titre de récompense.

Le Gérant : A. Thébert.

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER ET A. THÉBERT, RUE GARNIER, 4.

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MONUMENTS PIOT

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE MM. R. DE LASTEYRIE ET HOMOLLE
MEMBRES DE L'INSTITUT
M. PAUL JAMOT, secrétaire de la rédaction

TOME VINGT-DEUXIÈME. (En cours de publication)

Collection complète tome I à XXI net. . . . . 750 fr.

Vient de paraître

LA GRANDE QUESTION D'OCCIDENT

Au Pays de la Sarre

Par E. BABELON, Membre de l'Institut

1 volume in-8, nombreuses illustrations et carte . . . . . 15 fr.

Déjà parus

LE RHIN DANS L'HISTOIRE

Tome I. — L'ANTIQUITÉ. GAULOIS ET FRANCS. . . . . 7 fr. 50

Tome II. — LES FRANCS DE L'EST. FRANÇAIS ET ALLEMANDS . . . . 7 fr. 50

En préparation

J. DE MORGAN

NUMISMATIQUE DE LA PERSE ANTIQUE

1 vol. petit in-4°; nombreuses gravures.

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

Vient de paraître

Monuments de l'Art Byzantin

IV

LES MONUMENTS CHRÉTIENS DE SALONIQUE

par **CH. DIEHL**, Membre de l'Institut,
LE TOURNEAU et **SALADIN**, Architectes

in-4° illustré avec un album de 68 planches dont 13 en couleurs. . . 125 fr

En préparation

V

LES MONUMENTS DE L'ATHOS

par **G. MILLET**

L. ŒCONOMOS
Docteur de l'Université de Paris

LA VIE RELIGIEUSE DANS L'EMPIRE BYZANTIN

AU TEMPS DES COMNÈNES ET DES ANGES

Préface de CH. DIEHL

in-8° de III — 244 pages . . . . . 10 fr

Vient de paraître

A. FOUCHER
Professeur à la Faculté des Lettres de Paris

L'ART GRECO-BOUDDHIQUE DU GANDHARA

Étude sur les origines de l'influence classique dans l'art bouddhique de l'Inde et de l'Extrême-Orient

Tome II, 1er Fascicule — Les Images — L'Histoire.

1 fort volume in-8 jésus, avec 175 illustrations et 4 planches . . . 25 fr.

Précédemment paru

Le même — Tome I : Introduction — Les édifices — Les bas-reliefs
grand in-8° — Planche et carte . . . . . 20 fr

SOUS PRESSE

O. TAFRALI
Professeur à l'Université de Jassy

Thessalonique, des Origines au XIVe Siècle

in-8° — Nombreuses illustrations.

Angers. — Imprimerie F. GAULTIER & A. THÉBERT, 4, rue Garnier.